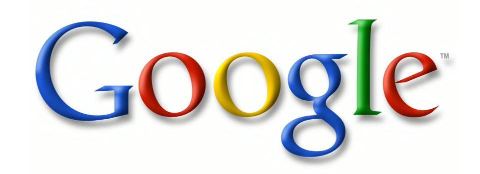
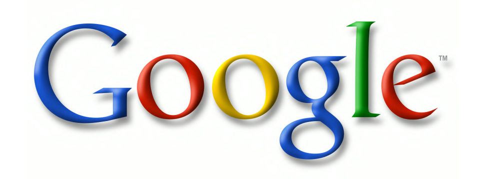
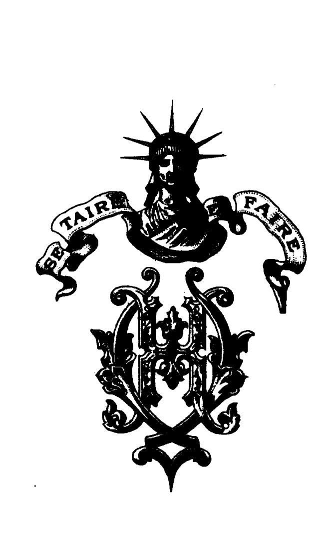
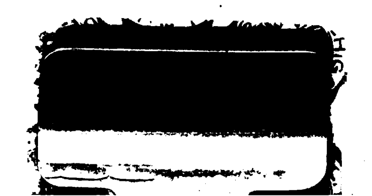
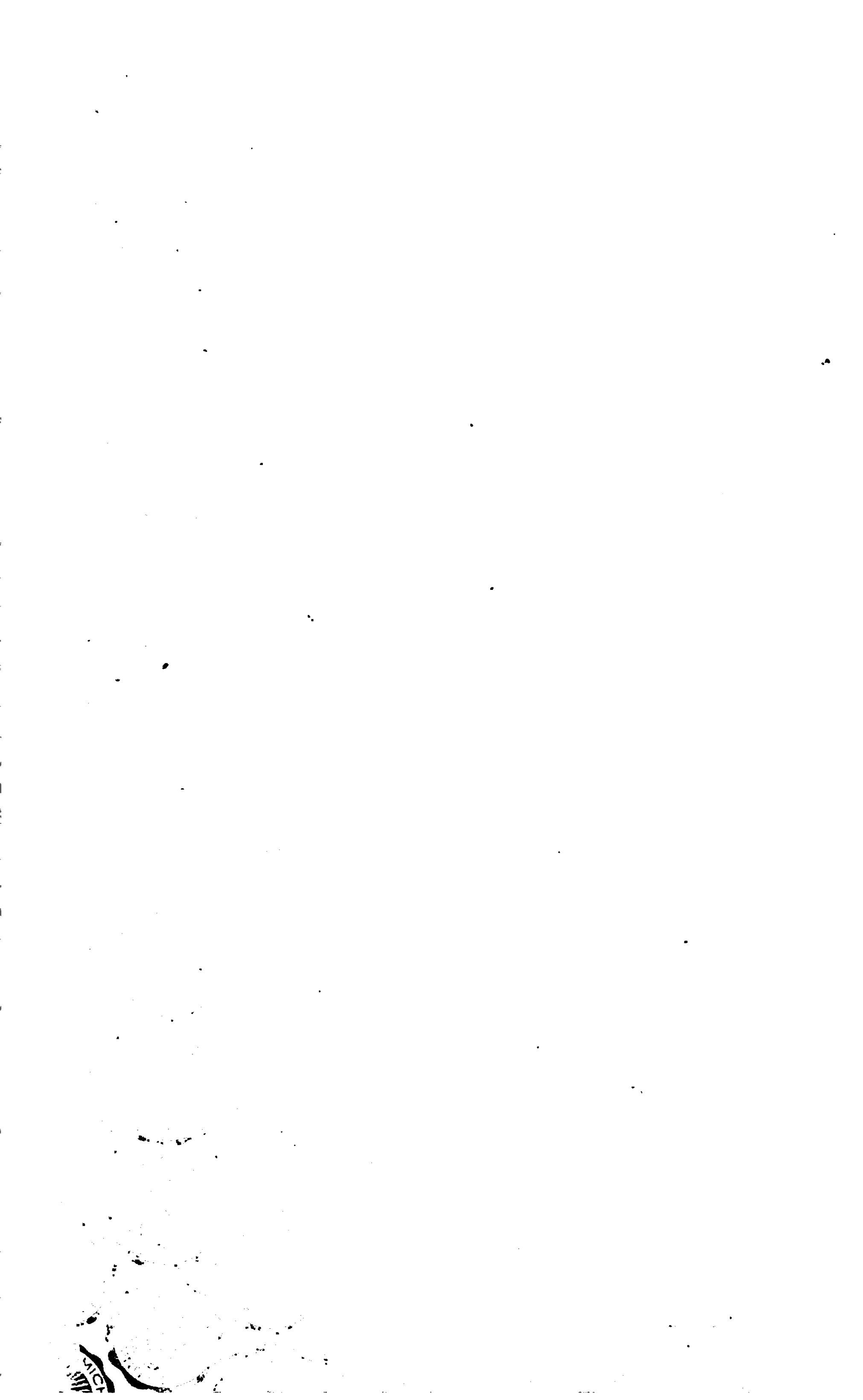





SE TAIRE
FAIRE





HISTOIRE

DU

RÈGNE DE PHILIPPE II

Bruxelles. — Typ. de Fr. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

ŒUVRES DE W. H. PRESCOTT

HISTOIRE

DU

RÈGNE DE PHILIPPE II

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR G. RENSON ET P. ITHIER

TOME III

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, Nº 56

BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1860

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

ŒUVRES DE W. H. PRESCOTT

HISTOIRE

DU

RÈGNE DE PHILIPPE II

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR G. RENSON ET P. ITHIER

TOME III

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, N° 56

BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1860

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

ARRIVÉE DU DUC D'ALBE DANS LES PAYS-BAS.

(1567.)

Mission du duc d'Albe. — Marche remarquable de ses troupes. — Arrivée du duc à Bruxelles. — Mécontentement de Marguerite. — Politique du duc. — Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes.

Tandis que Marguerite réussissait à ramener, au moins momentanément, la tranquillité dans le pays, la cour de Madrid prenait des mesures pour faire adroitement passer en d'autres mains le gouvernement, dont la politique allait être profondément modifiée.

Nous avons vu comment, dans l'année qui venait de s'écouler, le bruit du prochain voyage de Philippe dans les Pays-Bas s'était rapidement répandu ; ce bruit était fondé suffisamment sur les lettres mêmes, écrites par le roi à la régente et à ses ambassadeurs dans les différentes cours d'Europe. Celui-ci d'ailleurs ne se bornait pas à de simples déclarations ; il demanda au gouvernement français le passage pour son armée ; il fit étudier la partie de la Savoie, que ses soldats devaient probablement traverser, et dresser une carte de la route qu'ils auraient à suivre ; il donna l'ordre

aux troupes fraîchement levées en Allemagne de venir à sa rencontre, sur les frontières de Flandre; enfin, il parla de convoquer les Cortès pour l'installation d'une régence pendant son absence.

Cependant, si Philippe en imposait à tous par ces démonstrations, il y avait sur le continent européen un potentat, dont l'œil pénétrant ne se laissait pas éblouir par de vaines paroles, ni par tout cet étalage de préparatifs; c'était le vieux pontife, Pie V, qui avait toujours suspecté la sincérité du roi. Le pape avait observé, avec une véritable angoisse, les progrès de l'hérésie dans les Pays-Bas; en vrai fils de l'Inquisition qu'il était, il eût vu avec ravissement des bûchers s'allumer dans toutes les villes de cette contrée maudite. Il avait remarqué avec un profond déplaisir l'apathie manifestée par Philippe, et il se détermina enfin à lui envoyer un ambassadeur, chargé spécialement de l'amener, s'il était possible, à prendre une attitude plus décidée.

L'évêque d'Ascoli fut le personnage choisi pour cette mission, et l'honnête ecclésiastique s'en acquitta si bien, il réprimanda si vertement le monarque, que la cour de Madrid en fut saisie de stupeur. Dans une lettre à son ambassadeur près du Saint-Siége, Philippe se plaignit que Pie V l'eût signalé ainsi au monde chrétien, comme manquant de l'énergie nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs. Il ajoutait que l'envoyé du pape lui avait tenu un langage si étrange, que n'étaient son respect et son amour pour sa sainteté, il eût pu se sentir amené à faire précisément tout l'opposé de ce qu'il avait résolu [1].

[1] « Ledit évêque, dans la première audience qu'il lui a donnée, a usé d'ailleurs de termes si étranges, qu'il l'a mis en colère, et que, s'il eût eu moins d'amour et de respect pour S. S., cela eût pu le faire revenir sur

Malgré ces semblants d'indignation, il est permis de supposer que, sans les excès des iconoclastes, le roi eût continué de temporiser, fidèle à sa maxime favorite : « Le temps et moi, nous en valons deux autres[1]. » Mais ces désordres, dont la nouvelle causa une si vive sensation dans la chrétienté entière, remuèrent toutes les fibres du cœur de Philippe, irrité de sentir la couronne, aussi bien que l'Église, atteinte par ces outrages. Contrairement à son habitude, il condamna ces faits si ouvertement et avec tant de chaleur, que les plus sceptiques commencèrent à le croire près d'exécuter ce voyage, dont il avait tant été question. La seule chose qui restât douteuse, était la manière

les résolutions qu'il a prises. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 488.

L'aigre remontrance de Philippe fit son effet. Granvelle écrivit peu de temps après au roi que sa sainteté était profondément affectée de la manière dont il avait pris la réprimande. Le pape, ajoutait le cardinal, avait les meilleures intentions, mais il avait peu l'usage du monde et on le contenait facilement, en lui montrant les dents; — « *reprimese quando se le muestran los dientes.* » — *Ibid.*, tom. II, Rapport, p. LVIII.

[1] « Que lui et le temps en valaient deux autres. » — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 199.

Les hésitations du roi lui attirèrent une sévère réprimande de la part de l'audacieux Fray Lorenzo Villavicencio, qui s'adressa au roi sans plus de cérémonie qu'à ses ministres. « Si votre majesté, » dit-il, « ne consultant que ses aises personnelles, refuse de faire ce voyage dans les Flandres, qui touche de si près à l'honneur de Dieu, de sa bienheureuse mère et de tous les saints, comme au bien de la chrétienté, que sera-ce sinon déclarer que vous êtes prêt à accepter la dignité royale que Dieu vous a donnée, en lui laissant tous les soucis et les peines qui suivent cette dignité? Le Seigneur s'en montrera irrité contre votre majesté, comme vous le seriez vous-même contre vos vassaux, que vous auriez élevés, dans votre confiance, à une position honorable, et qui accepteraient ces fonctions, mais vous en laisseraient tout le fardeau. Offenser Dieu est un acte inconsidéré, qui perd à la fois l'âme et le corps. » — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, tom. II, Rapport, p. LVIII.

dont il le ferait, accompagné d'une armée ou simplement de la suite qui convenait à son rang.

Il y eut à ce sujet de chaudes discussions dans le conseil. Ruy Gomez, le personnage de la cour le plus en faveur près du roi, se déclara pour le second de ces deux partis. Il détestait la guerre civile, comme entraînant la perte du vainqueur lui-même [1]. La clémence était le plus bel attribut d'un souverain, et le noble peuple flamand se soumettrait plutôt à la douceur qu'à la violence [2]. L'opinion généreuse et humaine du prince d'Eboli fut soutenue par le politique secrétaire, Antonio Perez, et par l'ancien ambassadeur à Londres, duc de Feria, seigneur doué, avec un esprit élevé, d'une éloquence des plus persuasives.

Mais, on pouvait s'y attendre, le duc d'Albe pensait tout autrement. Le système de douceur proposé, dit-il, avait été celui de la régente, et l'on en voyait les fruits. Ce n'était pas avec une main délicate qu'il était possible d'extirper les racines de l'hérésie, et sa majesté devait traiter ses sujets rebelles, comme Charles-Quint avait traité leurs pères, les Gantois révoltés [3]. Cet appel à des actes de rigueur trouva un zélé partisan dans le cardinal Espinosa, qui occupait, avec la position de président du conseil, celle de grand inquisiteur, et qui, sans doute, ne regardait pas l'insulte faite à l'Inquisition par les réformés, comme le moindre de leurs crimes.

[1] « Ne extingui quidem posse sine ruinâ victoris. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 338.

Le vieux proverbe castillan dit mieux : « El vencido vencido, y el vencidor perdido. »

[2] « At illos non armis sed beneficiis expugnari. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 339.

[3] *Ibid.*, p. 340.

Ces grands seigneurs recommandaient, chacun, les mesures qui s'accordaient le mieux avec leur caractère, et dont l'exécution, selon que le roi pencherait vers les unes ou les autres, eût vraisemblablement été confiée à celui même qui les avait conseillées. Si la politique de modération l'avait emporté, c'est à Feria, ou plus probablement à Ruy Gomez, que fût revenue la direction des affaires ; en effet, Montigny et de Berghes, toujours retenus contre leur gré à Madrid, insistaient fortement près de Philippe, pour qu'il envoyât dans les Pays-Bas le prince d'Eboli, que ses manières populaires et sa prudence bien connue rendaient l'homme le plus capable de réconcilier les factions ennemies[1]. Si, d'un autre côté, le système de la violence avait le dessus, qui pouvait-on mieux charger de l'appliquer, que le duc lui-même, le général le plus expérimenté de ce temps?

On dit que le roi, contre son ordinaire, assista à cette séance du conseil et suivit attentivement cette discussion. Il ne fit point connaître son avis, mais on peut le deviner, à sa constante prédilection pour les actes de rigueur[2].

Philippe s'arrêta, plus tôt que d'habitude, à une résolution ; peu de jours après, il fit appeler le duc d'Albe et l'informa qu'il avait décidé de l'envoyer immédiatement,

[1] « Ouy, et que plus est, oserions presques asseurer Vostre Majesté plusieurs des mauvais et des principaulx, voiant ledit prince de Heboli, se viendront réconcilier à luy, et le supplier avoir, par son moien, faveur vers Vostre Majesté. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 519.

[2] La discussion est rapportée avec assez de détails par Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VII, cap. VII, et Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 338. Ces auteurs ne s'accordent toutefois ni sur les noms des personnes présentes, ni sur les discours prononcés. Du reste, leur divergence sur ces détails n'est nullement aussi surprenante que leur accord sur le point le plus improbable de leur récit, la présence de Philippe aux débats.

avec une armée, dans les Pays-Bas; cette mission ne lui était toutefois donnée que pour frayer la voie à son maître lui-même, qui visiterait les provinces dès qu'elles seraient suffisamment pacifiées pour le recevoir.

Les préparatifs du voyage du duc se firent en Castille, avec une activité extraordinaire. Des levées de troupes furent commandées dans tout le royaume. Le zèle déployé en cette circonstance fut tel, que l'Inquisition et le clergé avancèrent des sommes considérables, pour payer les frais d'une guerre qu'ils paraissaient regarder comme une véritable croisade [1]. L'ordre fut donné d'établir des magasins d'approvisionnement, à des distances régulières, sur la route que l'armée devait suivre. Les vétérans espagnols, en garnison dans la Lombardie, à Naples, dans la Sicile et la Sardaigne, devaient se trouver à leur lieu de rendez-vous en Piémont, pour y attendre l'arrivée du duc, qui les emmènerait et les remplacerait par les recrues nouvelles de la Castille, dont il serait accompagné.

Philippe ne cessait cependant de déclarer que le départ du duc ne faisait qu'annoncer le sien même; il écrivit dans ce sens à Marguerite, l'assurant de son intention de venir par mer et lui recommandant de réunir une escadre de huit vaisseaux, prête à le porter en Zélande, où il se proposait de débarquer. Les vaisseaux furent donc équipés; on ordonna des processions, et des prières furent récitées dans toutes les églises pour l'heureux voyage du roi; des gens firent toutefois l'observation que celui-ci, dans son palais de Madrid, n'avait guère besoin qu'on priât le ciel de le proté-

[1] « Comme si c'eust esté une saincte guerre. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 52.

ger contre les dangers de la mer [1]! Un grand nombre de courtisans ne tardèrent pas à douter également de la sincérité du monarque, en voyant les semaines s'écouler, les unes après les autres, sans qu'il parût aucunement s'occuper des préparatifs de son départ. Le nonce du pape écrivait qu'il était impossible de démêler la vérité, au milieu des bruits contradictoires, qui circulaient à la cour sur les intentions du prince [2]. Il était facile de comprendre la politique générale de Philippe, mais nul ne pouvait deviner les moyens particuliers, qui devaient servir à la réaliser. Si les yeux de ceux mêmes qui voyaient le roi de près ne pouvaient percer le voile dont il couvrait ses projets, comment nous serait-il permis d'espérer que, vivant trois cents années plus tard, nous ne le trouverons pas impénétrable à notre vue? L'historien du XIX[e] siècle a cependant, pour lui révéler les secrets royaux, plus d'un document authentique, que le courtisan de Madrid n'a jamais connu.

Malgré toute la lumière qui jaillit de ces pièces secrètes, il est encore difficile, même aujourd'hui, de savoir si Philippe fut jamais sincère en parlant de son voyage; s'il le fut dans un certain moment, assurément ce n'était pas lorsqu'il avait déjà décidé l'envoi du duc d'Albe dans les provinces. Le fils de Charles-Quint se distinguait de son père par une torpeur physique, qui lui rendait excessivement pénible toute entreprise exigeant un effort matériel. Il ne reculait jamais devant un travail sédentaire, si long qu'il fût, et

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 350.

[2] « Il répète, » dit Gachard, « dans une dépêche du 1er septembre, qu'au milieu des bruits contradictoires qui circulent à la cour, il est impossible de démêler la vérité. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, Rapport, p. CLVI.

s'occupait depuis le matin jusqu'à minuit dans son cabinet, comme le dernier de ses secrétaires; mais un voyage était pour lui une grande affaire. Après les visites qu'il fit, du vivant de l'empereur, en Angleterre et dans les Pays-Bas, on le vit rarement voyager, selon l'impertinente plaisanterie de don Carlos, plus loin que de Madrid à Aranjuez ou à l'Escurial. Il n'eût jamais, dans des circonstances ordinaires, pensé sérieusement un seul instant à une aussi formidable entreprise que celle d'une expédition en Flandre, nécessitant un si ennuyeux voyage à travers des pays peu sûrs ou une traversée sur des mers moins sûres encore.

D'ailleurs il n'y avait rien dans la situation présente des provinces, qui dût engager beaucoup, surtout un prince de ce tempérament, à s'y rendre. Jamais il n'y eut souverain plus jaloux que Philippe de son autorité; les affronts auxquels celle-ci pouvait être exposée, dans l'état de désordre où se trouvaient les Pays-Bas, devaient venir en aide à sa constitution phlegmatique, pour le détourner de l'idée de les visiter.

Il n'est donc pas étonnant que le roi, si jamais il conçut vaguement le projet dont il s'agit, ait obéi, en cette occasion, à ses habitudes naturelles de temporisation. Les difficultés d'un voyage en hiver, la nécessité de convoquer les Cortès et de régler les affaires du royaume, sa maladie même qui traîna en longueur, lui donnèrent tant de motifs pour remettre cette visite, que le temps arriva où il ne lui était plus guère permis d'y songer.

On peut expliquer ses déclarations, si souvent répétées à ce sujet, par le désir qu'il aurait eu de conserver, en quelque sorte, sa réputation près des personnes qui paraissaient croire qu'une pareille démarche lui était commandée par les

circonstances du moment. Peut-être aussi jugeait-il politique d'entretenir les esprits de ses sujets flamands dans cette idée, pour les contenir, comme il y réussit jusqu'à un certain point, en leur faisant craindre d'être bientôt appelés à rendre compte de leurs fautes devant leur prince lui-même. Dans tous les cas, la conduite de Philippe, en cette occasion, et les raisons qu'il donne de ses retards, dans ses lettres à Marguerite, présentent, on l'avouera, une coïncidence curieuse avec ce que les historiens romains nous rapportent sur Tibère, à un instant de la vie de cet empereur, où se produisirent des circonstances presque pareilles [1].

Le duc d'Albe fut reçu en audience de congé par le roi, à Aranjuez, le 15 avril 1559. Il partit aussitôt après pour Carthagène, où se trouvait à l'ancre une flotte de trente-six vaisseaux, sous le commandement de l'amiral génois Doria. Il attendit quelques jours, dans cette ville, l'arrivée de ses troupes; il y était encore, quand lui parvinrent des dépêches de la cour, renfermant sa commission de lieutenant-général et des instructions particulières sur l'attitude qu'il devait prendre dans les Pays-Bas. Ces instructions étaient si précises, que, de quelques pouvoirs étendus qu'il fût investi, le duc écrivit à Philippe, se plaignant du peu de confiance qu'on lui montrait et déclarant que jamais il ne lui était arrivé, même sous l'empereur, d'être accablé de recommandations aussi minutieuses [2]. Pour peu que l'on connaisse le caractère du monarque, on le croira sans peine.

[1] « Ceterùm, ut jam jamque iturus, legit comites, conquisivit impedimenta, adornavit naves : mox hiemem, aut negotia variè causatus, primò prudentes dein vulgum, diutissimè provincias fefellit. » — *Taciti Annales*, I, XLVII.

[2] « Es la primera que se me da en mi vida de cosas desta cualidad en

La flotte leva l'ancre, le 27 avril, mais, par suite d'un retard de quelques jours, occasionné par des relâches sur plusieurs points du littoral de la Catalogne, elle n'arriva que le 17 du mois suivant dans le port de Savone, ville de l'État de Gênes. Le duc avait été malade pendant la traversée; il avait souffert de la goutte, à laquelle il était sujet. Cependant il ne refusa pas l'hospitalité qui lui était offerte par les nobles génois, empressés, ainsi que le sénat, de lui prodiguer toute espèce de marques de respect. Il rencontra aux portes d'Asti le duc d'Albuquerque, vice-roi de Milan, et des envoyés des différentes provinces italiennes, qui étaient venus rendre hommage au représentant militaire du roi d'Espagne. Mais la goutte qui tourmentait le duc d'Albe se compliqua d'un accès de fièvre tierce, et il fut obligé de garder le lit pendant plus d'une semaine.

Sur ces entrefaites, les troupes s'étaient réunies au lieu de rendez-vous qui leur avait été fixé, et le duc, à peine rétabli de sa maladie, se hâta de les rejoindre pour les passer en revue. Elle se montaient, en tout, à près de dix mille hommes, dont moins de treize cents cavaliers; mais, si elle était petite, cette armée était redoutable et l'on n'en connaissait guère d'autre, dans toute l'Europe, qui pût lui tenir tête. L'infanterie surtout était puissante, se composant, en majeure partie, de vétérans espagnols, habitués à vaincre sous la bannière de Charles-Quint; un grand nombre avaient fait l'apprentissage de la guerre, sous les yeux du duc d'Albe lui-même. Celui-ci préférait ce corps, compact et discipliné, à tout autre plus nombreux qui, lourd et embarrassé dans

cuantas veces he servido, ni de su Magestad Cesárea que Dios tenga, ni de V.M. » — *Documentos inéditos*, t. IV, p. 354.

ses mouvements, n'eût pas été aussi capable d'une marche rapide à travers les montagnes [1].

On distinguait dans cette armée, parmi les soldats de métier, des gentilshommes, des cavaliers de qualité qui, lassés du repos, étaient venus, comme volontaires, cueillir de nouveaux lauriers, à la suite d'un général si renommé. L'un d'eux était Vitelli, marquis de Cetona, capitaine florentin de grand renom, mais qui, enrôlé en ce moment dans une guerre qui pouvait s'appeler sainte, passait pour si indifférent à toute religion, qu'une épitaphe satirique, faite après sa mort, lui refuse une âme [2]. Un autre de ces volontaires était Mondragon, vieil officier de Charles-Quint, dont le caractère chevaleresque fut trop souvent terni par ces actes de brigandage et de cruauté, communément reprochés à l'homme de guerre du XVIe siècle. La charge de commissaire des vivres, particulièrement entourée de difficultés dans une pareille expédition, fut confiée à un officier expérimenté, du nom d'Ibarra. Le duc de Savoie avait donné au général espagnol un habile ingénieur, Paciotti, qui lui fut très utile pour construire les forteresses des Pays-Bas. Le duc d'Albe avait emmené avec lui ses deux fils, Frédéric et Fer-

[1] Un pompeux historien castillan fait en deux lignes un emphatique éloge de cette armée : « Los Soldados podian ser Capitanes, los Capitanes Maestros de Campo, y los Maestros de Campo Generales. » — *Hechos de Sancho Davila*, Valladolid, 1713, p. 26.

Le chevaleresque Brantôme s'étend avec ravissement sur la belle attitude et le brillant équipement de ces troupes, qu'il vit à leur passage par la Lorraine. « Tous vieux et aguerrys soldatz, tant bien en poinct d'habillement et d'armes, la pluspart dorées, et l'autre gravées, qu'on les prenoit plustost pour capitaines que soldats. » — *Œuvres*, tom. I, p. 60.

[2] « Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus ;
Ast animam nemo. Cur? quia non habuit. »

Ad. Borgnet, *Philippe II et la Belgique*, p. 60.

dinand de Tolède; ce dernier était un enfant illégitime, à qui son père témoignait autant d'affection que pouvait en ressentir ce cœur de pierre. Ferdinand avait le commandement de la cavalerie, composée principalement d'Italiens[1].

L'inspection de ses troupes faite, le duc les répartit en trois divisions, pour qu'il fût plus facile de pourvoir à leur subsistance, pendant ce long et pénible voyage. Ces divisions devaient se suivre à une journée de marche, de sorte que les quartiers, dans lesquels l'une aurait passé la nuit, serviraient la nuit suivante à l'autre. Le général conduisait lui-même l'avant-garde[2].

Le duc d'Albe ne prit pas d'artillerie; il voulait conserver l'entière liberté de ses mouvements, dans son passage par les montagnes. Mais il eut recours à un expédient, qui constituait une nouveauté dans l'art de la guerre; chaque com-

[1] Il n'y a pas deux auteurs qui s'accordent sur le chiffre des forces du duc d'Albe. On trouvera dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 382, le relevé exact de l'armée et de chaque compagnie, avec le nom de son commandant. Il en résulte que l'effectif complet de la cavalerie était de 1250 hommes et celui des fantassins de 8,800, faisant un total de 10,050.

[2] Un poème en huitains célébrant l'expédition du duc d'Albe, parut à Anvers, l'année suivante; l'auteur en était un certain Balthazar de Vargas. Cet écrit a plus de valeur au point de vue de l'histoire qu'à celui de la poésie. Une seule stance, que le poète consacre à chanter les vivres de l'armée, suffira sans doute au lecteur, homme de goût :

« Y por que la Savoya es montanosa,
Y an de passar por ella las legiones,
Seria la passada trabajosa
Si a la gente faltassen provisiones,
El real comissario no reposa,
Haze llevar de Italia municiones
Tantas que proveyo todo el camino
Que jamas falto el pan, y carne, y vino. »

pagnie d'infanterie fut flanquée d'un corps de soldats, portant de lourds mousquets avec leurs supports. Jusque là, on n'avait, à cause de leur poids incommode, employé ces armes qu'à la défense des places fortes; mais, dans les conditions nouvelles où elles parurent alors, on les trouva propres au service de campagne, et on en fit généralement usage de cette manière, après cette époque [1]; on peut donc regarder leur emploi par le duc d'Albe comme un événement de quelque importance dans l'histoire de l'art militaire.

La route que le duc se proposait de suivre était celle du Mont-Cenis, la même qui, d'après la tradition, avait servi à Annibal, dix-huit siècles auparavant, pour effectuer son passage des Alpes [2]. Si cette route n'était plus aussi formidable qu'au temps du Carthaginois, elle était loin de ressembler à celle où passent si facilement, de nos jours, les touristes et les soldats. Des rochers escarpés, dont la cime, couronnée de sauvages forêts, restait couverte, au mois de juin, des neiges de l'hiver; des ravins sans fond, obstrués des débris charriés par le torrent des montagnes; des sentiers à peine

[1] Ossorio, *Albæ Vita*, tom. II, p. 237. — Trillo, *Rebelion y Guerras de Flandes*, Madrid, 1592, fol. 17. — Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 490.

[2] Ainsi s'expriment Schiller (*Abfall der Niederlande*, s. 363), Cabrera (*Filipe Segundo*, lib. VII, cap. XV.) et autres. Mais tout écolier sait qu'il n'y a rien de plus incertain que la route suivie par Annibal à travers les Alpes. Les deux autorités les plus anciennes, Tite-Live et Polybe, diffèrent sur ce point, et la question depuis lors est toujours restée controversée, les critiques les plus récents penchant vers une autre route, celle qui traverse le petit Saint-Bernard. Le passage d'Annibal forme l'objet d'une curieuse discussion, rapportée dans le journal de Gibbon, au temps où cet historien, jeune encore, se préparait à la tâche plus grande de son âge mûr. Sa répugnance à se décider, même à la fin de cette discussion, caractérise singulièrement son esprit sceptique.

frayés par le chasseur et par les bêtes, et où le pied mal assuré foulait le bord de précipices effrayants ; de longs et inextricables défilés, où une poignée d'hommes pouvait arrêter toute une armée, et, des hauteurs environnantes, l'anéantir sous une grêle de traits ;—tels étaient les obstacles que le duc allait rencontrer, dans ce pénible voyage à travers des pays, dont les habitants n'étaient nullement animés de dispositions bienveillantes envers les Espagnols.

L'armée devait passer à peu de distance de Genève, la forteresse des réformés, et Pie V s'efforçait d'amener le duc à faire un détour, afin de détruire ce « nid de démons et d'apostats [1], » comme le saint-père se plaisait chrétiennement à nommer les protestants. Les Génevois, très alarmés à la crainte d'une invasion, appelèrent leurs frères de France à leur secours. Les chefs du parti huguenot, le prince de Condé et l'amiral Coligny, s'offrirent au roi pour lever un corps de cinquante mille hommes, avec lequel ils tomberaient sur les Espagnols, depuis longtemps ses ennemis, et les tailleraient en pièces dans les défilés des montagnes. Mais Charles IX vit aisément clair dans cette proposition ; s'il aimait peu les Espagnols, il aimait moins encore les réformés, et il refusa les offres qui lui étaient faites, disant qu'il n'avait besoin d'aucune aide pour protéger son peuple [2]. Les Génevois furent donc obligés de veiller eux-mêmes à leur défense, encouragés par la promesse d'un

[1] « A suidar da quel nido di Demoni, le sceleraggini di tanti Appostati. » — Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 487.

[2] Les huguenots allèrent même jusqu'à engager les réformés des Pays-Bas à se joindre à eux, pour attaquer le duc à son passage par la Savoie. Ce projet fut exposé dans un écrit, qui circula dans les provinces, sans parvenir à y pousser le peuple à secouer le joug espagnol. Voy. Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 194.

secours de leurs frères de Berne ; ces braves montagnards se trouvaient, jusqu'au dernier, sous les armes, prêts à repousser toute invasion que l'armée royale, en marche, pourrait faire sur leur territoire ou sur celui de leurs alliés. Mais la précaution était inutile ; bien qu'il passât à six lieues seulement de Genève, le duc d'Albe ne jugea pas prudent de se rendre aux sollicitations du pontife, auquel s'était joint le duc de Savoie ; il répondit que sa mission ne se rapportait qu'aux Pays-Bas, et, ne se détournant ni à droite ni à gauche, il poursuivit sa route, sans autre souci que de sortir le plus tôt possible de périlleux défilés, où tous les avantages étaient pour l'ennemi qui l'attaquerait.

Cependant les troupes castillanes eurent à surmonter de si grandes difficultés, qu'elles restèrent quinze jours avant de se trouver en pays ami, dans les plaines de cette partie de l'ancien duché de Bourgogne, qui reconnaissait encore l'autorité de Philippe. Quatre cents cavaliers, la fleur de la chevalerie bourguignonne, attendaient le duc, qui accueillit avec plaisir ce renfort. Sur tout leur passage à travers ce territoire, les Espagnols se virent constamment surveillés, à la distance de six ou sept lieues, par une armée française d'observation, forte d'environ six mille hommes, qui les suivait pas à pas, mais sans les inquiéter.

A peine entré dans la Lorraine, le nouveau gouverneur des Pays-Bas fut rencontré par le duc de cette province, qui se montra empressé de lui témoigner son respect et le reçut avec une hospitalité princière ; le général espagnol ne s'arrêta que peu de jours et, le 8 août, franchit les frontières du pays où il était envoyé [1].

[1] Strada. *De Bello Belgico*, tom. I, p. 350-354.—Ossorio, *Albæ Vita*,

Ce long et pénible voyage s'était fait sans accident, sans presque un acte de désordre de la part des Espagnols; on n'en avait vu aucun se livrer au pillage ou pénétrer de force dans la hutte du paysan. Les bestiaux avaient continué de paître librement l'herbe des champs, et les troupeaux, d'errer en sûreté dans les pâturages des montagnes. On ne cite qu'une exception à cette règle générale. En Lorraine, trois soldats volèrent un ou deux moutons qui s'étaient écartés; ils ne tardèrent pas d'expier durement cette infraction aux ordres du général, qui, informé de ce vol, les condamna à être pendus. A la prière du duc de Lorraine, cette sentence rigoureuse fut modifiée et, par une singulière clémence, un seul des trois coupables désigné par le sort subit le châtiment [1].

Cette admirable discipline, que le duc d'Albe réussit à maintenir dans son armée, était surtout remarquable dans un siècle où soldat et maraudeur étaient des termes synonymes. Pays ami et ennemi étaient également maltraités, à cette époque, par les armées qui les traversaient; partout le paysan, faible et sans défense, devenait la proie de la soldatesque, qui se payait ainsi de ce qui lui était dû par ses

tom. II, p. 232 et seq. — *Hechos de Sancho Davila*, p. 26. — Trillo, *Rebelion y Guerras de Flandes*, fol. 16, 17. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VII, cap. XV. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 52.—Lanario, *Guerras de Flandes*, fol. 15. — Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS.

L'exactitude chronologique était une chose tout à fait indigne de l'attention d'un chroniqueur du XVIe siècle. Dans la confusion de dates à laquelle donne lieu la marche du duc d'Albe, nous avons consulté, autant que possible, pour nous guider, ses propres dépêches. — Voy. *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 349 et seq.

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 354. — Ossorio, *Albæ Vita*, tom. I, p. 241.

chefs, complices de ces excès qu'ils ne cherchaient pas à réprimer.

Ce qui rendait plus singulière encore, en cette circonstance, la discipline des troupes, c'était le grand nombre de personnes et particulièrement de courtisanes qui suivaient l'armée; il y avait tant de ces femmes, qu'on en forma des bataillons et des compagnies, ayant tous leurs drapeaux et une espèce d'organisation militaire[1]. Il paraît que le duc ne se souciait guère de la moralité de ses hommes, s'il s'inquiétait de leur obéissance; peut-être voulait-il, en se relâchant de son autorité sur un point, compenser la sévérité qu'il montrait sur les autres.

Il était de la dernière importance pour le duc d'Albe, d'empêcher ses troupes de se livrer à aucun acte de violence et de l'engager dans une querelle avec les populations peu sûres, au milieu desquelles il devait passer ; ces nouveaux ennemis, par leur connaissance du pays, aussi bien que par leur nombre, n'eussent pas eu de peine à l'écraser. Heureusement pour lui, il avait, avant de se mettre en route, reçu assez d'avis qui l'avaient prévenu de se tenir sur ses gardes. C'est ainsi qu'il maîtrisa si absolument son armée et qu'il l'assujétit à cette parfaite discipline, objet de l'admiration de ses contemporains; c'est là ce qui fit de sa marche vers les Pays-Bas un des événements les plus mémorables de ce temps[2].

[1] Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, fol. 52. — Le vieux Brantôme s'échauffe à la vue de ces amazones, aussi belles et aussi élégantes que des princesses ! « Plus il y avoit quatre cents courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et huict cents à pied, bien en point aussi. » — *Œuvres*, tom. I, p. 62.

[2] « Ninguna Historia nos ensena haya passado un Exercito por Pais tan dilatado y marchas tan continuas, sin cometer excessó : La del Duque

Le duc rencontra, à Thionville, les seigneurs de Berlaymont et de Noircarmes, venus pour le saluer de la part de la régente et pour lui demander, au nom de celle-ci, communication de ses pouvoirs. Dans cette ville et sur sa route jusqu'à Bruxelles, il vit aussi un grand nombre de nobles flamands, empressés de l'assurer de leur respect; parmi eux se trouvait le comte d'Egmont, avec une suite de quarante personnes. A la vue du comte, le nouveau gouverneur s'écria devant un de ses officiers : « Voici un grand hérétique! » D'Egmont l'entendit et, tout décontenancé par ces paroles, qu'un autre eût prises pour un utile avertissement, il eut un moment d'hésitation; mais le duc se hâta d'effacer de son esprit l'impression qu'y avait faite cette exclamation inconsidérée; il accueillit le comte avec tant d'affabilité que le malheureux seigneur, croyant à une plaisanterie, se sentit rassuré, et, en prenant congé de l'Espagnol, il lui offrit deux magnifiques chevaux. Telle est la singulière anecdote qui nous est rapportée par un historien, dont l'autorité est des plus respectables [1].

Peu après son arrivée dans le pays, le duc d'Albe avait envoyé la plus grande partie de ses troupes dans quelques-unes des villes, pour relever les Wallons qui s'y trouvaient en garnison, et sur lesquels on pouvait moins compter que sur les vétérans espagnols; il ne garda que la brigade mila-

es la unica que nos la hace ver. Encant'o à todo el mundo. » — Rustant, *Historia del Duque de Alva*, tom. II, p. 124. Voy. aussi Herrera, *Hist. General*, tom. I, p. 650; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VII, cap. XV; Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 354.

[1] « Comme le Duc le vid de long, il dit tout haut; Voicy le grand heretique, dequoq le Comte s'espouvanta : neantmoins, pource qu'on le pouvoit entendre en deux façons, il l'interpreta de bonne part. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 53.

naise et, continuant de marcher, il fit, le 22 août, son entrée à Bruxelles. Il logea sa cavalerie à dix lieues de cette capitale, dont les faubourgs reçurent son infanterie. On eût dit la ville déserte, quand il la traversa; loin d'être salué des acclamations de la foule, il ne vit personne dans les rues, personne ne se montra pour lui souhaiter la bienvenue. Il se rendit directement au palais pour aller rendre hommage à la régente; là une altercation eut lieu entre ses hallebardiers et les archers formant la garde du corps de la duchesse, qui refusaient de les laisser entrer. Le duc fut conduit dans la chambre à coucher de Marguerite; elle y donnait habituellement audience, et s'y tenait en ce moment debout, entourée de quelques seigneurs flamands; elle resta dans cette position, sans faire un pas au devant de ce nouveau visiteur. Aucun des deux ne s'assit, pendant cette entrevue qui dura une demi-heure; le duc, pendant presque tout ce temps, garda son chapeau à la main, quoique invité à se couvrir. Les témoins de cette scène s'amusèrent beaucoup du contraste, que la courtoisie et même l'air de déférence du hautain Espagnol présentaient avec la froide réserve et la superbe attitude de la régente [1]. En sortant du palais, le duc alla se loger à l'hôtel de Culembourg, où s'était donné ce fameux banquet des Gueux, que nos lecteurs n'ont pas oublié.

Le lendemain matin, le duc d'Albe, sur la demande qui

[1] « Vimos los que allí estábamos que el Duque de Alba uso de grandisimos respetos y buenas crianzas, y que Madama estuvo muy severa y mas que cuando suelen negociar con ella Egmont y estos otros Senores de acá, cosa que fué muy notada de los que la miraban. »

Un compte rendu minutieux de cette entrevue, conforme à notre récit, fut envoyé à Philippe par Mendivil, officier d'artillerie, et se trouve dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 397 et seq.

lui en était faite, remit au conseil d'État une copie des pièces qui renfermaient ses pouvoirs; la première lui conférait le titre de capitaine-général et lui donnait, en cette qualité, un contrôle suprême sur toutes les affaires militaires [1]. Une autre, datée de deux mois plus tard, étendait considérablement son autorité. Le pays était déclaré en état de rébellion, et, comme les moyens de douceur n'avaient pu le ramener à l'obéissance, il était devenu nécessaire de recourir à la force. Le duc avait donc reçu l'ordre de combattre et de soumettre le peuple révolté; il devait, en outre, rechercher les causes des derniers troubles, juger ceux qui en étaient présumés les auteurs; il avait à cet effet le droit absolu de punir ou de faire grâce, selon qu'il le trouverait le mieux pour le bien public [2]. Enfin, une troisième pièce, postérieure de trois mois à la seconde et portant la date du 1er mars 1567, lui attribuait des pouvoirs plus grands encore et pouvait être regardée comme rendant inutiles les deux premières commissions. Celles-ci enjoignaient au duc d'obéir à la régente, dont elles déclaraient l'autorité sans

[1] Ce document, daté du 1er décembre 1566, ne se trouve pas dans les archives de Simancas, comme on peut le croire en ne le voyant pas dans les *Documentos inéditos*, qui renferment la commission suivante. Il en existe une copie dans les archives de Belgique, publiée dans la *Correspondance de Philippe II*, par M. Gachard (tom. II, Appendice, nº 88). Il est possible qu'une copie de cette commission ait été envoyée à Marguerite, car elle est bien conforme à ce que le roi avait écrit sur ce sujet à la régente.

[2] Cette seconde commission, datée du 31 janvier 1567, était accompagnée d'une pièce, également signée par Philippe et dont le but paraît avoir été d'expliquer plus nettement la nature des pouvoirs confiés au duc. Cette explication était telle qu'elle doublait, on pouvait le dire, ces pouvoirs. Ces deux pièces, dont les originaux sont conservés à Simancas, ont été publiées dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 388-396.

égale; mais la troisième lui accordait une surveillance supérieure sur les affaires civiles et militaires; tous, dans quelque position qu'ils fussent, et la régente elle-même, devaient accepter ses ordres, comme ceux du roi[1]. Un pareil acte, qui plaçait le gouvernement du pays dans les mains du seigneur castillan, équivalait à la démission de Marguerite. Le titre de « régente » qu'elle continuait de porter n'était plus qu'une moquerie, et l'on ne pouvait pas supposer qu'elle serait satisfaite de garder un vain sceptre dans le pays où elle avait si longtemps régné en souveraine.

Il est curieux d'observer par quels degrés successifs Philippe, après avoir élevé le duc au rang de capitaine-général de l'armée, arriva à lui déléguer l'autorité suprême dans les Pays-Bas. A voir ses longues hésitations, on dirait qu'il fût trop jaloux de son pouvoir, pour le résigner sans peine, et que ce fût seulement, en se faisant effort et en se persuadant de plus en plus de la nécessité de cette mesure, qu'il s'y décida enfin.

On ne sait si le duc communiqua au conseil d'État les trois commissions qu'il avait reçues ou s'il ne lui montra, supposition plus vraisemblable, que les deux premières. Dans tous les cas, il ne paraît pas que les conseillers fussent préparés à apprendre qu'il était venu, investi de pouvoirs aussi étendus, qui dépassaient ceux mêmes de la régente. C'est en vain que le roi avait pris la précaution d'exprimer

[1] « Par quoy requerrons à ladicte dame duchesse, nostre seur, et commandons à tous noz vassaulx et subjectz, de obéyr audict duc d'Alve en ce qu'il leur commandera, et de par nous, comme aïant telle charge, et comme à nostre propre personne. » Cette pièce, empruntée aux archives de Belgique, est donnée tout au long par M. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, tom. II, Appendice, No. 102.

sa volonté dans des termes qui devaient ménager la susceptibilité de sa sœur; cet artifice évident eut, sans doute, un tout autre effet, et Marguerite, sans essayer de cacher son mécontentement, se plaignit publiquement de l'affront qui lui était fait par son frère et se déclara résolue à abandonner le gouvernement[1].

Elle donna dès ce moment peu d'attention aux affaires; elle passait presque toutes ses journées à la chasse, nous avons vu qu'elle aimait passionnément ce viril exercice, et elle alla jusqu'à parler de voyager de ville en ville, laissant pendant ce temps les choses marcher comme elles pourraient, et attendant la permission royale de se retirer[2]. Elle renonça à ce projet, sur les observations de son secrétaire Armenteros, qui, adorateur de tout soleil levant, se montrait empressé de complaire au nouveau gouverneur, à peine arrivé. Mais la régente avait des partisans moins conciliants; quelques-uns, qui occupaient de hautes positions, ne cachèrent pas le déplaisir que leur causait la présence des troupes castillanes, qui ne pouvait être, ils le prédisaient, qu'une source de calamités pour le pays[3]. Le confesseur de Marguerite, prêchant devant elle, ne se gêna pas pour dénoncer les Espagnols comme un ramassis « de coquins, de traîtres et de ribauds[4]. » Il est vrai que les remontrances du

[1] « Despues que los han visto han quedado todos muy lastimados, y á todos cuantos Madama habla les dice que se quiere ir á su casa por los agravios que V. M. le ha hecho. » — Carta de Mendivil, dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 399.

[2] *Ibid.*, p. 403.

[3] *Ibid.*, p. 400.

[4] « En todo el sermon no trato cuasi de otra cosa sino de que los Españoles eran traidores y ladrones, y forzadores de mugeres, y que totalmente el pais que los sufria era destruido, con tanto escándolo y maldad que

fidèle Armenteros amenèrent la duchesse à renvoyer ce digne homme à son couvent; mais les grands éloges qu'elle fit du prédicateur montraient clairement qu'il était loin de lui avoir déplu par son discours.

Le duc d'Albe s'inquiétait peu de la haine que pouvaient lui porter les seigneurs flamands [1], mais il était sensible à celle de la régente. Il eût bien voulu calmer l'irritation de Marguerite, et, malgré la froideur qu'elle lui témoignait, il se plia à des manières pleines de déférence, qui dûrent coûter à son naturel hautain. Il se proposait, comme une marque de respect, de faire une seconde visite à la duchesse, avec le pompeux appareil qu'elle réclamait par son rang; mais Marguerite, malade ou feignant de l'être, répondit qu'elle n'était pas en état de le recevoir, de plusieurs jours, et à la fin, peut-être pour le mortifier davantage, lui accorda simplement une audience privée dans ses appartements.

Toutefois elle se montra plus aimable, dans cette entrevue; elle le fut même, au point de l'assurer qu'il n'y avait personne dont la nomination à ces fonctions eût pu lui faire plus de plaisir [2]. Ce compliment achevé, elle lui demanda brusquement ce qu'il était venu faire dans le pays. Le duc lui répondit que, comme elle avait souvent manifesté le

merescia ser quemado. » — Carta de Mendivil, ap. *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 401.

[1] Cependant sa position était dangereuse, si, comme Armenteros en prévint le duc, il risquait sa vie en sortant. « Tambien me ha dicho Tomás de Armenteros que diga al Duque de Alba que en ninguna manera como fuera de su casa porque si lo hace será con notable peligro de la vida. » — *Ibid.*, ubi supra.

[2] « Despues de haberse sentado le dijo el contentamiento que tenia de su venida y que ningun otro pudiera venir con quien ella mas se holgara. » — *Ibid.*, p. 404.

désir d'avoir à sa disposition une force armée plus grande, il avait été envoyé pour l'aider à se faire obéir et à pacifier les provinces avant l'arrivée de sa majesté[1]. Probablement la réponse ne plut guère à la duchesse, qui, sans doute, croyait avoir déjà rétabli l'ordre partout, sans avoir eu besoin d'aucune aide.

La conversation tomba ensuite sur les logements qui seraient donnés aux troupes. Le général parlait de mettre une partie de son armée en garnison à Bruxelles; Marguerite s'opposait très énergiquement à ce projet, mais l'Espagnol était inflexible sur ce point : Bruxelles était une résidence royale, et la tranquillité n'y pouvait être garantie que par une garnison. « S'il arrive que l'on murmure, » dit-il en terminant, « vous pouvez dire au peuple que je suis un entêté habitué à faire ses volontés. Je consens à prendre sur moi tout l'odieux de cette mesure[2]. » A ce refus, qui lui faisait sentir son peu d'autorité réelle, la régente reconnut plus vivement que jamais ce qu'il y avait d'humiliant dans sa position. Nous avons vu que la mission du duc d'Albe lui avait causé, dès les premiers instants, les soucis les plus pénibles. Au mois de décembre 1566, peu après avoir décidé l'envoi de celui-ci dans les Pays-Bas, avec l'autorité de capitaine-général, Philippe avait annoncé cette résolution à

[1] « Que lo que principalmente traia era estar aqui con esta gente para que le justicia fuese obedecida y respetada, y los mandamientos de S. E. ejecutadas, y que S. M. á su venida hallase esto en la paz, tranquilidad y sosiego que era razon. » — Carta de Mendivil, ap. *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 406.

[2] « Podráse escusar con estos diciéndoles que yo soy cabezudo y que he estado muy opinatre en secar de aqui esta gente, que yo huelgo de que á mi se me eche la culpa y de llevar el odio sobre mi á trueque de que V. E. quede descargada. » — *Ibid.*, p. 408.

sa sœur. Il avait, disait-il, été aussi embarrassé qu'elle aurait pu l'être, de choisir un commandant pour ses troupes, et il ne s'y était décidé que parce qu'elle lui avait déclaré nécessaire d'en prendre un. Le duc ne devait cependant que lui frayer la voie à lui-même, réunir des forces sur la frontière, placer des garnisons et introduire, avant son arrivée, la discipline parmi les soldats [1]. Philippe avait grand soin de ne pas alarmer la duchesse en touchant un seul mot des pouvoirs extraordinaires qu'il conférait à son lieutenant; il paraissait n'avoir pas assigné d'autre rôle à celui-ci que de recevoir les ordres et de respecter l'autorité de la régente. Marguerite savait trop bien que le duc n'était pas homme à se soumettre à personne, mais, quelques pressentiments qu'elle eût, elle les manifesta à peine, dans la lettre qu'elle écrivit en réponse au roi, en février 1567; elle y disait être « sûre qu'il ne serait jamais aussi injuste envers elle que de transférer à un autre la puissance dont il l'avait investie, chose d'ailleurs si préjudiciable aux intérêts du pays [2]. »

Il se peut que la nouvelle de cette mission ait été pour beaucoup dans les efforts extraordinaires que la régente fit, à cette époque, pour rétablir l'ordre dans les provinces. Cette œuvre accomplie, elle s'ouvrit plus franchement à son frère, dans une lettre datée du 12 juillet 1567. « Le nom du duc d'Albe était si odieux au peuple flamand, que c'en était assez pour lui faire détester toute la nation espagnole [3]. Elle

[1] *Supplément à Strada*, tom. II, p. 524.

[2] « Tenendo per certo che V. M. non vorrà desautorizarmi, per autorizare altri, poi che questo non e giusto, ne manco saria servitio suo, se non gran danno et inconveniente per tutti li negotii. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 505.

[3] « Il y est si odieux qu'il suffirait à y faire haïr toute la nation Espagnole. » — *Ibid.*, p. 556.

n'aurait jamais cru que le roi eût pris une pareille détermination sans la consulter. » Ensuite, venant à des ordres arrivés récemment de Madrid, elle montre une extrême répugnance à suivre la politique rigoureuse de Philippe [1]; répugnance qui paraît, il faut le reconnaître, provenir moins du caractère même des mesures commandées, que de la difficulté de leur exécution.

En apprenant que le duc était en Italie, elle lui écrivit également avec l'espoir d'arrêter sa marche à cette heure dernière, en l'assurant que les troubles étaient maintenant finis et que son apparition à la tête d'une armée ne ferait que les ranimer. Mais le général se préparait en ce moment à passer les Alpes, et il eût été aussi facile de retenir dans sa chute une avalanche que, dans sa course, cet « homme du destin. »

Les sentiments de Marguerite se trahirent dans l'accueil glacial qu'elle fit au représentant de Philippe, à peine arrivé à Bruxelles; son irritation ne dut pas être calmée, quand elle apprit l'étendue des pouvoirs conférés au duc, pouvoirs qui dépassaient tant ce qu'elle s'était imaginé; la mesure de son indignation était comble, au sortir de l'entrevue que nous venons de rapporter. Si l'apparence avait été respectée, il était évident que l'autorité réelle avait passé en d'autres mains que les siennes. Elle écrivit sur-le-champ à son frère, demandant ou plutôt exigeant qu'il lui permît de quitter sans retard le pays. « S'il avait, » disait-elle, « été réellement aussi soucieux qu'il le prétendait, du bien et de la réputation de sa sœur, il lui eût permis d'abandonner le gouvernement, avant d'avoir un conflit avec

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, ubi supra.

un homme tel que le duc d'Albe, qui réglait toutes choses comme il l'entendait, sans aucun égard pour elle. Elle était affligée jusqu'au fond du cœur d'avoir été traitée ainsi par le roi [1]. »

Marguerite peut avoir ressenti une certaine satisfaction, en voyant ses sentiments à l'égard du duc, partagés par la nation entière. Celui-ci avait autrefois, sous le règne de Charles-Quint, résidé quelque temps en Allemagne et dans les Pays-Bas, et n'avait pas laissé une impression favorable de son caractère. En Allemagne, sa conduite hautaine à propos d'une question d'étiquette avait causé quelques embarras à son maître. Le duc revendiquait opiniâtrément l'étrange privilége qui autorisait les grands de Castille à se tenir la tête couverte devant leur souverain; les nobles allemands, indignés de rencontrer chez un sujet comme eux de pareilles prétentions, déclaraient avoir droit, aussi bien que les Espagnols, à cette distinction. Ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à obtenir du fier Castillan qu'il renonçât, jusqu'à son retour dans la péninsule, au privilége qui lui était disputé [2].

On rapportait sur le compte du duc une autre anecdote, qui le faisait juger encore plus défavorablement. Il avait accompagné Charles-Quint dans cette mémorable expédition, dirigée contre les Gantois révoltés. L'empereur lui avait, en cette occasion, demandé conseil sur la manière dont il devrait traiter la ville rebelle. « Rasez-la jusqu'à terre, » avait-il répondu sur-le-champ. Charles, sans rien dire, l'avait conduit aux créneaux de la citadelle, et, tandis

[1] « Elle est affectée, jusqu'au fond de l'âme, de la conduite du roi à son égard. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I. p. 567.

[2] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 207.

que leurs regards erraient sur la belle cité, étendue au loin, à leurs pieds, l'empereur, jouant sur le nom français de la ville, lui demanda combien il faudrait de peaux d'Espagne, pour faire un pareil *gant*. Le Castillan, voyant le mécontentement de son maître, reçut en silence cette leçon. Vraie ou fausse, cette histoire courut dans le peuple flamand et eut l'effet qu'elle devait produire [1].

Le duc d'Albe avait, à cette époque, soixante ans. Il n'était pas probable que l'âge eût adouci la rudesse de sa nature. Il s'était toujours montré, comme on pouvait s'y attendre, le plus intraitable adversaire du parti de la Réforme dans les Pays-Bas. Il s'était opposé à la concession qui avait été faite à la nation par le rappel de Granvelle; il ne conseillait à Philippe des mesures conciliantes, que pour endormir les défiances des nobles flamands, jusqu'au jour où il serait en état de tirer une sanglante vengeance de leurs méfaits [2]. Le but général de sa politique était bien connu, et la duchesse n'exagérait pas quand elle le disait exécré de tout le peuple.

La conduite qu'il tint, dès son arrivée, n'était pas faite pour diminuer les craintes qu'il avait éveillées. Son premier soin fut d'envoyer dans les grandes villes ses soldats, gens qui ne connaissaient d'autre loi que sa volonté, pour relever les Wallons qui y tenaient garnison et qui pouvaient naturellement se trouver dans certains rapports de sympathie

[1] « Seu vera seu ficta, facilè Gandavensibus credita, ab iisque in reliquum Belgium cum Albani odio propagata. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 368.

[2] Voyez sa remarquable lettre au roi, en date du 21 octobre 1563 : « A los que destos merecen, quitenles las caveças, hasta poderlo hacer dissimular con ellos. » —. *Papiers d'État de Granvelle*, tom. VII, p. 233.

avec leurs concitoyens. Il fit presque en même temps commencer la construction de forteresses, sous la direction d'un des plus habiles ingénieurs de l'Europe. L'heure était venue où, selon les paroles du prince d'Orange, les Espagnols allaient brider les habitants des Pays-Bas.

On remarqua bientôt un changement de mauvais augure dans les manières des soldats; au lieu de la parfaite discipline qu'ils avaient observée en route, on les vit s'abandonner à la licence la plus désordonnée. « On n'entend parler en tous lieux, » écrit un Flamand contemporain, « que des excès des Espagnols. Ils ne font qu'exécuter des confiscations à tort et à travers; si un homme a quelque chose à perdre, ils le traitent immédiatement comme un hérétique [1]. » Si l'on peut supposer que l'écrivain s'est quelque peu inspiré de ses craintes [2], on ne peut douter que la panique fût générale dans le pays. Les habitants émigraient par milliers, emportant avec eux sur d'autres terres les arts et les métiers, qui avaient si longtemps fait l'orgueil et la prospérité des provinces [3]. Ceux qui restaient étaient

[1] « Les Espaignols font les plus grandes foulles qu'on ne sçauroit escryre; ils confisquent tout, à tort, à droit, disant que touts sont hérétiques, qui ont du bien, et ont à perdre. »

L'écrivain dans son indignation n'oublie pas de mentionner les « deux mille » filles publiques qui venaient à la suite du duc; « ainsi, » dit-il, « outre ce que nous avons déjà, nous ne manquerons pas de cette espèce de marchandise dans le pays. » — Lettre de Jean de Hornes, 25 août 1567. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 565.

[2] Clough, l'agent de sir Thomas Gresham, résidait à cette époque dans le pays et parle de la licence des Espagnols. Il n'est que juste d'ajouter que le gouvernement, comme il le dit, prit immédiatement des mesures pour réprimer ces excès, en faisant pendre quelques-uns des principaux coupables. — Burgon, *Life of Gresham*, vol. II, p. 229, 230.

[3] La duchesse, dans une lettre à Philippe, du 8 septembre 1567, dit que cent mille personnes s'enfuirent du pays, à l'arrivée du duc d'Albe! —

en proie aux plus sinistres appréhensions et auguraient des calamités prochaines, en voyant l'horizon s'assombrir et les signes précurseurs de l'orage se succéder au dessus de leurs têtes.

Un nuage plus épais encore obscurcissait la physionomie de la plus joyeuse des cités flamandes, de Bruxelles, devenu la résidence du capitaine-général. Toute activité y avait cessé; les places publiques si bruyantes étaient mornes; les rues, silencieuses et désertes. Un grand nombre de nobles et de riches bourgeois s'étaient retirés dans leurs maisons de campagne, et y attendaient les événements [1]. La plupart des courtisans restés, parasites dorés amoureux du soleil, avaient délaissé la régente, pour aller saluer son puissant rival, à l'hôtel de Culembourg. Là seulement, tout rappelait encore les plus beaux jours de la riante cité, car le nouveau maître voulait, par des banquets, par des fêtes brillantes, amuser la noblesse et déchirer ce voile de tristesse qui couvrait la capitale [2].

(Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 357). Si l'on prend ceci pour une exagération, dictée par la politique ou par la crainte, cependant il est positivement prouvé que l'émigration, à cette époque, se fit dans d'énormes proportions. Ainsi, d'après un relevé de la population de Londres et de ses faubourgs, fait cette même année 1567, il paraît que le nombre des Flamands, habitant cette ville, égalait celui de tous les autres étrangers réunis. Voy. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tom. XIV, p. 127.

[1] C'est ainsi que Jean de Hornes, baron de Boxtel, écrit au prince d'Orange : « J'ay prins une résolution pour mon faict et est que je fay tout effort de scavoir si l'on poulrast estre seurement en sa maison : si ainsy est, me retireray en une des miennes le plus abstractement que possible sera : sinon, regarderay de chercher quelque résidence en desoubs ung aultre Prince. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 125.

[2] Gœthe, dans sa belle tragédie d'Egmont (acte IV, scène Ire), semble avoir emprunté un trait au « voile sombre » de Shakspeare, pour dépeindre

Le duc avait, pour agir ainsi, un motif qui échappait aux regards du public; il suivait la politique qui lui avait été recommandée par Philippe. Il cherchait, par ses manières courtoises et conciliantes, à réunir autour de lui les grands seigneurs, surtout ceux qui avaient été mêlés aux derniers mouvements révolutionnaires. D'Egmont était encore à Bruxelles, mais le comte de Hornes vivait retiré dans ses terres, à Weert [1]. D'Hoogstraeten était en Allemagne, avec le prince d'Orange; quant à celui-ci, l'Espagnol, comme il l'écrivait au roi, ne pouvait se bercer de l'espoir de son retour [2].

Le duc et son fils Ferdinand écrivirent tous deux au comte de Hornes, l'invitant, dans les termes les plus aimables, à revenir dans la capitale [3], mais le défiant seigneur ne bougea pas. Dans une conversation qu'il eut avec le secrétaire du comte, le capitaine-général s'informa, de l'air du plus vif intérêt, de la santé de ce dernier; il lui avait toujours, disait-il, porté de l'amitié, et c'est avec une peine extrême qu'il avait vu ses services si mal reconnus par le souverain [4]; mais Philippe était un bon roi, et, pour s'être fait attendre, la récompense ne lui manquerait pas, il n'aurait pas à se plaindre d'une ingratitude. S'il pouvait lui-même voir le comte, il lui dirait des choses qui lui

la morne physionomie de Bruxelles, quand il parle du ciel comme enveloppé dans un manteau noir, depuis l'heure fatale où le duc entra dans la ville.

[1] Vera y Figueroa, *Vida de Alva*, p. 89.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 578.

[3] *Ibid.*, p. 563.

[4] « Qu'il lui avait peiné infiniment que le roi n'eût tenu compte de monseigneur et de ses services, comme il le méritait. » — *Ibid.*, ubi supra.

feraient plaisir et lui prouveraient qu'il n'était pas oublié de ses amis [1]. Ces dernières paroles avaient une horrible signification. De Hornes finit par se rendre à des prières faites dans des termes si flatteurs. D'Hoogstraeten heureusement ne se laissa pas séduire ainsi ; son bon génie ou les conseils du prince d'Orange le retinrent en Allemagne et le sauvèrent du piége[2].

N'ayant plus rien à gagner à des délais, le duc décida de mettre immédiatement son plan à exécution. Il convoqua, pour le 9 septembre, une réunion du conseil d'État à l'hôtel de Culembourg. D'Egmont et de Hornes étaient présents à cette séance, dans laquelle deux ou trois officiers, entre autres l'ingénieur Paciotti, devaient exposer un projet de fortifications de quelques villes flamandes. Pendant ce temps, de forts détachements de troupes gardaient toutes les avenues, et la cavalerie, appelée à Bruxelles, occupait les faubourgs.

Le duc prolongea la séance, jusqu'à ce qu'il eût reçu secrètement avis de l'arrestation de Backerzeele, le secrétaire du comte d'Egmont, et de Van Straelen, bourgmestre d'Anvers. Le premier était un homme d'une grande sagacité politique et qui possédait l'entière confiance du comte ; l'autre était un ami du prince d'Orange, avec qui il continuait d'être en correspondance suivie. On arrêta sans

[1] « Que s'il voyait M. de Hornes, il lui dirait des choses qui le satisferaient, et par lesquelles celui-ci connaîtrait qu'il n'avait pas été oublié de ses amis. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I. p. 564.

[2] D'après Strada, d'Hoogstraeten s'était mis en route pour revenir à Bruxelles, mais, retenu en chemin par la maladie ou par quelque autre cause, il apprit heureusement le sort de ses amis, à temps pour en profiter et fuir. — *De Bello Belgico*, tom. I, p. 358.

difficulté Backerzeele, qui habitait Bruxelles, et on se saisit de ses papiers. Un corps de cavalerie entoura la voiture de Van Straelen, comme il sortait d'Anvers. Les deux infortunés furent conduits prisonniers à l'hôtel de Culembourg.

Dès qu'il eut appris ces nouvelles, le capitaine-général mit fin à la séance; engageant ensuite une conversation avec d'Egmont, il traversa avec lui les salles voisines; dans l'une il y avait une petite troupe de soldats, et, comme les deux seigneurs y entraient, Sancho Davila, le capitaine des gardes du duc, s'avança vers le comte et lui demandant son épée, au nom du roi, lui apprit qu'il était son prisonnier [1]. Le comte, tout étourdi de ce coup et se voyant entouré de tous côtés, n'essaya pas de résister; calme et dans une attitude pleine de dignité, il remit son épée, en disant « qu'elle avait plus d'une fois servi le roi [2]. » Il avait bien le droit de parler ainsi, car c'était avec elle qu'il avait remporté les victoires de Gravelines et de Saint-Quentin [3].

[1] *De Bello Belgico*, tom. I, p. 359. — Ossorio, *Albæ Vita*, tom. II, p. 248. Voyez aussi les mémoires de Sancho Davila lui-même, ce « foudre de guerre, » comme l'appelle son biographe. — *Hechos de Sancho Davila*, p. 29.

Le duc d'Albe envoya au roi un rapport, assez sec, de l'affaire; il n'y fait pas mention de cette circonstance, qu'il sortit, en compagnie du comte d'Egmont, de la salle où ils avaient conféré ensemble. — Voy. les *Documentos inéditos*, tom. II, p. 418.

[2] « Et tamen hoc ferro sæpè ego regis causam non infeliciter defendi. » Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 359.

[3] Clough, le correspondant de sir Thomas Gresham, dans une lettre datée de Bruxelles, le jour même de l'arrestation du comte d'Egmont, dépeint son attitude en cette circonstance, un peu autrement que nous le faisons; les deux récits ne diffèrent pas plus cependant que les bruits populaires, répandus sur des événements singuliers et tout récents : « Quant au comte d'Egmont, il fut, dit-on, appréhendé par le duc et remis aux officiers; sur quoi, lorsque le capitaine chargé de l'arrêter lui demanda son

De Hornes était pris, au même moment, à une pareille embuscade dans une autre partie de l'hôtel, où l'avait conduit en causant le fils du duc, Ferdinand de Tolède, à qui, au rapport de son père, revenait tout l'honneur de la mise en scène de ce petit drame [1]. L'amiral ne tenta non plus aucune résistance; instruit du sort du comte d'Egmont, il se soumit au sien, disant « qu'il n'avait pas le droit d'espérer un meilleur traitement que son ami [2]. »

Il s'agit alors de décider où l'on placerait les prisonniers. L'hôtel de Culembourg n'était pas évidemment une prison convenable. On examina plusieurs châteaux dans le voisinage de Bruxelles, mais on les trouva peu sûrs. On choisit enfin l'importante forteresse de Gand; un des partisans du comte d'Egmont y commandait, mais, sur un ordre qu'on obtint de celui-ci, il en livra les clefs à Ulloa, un des capitaines les plus dévoués à son général. Ulloa entra dans la ville, à la tête d'une troupe de vétérans espagnols, et releva la garnison wallonne; il donna, aussitôt après son arrivée, une preuve de sa vigilance, en s'emparant d'un lourd chariot, chargé d'objets de valeur appartenant au comte, au moment où il sortait des portes de la citadelle [3].

Ces arrangements pris, le duc ne perdit pas de temps pour envoyer à Gand les deux seigneurs, sous une forte escorte. Deux compagnies d'arquebusiers à cheval ouvraient

épée, il entra dans une violente colère, tira son épée du fourreau et la jeta à terre. » — Burgon, *Life of Gresham*, vol. II, p. 234.

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 574.

[2] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 359. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 54. — *Hechos de Sancho Davila*, p. 29. — Ossorio, *Albæ Vita*, tom. II, p. 248.—Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 223. — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 418.

[3] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 226.

la marche. Derrière eux, venaient les prisonniers, gardés par un régiment d'infanterie espagnole; d'Egmont était porté dans une litière, traînée par des mules; de Hornes était assis dans une de ses propres voitures. Trois compagnies de chevau-légers formaient l'arrière-garde.

Les malheureux gentilshommes furent conduits, avec ce déploiement de forces, à travers la province, que d'Egmont avait tout récemment gouvernée « avec une autorité plus grande que celle du roi, » comme l'écrivait le secrétaire du duc [1]. Mais aucune tentative ne fut faite pour les délivrer, et, quand l'escorte traversa la ville de Gand, où la popularité du comte d'Egmont égalait sa puissance, le peuple, frappé de stupeur, regarda silencieusement passer la redoutable escorte, qui emmenait son idole en prison [2].

Peu d'heures après l'arrestation des deux seigneurs, il n'y avait plus dans tout Bruxelles une personne qui l'ignorât; la nouvelle fut bientôt connue d'un bout à l'autre du pays. « L'emprisonnement des deux comtes n'a causé aucun trouble, » écrivait le duc à Philippe; « la tranquillité est telle que votre majesté voudrait à peine le croire [3]. » Mais cette tranquillité était celle de l'homme étourdi par un coup fortement asséné. Le ressentiment, pour n'être pas découvert, n'en était que plus profond. On déplorait la crédulité des victimes, tombées si aveuglément dans un piége, et l'on se félicitait d'avoir vu échapper à ce sort le prudent prince

[1] « Toutes ces mésures étaient nécessaires, vu la grande autorité du comte d'Egmont en ces pays, qui ne connaissaient d'autre roi que lui. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 582.

[2] *Ibid.*, ubi supra. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 54.

[3] « L'emprisonnement des deux comtes ne donne lieu à aucune rumeur; au contraire, la tranquillité est si grande, que le roi ne le pourrait croire. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 575.

d'Orange, qui pourrait un jour être en état de venger ses amis[1]. Ce qui venait de se passer imprima un nouvel élan à l'émigration. On dit qu'en peu de semaines il n'y eut pas moins de vingt mille personnes qui s'enfuirent du pays[2]. Et ces exilés ne sortaient pas tous des classes inférieures de la population; nul, si haut qu'il fût placé, ne se sentait en sûreté, voyant frapper des hommes tels que les comtes d'Egmont et de Hornes, dont le premier, qui avait peut-être donné lieu autrefois de se défier de lui, avait depuis longtemps fait sa paix avec le gouvernement.

Le comte de Mansfeldt se hâta d'envoyer son fils hors du pays, dans la crainte que, malgré son récent changement d'opinion, ses anciennes sympathies pour la cause des confédérés ne fussent considérées comme un crime digne de châtiment. Le vieux seigneur, qui lui-même était d'une fidélité sans reproche, se plaignit hardiment de l'arrestation des deux comtes, comme d'une infraction aux droits de l'ordre de la Toison d'or, qui seul devait connaître des accusations portées contre ses membres. Il annonçait également l'intention de provoquer une réunion des chevaliers, mais le duc le fit taire, en lui déclarant ouvertement que si ceux-ci se réunissaient, fût-ce même pour réciter le *credo*, il leur ferait chèrement expier leur audace. « Quant aux droits de l'ordre de la Toison, » ajouta-t-il, « le roi a prononcé sur ce sujet, et il ne vous reste qu'à vous soumettre[3]. »

[1] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 359.

[2] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 260.

[3] « Que, s'il apprenait que quelques-uns en fissent, encore même que ce fût pour dire le *Credo*, il les châtierait; que, quant aux priviléges de l'Ordre, le roi, après un mûr examen de ceux-ci, avait prononcé,

L'arrestation et l'emprisonnement des deux nobles les plus importants du pays, de deux conseillers d'État, ces graves mesures prises sans son avis et à son insu, étaient pour la régente de cruels affronts, qu'il était impossible de supporter. En vain le capitaine-général s'excusa près d'elle, en prétendant avoir agi par l'ordre du roi, qui voulait sauver sa sœur de l'impopularité, sans doute attachée à ces actes. Marguerite ne répondit rien; elle ne se plaignit pas, elle était trop profondément blessée pour se plaindre. Mais elle écrivit au roi, le priant de considérer « s'il pouvait trouver utile pour lui ou convenable pour elle, sa sœur, comme il ne dédaignait pas de l'appeler, qu'elle restât davantage dans une position dont l'autorité était si réduite ou plutôt annihilée[1]. » Elle chargea son secrétaire Macchiavelli de porter ces dépêches au roi, à qui elle demandait une réponse immédiate, ajoutant que, s'il différait de la donner, elle prendrait son silence pour une marque d'assentiment et quitterait aussitôt le pays.

Le duc d'Albe était parfaitement résigné au projet de départ de Marguerite. Si peu de contrainte que lui imposât la présence de la duchesse, elle l'obligeait au moins à plus de déférence qu'il ne lui convenait, et à des précautions pour sauver les apparences. Maintenant qu'il avait paru sur la scène, il voulait y jouer fièrement son rôle jusqu'au bout. Son premier soin, après le dramatique événement dont nous venons de parler, fut d'organiser ce mémorable tribunal,

et qu'on devait se soumettre. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 578.

[1] « Adeò contracto ac penè nullo cum imperio moderari, an utile regi, an decorum ei quam rex sororem appellare non indignatur, illius meditationi relinquere. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 360.

institué pour connaître des troubles des Pays-Bas, et qui n'a point de pareil dans l'histoire, si ce n'est le tribunal révolutionnaire de la république française. Le duc ne craignit pas d'assumer sur lui toute la responsabilité de ces mesures : « le roi ferait mieux, » disait-il, « de retarder son voyage, de manière à laisser peser sur ses ministres seuls l'odieux de ces actes de rigueur. Plus tard, quand ceux-ci seraient accomplis, il pourrait venir comme un prince clément, distribuant des promesses et des grâces[1]. »

Ce sang-froid extraordinaire pouvait provenir en partie de ce fait, que l'Espagnol était sûr de voir le roi approuver pleinement sa conduite; en effet, sa correspondance fournit la preuve qu'il agissait conformément à un plan arrêté préalablement avec Philippe. L'arrestation des seigneurs flamands causa une entière satisfaction à la cour de Madrid, qui la regarda comme un premier et grand pas, fait dans la voie de la réaction royaliste. Elle fit autant de plaisir à la cour de Rome, persuadée que la hache seule du bourreau pouvait atteindre les racines de l'hérésie; il y avait cependant à cette cour quelqu'un, qui montra plus de pénétration, le vieux politique Granvelle. Lorsqu'on lui apprit la nouvelle, il demanda si le duc « avait aussi pris dans ses filets le Taciturne, » — c'était le nom populaire de Guillaume d'Orange. — Comme on répondait négativement : « Ah ! » dit le cardinal, « s'il ne l'a pas pris, il n'a rien pris[2]. »

[1] « Il vaut mieux que le roi attende, pour venir, que tous les actes de rigueur aient été faits; il entrera alors dans le pays comme prince benin et clément, pardonnant, et accordant des faveurs à ceux qui l'auront mérité. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 577.

[2] « An captus quoque fuisset Taciturnus (sic Orangium nominabat), atque eo negante dixisse fertur, Uno illo retibus non incluso, nihil ab Duce Albano captum. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 360.

CHAPITRE II.

CRUELLE POLITIQUE DU DUC D'ALBE.

(1567.)

Le conseil de sang. — Son organisation. — Persécutions générales. — Guerre civile en France. — Départ de Marguerite. — Coup d'œil rétrospectif sur son administration.

« Grâce à Dieu, » écrit le duc d'Albe au roi, le 24 octobre, « tout est tranquille dans les Pays-Bas[1]. » C'est le même langage qu'il tenait, quelques semaines auparavant. Tout, en effet, était tranquille, et le silence régnait dans les provinces; mais ce silence était plus éloquent peut-être que les murmures du mécontentement ou les bruits tumultueux de l'insurrection. « On dit, » écrit-il dans une autre lettre, « qu'un grand nombre de gens quittent le pays. Il ne vaut guère la peine de les faire poursuivre. On n'achètera pas le repos de la nation, en coupant la tête à ceux qui se laissent égarer par d'autres[2]. »

Cependant, moins d'une semaine après ces déclarations,

[1] « Grâce à Dieu, tout est parfaitement tranquille aux Pays-Bas. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 589.

[2] « Le repos aux Pays-Bas ne consiste pas à faire couper la tête à des hommes qui se sont laissé persuader par d'autres. » — *Ibid.*, p. 576.

nous voyons paraître une ordonnance royale, annonçant que « sa majesté, détestant d'user de rigueur envers ceux qui ont pris part à la récente rébellion et voulant plutôt les traiter avec toute douceur et miséricorde [1], il est défendu à qui que ce soit de quitter le pays ou d'envoyer sa fortune au dehors, sans la permission des autorités, et cela, sous peine d'être jugé complice des derniers troubles et puni comme tel. Tous maîtres et propriétaires de navires, qui aideront de telles personnes dans leur fuite, encourront les mêmes peines [2]. » Or, ces peines comminées avec cet « esprit de douceur et de miséricorde, » étaient la mort et la confiscation des biens.

La loi ne devait pas rester à l'état de lettre morte; on le vit bientôt par l'arrestation de dix des principaux marchands de Tournai, au moment où ils se préparaient à fuir en pays étranger, et par la confiscation immédiate de leurs biens [3]. Le duc, néanmoins, eût bien voulu faire croire que, comme son maître, il n'était mû que par des sentiments d'humanité. Peu de temps après l'incarcération des deux comtes, il écrivait à l'ambassadeur d'Espagne à Rome : « J'aurais pu arrêter un plus grand nombre de personnes, mais le roi a horreur de répandre le sang de son peuple. Je suis moi-

[1] « Os habemos hecho entender que nuestra intencion era de no usar de rigor contra nuestros subegetos que durante las revueltas pasadas pudiesen haber ofendido contra Nos, *sino de toda dulzura y clemencia segun nuestra inclinacion natural.* » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 440.

[2] Cette ordonnance datée du 18 septembre 1567, et copiée dans les archives de Simancas, se trouve dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 439 et seq.

[3] « Statimque mercatores decem primarios Tornacenses è portu Flissingano fugam in Britanniam adornantes capi, ac bonis exutos custodiri jubet. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 361.

même dans ces dispositions [1]. Je suis peiné au fond du cœur de ce que cette mesure ait été nécessaire. »

Mais, lorsque les grands seigneurs furent tombés dans le piége qu'il leur avait tendu, l'Espagnol n'était plus obligé de simuler la douceur, et il ne tarda pas de jeter tout à fait le masque. Le bras de la justice, ou plutôt de la vengeance, se leva ouvertement pour frapper tous ceux qui avaient commis le crime de prendre part aux désordres du pays.

L'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir ne parut pas pouvoir être confiée aux tribunaux existants; les formalités de la procédure régulière étaient trop longues, et l'on aurait eu peine à obtenir des juges eux-mêmes une soumission assez complète aux volontés du maître. Celui-ci créa donc un nouveau tribunal, revêtu de pouvoirs extraordinaires et chargé uniquement de rechercher les causes des derniers troubles et d'en punir les auteurs. Ce tribunal s'appela d'abord le « Conseil de son excellence, » et bientôt après « Conseil des troubles, » mais il est mieux connu dans l'histoire sous le terrible nom que lui donna le peuple, celui de « *Conseil de sang* [2]. »

Il se composait de douze juges, « les hommes les plus instruits, les plus honnêtes et les plus irréprochables dans leur vie, «qu'il fût possible de trouver dans le pays, » si nous pouvons en croire le duc [3]. Noircarmes et Berlaymont, tous

[1] « Mais l'intention de S. M. n'est pas de verser le sang de ses sujets; et moi, de mon naturel, je ne l'aime pas davantage. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 576.

[2] « Novum igitur consessum judicum instituit, exteris in eum plerisque adscitis; quem Turbarum ille; plebes, Sanguinis appellabat Senatum. » — *Reidani Annales*, Lugdunum Batavorum, 1633, p. 5.

[3] « Les plus savants et les plus intègres du pays, et de la meilleure vie. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 576.

deux conseillers d'État, en faisaient partie; le dernier était un fier gentilhomme appartenant à l'une des plus anciennes familles flamandes, connu par l'inflexibilité de son caractère et son ferme dévouement à la couronne. Ils avaient pour collègues les présidents des conseils d'Artois et de Flandre, le chancelier de Gueldre et plusieurs juristes de grande réputation dans les provinces. Mais les personnages les plus considérables qui siégeaient dans ce corps étaient deux avocats, venus d'Espagne à la suite de l'armée. L'un d'eux, le docteur Del Rio, descendait, bien qu'il fût né à Bruges, d'une famille castillane; ce qui le distinguait particulièrement, paraît avoir été sa soumission sans bornes aux ordres de son maître[1]. L'autre, Juan de Vargas, devait jouer le principal rôle dans le drame sanglant dont les Pays-Bas allaient être le théâtre. Il était espagnol et avait fait partie du conseil des Indes. Homme infâme, on l'accusait d'avoir volé la fortune d'une orpheline, sa pupille[2]. Lorsqu'il quitta l'Espagne, il était, rapportait-on, sous le coup de deux condamnations criminelles; il n'en était que plus dépendant de la protection du duc. Il se faisait remarquer par une grande énergie de caractère, par une infatigable application au travail et par une obéissance sans scrupules et se montrait prêt en toute occasion à sacrifier à ses intérêts, non seulement toute inspiration généreuse, mais les sentiments d'humanité les plus ordinaires. Telles sont, du moins, les sombres couleurs sous lesquelles le peignent les écrivains d'une nation qui l'exécrait. Cependant ses vices mêmes le recommandaient si bien à son protecteur, que celui-ci lui témoignait plus de confiance qu'à aucune autre de ses créa-

[1] *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 300.
[2] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 54.

tures [1]; nous le voyons, dans sa correspondance avec Philippe, recommander sans cesse à la faveur royale, Vargas, dont il compare « l'activité toute juvénile, » avec l'apathie des autres membres du conseil [2]. Comme cet avocat n'entendait pas le flamand, les procédures de la cour se faisaient, par égard pour lui, en latin [3]; mais il connaissait si mal cette langue même, que ses fautes grossières égayaient à ses dépens le peuple, qui se vengeait de son persécuteur en le ridiculisant.

Comme la nouvelle cour avait connaissance de toutes les affaires, civiles ou criminelles, qui se rattachaient aux derniers troubles, elle s'en trouva bientôt tellement surchargée, qu'il devint nécessaire de les partager entre les juges; deux furent spécialement chargés des procès du prince d'Orange, de son frère Louis, des comtes d'Hoogstraeten et de Culembourg, et des autres seigneurs, compagnons d'exil de Guillaume. L'instruction du procès contre les comtes d'Egmont et de Hornes fut confiée à Vargas et à Del Rio. Les deux conseillers, Blasere et Hessels, s'occupèrent d'examiner, avec plus d'ennui et de fatigue, toutes les causes à juger dans les provinces [4].

Le dernier de ces deux hommes devait jouer le plus grand rôle, après Vargas, dans le drame sanglant de la persécution;

[1] Viglius, qui n'avait pas encore vu l'homme, en parle ainsi dans une lettre à son ami Hopper : « Imperium ac rigorem metuunt cujusdam Vergasi, qui apud eum multum posse, et nescio quid aliud, dicitur. » — *Epist. ad Hopperum*, p. 451.

[2] « Une activité toute juvénile. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 583.

[3] *Ibid.*, ubi supra.

[4] *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tom. XVI, par. II, p. 58.

il était gantois de naissance et s'était élevé dans sa profession, au point de remplir, sous Charles-Quint, les fonctions de procureur-général dans sa province. En cette qualité, il appliqua les édits avec une rigueur qui le rendit odieux à ses compatriotes. Les fonctions nouvelles dont il était revêtu ouvraient un champ plus vaste à son mauvais génie, et le zèle qu'il déploya dans l'accomplissement de sa tâche, souleva l'indignation du peuple, qui tira plus tard une terrible vengeance de son oppresseur [1].

Aussitôt organisé, le conseil des troubles envoya des commissaires dans les provinces, à l'effet de rechercher les suspects. Tous ceux qui avaient tenu des prêches, logé ou assisté des prédicateurs, qui avaient fait partie des consistoires, aidé à saccager ou détruire les églises catholiques ou bien à bâtir des temples protestants, les signataires du compromis, tous ceux qui, en un mot, avaient pris une part active aux derniers désordres, devaient être arrêtés comme coupables de haute trahison. On fit appel à toutes les dénonciations pour accabler les malheureuses victimes; on provoqua les dépositions des femmes contre leurs maris, des enfants contre leurs pères. Les prisons regorgèrent bientôt de détenus. Les magistrats provinciaux et locaux travaillaient avec ardeur à l'instruction des affaires, qui étaient ensuite déférées au jugement de la cour de Bruxelles. Ce tribunal se réservait d'examiner lui-même plus complétement

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 242.

Hessels avait épousé une nièce de Viglius; d'après le vieux conseiller, elle était en mauvais termes avec son mari, parce qu'il n'avait pas tenu sa promesse de résigner ses fonctions de procureur-général, qui lui avaient valu une si grande impopularité dans les Flandres. — (*Epist, ad Hopperum*, p. 495.) Le lecteur trouvera mentionné au dernier chapitre de ce livre le sort tragique de Hessels.

celles qui lui semblaient avoir assez d'importance. Mais le plus souvent les autorités locales ou une commission envoyée expressément à ce effet, étaient autorisées à juger la cause et rendaient même un arrêt définitif, qui devait, avec ses considérants, être transmis au conseil des troubles. Le comité pour les provinces revoyait ensuite le procès et exposait les résultats de cet examen à Vargas et à Del Rio. Ceux-ci avaient seuls le pouvoir de prononcer, et leur jugement, rédigé par écrit, était soumis au duc, qui se réservait de décider en dernier ressort. Celui-ci s'acquittait de cette tâche, comme il l'écrivait à Philippe, en prenant soin de ne pas se laisser trop diriger par le conseil. « Votre majesté sait bien, » dit-il, « que les gens de la loi ne veulent juger que sur des preuves, tandis que les mesures de la politique d'État ne peuvent accepter les lois pour règle[1]. »

On pourrait supposer que cet arrangement, qui donnait à l'accusé différents juges pour examiner son procès, avait pour résultat de mieux garantir sa sécurité; loin de là, il ne faisait que rendre sa condamnation plus certaine. Quand le comité pour les provinces présentait son rapport à Vargas et à Del Rio, auxquels fut plus tard adjoint un juriste espagnol, du nom de Roda, auditeur de la chancellerie de Valladolid, s'il concluait par une condamnation à mort, ceux-ci déclaraient que « l'arrêt était juste et qu'il était inutile de se livrer à un nouvel examen de l'affaire; » si, au contraire, une punition plus légère était proposée, les dignes ministres de la loi renvoyaient habituellement les pièces du procès au

[1] « Letrados no sentencian sino en casos probados; y como V. M. sabe, los negocios de Estado son muy diferentes de las leyes que ellos tienen, » — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tom. XVI, part. II, p. 52, note.

comité, en lui ordonnant avec colère de le revoir plus attentivement[1] !

La confiscation étant une des peines les plus graves et les plus fréquemment appliquées, le conseil de sang se trouvait nécessairement embarrassé d'un grand nombre d'actions civiles, car les biens qu'il confisquait étaient souvent grevés au profit de tiers qui produisaient leurs réclamations devant ce corps, seul autorisé à les vérifier. On peut s'imaginer sans peine qu'il y avait peu de justice à attendre d'un tribunal, où le créancier était l'une des parties et la couronne l'autre. Même quand le différend se terminait à l'avantage du créancier, il avait duré si longtemps et occasionné tant de frais ruineux, qu'il eût mieux valu pour celui-ci de n'avoir jamais réclamé [2].

La juridiction du conseil, dans les limites qui lui étaient assignées, effaçait complétement celle de la grande cour de Malines et de tout autre cour de justice, provinciale ou communale. Elle prononçait en dernier ressort. Une loi du pays, établie dans les provinces en vertu de nombreuses chartes royales, voulait que nul citoyen, dans toute l'étendue des Pays-Bas, ne fût jugé sinon par son juge naturel ; le conseil comptait parmi ses membres un Bourguignon et deux Espagnols.

On devrait croire qu'un tribunal, investi de pouvoirs aussi exorbitants et dont l'existence était un si grossier outrage

[1] « En siendo el aviso de condemnar á muerte, se decia que estaba muy bien y no habia mas que ver ; empero, si el aviso era de menor pena, no se estaba á lo que ellos decian, sino tornabase á ver el proceso, y decianles sobre ello malas palabras, y hacianles ruin tratamiento. » M. Gachard cite le texte du document officiel. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tome XVI, part. II, p. 67.

[2] *Ibid.*, p. 68 et seq.

aux droits constitutionnels et aux anciens usages de la nation, avait au moins reçu la sanction de la couronne. Il ne se fondait sur rien qui ressemblât à cette sanction; il n'avait pas même un mot d'écrit du duc, qui le créa. Il n'avait été institué que par une parole de celui-ci. Le cérémonial de l'entrée en fonctions des juges était des plus simples; ils plaçaient leurs mains dans celles du maître, et prêtaient serment de rester fidèles à la foi, de se décider en toutes choses d'après une sincère conviction, enfin de tenir secrets tous les actes du conseil et de dénoncer quiconque les dévoilerait [1]. Un tribunal, revêtu d'une autorité aussi illimitée et soumis, dans son action, à un système aussi contraire à tout principe de justice, ne différait guère en atrocité de cette Inquisition, objet de tant de terreurs dans les Pays-Bas.

Afin de pouvoir suivre sans dérangement les séances du conseil, le duc voulut qu'il siégeât dans son palais même. Ces séances avaient lieu, au commencement, le matin et dans l'après-midi, et duraient quelquefois sept heures par jour [2]. L'assemblée était presque toujours au complet; le duc en avait la présidence, mais, peu de mois après, appelé ailleurs par des affaires plus pressantes, il céda sa place à Vargas. Berlaymont et Noircarmes, mécontents des horreurs commises sous leurs yeux, renoncèrent bientôt à assister aux réunions, et les plus respectables d'entre leurs collègues

[1] « Qu'ils seraient et demeureraient à jamais bons Catholiques, selon que commandait l'Église Catholique Romaine; que, par haine, amour, pitié ou crainte de personne, ils ne laisseraient de dire franchement et sincèrement leur avis, selon qu'en bonne justice, ils trouvaient convenir et appartenir; qu'ils tiendraient secret tout ce qui se traiterait au conseil, et qu'ils accuseraient ceux qui feraient le contraire. » — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tom. XVI, p. 56.

[2] *Ibid.*, p. 57.

imitèrent cet exemple. Un des juges, un Bourguignon, partisan de Granvelle, ayant critiqué un peu trop librement ce qui se faisait, fut invité à retourner dans sa province[1], si bien qu'il ne resta plus à la fin que trois ou quatre conseillers, Vargas, Del Rio, Hessels et son coadjuteur, qui furent chargés de toute la besogne. Dans quelques procès, on ne voit pas figurer plus de trois noms. Le duc était aussi indifférent aux formes de la justice qu'aux droits de la nation[2].

On ne tarda pas à voir à l'évidence que la richesse, comme dans la plupart des proscriptions, était la plus dan-

[1] Belin, dans une lettre à son patron, le cardinal Granvelle, donne un libre cours à son mécontentement contre « trois ou quatre Espagnols de la suite du duc, qui voudraient gouverner sous son nom. Ils ne font qu'une tête sous un même bonnet. » Il cite particulièrement Vargas et Del Rio. La réponse du cardinal est très caractéristique; loin de s'associer aux plaintes de son partisan, il lui prédit que sa manière d'agir ruinera sa fortune. « Un homme qui veut s'élever à la cour doit faire ce qui lui est commandé, sans aucune observation. Loin de s'en ombrager, il doit savoir avaler les affronts, comme les pilules, sans les mâcher, pour n'en pas goûter l'amertume. » Belle maxime, si la raison en avait été noble. — Voy. Levesque, *Mémoires de Granvelle*, tom. II, p. 91-94.

[2] Les historiens de ce temps sont plus ou moins diffus sur les exploits, écrits en caractères sanglants, du conseil des troubles; mais on cherche vainement chez eux des détails sur l'organisation intérieure ou sur le mode de procédure de ce tribunal. On peut attribuer cela à la répugnance naturelle, avec laquelle les acteurs eux-mêmes se sentirent plus tard mêlés aux actes d'une cour aussi universellement détestée. Pour le même motif, comme le suppose M. Gachard, il se peut, chose assez probable, qu'ils aient même détruit les registres de ce tribunal; heureusement ce savant, plein de zèle et de patriotisme, a découvert dans les archives de Simancas plusieurs lettres du duc d'Albe et de son successeur, ainsi que certaines pièces officielles du conseil, qui en partie comblent cette lacune. Il a fait connaître le résultat de ses recherches dans un lumineux mémoire, adressé à l'Académie royale de Belgique, et qui nous fourni les faits renfermés dans les pages précédentes. — Voy. *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tom. XVI, part. II, p. 50-78.

gereuse des recommandations auprès des persécuteurs; si elle ne constituait pas à elle seule un sujet d'accusation, elle augmentait énormément les chances d'une condamnation. Les commissaires envoyés dans les provinces avaient reçu des instructions écrites, qui leur commandaient de s'assurer exactement de l'état de fortune des suspects. Les frais occasionnés par l'entretien d'un si grand nombre d'agents, ainsi que de cette forte armée, pesaient lourdement sur le gouvernement, et le duc trouva bientôt nécessaire de demander des fonds à Madrid. Il avait vainement essayé d'emprunter de l'argent aux marchands. « Ils refusent, » écrivait-il, « d'avancer un seul *réal*, sur la garantie des biens confisqués, avant d'avoir vu ce que rapportera la *chasse* à laquelle nous nous livrons[1] ! »

Dans une autre lettre à Philippe, en date du 24 octobre, le duc, exprimant ses regrets de la nécessité où il se trouve de demander qu'on l'assiste, dit que les Pays-Bas devraient se suffire à eux-mêmes et ne pas tomber à la charge de l'Espagne. Il est constamment contrarié par la duchesse et par le conseil des finances, au sujet de l'appropriation des biens confisqués. S'il pouvait conduire les choses comme il l'entend, les cités flamandes, incertaines de leur sort et inquiètes, donneraient bientôt, il en répond, leur plein assentiment aux mesures qui leur seraient proposées par le roi pour lever de l'argent[2]. L'ambitieux général, jaloux de s'assurer à lui seul toute l'autorité, s'attachait adroitement

[1] « Hasta que vean en que para este juego que se comiença. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 598.

[2] « Car l'incertitude où celles-ci se trouvent du sort qu'on leur réserve, les fera plus aisément consentir aux moyens de finances justes et honnêtes qui seront établis par le Roi. » — *Ibid.*, p. 590.

aux considérations qui devaient, sans doute, être le plus puissantes sur l'esprit du roi. Dans une note, écrite de sa main, au sujet de ces observations, Philippe les déclare justes, mais, comme il appréhende que les États ne consentent jamais à voter des subsides, le duc doit chercher un prétexte pour se passer de ce consentement et le lui communiquer *en secret* [1]. Bientôt après, il développa plus complétement cette idée, dans une lettre au duc [2]. C'est chose instructive que de voir le sang-froid avec lequel le monarque et son lieutenant discutent les meilleurs moyens de soutirer l'argent de la poche du bon peuple flamand.

Marguerite, dont le nom à cette époque ne paraît plus que rarement, s'indigna à la pensée de l'impitoyable persécution ouvertement annoncée au pays ; assez de sang déjà avait été versé, à son avis, et elle eût volontiers amené son frère à accorder un pardon général. Mais le duc s'opposait énergiquement à cette demande. « Il voulait, » écrivait-il à Philippe, « que chacun sentît à tout moment sa maison près de crouler sur sa tête [3]. Ainsi les particuliers seraient engagés à payer de grandes sommes, pour racheter en quelque façon leurs fautes. »

Les confiscations ayant, à cause des réclamations dont nous avons parlé, rapporté au duc moins qu'il ne s'y était attendu, il proposa, un peu plus tard, une taxe d'un pour

[1] « Porqué creo yo que, con la voluntad de los Estados, no se hallarán estas, que es menester ponerlos de manera que no sea menester su voluntad y consentimiento para ello. . . . . Esto irá en cifra, y aun creo que seria bien que fuese en una cartilla à parte que descifrase el mas confidente. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, ubi supra.

[2] *Ibid.*, p. 610.

[3] « Para que cada uno piense que á la noche, ò á la manana, se le puede caer la casa encima. » — *Ibid.*, tom. II, p. 4.

cent sur tous les biens, meubles et immeubles. Certains membres du conseil eurent le courage de combattre cette mesure, comme ne devant pas vraisemblablement être approuvée des États. « Cela dépend, » répondit l'Espagnol, « de la manière dont on s'y prendra avec eux. » Il aimait aussi peu que son maître les États-Généraux et regardait un recours à cette assemblée, pour obtenir un subside, comme un acte indigne de la couronne. « J'aurai soin, » dit-il, « de formuler ma demande, comme lorsque j'avais besoin d'argent pour bâtir la citadelle d'Anvers, de manière à ne pas leur donner envie de refuser [1]. »

Le roi et son général paraissent avoir été complétement d'accord pour détruire les libertés de la nation ; leur entente même était si parfaite, qu'il faut, pour l'expliquer, croire nécessairement à un plan arrêté d'avance entre eux, lorsque le duc était encore en Castille. Les détails de l'exécution, dépendant des circonstances, étaient sans doute abandonnés à la discrétion de celui-ci, mais, comme la correspondance royale en fournit d'abondantes preuves, le souverain approuva si entièrement tous les actes de son lieutenant, qu'on doit le regarder comme en étant le véritable auteur. On le voit souvent même venir en aide, par quelque suggestion nouvelle, à l'inspiration de son correspondant [2]. C'est à Philippe que revient toute la responsabilité des mesures qui

[1] « Esto se ha de proponer en la forma que yo propuse á los de Anvers los cuatrocientos mill florines para la ciudadela, y que ellos entiendau que aunque se les propone y se les pide, es en tal manera que lo que se propusiere no se ha de dejar de hacer. » — *Documentos inéd.*, t. IV, p. 492.

[2] Ainsi, par exemple, lorsque le duc d'Albe écrit au roi que le conseil a déclaré tous les signataires du Compromis coupables de trahison, Philippe marque, de sa propre main, en marge de la lettre : « On devrait traiter de même tous ceux qui les ont aidés et secourus, comme étant, en

rendirent l'administration du duc d'Albe si féconde en calamités.

Une des premières choses que fit le nouveau conseil, fut de sommer le prince d'Orange et chacun des seigneurs qui partageaient son exil, de se présenter à Bruxelles pour répondre aux charges articulées contre eux. La sommation adressée à Guillaume portait qu'il était accusé d'avoir fomenté dans la nation un esprit de désaffection pour le gouvernement, d'avoir jeté le mépris sur l'Inquisition, d'avoir protégé la confédération des nobles et ouvert à leurs discussions son palais de Breda, d'avoir autorisé l'exercice de la religion réformée à Anvers, enfin d'être au fond de tous les troubles, civils et religieux, qui avaient si longtemps déchiré le pays. En conséquence, et sous peine de confiscation de ses biens et d'un exil perpétuel, le prince était requis de comparaître endéans les six semaines devant le conseil à Bruxelles, pour se justifier des accusations portées contre lui. Le crieur public proclama cette citation à Bruxelles et dans la cité de Breda appartenant à Guillaume, et elle fut ensuite affichée à la porte de la principale église de chacune de ces villes[1].

Le duc fit suivre cet acte d'un autre qui excita une indignation générale dans le pays. Par ses ordres, le fils aîné du prince, le comte de Buren, qui, tout jeune encore, faisait ses études à l'université de Louvain, fut enlevé et conduit

réalité, les plus coupables. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 590. Les annotations du monarque sont d'une grande valeur pour l'historien, qu'elles introduisent derrière le rideau que le roi ne laissait pas toujours soulever à ses propres ministres.

[1] Cornejo, *Disension de Flandes*, fol. 63 et seq. — *Hist. des Troubles et Guerres Civiles des Pays-Bas*, p. 133-136.—*Documentos inéditos*, tom. IV, p. 428-439. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 119.

en Espagne. On permit à son précepteur et à certains de ses serviteurs de l'accompagner ; mais le duc conseilla au roi de se débarrasser aussi tôt que possible de ces hommes et de les remplacer par des Espagnols [1]. Il paraît que l'idée première de cette injustifiable mesure vint de Granvelle, qui recommanda cette violence dans une de ses lettres de Rome [2]. On s'était proposé, sans doute, non moins de garder un otage qui répondît de l'obéissance de Guillaume, que de s'assurer de la fidélité de l'héritier de la maison de Nassau et de le retenir dans les liens de l'Église catholique. Sous ce dernier rapport, le but poursuivi fut atteint; le jeune homme fut traité avec bienveillance par Philippe, et son long séjour en Espagne fortifia son attachement à la foi romaine et à la couronne, au point qu'il resta toujours, par la suite, adversaire de la grande cause que défendaient son père et ses compatriotes.

Le prince d'Orange en appela au monde entier, de l'insulte qui lui était faite par ce rapt infâme, et l'université de Louvain eut la hardiesse d'envoyer une commission au conseil, pour se plaindre de la violation de ses priviléges. Vargas accueillit ces représentations par un sourire de mépris, et congédia les députés par ces mots : « *Non curamus vestros privilegios,* » réponse longtemps fameuse par son insolence et le grossier barbarisme qui s'y trouve [3].

On comprend que ni Guillaume ni ses amis n'obéirent

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 13.

[2] « Non-seulement afin qu'il servît d'otage pour ce que son père pourrait faire en Allemagne, mais pour qu'il fût élevé catholiquement. » — *Ibid.*, tom. I, p. 596.

[3] Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 372. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 261.

aux sommations du conseil de sang. Le Taciturne, dans une réponse qui fut imprimée et répandue au loin, dénia au duc le pouvoir de prononcer dans sa cause; il avait droit à être jugé, comme chevalier de la Toison d'or, par ses pairs, et, comme Brabançon, par ses concitoyens. Il n'était pas obligé de comparaître devant un tribunal incompétent, et, de plus, présidé par un homme qui s'était déclaré son ennemi personnel[1].

Le prince, au milieu de ses malheurs, reçut en Allemagne toutes les consolations que pouvaient lui donner les témoignages de sympathie et les offres de services de ses puissants amis. Il faut surtout mentionner parmi ceux-ci Guillaume le Sage, digne fils de ce vieux landgrave de Hesse, le célèbre et vigoureux défenseur du protestantisme contre Charles-Quint. Guillaume et l'électeur de Saxe, tous deux alliés à la femme du Taciturne, lui offrirent, à leurs frais, pour tout le temps qu'il résiderait dans leur pays, un train de maison qui, s'il n'avait pas la magnificence de celui auquel il avait été habitué dans les Pays-Bas, ne devait pas cependant être indigne de son rang[2].

La petite cour qui s'était formée autour du prince, se grossissait chaque jour de nouveaux exilés, fuyant la persécution. Ceux-ci apportaient avec eux des adresses, par lesquelles ses compatriotes l'appelaient à leur secours. L'heure d'agir n'était pas encore venue pour Guillaume. Il ne restait pourtant pas oisif; il s'efforçait ardemment d'intéresser les princes allemands à sa cause, augmentait ses ressources et se préparait silencieusement, mais activement, à la grande

[1] Strada, ubi supra. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 243. — Aubéri, *Histoire de Hollande*, p. 25.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 159.

lutte qu'il avait à engager contre les oppresseurs de son pays.

Tandis que ces événements se passaient dans les provinces, la France voisine était déchirée par ces dissensions religieuses qui tourmentaient, à cette époque, avec plus ou moins de violence, la plupart des États de la chrétienté. Une moitié de la nation française était en armes contre l'autre. En ce moment, les huguenots avaient remporté un avantage momentané; leurs forces réunies assiégeaient la capitale et y tenaient prisonniers le roi et sa mère, Catherine de Médicis. Dans cette extrémité, celle-ci demanda à Marguerite de lui envoyer un corps de troupes. La régente, indécise sur le parti qu'elle devait prendre, s'en rapporta au duc d'Albe, qui n'hésita pas; il connaissait les intentions de Philippe par rapport à la France, et s'était probablement lui-même entendu à ce sujet avec la reine-mère, lors de la fameuse entrevue de Bayonne. Il résolut d'envoyer trois mille cavaliers pour soutenir Catherine et écrivit en même temps à celle-ci, lui offrant de quitter les Pays-Bas et de marcher lui-même à son secours, à la tête de toutes ses troupes, consistant en cinq mille cavaliers et quinze mille fantassins, y compris les vétérans espagnols; mais la reine-mère devait s'engager à amener les choses à une solution et à en finir d'un coup avec les ennemis de la religion. Le duc comprenait quelle puissante influence un pareil résultat exercerait sur la cause catholique dans les provinces.

L'Espagnol priait Catherine de ne venir à aucun arrangement avec les rebelles, et surtout de ne pas leur faire des concessions. « Ces concessions, » disait-il, « doivent nécessairement porter sur des objets spirituels ou temporels; dans l'un de ces cas, elles seraient opposées aux droits de Dieu;

dans l'autre, à ceux du roi. Il vaut mieux régner sur un pays ruiné, qui garde sa fidélité à son Dieu et à son roi, que sur un peuple préservé de tout mal, au bénéfice du diable et de ses sectateurs, les hérétiques [1]. » C'est dans cette déclaration, où se révèle complétement l'esprit de l'absolutisme religieux et politique, qu'on trouvera le secret de la politique du duc et de son maître.

Philippe approuva chaleureusement la conduite de son général, en cette circonstance [2]. Comme le principal champion du catholicisme, il assistait avec le plus profond intérêt à cette guerre de religion, dont un royaume voisin était le théâtre, et dont l'effet direct se faisait sentir sur les mouvements révolutionnaires des Pays-Bas. Il engagea vivement la reine-mère à ne rien céder aux hérétiques. « Il était prêt, » déclarait-il, « à l'aider de sa propre personne et de tout ce qu'il possédait, dans ses différends avec ses sujets révoltés [3]. » On connaissait si bien en France ce zèle de Philippe, que des meneurs du parti catholique dans ce pays n'hésitèrent pas à le regarder comme leur chef, plutôt que leur souverain lui-même [4].

[1] « Or, il vaut beaucoup mieux avoir un royaume ruiné, en le conservant pour Dieu et le roi, au moyen de la guerre, que de l'avoir tout entier sans celle-ci, au profit du démon et des hérétiques, ses sectateurs. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 609.

[2] Cela résulte non seulement des lettres du roi au duc, mais, témoignage moins équivoque encore, des minutes écrites de la main royale sur les lettres du duc à Philippe. Qu'on voie particulièrement l'approbation sommaire donnée à la réponse que le duc d'Albe dit avoir faite à Catherine de Médicis : « Yo lo mismo, todo lo demas que dice en este capitulo, que todo ha sido muy á proposito. » — *Ibid.*, p. 591.

[3] Ranke, *les guerres civiles et la monarchie en France aux XVIe et XVIIe siècles* (trad. angl.), vol. I, p. 349.

[4] Le cardinal de Lorraine alla jusqu'à offrir de livrer, dans certaines éventualités, plusieurs places fortes des frontières au duc d'Albe. Au cas où le

Catherine de Médicis ne se montra pas aussi intraitable; elle avait déjà précédemment mécontenté son royal gendre par les considérations politiques qu'elle mêlait à la religion. Dans la présente occasion, elle n'accepta pas l'offre brillante que lui faisait le duc, de venir en personne à la tête de son armée. Peut-être pensa-t-elle que la présence de forces aussi considérables pouvait mettre en danger l'indépendance du gouvernement. Catholique au fond du cœur, mais fidèle aux leçons de la véritable politique italienne, elle voulait balancer l'une par l'autre les factions rivales, pour arriver à les exterminer toutes complétement. L'Espagnol reconnut que Catherine n'était pas disposée à détruire le mal dans sa racine, et que les avantages qui seraient procurés par un succès ne devaient être que momentanés. Il se contenta donc d'envoyer un petit corps de troupes, composées principalement de Flamands, sous le commandement du comte d'Aremberg. Avant que celui-ci fût arrivé à Paris, la bataille de Saint-Denis avait été livrée; Montmorency était tombé, mais la victoire appartenait aux royalistes. Catherine conclut avec les huguenots vaincus un traité aussi avantageux pour eux, que si, au lieu d'elle, ils eussent été les vainqueurs. Le duc d'Albe, indigné de ce résultat, rappela immédiatement le comte, dont les soldats étaient d'ailleurs réclamés sur un théâtre d'opérations plus actives.

Pendant ce temps, la position de Marguerite présentait

roi de France et ses frères mourraient sans laisser d'héritier, le roi d'Espagne devait faire valoir ses droits, comme plus proche parent, à la couronne de France, du chef de sa femme. « La loi salique, » ajoute le duc, « n'est qu'une plaisanterie; toutes les difficultés seront aisément aplanies au moyen d'une armée. » Philippe écrivit, en marge de cette lettre, que la proposition lui souriait. — Voy. *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 593.

un triste contraste avec celle où, depuis tant d'années, elle était habituée à se trouver, dirigeant le gouvernement des Pays-Bas. Non seulement la puissance lui avait été enlevée, mais elle sentait qu'avec son autorité elle avait perdu toute influence. C'est à peine s'il lui restait encore le droit de faire des observations. La seule chose qu'elle eût gagnée à ce changement de fortune, c'était d'être mieux placée pour critiquer l'administration du pays, qu'aux jours où elle la conduisait elle-même. Elle devint plus sensible aux maux du peuple, les voyant causés par d'autres, et ne refusa pas d'intercéder en sa faveur. Elle s'opposa à l'introduction d'une garnison dans la ville de Bruxelles, et pria le duc, si cette mesure était nécessaire, de ne pas souffrir que les fidèles habitants eussent à supporter le lourd fardeau de l'entretien de ces soldats [1]. Mais le général fut sourd à ses prières. Elle lui représenta vivement qu'après le châtiment déjà infligé au pays, une amnistie générale était le seul moyen d'y rétablir l'ordre. Il répondit qu'une amnistie n'était pas possible, sans un certain nombre d'exceptions, dont la détermination prendrait du temps. Elle lui demanda de convoquer les États-Généraux pour voter les subsides; il répliqua d'une manière évasive, en disant qu'il fallait d'abord convenir du chiffre de ces subsides [2]. La régente sentit que, dans toutes les affaires qui avaient une importance

[1] La municipalité de Bruxelles, alarmée de l'interprétation que le duc, après le départ de Marguerite, donnait à certaine partie confuse de l'histoire récente de la capitale, obtint de la régente une lettre, qui louait chaleureusement les bons citoyens de cette ville comme zélés catholiques, fidèles à leur roi et prêts, en toute occasion, à se montrer les amis de l'ordre public. — Voy. la correspondance dans Gachard, *Analectes de Belgique*, p. 343 et seq.

[2] *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 481 et seq.

réelle, son opinion n'avait pas plus de poids que celle de tout simple particulier.

Marguerite sortit enfin de cette position humiliante, au retour de son secrétaire Macchiavelli, qui lui apportait une dépêche de Ruy Gomez, le ministre favori de Philippe. Celui-ci informait la duchesse que le roi avait à contre-cœur fini par accéder à sa demande et lui permettait de résigner le gouvernement des provinces. En témoignage de la satisfaction que lui avait donnée la conduite de la régente, sa majesté élevait la pension dont elle avait joui jusqu'alors, de huit mille à quatorze mille florins, qui lui seraient payés sa vie durant. Cette lettre était datée du 6 octobre [1]. Marguerite en reçut bientôt une autre, écrite quatre jours plus tard par son frère lui-même et pour le fond peu différente de la précédente. Le roi exprimait brièvement son regret de voir sa sœur quitter ses fonctions, et sa reconnaissance pour les services qu'elle lui avait rendus pendant sa longue et fidèle administration [2].

L'augmentation de la pension de la duchesse n'était pas une récompense exagérée de ses services, et le faible tribut d'éloges, qui lui était décerné après un si long silence, dans cette laconique épître, prouvait trop clairement que Marguerite, quoi qu'elle eût fait, n'avait pu éveiller chez son royal frère un sentiment de gratitude [3]. En même temps qu'elle

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 583.

[2] La reconnaissance du roi envers sa sœur est exprimée dans la phrase qui termine sa lettre ou, plus proprement, son billet. Celui-ci est daté du 13 octobre 1568 et a été publié par M. Gachard, dans la *Correspondance de Philippe II*, tom. II, Appendice, No. 119.

[3] « Elle reçut, » dit De Thou, non sans malice « enfin d'Espagne une lettre pleine d'amitié et de tendresse, telle qu'on a coûtume d'écrire à une personne qu'on remercie après l'avoir dépouillée de sa dignité. » — *Histoire Universelle*, tom. V. p. 439.

recevait cette lettre, une autre parvenait au duc d'Albe, l'investissant, avec le titre de régent et de gouverneur général, de tous les pouvoirs qui avaient appartenu à Marguerite [1].

Celle-ci ne fit qu'une seule demande à Philippe, avant son départ; il la lui refusa. Son père, Charles-Quint, à l'époque de son abdication, avait réuni les États-Généraux et leur avait fait ses adieux dans un discours, souvenir cher encore à ses sujets. La duchesse eût voulu suivre cet exemple; la grandeur de ce spectacle séduisait son imagination, et, sans doute, elle obéissait aussi au désir honorable de manifester, à l'heure de la séparation, son affection pour ce peuple qu'elle avait si longtemps gouverné.

Mais Philippe, on l'a vu, n'aimait pas ces réunions des États, et il ne fut nullement d'avis de les convoquer dans une circonstance qui justifiait aussi peu cette mesure. Il fallut donc que Marguerite se passât de cette mise en scène et se contentât de faire simplement ses adieux aux provinces, dans des lettres adressées aux principales villes. Elle y rappelait sommairement les difficultés qu'elle avait eues à surmonter, et témoignait la satisfaction qu'elle éprouvait d'avoir enfin rétabli l'ordre et la tranquillité dans le pays. Elle priait ses anciens sujets de rester fidèles à la foi dans laquelle ils avaient été élevés et à un prince aussi doux et clément, que l'était le roi, son frère; ainsi ils seraient à jamais dignes des bénédictions du ciel, et, pour sa part, ils la trouveraient toujours prête à user de ses bons offices en leur faveur [2].

[1] La pièce est reproduite dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, Appendice, N°. 118.

[2] La lettre a été insérée par M. Gachard dans les *Analectes Belgiques*, p. 295-300.

Elle donna une preuve de la sincérité de ses déclarations, en écrivant, avant sa sortie du pays, à Philippe, pour le conjurer d'avoir pitié de son peuple flamand. « La miséricorde, » disait-elle, « est un attribut de la divinité. Plus un monarque a de puissance, plus il se rapproche de Dieu et plus aussi il doit s'efforcer d'atteindre à la clémence, à la pitié divine [1]. Ses royaux prédécesseurs s'étaient bornés à punir les chefs des séditions et faisaient grâce aux masses repentantes. Toute autre conduite aurait pour résultat de confondre les bons avec les méchants et engendrerait des calamités dont sa majesté ne pouvait manquer de calculer l'étendue [2]. » Il eût été heureux, pour la réputation de Marguerite, que ses actes eussent toujours été inspirés par ces sages et magnanimes sentiments.

La nouvelle de l'abdication de la régente fut reçue avec tristesse dans les provinces. On oublia tout, les fautes de son gouvernement, sa duplicité, son excessive rigueur dans la récente répression des troubles, pour n'éprouver que le regret de la voir partir. On ne pensa qu'à la prospérité dont le pays avaitjoui sous son administration, à la confiance que, dans des années passées, elle avait accordée aux amis du peuple, à la générosité avec laquelle elle s'était entremise, en plus d'une circonstance, pour obtenir des adoucissements à la sévère politique de la cour de Madrid. Et quand, de cette époque plus heureuse, ils se trouvaient rappelés à la

[1] « Suplicar muy humilmente, y con toda afeccion, que V. M. use de clemencia y misericordia con ellos, conforme á la esperanza que tantas vezes les ha dado, y que tenga en memoria que cuanto mas grandes son los reyes, y se acercan mas á Dios, tanto mas deben ser imitadores de esta grande divina bondad, poder, y clemencia. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 603.

[2] *Ibid.*, loc. cit.

réalité, les habitants des provinces sentaient leurs cœurs se serrer d'épouvante, à la pensée du sombre avenir qui les attendait.

De tous côtés, on signa des adresses à la régente; les différentes villes se confondirent à l'envi en expressions de regrets sur son départ et en prières au ciel pour qu'il bénît le restant de ses jours. Plus d'une province lui donna, sous forme de riches présents, un gage durable de son affection. Le Brabant lui vota vingt-cinq mille, et la Flandre, trente mille florins [1]. Les princes voisins, entre autres Élisabeth d'Angleterre, s'unirent au peuple des Pays-Bas, pour témoigner à la duchesse leur respect et le chagrin qu'ils ressentaient à la voir quitter le gouvernement [2].

Fière de ces manifestations, qui la montraient considérée à l'intérieur et à l'étranger, Marguerite sortit de Bruxelles à la fin de décembre 1567. Le duc d'Albe l'accompagna jusqu'aux frontières du Brabant; le comte de Mansfeldt et une escorte de gentilshommes flamands la conduisirent en Allemagne [3]. Là, disant adieu à tout ce qui lui restait encore de son ancienne grandeur, elle poursuivit paisiblement son voyage vers l'Italie. Elle habita quelque temps avec son mari le palais ducal de Parme, mais, à quelque cause qu'il faille

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 6.

[2] « Superavitque omnes Elizabetha Angliæ Regina, tam bonæ caræque sororis, uti scribebat, vicinitate in posterum caritura; » « sive, » ajoute l'historien, dans son naïf scepticisme, « is amor fuit in Margaritam, sive sollicitudo ex Albano successore. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 365.

[3] Les historiens varient considérablement sur la date du départ de Marguerite. Elle passa la frontière des Pays-Bas, probablement vers le milieu de janvier 1568. Du moins, il y a une lettre d'elle à Philippe, écrite au moment où elle était à peine sortie du pays, à Luxembourg, le 12 janvier.

l'attribuer, la duchesse eut le malheur de ne jamais goûter que rarement les joies de la vie de famille. Peu après elle se retira dans le royaume de Naples, où elle résida constamment dans un domaine qui lui avait été concédé par la couronne. Plusieurs années plus tard, quand son fils, Alexandre Farnèse, fut appelé au gouvernement des Pays-Bas, elle quitta sa retraite pour prendre part avec lui à la direction des affaires publiques; mais ce ne fut que pour un moment, et l'on peut considérer sa carrière politique comme finie le jour où elle abandonna les provinces, comme nous venons de le raconter.

L'administration de la duchesse remplit une période de huit années, de l'automne de 1559 à la fin de 1567 ; période féconde en événements et en orages, car, à cette époque, les esprits étaient profondément agités par les doctrines nouvelles, qui donnèrent naissance à la révolution. On peut dire, en effet, que la régence de Marguerite fut le prologue de ce grand drame. Les habitants des Pays-Bas étaient habitués à voir l'autorité aux mains d'une femme; Marguerite était la troisième de sa race, à qui les fonctions de régente avaient été confiées, et probablement elle n'avait pas moins que ses devancières les qualités nécessaires pour les remplir. Son long séjour en Italie l'avait initiée aux principes de gouvernement suivis dans ce pays, où la science de la politique était mieux étudiée que dans aucune autre partie de l'Europe. Elle faisait très souvent preuve d'habileté, et sa constitution robuste était capable de supporter tout travail, quelque fatigant qu'il fût. Si elle avait le caractère trop viril pour posséder les vertus plus douces qui appartiennent à son sexe, elle était, en revanche, exempte de cette passion du plaisir et de presque tous ces goûts frivoles, propres aux femmes

du climat voluptueux qui avait été le sien. Elle était fermement attachée à la foi catholique, et d'une telle fidélité à son souverain, que, dès le jour où elle reçut l'autorité, elle ne connut plus d'autre devoir que celui de se conformer à la volonté royale. Elle aimait le pouvoir et savait bien qu'il ne lui serait permis de le garder, qu'à la seule condition d'exécuter entièrement tous les ordres de Philippe.

Avec son bon sens naturel et son ordinaire modération de vues, Marguerite eût, sans doute, gouverné le pays aussi heureusement que ses prédécesseurs, si les temps avaient été les mêmes; malheureusement pour elle, ils étaient bien changés. Cependant, vivant sur le théâtre de l'action, et sous la pression des circonstances, elle aurait été loin dans la voie des concessions réclamées par une situation nouvelle; mais elle représentait un prince résidant au loin, inflexible et résolu à ne jamais rien céder, un prince dont la politique conservatrice était fixée dans le passé.

Ce fut un malheur pour la duchesse qu'elle ne posséda jamais pleinement la confiance de Philippe. Dès le début, celui-ci, soit qu'il se défiât de son caractère plus conciliant ou de ses capacités politiques, lui en accorda bien moins qu'à Granvelle, et, si elle avait pu s'aveugler à cet égard, la haine des rivaux de ce ministre lui eût bientôt ouvert les yeux. Elle-même ne tarda pas de le haïr. Mais l'éloignement de Granvelle ne changea rien aux dispositions de son frère; au contraire, Marguerite augmenta les défiances du roi, en se jetant alors forcément dans les bras du parti opposé, en s'alliant aux amis du peuple. Dès ce moment, Philippe lui témoigna bien moins de confiance qu'au duc d'Albe et même qu'à Granvelle exilé. Il répondait rarement à ses lettres, et ses réponses, quand il lui en donnait, ne renfermaient que des

indications obscures et mystérieuses sur la conduite qu'elle avait à suivre. Elle était livrée à elle-même pour résoudre le problème du gouvernement, sûre d'ailleurs d'être sévèrement reprise à chaque faute qu'elle commettrait. Les bruits répandus de la prochaine arrivée du roi faisaient continuellement supposer que sa régence n'était que provisoire et qu'elle allait bientôt faire place à une plus haute autorité.

Dans cette situation, il est naturel qu'elle eût perdu toute confiance en elle-même. Elle manquait jusque des moyens d'exécuter ses projets. On la laissait sans argent, sans armée; on lui refusait le pouvoir de pardonner, bien plus important que celui de punir, pour ramener à l'obéissance une nation brave et généreuse. Ainsi, privée de toutes ressources, suspecte à son souverain, placée entre un peuple qui réclamait énergiquement des concessions et un roi qui ne souffrait pas qu'on lui en parlât, Marguerite n'était pas seulement dans une position fausse, ce serait peu dire; elle était dans une position déplorable. Elle n'eût pas dû y rester un seul jour, après avoir reconnu qu'elle ne pouvait s'y maintenir avec honneur. Mais elle aimait trop le pouvoir pour le résigner facilement, et de plus sa mésintelligence avec son mari la rendait jusqu'à un certain point dépendante de son frère.

Enfin vinrent le Compromis et la ligue. Il semble que Marguerite se rendit compte alors pour la première fois des tendances de son gouvernement. Bientôt suivit le soulèvement des iconoclastes; il la réveilla en sursaut au milieu de ses illusions. Elle était catholique aussi zélée que Philippe lui-même, et elle vit avec horreur l'Église romaine ébranlée jusque dans ses fondements. Un changement total parut s'opérer dans ses convictions, dans son caractère même; elle répudia tous ceux avec qui elle marchait auparavant

d'accord, et s'attacha à l'impitoyable politique du roi, aussi ardemment que celui-ci pouvait le désirer. Elle proscrivit, elle persécuta, elle punit, avec un excès de rigueur qui n'honore pas sa mémoire. Il était trop tard; la défiance de Philippe ne devait pas être désarmée par cette tardive obéissance à ses ordres. Déjà le successeur de Marguerite était nommé, et au moment même où elle se flattait d'avoir pour toujours assuré, avec l'ordre, son autorité dans le pays, le duc d'Albe se préparait à franchir les Alpes.

Il est heureux pour sa réputation que la duchesse de Parme ait eu un successeur tel que ce général. Les plus mauvais jours de son administration s'effacent devant le règne de la terreur, inauguré par cet homme. C'est à ce point de vue que se sont placés, pour la critiquer, les contemporains et les écrivains postérieurs [1]; et c'est ainsi, sans doute, comme peut le supposer l'historien étudiant sa vie, que sa conduite a été jugée plus favorablement qu'elle ne le devrait être après un examen calme et réfléchi.

[1] Voy. entre autres Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 128; *Guerres Civiles des Pays-Bas*, p. 128 ; De Thou, *Hist. Gén.*, tom. V, p. 439; et Renom de Francia, *Alborotos de Flandes*, MS., qui, après avoir parlé du départ de Marguerite, conclut en ces termes : « Dejando gran reputacion de su virtud y un sentimiento de su partida en los corazones de los vasallos de por acá el qual crecio mucho despues ansi continuo quando se describio el gusto de los humores y andamientos de su successor. »

CHAPITRE III.

RÈGNE DE LA TERREUR.

(1568.)

Arrestations nombreuses. — Procès et exécutions. — Confiscations. — Le prince d'Orange lève une armée. — Bataille d'Heyliger-Lee. — Conduite du duc d'Albe.

Au commencement de 1568, Philippe, si nous pouvons en croire les historiens qui rapportent ce fait, recourut à une mesure très extraordinaire pour justifier, aux yeux du monde entier, les rigueurs dont se plaignaient les Pays-Bas. Il soumit la question au jugement de l'Inquisition à Madrid, et ce pieux tribunal, après avoir dûment examiné l'affaire, à la lumière des renseignements fournis par le roi et les inquisiteurs dans les provinces, prit la décision suivante. Tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'hérésie, d'apostasie ou de sédition, tous ceux, en outre, qui, bien que se déclarant bons catholiques, n'avaient pas opposé de résistance aux premiers, étaient, à l'exception d'un petit nombre d'individus désignés, condamnés du chef de haute trahison [1].

[1] De Thou, *Hist. Gén.*, tom. V, p. 437; Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 54. Ce dernier historien donne le texte de la pièce originale.

Cet impitoyable arrêt fut suivi d'un édit royal, daté du même jour, 16 février, qui, après avoir rappelé les termes du jugement de l'Inquisition, prononçait contre la nation entière, sans distinction de sexe ni d'âge, sauf les exceptions dont il a été parlé, les peines encourues par les traîtres, la mort et la confiscation des biens; et cela, portait l'édit, « sans aucun espoir de pardon, afin que ce châtiment serve « à l'avenir d'avertissement et d'exemple[1] ! »

Il est difficile d'ajouter foi à une assertion aussi monstrueuse, bien que les historiens l'aient successivement répétée sans la moindre défiance, non pas qu'il y ait énormité dont on doive croire l'Inquisition incapable, mais on ne peut admettre facilement qu'un prince aussi intelligent que Philippe II, avec tout son désir de s'abriter sous le manteau du saint-office, se fût prêté à un pareil acte, aussi impolitique qu'absurde, à un acte qui, confondant les innocents avec les coupables, les réduisait également au désespoir, poussant les uns à se révolter par ressentiment, parce qu'ils n'avaient plus rien à perdre, et maintenant les autres dans la rébellion, parce qu'ils n'avaient plus rien à espérer[2].

Le courrier, porteur de la permission royale, attendue

[1] « Voulans et ordonnans qu'ainsi en soit faict, afin que ceste serieuse sentence serve d'exemple, et donné crainte pour l'advenir, sans aucune esperance de grace. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 54.

[2] Parmi les écrivains contemporains que nous avons consultés, nous n'avons trouvé aucune autorité à l'appui de ce fait remarquable. La chose peut sembler étrange à celui qui croit à cette histoire, mais ce qui serait plus étrange, c'est que ce décret si extraordinaire eût échappé à la vigilance du secrétaire du saint-office, Llorente, qui avait à sa disposition tous les registres de ce tribunal; il n'y fait, que nous sachions, allusion dans aucun passage de son histoire.

par Marguerite pour résigner la régence, avait remis au duc d'Albe sa commission de capitaine-général des Pays-Bas; ce titre, comme Philippe l'écrivit au duc, le soustrayait, pour l'importante affaire des confiscations, au contrôle du conseil des finances [1]; il le plaçait, en effet, au dessus, non seulement de ce conseil, mais de tout autre existant dans le pays; il lui donnait une autorité égale à celle du monarque lui-même, et le nouveau régent se prépara à exercer ce pouvoir avec une audace que nul souverain des Pays-Bas n'avait encore montrée. Le temps était venu de réaliser son système de terreur; la régente n'était plus là pour critiquer ses actes, si elle ne pouvait les empêcher. Les prisons étaient encombrées; les procès, terminés; il ne restait plus qu'à juger et à exécuter les victimes.

Le 4 janvier 1568, quatre-vingt-quatre personnes sont condamnées à mort, à Valenciennes, pour avoir pris part aux derniers mouvements religieux ou politiques [2]. Le 20 février, quatre-vingt-quinze malheureux comparaissent devant le conseil de sang; trente-sept sont destinés au supplice [3]. Trente-cinq autres sont frappés de la même peine, le 20 mars [4]. Les émissaires du gouverneur sont répandus partout. « Informé, » écrit-il à Philippe, « que des prêches avaient lieu à Anvers, j'ai envoyé mon propre prévôt

[1] « Au moyen de la patente de gouverneur général que le duc aura reçue, il pourra faire cesser les entraves que mettait le conseil des finances à ce qu'il disposât des deniers des confiscations. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 609.

[2] *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tom. XVI, part. II, p. 62.

[3] *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tom. XVI, part. II, p. 62.

[4] *Ibid.*, p. 63.

dans cette ville, car je ne puis me fier aux autorités. Il a arrêté bon nombre d'hérétiques, qui n'assisteront plus jamais à de semblables réunions. Les magistrats se plaignent de l'intervention du prévôt, comme d'une violation de leurs priviléges; ils n'ont qu'à prendre patience [1]. » La manière plaisante dont le duc parle à son maître du sort de ses victimes rappelle assez bien un dialogue du même genre entre Petit André et Louis XI, dans *Quentin Durward*.

Ce qui se passa à Gand peut servir à montrer ce qui se fit dans les autres villes. Des commissaires se rendirent dans cette grande cité, pour y traquer les suspects. Il n'y eut pas moins de cent quarante-sept personnes citées devant le conseil à Bruxelles; leurs noms furent criés dans les rues et affichés sur les murs des bâtiments publics. Dans le nombre se trouvaient beaucoup de nobles et de riches particuliers. Il était spécialement recommandé aux commissaires de s'assurer de l'état de fortune des accusés. La plupart de ceux-ci réussirent à se sauver; ils aimaient mieux fuir que de courir la faible chance d'un acquittement devant le sanguinaire tribunal, et cependant fuir, c'était se condamner inévitablement au bannissement et à la confiscation de ses biens. Dix-huit seulement répondirent à la citation, en comparaissant à Bruxelles. Le même jour, ils étaient tous arrêtés dans les maisons où ils logeaient, et recevaient, sans exception, leur arrêt de mort. Cinq ou six d'entre les principaux eurent la tête tranchée; le reste périt par le gibet [2].

[1] « Le magistrat s'est plaint de l'infraction de ses priviléges, à cause de l'envoi dudit prévôt; mais il faudra bien qu'il prenne patience. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 13.

[2] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 243-247. L'auteur dit qu'il a puisé ses renseignements dans les mémoires et les

Le duc s'impatientait des lenteurs de cette chasse faite à ses victimes; il conçut un projet plus hardi et prit des dispositions pour faire d'un coup tomber dans ses piéges une foule de malheureux. Il fixa cette battue au mercredi des cendres, jour où commence le carême et où d'ordinaire chacun, au sortir du carnaval, se repose paisiblement chez soi [1]. Les officiers de justice commencèrent leur besogne, à la chute du jour; il n'y eut pas moins de cinq cents personnes, arrachées de leurs lits et jetées en prison, cette nuit-là [2]. Toutes furent condamnées à mort [3]. « J'ai dû répéter mon ordre plusieurs fois, » écrit le duc à Philippe, « car on ne cessait de me tracasser, en me demandant si, dans tel ou tel

journaux de témoins oculaires, et qu'ils sont d'ailleurs confirmés par les actes et les registres publics du temps. Leur exactitude est, dit-il, incontestable.

[1] Voy. la circulaire du duc d'Albe aux officiers chargés de ces arrestations, dans la *Correspondance de Philippe II*, tom. II, Appendice, p. 660.

[2] « Et, affin que ledict duc d'Alve face apparoir de plus son affection sanguinaire et tyrannicque, il a, passé peu de temps, faict appréhender, tout sur une nuict (le 3 mars 1568), en toutes les villes des pays d'embas, ung grand nombre de ceulx qu'il a tenu suspect en leur foy, et les faict mectre hors leurs maisons et lictz en prison, pour en après, à sa commodité, faire son plaisir et voluṇté avecque lesdits prisonniers. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. III, p. 9.

Ces lignes sont extraites d'un mémoire, adressé par Guillaume à l'empereur, et dans lequel le prince, en expliquant sa conduite, expose, avec l'éloquence indignée d'un cœur patriotique, les maux et les calamités qui affligent son pays. M. Gachard a publié la traduction de ce document, faite sur l'original allemand par un contemporain. Une traduction moderne, d'un style si prétentieux qu'elle peut faire suspecter sa fidélité, se trouve dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, Supplément, p. 91 et seq.

[3] « Se prendieron cerca de quinientos. . . . . He mandado justiciar todos, » dit le duc d'Albe au roi, dans une lettre en chiffres, du 13 avril 1568. — (*Documentos inéditos*, tom. IV, p. 488.) Pas un n'a échappé ! Cela est dit d'un air de nonchalance vraiment charmant.

cas, je ne pouvais commuer la peine en celle du bannissement. Je suis lassé à mourir de ces importunités [1]. » Il n'était pas las toutefois de son œuvre de sang; nous le voyons, dans la même lettre, déclarer que trois cents têtes encore devront tomber, avant que le moment ne soit venu de parler d'un pardon général [2].

Il n'était pas rare, dit un vieux chroniqueur, de voir trente ou quarante personnes arrêtées en même temps, et les plus riches bourgeois, les mains liées derrière le dos, traînés à la queue des chevaux jusqu'au lieu de leur supplice [3]. Quant à ceux d'un moindre rang, on ne se donnait pas la peine de leur ordonner de comparaître à Bruxelles; on les jugeait sommairement et ils étaient pendus sans retard, dans la ville ou dans les faubourgs [4].

Brandt, dans son *Histoire de la Réformation*, donne de nombreux détails sur les persécutions dont les provinces, et particulièrement celle de Hollande, sa patrie, souffrirent sous le « règne de la terreur. » Souvent, dans les prisons, la torture fut employée, pour arracher aux personnes de condition inférieure des aveux, mortels pour elles-mêmes ou pour leurs amis. Le sanguinaire tribunal variait les genres de mort. C'était tantôt la décapitation par le glaive,

[1] « Que cada dia me quiebran la cabeza con dudas de que si el que delinquio desta manera meresce la muerte, o si el que delinquo desta otra meresce destierro, que no me dejan vivir, y no basta con ellos. » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 488.

[2] « En este castigo que agora se hace y en el que vendrá despues de Pascua tengo que pasará de ochocientas cabezas. » — *Ibid.*, p. 489.

[3] « Les bourgeois qui estoyent riches de quarante, soixante, et cent mille florins, il les faysoit attacher à la queuë d'un cheval, et ainsi les faysoit trainer, ayant les mains liées sur le dos, jusques au lieu où on les debvoit pendre. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 55.

[4] *Ibid.*, ubi supra.

distinction réservée, paraît-il, aux gens des hautes classes; tantôt, le gibet ou le bûcher [1]. Cette dernière peine, la plus terrible de toutes, était réservée aux plus graves offenses contre la religion. Mais, à cet égard, beaucoup était laissé, à ce qu'il semble, au caprice des juges et parfois même de la brutale soldatesque, qui présidait aux exécutions; nous voyons du moins, dans une occasion, les Espagnols, dans un accès de pieuse indignation, jeter dans les flammes un malheureux prédicateur protestant, condamné à être pendu [2].

Ces soldats étaient pour la plupart des vétérans, qui avaient, sous Charles-Quint, fait la guerre aux protestants; c'étaient les frères d'armes des hommes qui, dans ce même temps, traquaient, dans les forêts du nouveau monde, les Indiens et les massacraient par milliers au nom de la religion. Pour eux la religion consistait tout entière dans une foi aveugle à l'Église romaine et une haine implacable contre l'hérésie. Ils regardaient le sang de l'hérétique comme le sacrifice le plus agréable à Dieu. Brûlants de la fièvre du fanatisme et endurcis par une longue habitude au spectacle des souffrances, ils étaient bien les ministres qu'il fallait pour exécuter les ordres d'un maître tel que le duc d'Albe.

La cruauté des persécuteurs rencontra chez les victimes un courage indomptable. Presque tous les faits punis se rattachaient d'une ou d'autre manière à la cause religieuse. Les accusés, quand ils n'étaient pas des prédicateurs, en avaient recueillis, secourus, avaient assisté aux services de la nouvelle Église, ou bien avaient fait partie des consistoires;

[1] « Ille (Vargas) promiscuè laqueo, igne, homines enecare. » — Reidanus, *Annales*, p. 9.

[2] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 274.

enfin ils avaient témoigné, de quelque manière, leur attachement aux doctrines condamnées. Or, c'est précisément dans ces moments, où les hommes sont appelés à souffrir pour un intérêt de conscience, qu'on les voit prêts à tout endurer et à mourir pour la défense de leurs convictions. Le fléau de la persécution s'abattit sur toute espèce de personnes : hommes, femmes, jeunes gens, vieillards, infirmes et pauvres; mais plus la victime était faible, plus elle montrait de force d'âme pour triompher de ses souffrances. On cite plusieurs exemples touchants d'infortunés, qui, sans autre soutien que leur foi en Dieu, firent preuve devant leurs juges du plus rare héroïsme, et qu'on eût dit, au courage qu'ils mettaient à affirmer leur croyance, ambitieux de la couronne du martyre. Sur l'échafaud et sur le bûcher, cette intrépidité ne les abandonnait pas, et le témoignage qu'ils rendaient à la vérité de la cause pour laquelle ils succombaient, faisait tant d'effet sur les assistants, qu'on jugea nécessaire de les réduire au silence. On usa dans ce but d'un moyen cruel; on brûlait le bout de la langue de la victime avec un fer rouge, puis on serrait fortement cette partie gonflée entre deux lames de métal unies par une vis. Ce bâillon transformait les gémissements du malheureux patient en des cris étranges, qui excitaient la joie brutale de ses bourreaux [1].

Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps aux horreurs dont, en ces jours d'épreuves, les Pays-Bas furent le théâtre. Reconnaissons toutefois que si les cruautés commises au nom de la religion sont celles qui déshonorent le plus

[1] « Entendez-vous comme ils chantent! » s'écria un moine dans la foule; « ne vont-ils pas bientôt danser! » — Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 275.

l'humanité, au moins elles nous ont présenté le plus magnifique spectacle que l'homme puisse offrir, celui du martyr qui s'immole sur l'autel de sa foi.

Il est difficile et, même pour nous, impossible, avec les données incomplètes que nous possédons, d'évaluer le nombre de ceux qui périrent de la main du bourreau, dans le cours de cette effroyable persécution [1]. Le nombre, sans doute, n'était pas grand, comparé au chiffre de la population du pays; il n'égalait pas celui des soldats que nous voyons chaque jour, pour ainsi dire, tomber sur les champs de bataille. Quand les formes légales de la procédure sont respectées, l'action de la justice, si l'on peut ainsi profaner ce nom, est relativement lente. Ce n'est que dans un temps, comme celui de la révolution française, où des foules sont balayées par le canon, où des vaisseaux chargés d'infortunés

[1] On comprend que nous parlons de la période de temps embrassée dans cette partie de notre histoire, qui s'arrête au commencement de juin 1568, lorsque le conseil de sang avait activement fonctionné pendant près de quatre mois, qui sont ceux où le fléau de la persécution légale fut le plus lourd. Le duc d'Albe, dans la lettre citée plus haut, admet le chiffre de huit cents victimes, y compris trois cents personnes, qui devaient être jugées après Pâques.—(*Documentos inéditos*, tom. IV, p. 489.) Viglius, dans une lettre datée du 29 mars, parle de quinze cents individus déjà cités devant le tribunal, dont la plupart, probablement fugitifs, avaient été condamnés par contumace. — (*Epist. ad Hopperum*, p. 415.) Grotius, faisant allusion à cette époque, parle plus vaguement encore de la foule des victimes, comme étant *innombrable* : « Stipatæ reis custodiæ, innumeri mortales necati : ubique una species ut captæ civitatis. » (*Annales*, p. 29.) Ainsi s'exprime aussi Hooft, cité par Brandt : « Les potences, les roues, les poteaux et les arbres sur les grands chemins étaient chargés de cadavres ou de membres de ceux qui avaient été pendus, décapités ou brûlés ; de sorte que l'air, que Dieu a fait pour la respiration des vivants, était alors devenu la sépulture commune où la demeure des morts. » — (*La Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 261.) Ce langage, tout expressif qu'il soit, sert peu la statistique.

s'abîment sous les flots, que la mort parcourt la terre, à pas de géant, comme la peste et la guerre.

Mais, pour comprendre ce que souffrit alors le peuple des Pays-Bas, il ne suffit pas de compter les victimes qui subirent le dernier supplice, il faut aussi se représenter la terreur des survivants, sans cesse menacés dans leur vie comme par un glaive suspendu au dessus de leurs têtes. Le duc d'Albe avait exprimé à Philippe son désir que chacun, le soir en se couchant, le matin en se levant, « à toute heure, sentît sa maison près de crouler sur lui et de l'écraser [1] ! » Ce souhait si humain était accompli ; ceux qui avaient échappé à la mort avaient à craindre, sort presque aussi affreux, le bannissement et la perte de tout ce qu'ils possédaient. L'orage s'était bientôt détourné de leur côté, et la persécution, quand la cupidité l'inspire, est bien plus odieuse encore que si elle naît du fanatisme, qui, tout infâme qu'il soit en lui-même, n'est que la perversion du sentiment religieux.

Toutes les personnes qui avaient quitté le pays furent condamnées en masse à l'exil perpétuel et à la confiscation de leurs biens [2]. On ne fit même pas grâce aux morts, comme le prouve le procès intenté, du chef de haute trahison, à la mémoire du marquis de Berghes, dont la succession fut confisquée. Ce seigneur, on se le rappelle, était allé en mission,

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 4.

[2] Les sentences rendues par le conseil de sang contre un grand nombre d'individus, deux mille ou plus, ont été recueillies dans un petit volume (*Sententien en Indadingen van Alba*), publié à Amsterdam, en 1735. Les condamnés étaient pour la plupart originaires des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Sauf un petit nombre, tous, paraît-il, étaient fugitifs et frappés par contumace du bannissement et de la confiscation de leurs biens. Ce livre commente les actes du duc d'Albe plus éloquemment que ne pourrait le faire la plume de l'historien.

avec le comte de Montigny, à Madrid, où il venait de mourir, plus heureux que son compagnon, destiné à un sort plus fatal. Les émissaires du gouverneur général se montraient partout actifs pour inventorier la fortune des suspects. « Je vais, » écrit le duc à son maître, « faire arrêter certains des plus riches et des pires délinquants, et les amener à une composition pécuniaire [1]. » Il parle aussi de sévir bientôt contre les villes rebelles; de grosses sommes entreront ainsi dans les coffres de sa majesté [2]. Les victimes de cette espèce étaient si nombreuses, qu'on en voit quelquefois de quatre-vingts à cent, enveloppées dans un même arrêt. Nous en avons un sous les yeux, qui ne punit pas moins de cent trente-cinq habitants d'Amsterdam, de l'exil et de la confiscation [3].

On peut se faire une idée de la misère où cette impitoyable proscription plongea ces provinces naguère si florissantes. Outre les personnes directement frappées, il y en avait des milliers d'autres atteintes indirectement; les hôpitaux, les établissements charitables manquèrent de ressources, et des veuves, des enfants orphelins, furent ainsi privés des moyens de subsistance qu'ils avaient auparavant [4]. Quelle tardive et insuffisante justice ces malheureux avaient-ils à attendre, s'ils réclamaient près d'un tribunal tel que le

[1] « Acabando este castigo, comenzaré á prender algunos particulares de los mas culpados y mas ricos, para moverlos á que vengan á composicion. » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 489.

[2] « Destos tales se saque todo el golpe de dinero que sea possible. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] *Sententien van Alva*, p. 122-124.

[4] « Combien d'Hospitaux, Vefues et Orphelins, estoyent par ce moyen privés de leur rentes et moyëns de vivre! » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 55.

conseil de sang! On ne tarda pas à s'apercevoir des effets de ce régime, à la décadence du commerce et à la rapide dépopulation des villes. Malgré les terribles pénalités édictées contre les fugitifs, un grand nombre d'habitants, particulièrement des frontières, parvinrent à s'échapper. Ces infortunés furent reçus à bras ouverts par les populations allemandes du voisinage, et plus d'un proscrit, fuyant des provinces du nord, sur la glace qui couvrait le Zuyderzee, trouva un asile dans les murs hospitaliers d'Embden [1]. A Gand même, au milieu des terres, la moitié des maisons, si nous en croyons un historien, étaient vides [2]; cet écrivain ajoute qu'il n'y avait pas dans cette cité une famille, qui n'eût à pleurer quelques-uns des siens, exilés ou morts [3]. « Cette furieuse persécution, » écrit le prince d'Orange, « frappe la nation entière d'une telle terreur, que des milliers de personnes, entre autres certains des principaux papistes ont fui un pays, où il semble que la tyrannie s'exerce contre tous, sans distinction de croyance [4]. »

Cependant, à les considérer seulement à un point de vue financier, les résultats de ces persécutions ne répondaient pas à l'attente du duc d'Albe. Quelque énorme somme qu'elles eussent rapportée, le produit de ces confiscations, comme il s'en plaignait à Philippe, était absorbé de tant de

[1] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 265.

[2] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 247.

[3] *Ibid.*, p. 245.

[4] « Par laquelle auparavant jamais ouye tyrannie et persécution, ledict duc d'Albe a causé partout telle peur, que aulcuns milles personnes, et mesmement ceulx estans principaulx papistes, se sont retirez en dedans peu de temps hors les Pays-Bas, en considération que ceste tyrannie s'exerce contre tous, sans aulcune distinction de la religion. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, tom. III, p. 14.

manières et surtout par les vols de ses agents, qu'il se demandait si les frais de l'entreprise n'en excèderaient pas les profits [1]. Il n'était pas plus satisfait de la conduite des autres fonctionnaires. Il prétendait que les commissaires envoyés dans les provinces, au lieu de s'employer à rechercher les coupables, paraissaient plutôt disposés à les cacher. Même les membres du conseil des troubles montraient dans l'exécution de leur tâche une si grande apathie, qu'ils le tracassaient plus encore que les délinquants [2]. L'unique personne qui fît preuve de zèle à son service, était Vargas; celui-ci valait à lui seul tous les autres conseillers réunis [3]. Le duc eût bien dû excepter de cette condamnation en masse l'avocat gantois, Hessels, si les bruits répandus sur ce personnage étaient vrais. On rapportait que ce digne juge, fatigué de suivre des procès et de signer des arrêts de mort, s'endormait parfois sur son siége, et, lorsqu'on le réveillait en sursaut pour décider du sort du prisonnier, il s'écriait, à demi endormi et se frottant les yeux : « *Ad patibulum! ad patibulum!* » — A la potence, à la potence [4]!

Mais Vargas était l'homme selon le cœur du duc, et celui-ci ne savait assez faire son éloge. Il pria Philippe

[1] « Que temo no venga á ser mayor la espesa de los ministros que el util que dello se sacará. » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 495.

[2] « El tribunal todo que hice para estas cosas no solamente no me ayuda, pero estorbame tanto que tengo mas que hacer con ellos que con los delincuentes. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] Vargas prononça un arrêt aussi concis que celui de l'Inquisition, contre le peuple flamand; il le renferma dans une phrase fameuse par sa barbare latinité. « *Hæretici fraxerunt templa, boni nihil faxerunt contrà, ergo debent omnes patibulare.* » — Reidanus, *Annales*, p. 5.

[4] « Quand on l'éveilloit pour dire son avis, il disoit tout endormi, en se frottant les yeux, *ad patibulum, ad patibulum;* c'est à dire, au gibet, au gibet. » — Aubéri, *Mém. pour servir à l'Hist. de Hollande*, p. 22.

de s'entremettre en sa faveur et de faire suspender, pendant son absence d'Espagne, trois procès qui lui étaient intentés. Le monarque satisfit à cette demande en s'adressant au juge; mais ce magistrat, dont le nom méritait d'être conservé, eut la hardiesse de répondre que « la justice devait suivre son cours, sans que la faveur le suspendît pour personne. » « Je ne voudrais pas qu'il en fût autrement, » répliqua le roi, qui raconta lui-même la chose; « je ne veux que sauvegarder autant que possible les intérêts de Vargas, pendant son absence. » Comme conclusion, il écrit au duc que son protégé ne doit pas s'inquiéter au sujet de ces poursuites, étant assuré, d'après la lettre qu'il a reçue de sa propre main, que son roi approuve entièrement sa conduite [1]. Mais, si Vargas, par sa rare servilité, gagna la confiance de ses maîtres, il s'attira, en revanche, la haine farouche du peuple, qui le détesta même, semble-t-il, plus profondément que le régent lui-même; la raison en est peut-être qu'il fut, comme l'instrument des ordres de celui-ci, mis plus immédiatement en contact avec les populations.

Nous avons déjà dit qu'un grand nombre d'habitants, principalement sur les frontières, s'étaient soustraits à la fureur de la persécution par un exil volontaire; il paraît que plus d'une fois les suspects furent charitablement avertis, par les magistrats locaux, du sort qui les menaçait [2]. D'autres malheureux, vivant à l'intérieur des terres, se virent réduits à prendre un parti plus désespéré. Ils se réunirent par bandes considérables, sous le nom de « Gueux

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 12.
[2] Brandt, *la Réformation dans les Pays-Bas*, vol. I, p. 263, 264 et ailleurs.

des bois, » et se réfugièrent dans les forêts, surtout dans celles de la Flandre occidentale. De là ils se répandaient dans le pays, tombant à l'improviste sur les voyageurs, particulièrement sur les moines et les prêtres, qu'ils dépouillaient et tuaient parfois. Dans certaines occasions, ils eurent l'audace d'envahir les monastères et les églises, faisant main-basse sur les riches ornements, la vaisselle et les autres objets précieux qui s'y trouvaient; après quoi, chargés de butin, ils rentraient précipitamment dans leurs retraites bien défendues. Le mal grandit au point que le gouverneur-général fut obligé d'envoyer des forces imposantes contre ces maraudeurs; en même temps il publia un édit, qui rendait tout district responsable des dommages soufferts par les propriétés, dans les limites de son territoire [1].

On pourrait croire que les cruautés du duc éveillant dans tous les cœurs des désirs de vengeance, sa vie fut constamment menacée; un jour, en effet, il avait failli devenir la victime d'une conspiration dirigée par deux frères, Flamands de bonne famille, qui avaient formé le projet de l'assassiner, pendant la messe, dans une abbaye aux environs de Bruxelles [2]. Mais cet homme ne devait pas périr de mort violente.

Les gens prudents et modérés, tels que Viglius, condamnaient, on le comprend, ces persécutions, comme non moins impolitiques que barbares; la preuve en est dans les lettres confidentielles du vieux conseiller, qui d'ailleurs

[1] Grotius, *Annales*, p. 29. — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 450.

[2] Campana, *Guerra de Fiandra*, fol. 38.—Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. IX, p. 555.

était trop sensé pour s'attirer l'inimitié du duc, en disant tout haut ce qu'il pensait[1]. Il y avait d'autres personnes, et particulièrement les princes d'Allemagne, qui, n'ayant pas les mêmes motifs pour cacher leurs sentiments, en appelèrent à un tribunal supérieur à celui du gouverneur-général.

Le 2 mars 1568, l'empereur Maximilien adressa, au nom des électeurs de l'empire, une lettre à Philippe, en faveur de ses sujets flamands opprimés. Il rappelait au roi qu'il avait déjà plusieurs fois, et dans le langage le plus amical, intercédé auprès de lui, afin de l'amener à une politique plus douce et plus miséricordieuse. Il priait son royal parent de réfléchir s'il n'assurerait pas mieux la tranquillité des provinces, en gagnant le cœur de son peuple, qu'en le poussant par la rigueur à prendre des résolutions extrêmes. Il finissait en lui faisant observer que, comme membre de la confédération germanique, les Pays-Bas avaient droit à être traités avec cet esprit de clémence, qui appartenait aux constitutions impériales[2].

Ni les arguments ni les prières de Maximilien n'eurent le pouvoir d'ébranler la volonté bien arrêtée de Philippe; celui-ci ne refusa pourtant pas d'expliquer, sinon de justifier sa conduite. « Ce que j'ai fait, » dit-il, « était nécessaire pour le repos du pays et pour la défense de la foi catholique. Si j'avais moins respecté la justice, j'aurais réglé tout en un seul jour. Nul, connaissant l'état des choses, ne trouvera lieu à blâmer ma sévérité. Et je ne

[1] « Valde optaremus tandem aliquam funesti hujus temporis, criminaliumque processuum finem, qui non populum tantum nostrum, sed vicinos omnes exasperant. » — *Viglii Epist. ad Hopperum*, p. 482.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 15.

voudrais pas, au risque de perdre la souveraineté des Pays-Bas, agir autrement que je ne l'ai fait, dût même le monde entier tomber en ruines sur ma tête[1]. » Cette réponse catégorique ferma la discussion.

Cependant les malheureux habitants des provinces avaient les yeux fixés sur le prince, leur seul espoir après la Providence. Les émigrés, principalement ceux de haut rang, venaient grossir la petite cour du prince à Dillenbourg; ils s'y occupaient avec ardeur de rechercher les meilleurs moyens de délivrer leur patrie. Ils apportaient coup sur coup à Guillaume, de la part de ses compatriotes, des invitations pressantes de prendre les armes pour leur défense; les protestants d'Anvers, en particulier, lui promettaient, s'il voulait faire frapper monnaie avec sa vaisselle, de lui en rembourser deux fois la valeur[2].

Le prince ne désirait rien tant que de répondre à ces appels; mais il savait les difficultés qui l'attendaient en chemin, et n'était pas disposé à se jeter dans cette entreprise, avant de savoir, en homme prudent, comment il pourrait la mener heureusement à fin. Il répondit aux Anversois qu'il ferait très volontiers le sacrifice, non seulement de sa vaisselle, mais de sa personne et de tout ce qu'il possédait, pour servir la cause de la liberté religieuse et de

[1] « Y quando por esta causa se aventurassen los Estados, y me viniesse á caer el mundo encima. » — *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 27.

Philippe prenait, semble-t-il, l'attitude de l'homme « juste et ferme dans ses desseins, » — *justum et tenacem,* — chanté par Horace. L'hyperbole par laquelle il finit est presque la traduction littérale des vers du poète romain :

« Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ. »

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, Supplément, p. 87.

son pays [1]. Mais des levées de troupes entraînaient de grandes dépenses; il faudrait, au plus bas, six cent mille florins, et il ne pourrait se procurer cette somme, à moins que certains des plus riches marchands, qu'il désignait, ne voulussent se porter caution avec lui [2].

En même temps, Guillaume entretenait une correspondance étendue avec les princes allemands, avec les chefs du parti huguenot en France, et même avec le gouvernement anglais; il s'efforçait de les rendre sympathiques à la cause, comme intéressant tout protestant. Il reçut de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse des promesses de secours. Les principales villes des Pays-Bas lui firent, paraît-il, parvenir secrètement des sommes considérables; les comtes de Culembourg, d'Hoogstraeten, Louis de Nassau et les autres grands seigneurs qui partageaient l'exil du prince, contribuèrent aux frais de l'expédition, autant que le permettait leur fortune ébréchée [3]. Guillaume lui-même fit l'abandon de ce qu'il possédait de plus précieux; il mit en gage ses joyaux et convertit en monnaie son argenterie, — « ornements dignes

[1] « Il n'est pas seulement content de s'employer à la nécessité présente par le moyen par eulx proposé touchant sa vasselle, ains de sa propre personne, et de tout ce que reste en son pouvoir. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplément, p. 88.

[2] *Ibid.*, ubi supra.

[3] Les fonds, à ce qu'il paraît, furent principalement faits par Anvers, et par les grandes villes des provinces de Hollande, de Zélande, de Frise et de Groningue, dont les habitants s'étaient de tout temps fait remarquer par leur esprit d'indépendance. Les nobles flamands, exilés avec le prince d'Orange, versèrent la moitié des sommes recueillies. Ces détails furent révélés au duc d'Albe par Villars, un des seigneurs bannis, lorsque celui-ci tomba au pouvoir du lieutenant-général, dans ce combat désastreux dont il sera parlé dans la suite de ce chapitre. — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 27.

d'un palais royal, » s'écrie un vieux chroniqueur, « mais faibles ressources pour couvrir les frais d'une guerre [1]. »

Grâce à ces sacrifices, une nombreuse armée fut réunie avant la fin d'avril; elle se composait des éléments les plus irréguliers et les plus hétérogènes. C'étaient des mercenaires allemands, qui ne voyaient dans l'affaire qu'un marché; des huguenots français, venus pour satisfaire leur haine contre les catholiques et, pour cette raison, alliés peu désirés par une grande partie du peuple des provinces; enfin des exilés flamands, les seuls champions dignes de cette lutte, gens prêts à sacrifier leur vie, comme un objet sans valeur, à la grande cause pour laquelle ils se dévouaient. Mais ces énergiques patriotes étaient, pour la plupart, de simples bourgeois, ignorants du métier des armes et incapables de se mesurer avec les intrépides vétérans espagnols.

Pendant qu'il levait ces troupes, le prince d'Orange, sur le conseil de son ami le landgrave de Hesse, rédigea et publia un manifeste, connu sous le nom de « Justification, » dans lequel il défendait sa cause et lui-même contre les accusations du duc d'Albe. Il rejetait la première faute des troubles sur Granvelle, niait avoir formé ou même protégé la confédération des nobles, et repoussait avec mépris l'imputation d'avoir, par des motifs d'ambition criminelle, fomenté la rébellion dans un pays, où nul n'avait peut-être plus à y perdre que lui-même. Il rappelait ses services, ceux de ses ancêtres, et l'ingratitude dont ils avaient été récompensés par le souverain. Il concluait en souhaitant que sa majesté, ouvrant enfin les yeux, reconnût l'innocence de

[1] « Ipse Arausionensis monilia, vasa argentea, tapetes, cætera supellectilis divendit, digna regio palatio ornamenta, sed exigui ad bellum momenti. » — Reidanus, *Annales*, p. 6.

ses sujets persécutés, et qu'il fût prouvé que tous les maux, dont ils souffraient, étaient dus moins à elle qu'à de mauvais conseillers [1].

Le plan de campagne était de troubler l'attention du duc et de provoquer, s'il était possible, une insurrection générale dans les provinces, en y pénétrant sur trois points différents à la fois. Un corps de huguenots, sous le commandement d'un officier de fortune, du nom de Cocqueville, devait entrer dans l'Artois; le comte d'Hoogstraeten, avec le seigneur de Villars et d'autres nobles bannis, devait s'avancer, par le Brabant, jusqu'au cœur du pays; enfin, les frères de Guillaume, les comtes Louis et Adolphe de Nassau, à la tête d'une armée, composée de Flamands et d'Allemands, devaient porter la guerre aux frontières du nord, sur

[1] On a généralement attribué la *Justification* au savant Languet, qui était haut placé dans la confiance du prince d'Orange et vivait auprès de lui à cette époque. Mais Guillaume était un écrivain trop exercé pour qu'il soit probable, comme le suppose avec raison M. Groen, qu'il eût confié à un autre la rédaction d'un écrit aussi important. On peut admettre qu'il fit revoir son travail par Languet, dont il reconnaissait la sagacité politique, et c'est ce qui résulte le plus clairement des paroles mêmes de celui-ci : « Fui Dillemburgi per duodecim et tredecim dies, ubi Princeps Orangiæ mihi et aliquot aliis curavit prolixe explicari causas et initia tumultuum in inferiore Germania et suam responsionem ad accusationes Albani. » Il en fut de la *Justification* du prince comme de la fameuse *Adresse d'adieux* de Washington, si souvent attribuée à une plume étrangère, mais qui, malgré tout ce qu'elle peut devoir aux conseils et aux corrections d'autres personnes, porte à chaque page l'empreinte incontestable de son origine.

La *Justification* provoqua plusieurs réponses dans le parti opposé, entre autres celles de Vargas et de Del Rio; mais, au jugement de Viglius, certes peu prévenu en faveur du Taciturne, ces écrits n'eurent pas de succès. — Voy. sa lettre à Hopper (*Epist. ad Hopperum*, p. 458). On trouvera une discussion étendue sur ce sujet dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, publiées par M. Groen, tom. III, p. 187.

le territoire de Groningue. Le prince lui-même, qui avait établi son quartier-général dans le voisinage de Clèves, s'occupait activement de réunir des forces pour soutenir, à l'occasion, l'une ou l'autre de ces divisions.

D'Hoogstraeten et Louis ne commencèrent pas leurs opérations avant la fin d'avril; les huguenots ne furent prêts que plus tard encore, et Guillaume rencontra des obstacles qui retardèrent la formation de son armée même; le plus grand, et celui qui menaçait de faire échouer dès le début son entreprise, était le manque d'argent, qui le contraria autant dans ses efforts pour se procurer des soldats que dans ses tentatives pour assujétir ceux-ci à une discipline. « Si vous avez quelque amitié pour moi, » écrit-il à son ami, le sage landgrave de Hesse, « je vous prie de m'aider, en secret, d'une somme suffisante au paiement des troupes pendant le premier mois; sinon, je serai en danger de faillir à mes engagements, chose à laquelle je préfèrerais la mort; je ne parle pas du tort qu'un pareil malheur ferait à notre réputation et à notre cause [1]. » Nous pensons constamment, en suivant l'histoire du prince d'Orange, aux difficultés qui assaillirent Washington, à l'époque de la révolution d'Amérique, et à la patience, à l'indomptable énergie, avec laquelle ce grand citoyen parvint à les surmonter.

Il suffit de rappeler, en quelques mots, les expéditions qui échouèrent. D'Hoogstraeten avait à peine passé la frontière, vers la fin d'avril, quand il se rencontra avec le fidèle lieutenant du duc, Sancho d'Avila, qui le défit; ses pertes

[1] « En quoy ne gist pas seulement le bien de ce faict, mais aussi mon honeur et réputation, pour avoir promis aus gens de guerre leur paier le dict mois, et que j'aymerois mieulx morir que les faillir à ma promesse. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, Supplément, p. 89.

furent considérables. Villars et d'autres seigneurs rebelles, faits prisonniers, n'échappèrent à la mort sur le champ de bataille que pour périr de la main du bourreau à Bruxelles. D'Hoogstraeten, avec les débris de son armée, fit une habile retraite et effectua sa jonction avec le prince d'Orange [1].

Cocqueville fut encore plus maltraité; un corps de troupes françaises fut envoyé contre lui par Charles IX, qui rendit ainsi au duc d'Albe le service qu'il avait tout récemment reçu de lui. A l'approche de leurs compatriotes, les huguenots déposèrent lâchement les armes; leur chef et ses principaux officiers furent entourés, pris, et moururent misérablement sur l'échafaud [2].

L'expédition de Louis de Nassau fut suivie de résultats tout différents; cependant, l'esprit de mutinerie des mercenaires allemands créa de cruels embarras au comte, après son entrée dans la province de Groningue. Celle-ci était défendue par son gouverneur, le comte d'Aremberg, vieil et brave officier, formé à l'art de la guerre sous Charles-Quint, et l'un de ces types chevaleresques, qui servent de modèle aux générations qui s'élèvent après eux. Il avait été souvent employé dans des postes honorables, et il se trouvait peu d'hommes à la cour de Bruxelles, jouissant de plus de considération près de Philippe ou autrefois près de l'empereur. Sa plus grande force consistait dans son infanterie espagnole; il manquait de cavalerie, mais il attendait le comte de Meghen, qui devait lui en amener et n'était plus qu'à une journée de marche de son arrière-garde.

[1] Mendoza, *Comentarios*, p. 42 et seq. — Cornejo, *Disension de Flandes*, p. 63.

[2] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 56. — De Thou, *Hist. Universelle*, tom. V, p. 443.

D'Aremberg fut bientôt en présence de Louis de Nassau; celui-ci, moins par crainte de l'ennemi que de ses propres soldats allemands, qui se livraient à des actes de désordre et réclamaient leur solde, refusa d'accepter le combat avec des troupes supérieures aux siennes, sous tous les rapports sauf celui du nombre. Il profita donc heureusement de la nature du terrain, pour prendre une position des plus fortes. Son arrière-garde, couverte par un bois épais, était établie près du couvent d'Heyliger-Lee, qui donna son nom à la bataille; sur le devant un talus séparait l'armée d'un marais qui s'étendait au loin. A gauche, l'infanterie était en partie abritée par une colline contre le feu des Espagnols; à droite, la cavalerie, sous les ordres du comte Adolphe, se tenait prête à prendre l'ennemi de flanc, s'il avait la hardiesse de commencer l'attaque.

D'Aremberg connaissait trop bien les difficultés du terrain pour risquer un engagement, au moins avant d'avoir reçu le renfort que lui amenait le comte de Meghen. Malheureusement pour lui, ses vétérans, habitués à la victoire et pleins de mépris pour les recrues irrégulières qui leur étaient opposées, demandèrent à grands cris à être menés contre les hérétiques. En vain leur général plus prudent persista-t-il dans sa première résolution; ils ne voulurent pas attendre et refusèrent à un Flamand l'obéissance qu'eût sans doute obtenue d'eux un officier de leur nation. Ils accusèrent ouvertement leur chef de les trahir et d'avoir des intelligences avec ses compatriotes dans le camp ennemi. Blessé de ces reproches, d'Aremberg eut l'imprudence de faire ce que maint brave général, dans la même situation, a fait avant et après lui; il se rendit, contrairement à son opinion, aux importunités de ses soldats. S'écriant « qu'ils verraient

bientôt s'il était un traître [1], » il se plaça à la tête de sa petite armée et marcha en avant, pendant qu'à sa droite son artillerie ouvrait contre l'aile gauche des rebelles une vive canonnade, qui, à cause de leur bonne position, leur fit peu de mal.

L'infanterie s'avança sous la protection de ce feu; mais, ainsi que leur commandant l'avait prévu, les Espagnols ne tardèrent pas à s'embourber dans le marais, la confusion se mit dans leurs rangs, et lorsqu'enfin, après de longs et pénibles efforts, ils gagnèrent la terre ferme, ils étaient plus harassés qu'ils ne l'eussent été à la suite d'une rude journée de marche. Épuisés de fatigue et en désordre, ils se virent tout à coup assaillis de front par des troupes fraîches et pleines d'ardeur, qui comprenaient les avantages qu'elles avaient sur leurs adversaires. Malgré leur détresse, les soldats de d'Aremberg se maintinrent pendant quelque temps, en hommes qui ne connaissent pas la défaite. Mais Louis donna l'ordre à sa cavalerie de les charger de flanc; ce mouvement inattendu, effectué à un moment critique, décida du sort de la journée. Attaqués à la fois de front et de côté, et renfermés dans un étroit espace, les Espagnols furent jetés dans la plus grande confusion. Leur vaillant général, insensible au danger, s'il ne l'était pas aux insultes de ses compagnons d'armes, s'efforça vainement de les rallier; son cheval fut tué sous lui, et, comme il en montait un autre, il fut frappé d'une balle par un fantassin, et tomba de sa selle, mortellement

[1] « Ains, comme gens predestinez à leur malheur et de leur general, crierent plus que devant contre luy jusques à l'appeller traistre, et qu'il s'entendoit avec les ennemis. Luy, qui estoit tout noble et courageux, leur dit : « Ouy, je vous monstreray si je le suis. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 382.

blessé [1]. Ce fut alors une déroute générale; les uns se jetèrent dans le marais et furent faits prisonniers; d'autres réussirent à s'ouvrir un chemin à travers les rangs des ennemis; un plus grand nombre périt dans cette tentative. La terre était jonchée de morts et de blessés; la victoire était complète.

Seize cents Espagnols furent laissés sur ce funèbre champ de bataille; peut-être aux yeux de ces bannis, altérés de vengeance, ce massacre servit-il, jusqu'à un certain point, de balance à cet horrible total de morts que l'impitoyable duc avait porté à leur compte. Neuf canons, une grande quantité de munitions et de bagages, un riche service d'argenterie appartenant au général et une grosse somme d'argent, que celui-ci venait de recevoir pour payer les arriérés dus à ses troupes, tombèrent aux mains des patriotes. Cependant une des pertes les plus sensibles que les Espagnols essuyèrent, fut celle de leur chef; son cadavre défiguré par les blessures fut reconnu, sous un monceau de morts, aux insignes de l'ordre de la Toison d'or, que le comte portait autour du cou et que Louis envoya au prince, son frère, comme un glorieux trophée de la victoire [2]. La

[1] Brantôme nous a donné le portrait de ce seigneur flamand, dont il fit la connaissance lors du voyage de celui-ci à Paris, où le duc d'Albe l'avait envoyé au secours du roi de France. Le chevaleresque écrivain dépeint l'apparence, la noble physionomie et l'exquise courtoisie de manières de ce seigneur, qui devint le favori des dames de la cour. « Un tres beau et tres agreable seigneur, surtout de fort grande et haute taille et de tres belle apparence. » — (*Œuvres*, tom. I, p. 383.) Il n'oublie pas de citer, parmi les qualités du comte, la facilité avec laquelle il parlait le français et plusieurs autres langues. — Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 384.

[2] Voy. la lettre, écrite probablement par un conseiller de Guillaume à l'électeur de Saxe, dans la semaine qui suivit la bataille. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 221.

joie des vainqueurs fut troublée par un déplorable événement, la mort d'Adolphe de Nassau, frappé au moment où il combattait courageusement, à la tête de ses troupes; il fut l'une des premières victimes de la guerre de la révolution. Plus jeune que son frère Guillaume, il n'avait que vingt-sept ans; mais il avait déjà montré un héroïsme qui le rendait digne des généreux ancêtres dont il était issu [1].

La bataille avait eu lieu le 23 mai 1568; le lendemain, arriva avec un renfort le comte de Meghen, trop tard pour vaincre, mais non, comme il le prouva, pour enlever aux vainqueurs les fruits de leur victoire. Par une marche rapide, il parvint à entrer dans Groningue et empêcha ainsi les patriotes de s'emparer de cette place importante [2].

La nouvelle de la bataille d'Heyliger-Lee causa une grande sensation dans tout le pays; tandis qu'elle ranimait les

[1] Les historiens rapportent communément qu'Adolphe et d'Aremberg se rencontrèrent au milieu du combat, et périrent, l'un par la main de l'autre.—Voy. Cornejo, *Disension de Flandes*, fol. 63; Strada, *De Bello Belgico*, tom. I. p. 282 et d'autres. Un pareil roman devait obtenir facilement crédit dans un siècle romanesque.

[2] On trouvera des détails un peu confus sur la bataille d'Heyliger-Lee, dans Herrera, *Historia del Mundo*, tom. I, p. 688 et seq.; Campana, *Guerra di Fiandra*, Vicenza, 1602, p. 42 et seq.; Mendoza, *Comentarios*, Madrid, 1592, p. 43 et seq.; Cornejo, *Disension de Flandes*, fol. 66 et seq.; Carnero, *Guerras de Flandes*, Brusselas, 1625, p. 24 et seq.; Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 382 et seq.; Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, p. 192 et seq.

Ce dernier écrivain affirme qu'il avait entendu raconter cette histoire, plus d'une fois, par le fils et héritier du feu comte d'Aremberg, qui regrettait vivement que son père se fût ainsi fait tuer, par un point d'honneur mal entendu.

Pour compléter la liste des autorités rappelées plus haut, nous regrettons de ne pouvoir citer un volume publié par M. Gachard, lorsque ce chapitre était déjà écrit. Ce volume renferme la correspondance du duc d'Albe relative à l'invasion tentée par Louis de Nassau.

espérances es mécontents, elle jetait le duc d'Albe dans une fureur d'autant plus grande que cette défaite, il le comprenait, était due surtout à la mauvaise conduite de ses propres soldats. Il s'alarmait à la pensée des conséquences désastreuses qui suivraient sans doute un aussi brillant succès, obtenu par les rebelles, au commencement même de la lutte. Les hardis Frisons se lèveraient pour recouvrer leur indépendance; le prince d'Orange, avec ses recrues allemandes, s'unirait à son frère victorieux et, contenu par les habitants, il serait en état d'opposer une formidable résistance à toutes les armées que l'on pourrait envoyer contre lui. Le moment était des plus critiques, il réclamait des mesures promptes et décisives. Le duc, avec son énergie habituelle, résolut de ne confier l'affaire à personne, mais de s'en charger lui-même, de concentrer ses forces et de marcher contre l'ennemi.

Cependant il y avait plusieurs choses qu'il jugeait nécessaire de faire, avant d'entrer en campagne, ne fût-ce que pour l'effet qu'elles produiraient sur l'esprit public. Le 28 mai, un jugement fut rendu contre le prince d'Orange, son frère Louis et les seigneurs qui les accompagnaient. Tous étaient déclarés coupables de n'avoir pas répondu à la citation du conseil et d'avoir porté les armes contre le roi; ils étaient, en conséquence, condamnés au bannissement perpétuel et à la confiscation de leurs biens au profit de la couronne. L'arrêt portait la signature du gouverneur-général [1]. Les biens de Guillaume avaient déjà été mis sous séquestre et un corps de troupes espagnoles occupait sa ville de Breda.

[1] *Viglii Epist. ad Hopperum*, p. 481. — La sentence rendue contre le prince d'Orange se trouve dans les *Sententien van Alba*, p. 70.



Le gouvernement marqua plus clairement encore l'esprit dont il était animé, par un autre acte, d'une nature singulière. Le duc ordonna la démolition de l'hôtel de Culembourg, qu'il avait lui-même habité avant le départ de la régente et où s'étaient tenues les réunions des Gueux, lors de leur séjour à Bruxelles. Sur l'emplacement de cet hôtel, s'éleva une colonne de marbre, portant, sur chaque côté de sa base, l'inscription suivante : « Ici fut autrefois la demeure de Florent Pallant, » — nom du comte de Culembourg, — « rasée jusqu'à terre, pour l'exécrable conspiration qui s'y trama contre la religion, l'Église catholique romaine, la majesté royale et le pays [1]. » Le duc voulait, sans doute, proclamer de cette manière, devant tous, non pas la profonde haine qu'il avait vouée à la ligue, — elle n'était que trop connue, — mais sa résolution de ne faire grâce à aucun de ceux qui en avaient fait partie. En effet, nous le voyons, dans ses lettres, parler, en plus d'une occasion, des signataires du Compromis comme de gens qui se sont rendus indignes de toute pitié.

Mais ces actes n'étaient que le prologue de l'horrible tragédie qui allait bientôt se jouer. Près de neuf mois s'étaient écoulés depuis l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes; ces seigneurs étaient restés tout ce temps prisonniers d'État, dans la citadelle de Gand, gardée par une forte garnison. Leur procès avait suivi une marche tranquille et

[1] *Viglii Epist. ad Hopperum*, p. 481. — Strada, *De Bello Belgico*, t. I, p. 373. — Vera y Figueroa, *Vida de Alva*, p. 101.

L'hôtel de Culembourg, fameux pour avoir servi aux premières réunions des Gueux, n'avait pas longtemps appartenu au comte de Culembourg, qui ne l'acheta qu'en 1556. Il s'élevait sur la place du petit Sablon. — Voy. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 363.

lente, qui entretenait chez leurs amis l'espoir d'une issue favorable. Le duc d'Albe, pour en finir, se décida alors à prononcer un arrêt de mort contre les deux comtes et à faire exécuter ce jugement avant de partir pour l'expédition qu'il projetait.

En vain, certains de ses conseillers lui remontrèrent combien, dans ce moment de crise, il serait impolitique d'outrager les sentiments de la nation, si attachée, en particulier, au comte d'Egmont; en vain, ils suggérèrent que ces seigneurs lui serviraient d'otages pour répondre, pendant son absence, de la soumission du peuple, puisque tout désordre ne servirait qu'à hâter leur destinée [1]. Soit que le duc craignît l'effet que pourraient avoir sur l'esprit de son maître les prières faites de tous côtés en faveur de ces malheureux, soit, plus probablement, qu'il eût peur de voir s'ouvrir, par un soulèvement populaire, les portes de leur prison, quand il ne serait plus là, il se montra décidé à les faire décapiter sans délai. Peut-être l'humiliant revers que ses armes venaient d'éprouver avait-il augmenté sa soif de vengeance, ou bien pensait-il qu'un pareil exemple serait le meilleur moyen d'intimider une fière nation.

Il y avait d'autres prisonniers, de moindre importance, mais très considérés, dont il restait à fixer le sort; leur supplice devait préparer l'esprit public à la dernière scène du drame. Dix-neuf personnes étaient, en ce moment, renfermées dans la vaste forteresse de Vilvorde, à deux lieues de Bruxelles; c'étaient presque tous des hommes de haut rang et, pour la plupart, des membres de la ligue : il n'y avait pas d'espoir pour ces derniers. Leurs procès étaient achevés

[1] « His tamen Albanus facilè contemptis, quippe à diuturnâ rerum experientiâ suspicax, et suopte ingenio ab aliorum consiliis, si ultro præsertim offerrentur, aversus. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 386.

et il ne restait plus qu'à rendre le jugement. Dans cette fatale journée du 28 mai, où le conseil de sang paraît avoir été extraordinairement actif, ils furent tous, sans exception, condamnés à être décapités, et leurs biens furent confisqués au profit du trésor public.

Le 1[er] juin, ils furent transférés à Bruxelles, sous l'escorte de neuf compagnies d'infanterie espagnole, conduits sur la grand'place devant l'hôtel de ville, et là, tandis que les tambours battaient pour empêcher la foule de recueillir leurs dernières paroles, le bourreau leur trancha la tête. On accorda à huit d'entre eux, qui moururent dans la foi catholique, la grâce d'être enterrés selon les rites de l'Église romaine; les têtes des onze autres furent plantées sur des poteaux, et on laissa leurs corps pourrir sur l'échafaud, comme ceux des plus vils malfaiteurs [1].

Le 2 juin, dix ou douze autres personnes, dont quelques-unes de distinction, montèrent au supplice sur la même place; dans le nombre était Villars, le compagnon du comte

[1] Strada, *De Bello Belgico*, ubi supra. — *Guerres civiles du Pays-Bas*, p. 171. —Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 57.

Le troisième volume des *Archives de la maison d'Orange-Nassau* renferme une relation de cette exécution par un témoin oculaire, un courrier du duc d'Albe, qui avait quitté Bruxelles, le lendemain de cet événement, et avait été pris en route par les patriotes. On peut concevoir l'intérêt avec lequel Guillaume et ses amis écoutèrent ce tragique récit, et leur profonde anxiété à la pensée du sort qui attendait leurs autres frères, et particulièrement les comtes d'Egmont et de Hornes, sur la tête desquels le glaive du bourreau ne tenait plus qu'à un fil. On peut bien croire ce que l'on dit de la consternation qui régnait dans Bruxelles. « Il affirme que c'estoit une chose de l'autre monde, le crys, lamentation et juste compassion qu'avoint tous ceux de la ville du dit Bruxelles, nobles et ignobles, pour ceste barbare tyrannie, mais que nonobstant, ce cestuy Nero d'Alve se vante en ferat la semblable de tous ceulx quy potra avoir en mains. » — P. 241.

d'Hoogstraeten, dans cette malheureuse expédition du Brabant, où lui-même avait été fait prisonnier. Captif, il avait fait sur les projets du prince d'Orange et de son parti quelques révélations, qui lui avaient peut-être valu l'estime du duc d'Albe; mais il avait signé le Compromis.

Le lendemain, cinq nouvelles victimes furent exécutées à Vilvorde, où elles avaient longtemps été enfermées. L'une d'elles est intéressante pour nous; c'était Casembrot, seigneur de Backerzeele, le secrétaire intime du comte d'Egmont. Ce malheureux gentilhomme avait été plus d'une fois soumis à la torture; on voulait lui arracher des paroles que l'on pût faire servir contre le comte; mais sa force d'âme triompha de la cruauté de ses persécuteurs. Une mort ignominieuse mit fin à ses souffrances et le préserva heureusement de connaître le sort de son maître bien-aimé [1]. Telles furent les scènes horribles qui précédèrent la grande catastrophe du 5 juin.

[1] Si l'on en croit Bentivoglio, Backerzeele fut tiré à quatre chevaux. « Da quattro cavalli fu smembrato vivo in Brusselles il Casembrot già segretario dell' Agamonte. » — (*Guerra di Fiandra*, p. 200). Mais le caractère du duc d'Albe, avec quelque dureté et quelque absence de scrupules que celui-ci exécutât ses desseins, n'autorise pas à croire à un pareil acte d'inutile cruauté. Heureusement ce fait n'est établi par aucun témoignage historique; on ne le trouve mentionné ni dans Strada, ni dans Meteren, ni par l'auteur des *Guerres civiles du Pays-Bas*, ni dans les autres écrivains du temps, que l'on ne peut certainement accuser d'une injuste partialité en faveur des Espagnols. Si cette atrocité avait été commise, il serait bien étrange que le prince d'Orange ne l'eût pas fait figurer sur la liste des crimes qu'il reproche au duc d'Albe. — Voy. en particulier, sa lettre à Schwendi, qu'il écrivit dans un accès de douleur et d'indignation, peu après avoir appris le supplice de ses amis. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. III, p. 244.

CHAPITRE IV.

PROCÈS DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

(1568.)

Instruction du procès. — Efforts tentés en faveur des accusés. — Détails de l'acte d'accusation. — Sentence de mort. — Jugement sur le procès.

Neuf mois s'étaient écoulés depuis le jour où les comtes d'Egmont et de Hornes avaient été enfermés dans la forte citadelle de Gand; pendant tout ce temps, ces malheureux seigneurs avaient été traités plus rigoureusement même que ne l'étaient d'ordinaire les prisonniers d'État. On ne leur permettait pas de prendre l'air, ni de communiquer avec leur famille. La mise sous séquestre de leurs biens, au moment de leur arrestation, les avait de plus réduits à un tel dénuement que, sans le secours de leurs amis, ils eussent manqué du plus strict nécessaire [1].

Leurs ennemis n'étaient pas, dans l'entretemps, restés inactifs. Nous avons vu que le jour où les deux gentilshommes étaient tombés dans le piége, on avait arrêté leurs

[1] Bor, le vieil écrivain hollandais, contemporain de ces événements, dit que « sans sa belle-mère, la comtesse-douairière de Hornes, ce seigneur serait mort en prison, faute d'argent pour se procurer de quoi manger! » — Arend, *Algemeene Geschiedenis des Vaderlands*, D. II. St. V. bl. 37.

secrétaires et saisi leurs papiers. « Backerzeele, » écrit le duc à Philippe, « fait chaque jour des révélations au sujet de son maître, d'Egmont. On peut attendre de lui des aveux surprenants, quand la question lui sera appliquée[1]. » Mais la torture n'arracha à cet infortuné que de vagues indications sur une place où le comte avait caché une partie de sa fortune. Après avoir remué la terre dans tous les sens, autour du château de Gand, les Espagnols finirent par découvrir onze caisses pleines d'argenterie et quelques cassettes renfermant des joyaux et d'autres objets précieux; c'était tout ce qui restait encore à d'Egmont de son ancienne opulence[2].

Des commissaires avaient été envoyés dans les provinces autrefois gouvernées par les deux seigneurs, pour recueillir des informations relativement à leur administration; on interrogea secrètement les bourgmestres des villes, les forçant au besoin, par des menaces, de répondre aux questions qui leur étaient posées. Mais c'était sur l'interrogatoire des prisonniers eux-mêmes que le duc fondait principalement son cruel espoir.

Le 12 novembre 1567, une commission, composée de Vargas, Del Rio et du secrétaire Pratz, se rendit à Gand et commença à instruire le procès du comte d'Egmont. L'interrogatoire embrassa tout ce qui se rapportait aux derniers troubles; il était particulièrement destiné à établir les relations du comte avec le parti de la Réforme, et surtout sa complicité avec les confédérés, crime irrémissible aux yeux

[1] « Ce dernier fait chaque jour des aveux, et on peut s'attendre qu'il dira des merveilles, lorsqu'il sera mis à la torture. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 589.

[2] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 247.

de Vargas et de ses compagnons. L'instruction dura cinq jours, et un rapport, signé par les différents juges et garanti exact, sous serment, devint la base de l'action intentée à l'accusé. La même marche fut suivie pour le comte de Hornes [1].

Cependant les amis des deux prisonniers s'employaient activement en leur faveur. D'Egmont, nous l'avons déjà dit, était marié à une princesse allemande, Sabine, sœur de l'électeur de Bavière, dame qui, par son rang, par sa grâce et par sa vie irréprochable, faisait le plus bel ornement de la cour de Bruxelles. Elle était mère de onze enfants, dont l'aîné n'avait pas encore atteint l'âge de l'adolescence ; entourée de cette nombreuse famille, la comtesse, si brusquement précipitée du faîte des richesses dans une profonde misère, devint l'objet de la commisération générale. Il paraît même qu'elle toucha le cœur de pierre du régent, qui parle de « sa lamentable position » dans une de ses lettres à Philippe [2].

L'infortunée comtesse réussit à s'assurer l'appui de Nicolas de Landas, ami personnel de son époux et l'un des plus éminents juristes du pays. Elle écrivit à plusieurs princes d'Allemagne et à l'empereur Maximilien, les priant

[1] Les interrogatoires, remplissant environ 50 pages in-8o, ont été publiés par feu le baron de Reiffenberg, à la fin de son estimable compilation, la *Correspondance de Marguerite*. Fait étrange, questions et réponses étaient primitivement en espagnol ; une traduction française en fut aussitôt faite par le secrétaire Pratz, probablement à l'usage des membres flamands du conseil de sang. Les deux manuscrits, espagnol et français, furent conservés dans les archives de la maison d'Egmont jusque vers le milieu du dernier siècle, où un indigne héritier du nom de cette ancienne famille les laissa passer en d'autres mains. Ils furent plus tard achetés par la couronne et sont aujourd'hui convenablement déposés dans les archives du royaume de Hollande. Le MS. publié par Reiffenberg est en français.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 14.

de s'interposer en faveur du comte; elle s'adressa également au duc et au roi, moins pour solliciter la délivrance de d'Egmont, — chose à laquelle il n'était guère permis de s'attendre, — que pour obtenir le renvoi de sa cause devant une cour composée des chevaliers de la Toison d'or, au lieu du conseil de sang. Les deux seigneurs pouvaient incontestablement produire une pareille réclamation, comme faisant partie de cet ordre, dont les statuts, solennellement ratifiés par Philippe lui-même, garantissaient à ses membres le droit de n'être jugés que par leurs pairs. Le langage ferme et indépendant, dans lequel le juriste flamand, lui-même un des chevaliers de la Toison d'or et légiste savant, soutint cette prétention auprès du monarque espagnol, fait grand honneur à sa mémoire.

La comtesse de Hornes, dame allemande, également alliée à de hauts personnages, et sa belle-mère, la comtesse-douairière, s'épuisaient, de leur côté, en efforts pour venir en aide à l'amiral; elles écrivirent aux chevaliers de la Toison d'or, dans tous les pays où ils résidaient, et se firent donner par eux une déclaration écrite, constatant le droit inviolable de l'accusé à être jugé par ses pairs [1]; c'était là, évidemment, un point de la dernière importance, puisqu'une comparution devant le conseil de sang équivalait à une condamnation.

Plusieurs électeurs et d'autres princes de l'empire s'adressèrent directement à Philippe, pour qu'il voulût bien appliquer, à l'égard des deux seigneurs, les statuts de l'ordre auquel ils appartenaient. Maximilien envoya au roi deux lettres à ce sujet, et essaya, en lui rappelant les éclatants

[1] *Supplément à Strada*, tom. I, p. 244.

services du comte d'Egmont, de l'attendrir sur le sort de la malheureuse comtesse et de ses enfants[1].

Mais ce ne furent pas seulement des étrangers qui intercédèrent en faveur des accusés. Mansfeldt, le sujet le plus dévoué que Philippe possédât dans les Pays-Bas, supplia son souverain d'agir, en cette occasion, conformément à la raison et à la justice[2]. Le comte de Berlaymont, qui avait, en toute circonstance, donné des gages d'une fidélité aussi complète, se trouvait dans une position embarrassante, étant à la fois membre de l'ordre de la Toison d'or et du conseil des troubles; il écrivit au roi, le suppliant de ne pas le mettre dans le cas, ou d'agir en déloyal serviteur de sa majesté ou d'encourir les reproches de ses collègues[3].

Une intervention remarquable encore fut celle du cardinal Granvelle, qui, oubliant sa disgrâce politique, dont il était peut-être plus redevable à d'Egmont qu'à toute autre personne, vint généreusement au secours de son ancien ennemi. Il invoqua la clémence de Philippe, comme plus digne d'un grand prince que la rigueur; il rappela le passé honorable du comte, et déclara que si celui-ci s'était depuis égaré dans une mauvaise voie, la faute en était plus à d'autres qu'à lui[4]. Mais le cardinal eut beau revenir, à plusieurs reprises, sur ces observations; il était trop tard pour effacer de l'esprit du roi l'impression qu'y avaient produite autrefois les lettres, où le ministre accusait son rival de complicité

[1] *Supplément à Strada*, tom. I, p. 219. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 588.

[2] « La suppliant de prendre en cette affaire la détermination que la raison et l'équité réclament. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 607.

[3] *Ibid.*, p. 614.

[4] *Ibid.*, p. 599.

dans les perfides menées du prince d'Orange[1]. Cette impression était devenue plus vive à la suite de certaines communications faites par la régente, qui avait, comme on l'a vu, retiré pendant quelque temps sa confiance au comte. La conviction de la culpabilité de ce seigneur s'était ainsi enracinée si fortement chez Philippe, qu'il est difficile de douter qu'à l'époque où le duc reçut le gouvernement des Pays-Bas, d'Egmont ne fût déjà désigné comme la première grande victime, destinée à expier les crimes de la nation. Les prières, les arguments auxquels on recourut alors pour détourner le roi de sa résolution, ne firent qu'en précipiter l'exécution; pressé de se soustraire à des importunités qui le lassaient, il ordonna au duc de hâter la marche du procès, disant en même temps que la vérité apparaîtrait si clairement, que le monde, dont l'attention était fixée sur cette cause, reconnaîtrait la justice avec laquelle ils agissaient[2].

Avant la fin de décembre, le procureur-général Du Bois avait rédigé l'acte d'accusation contre d'Egmont; il ne renfermait pas moins de quatre-vingt-dix chefs, quelques-uns très développés. L'acte était principalement établi sur les réponses faites par l'accusé lui-même dans son interrogatoire, et sur les informations recueillies ailleurs. La première

[1] « Le comte d'Egmont, » dit Granvelle, dans une lettre, écrite peu avant ce temps, le 17 août 1567, « disait au prince que leurs menées étaient découvertes; que le Roi faisait des armements; qu'ils ne sauraient lui résister; qu'ainsi il leur fallait dissimuler, et s'accommoder le mieux possible, en attendant d'autres circonstances, pour réaliser leurs desseins. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 561.

[2] « Tout ce qui s'est passé doit être tiré au clair, pour qu'il soit bien constant que, dans une affaire sur laquelle le monde entier a les yeux fixés, le Roi et lui ont procédé avec justice. » — *Ibid.*, p. 609.

charge élevée contre le comte, la plus grave et, peut-on dire, la clef de voûte de toutes les autres, était d'avoir conspiré avec Guillaume et les seigneurs bannis, pour secouer l'autorité de l'Espagne et remettre le gouvernement en partage aux mains de l'aristocratie. C'est dans ce but qu'il avait déclaré la guerre au fidèle Granvelle, qu'il avait tenté de concentrer dans un seul de ces corps les pouvoirs appartenant aux différents conseils, qu'il s'était opposé à l'Inquisition, qu'il avait réclamé la convocation des États-Généraux, qu'il avait, en un mot, contrarié, en toute chose, autant qu'il l'avait pu, la volonté royale. D'Egmont était, de plus, accusé d'avoir donné des encouragements aux sectaires; non seulement il avait refusé son concours, quand on le lui avait demandé, pour réprimer leurs excès, mais il avait plusieurs fois toléré leurs réunions et autorisé la célébration de leurs rites religieux. Le comte était trop bon catholique, pour que ses croyances mêmes fussent mises en question ; c'était seulement, par rapport aux mouvements politiques du pays, qu'il avait, supposait-on, soutenu le parti de la Réforme. Enfin, on lui reprochait d'avoir favorisé la confédération des nobles, et surtout d'en avoir formé le plan original, de complicité avec le prince d'Orange et ses amis. Ses sympathies pour la ligue étaient prouvées : il avait gardé à son service plus d'une personne de sa maison, ayant signé le Compromis. Il était déclaré, sur tous ces points, coupable de haute trahison[1].

Ce qui frappe tout d'abord à la lecture de cet acte d'accusation, qui est très étendu, c'est la manière dont il confond

[1] Cette longue pièce est donnée *in extenso* par Foppens, *Supplément à Strada*, tom. I, p. 44-63.

des faits vulgaires et même étrangers à la cause, avec d'autres d'une gravité réelle[1]; on doit attribuer cette confusion au calcul d'une habileté cruelle, cherchant à produire une impression qui fût des plus défavorables à l'accusé. Le procureur-général, dénaturant parfois audacieusement les réponses de celui-ci[2] et donnant une importance exagérée à certains de ses aveux, réussit à tendre si adroitement ses embûches, qu'il ne fallait pas peu de sang-froid et de prudence, même à un innocent, pour y échapper.

La pièce fut communiquée à d'Egmont, le 29 décembre; on ne lui donna que cinq jours pour se défendre, seul, sans un ami pour l'assister, sans un conseil pour le guider. Il commença par refuser nettement de répondre, déclarant qu'il n'était pas justiciable d'un autre tribunal que celui des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or; informé ensuite que, s'il persistait dans cette résolution, il serait condamné par contumace, il consentit, tout en protestant formellement contre l'illégalité de la procédure, à présenter sa défense.

Il repoussa avec indignation l'accusation d'avoir jamais eu le dessein de renverser le gouvernement existant; il

[1] C'était même, paraît-il, l'opinion des amis du gouvernement. Le conseiller Belin écrivait à Granvelle, le 14 décembre 1567 : « On a arrêté les comtes d'Egmont et de Hornes, mais, dans l'acte d'accusation dressé contre eux, on ne s'est pas borné à rappeler les faits qui les concernent, on a entassé une masse confuse de choses. » Raumer, *XVIe et XVIIe siècles*, vol. I, p. 182.

[2] Voy. par exemple le 38me article, dans lequel le procureur-général accuse d'Egmont d'avoir reconnu, dans son interrogatoire, qu'il avait renvoyé, mais pour quelque temps seulement, une personne de sa maison, suspecte d'opinions hérétiques, tandis que le comte avait, au contraire, expressément déclaré qu'il avait donné à cet homme un congé définitif et ne l'avait plus jamais revu depuis. — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 40.

reconnaissait avoir agi comme on le disait, à l'égard de Granvelle, et justifiait sa conduite, comme lui ayant été dictée par l'intérêt public. Il expliquait de la même façon l'attitude qu'il avait prise en d'autres circonstances et dont on lui faisait un crime, spécialement sa tolérance envers les sectaires, trop puissants par leur nombre, affirmait-il, pour qu'on leur résistât ouvertement. Il nia énergiquement avoir eu avec les confédérés les rapports dont on parlait; loin de soutenir la ligue, il en avait toujours déploré l'existence et déconseillé à tous ceux sur qui il avait quelque influence, de s'y affilier. Quant au blâme que l'on jetait sur lui pour n'avoir pas renvoyé Backerzeele, après avoir appris que celui-ci s'était engagé dans la confédération, il s'excusa en alléguant les grands services que son secrétaire avait rendus au gouvernement, particulièrement en réprimant les désordres des iconoclastes. En somme, ses réponses paraissent avoir été marquées au coin de la bonne foi, et l'idée qu'elles donnent du comte, voisine sans doute de la réalité, est celle d'un homme qui, tout en n'approuvant pas la politique de la couronne et considérant certaines de ses mesures comme impraticables, n'avait nulle intention de détruire l'autorité royale [1].

Le procureur-général formula ensuite son acte d'accusation contre le comte de Hornes; il renfermait trente-sept chefs séparés, à peu près les mêmes que dans l'acte précédent. Par son caractère vif et hardi, l'amiral prêtait surtout le flanc aux attaques de ses ennemis. Comme chevalier de

[1] La défense présentée par le comte d'Egmont, dont Foppens donne des extraits, mal choisis, a été publiée *in extenso* par M. de Bavay, dans son utile compilation, *Procès du comte d'Egmont* (Bruxelles, 1854), p. 121-153.

la Toison d'or, il refusa plus résolûment encore que son ami, de se désister de ses droits et de comparaître devant le tribunal du duc d'Albe. Lorsqu'on eut réussi à le détourner de la résistance, il présenta sa défense dans un langage si mâle et si ouvert, qu'il s'impose tout d'abord à notre confiance. « Inhabile comme je le suis à ce genre de travail, » dit-il, « et sans l'aide d'un conseil pour me guider, si je suis tombé dans des erreurs, qu'on les impute, non à ma volonté, mais à mon inexpérience..... Je ne puis que prier ceux qui liront ceci, de croire que je l'ai écrit avec sincérité et en toute vérité, ainsi qu'il convient à un gentilhomme d'honorable naissance [1]. »

A la fin, sur les représentations des prisonniers, appuyées par leurs amis, le duc consentit à leur permettre de se choisir un conseil; ils furent assistés chacun de cinq juristes, des plus éminents dans le pays, et, à l'honneur de ces hommes, il ne paraît pas qu'ils aient reculé devant une mission qui, si elle n'était pas entourée de dangers immédiats, ne leur ouvrait certainement pas la voie de l'avancement [2].

Le conseil des deux seigneurs ne perdit pas de temps pour

[1] « Suppliant à tous ceux qui la verront, croire qu'il a respondu à tous les articles sincerement et en toute vérité comme un gentilhomme bien né, est tenu et obligé de faire. » — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 209.

[2] Foppens a consacré presque tout le premier volume de son « *Supplément* » aux pièces relatives au procès des comtes d'Egmont et de Hornes; l'acte d'accusation y est publié en entier. Les compatriotes de ce compilateur lui ont de grandes obligations, pour leur avoir mis sous les yeux, il y a longtemps déjà, tant de documents d'une grande importance pour l'histoire nationale; ils lui en auraient plus encore, s'il avait accompli sa tâche en érudit, au lieu d'entasser en désordre les matériaux, sans aucune méthode, souvent sans leur assigner des dates et avec tant de négligence que les titres donnés aux pièces s'accordent rarement avec ce qu'elles contiennent.

préparer leur défense, relevant une à une les accusations portées par le procureur-général, et y répondant complétement. Ces écrits ne différaient pas au fond, de ceux qui avaient été rédigés par les seigneurs eux-mêmes, mais l'argumentation en était plus savante et fondée sur un plus grand nombre de faits et de raisonnements [1]. En attendant, les défenseurs ne cessaient de travailler pour faire porter la cause devant le tribunal de la Toison d'or; ils comprenaient que s'ils n'obtenaient pas ce point, tout ce qu'ils feraient pour établir l'innocence de leurs clients serait inutile.

Le duc avait déjà prévu l'embarras où le mettrait une pareille réclamation; il s'était donc adressé à Philippe, lui demandant de faire connaître sa royale décision, pour couper court à toute sollicitation nouvelle, à cet égard [2]. Le roi répondit que des hommes instruits et faisant autorité, à qui la question avait été soumise, avaient, après mûr examen, confirmé pleinement l'opinion formée avant le départ du duc, et d'après laquelle l'ordre de la Toison d'or ne connaissait pas des crimes de haute trahison [3]. Cette note était accompagnée

[1] Tel est du moins l'aperçu donné par Foppens de la « *Justification* » du comte de Hornes, dont l'éditeur n'a publié que le préambule et la conclusion, sans même daigner lui fixer de date. — (*Supplément à Strada*, tom. I, p. 241-243). M. de Bavay, d'un autre côté, a donné *in extenso* la défense présentée par le conseil du comte d'Egmont; elle occupe 70 pages, le double de la longueur de la défense rédigée par le comte lui-même. En comparant ces deux pièces, on voit tout d'abord que la première, bien que plus étendue, n'est que le calque de l'autre. — *Procès du comte d'Egmont*, p. 153-223.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 582.

[3] « Quoique, avant le départ du duc, il ait été reconnu, dans les délibérations qui ont eu lieu à Madrid en sa présence, que cette prétention n'était pas fondée, le Roi, vu la gravité de l'affaire, a ordonné que quelques personnes d'autorité et de lettres se réunissent de nouveau, pour examiner la question. — Il communique au duc les considérations qui ont

de lettres patentes investissant le capitaine-général du pouvoir de juger la cause [1]. Celui-ci, armé de ces écrits, s'il ne convainquit pas le conseil des prisonniers, le réduisit dès ce moment au silence, et il décréta un ordre interdisant formellement toute tentative ultérieure, tendante à soustraire l'affaire à sa propre juridiction pour la déférer à celle des membres de l'ordre.

Cependant il n'avait pas fermé la bouche à tous les défenseurs des accusés; la comtesse d'Egmont ne se lassait pas d'exciter, en faveur du comte, les sympathies de quiconque possédait en apparence quelque influence près du gouvernement. Au commencement de 1568, elle écrivit de nouveau à Philippe, se plaignant qu'on ne lui eût pas seulement permis de voir son époux; elle suppliait le roi de l'accepter, elle et ses enfants, comme caution pour d'Egmont, et de consentir à ce que celui-ci fût transféré dans une de ses propres maisons. Si cela ne pouvait se faire, elle demandait qu'au moins il pût, dans l'intérieur de la citadelle, prendre l'air; autrement, tout innocent qu'il était, sa prison lui coûterait peut-être la vie. Elle rappelait la position malheureuse où elle se trouvait, avec des enfants jeunes et sans soutien; elle avait confiance dans la bonté et la justice de son souverain; il ne la forcerait pas d'aller chercher les moyens de vivre dans ce pays d'Allemagne, d'où l'empereur, son père, l'avait amenée dans les Flandres [2]. — Cette lettre, dit un

été approuvées dans cette junte, et qui confirment l'opinion précédemment émise. — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 612.

[1] Les lettres patentes étaient antidatées; elles avaient été rédigées en apparence, il y avait longtemps, le 15 avril 1567, probablement afin qu'elles ne parussent pas avoir été écrites pour le nonce. — Comp. *Ibid.*, p. 528.

[2] « J'espère en la bonté, clémence et justice de Votre Majesté qu'icelle

chroniqueur du temps, ne pouvait être lue de personne, sans provoquer une sincère commisération pour celle qui l'avait écrite [1].

En même temps, les princes allemands continuaient d'intercéder auprès du roi en faveur des deux comtes; le duc de Bavière, le duc et la duchesse de Lorraine faisaient chaleureusement appel à la clémence royale. Philippe, fatigué de ces importunités, mais inébranlable dans sa résolution, ordonna de nouveau au duc d'en finir avec le procès [2].

Vers la fin d'avril 1568, survint cette expédition d'Hoogstraeten et des autres seigneurs, décrite dans le chapitre précédent. Le gouverneur-général, voyant que sa présence serait sans doute nécessaire pour repousser les envahisseurs, avait un motif de plus d'arriver à une conclusion.

Le 6 mai, le procureur général présenta une remontrance contre les lenteurs de l'avocat du comte d'Egmont, déclarant qu'après tant de mois déjà écoulés, celui-ci avait négligé de produire les témoignages utiles à la défense. Il désirait que l'on prît jour pour la fin du procès [3].

ne voudra souffrir que je sorte vos pays, avec mes onze enfants, pour aller hors d'iceux chercher moyen de vivre, ayant été amenée par feu de bonne mémoire l'Empereur, votre père. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 5.

[1] « Haud facilè sine commiseratione legi à quoquam potest. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 387.

D'après le biographe du duc d'Albe, Ossorio, l'appel fait au roi par la comtesse eût probablement touché son cœur et l'eût disposé à une « clémence intempestive, » sans les représentations du cardinal Espinosa, alors tout-puissant dans le cabinet, qui rappela à Philippe que « la clémence était un péché, quand il s'agissait d'une offense faite à la religion. » — (*Albæ Vita*, p. 282). Pour qui connaît le caractère du monarque, la « probabilité » de l'historien paraîtra quelque peu improbable.

[2] *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 18.

[3] *Supplément à Strada*, tom. I, p. 90.

Vers la fin de mai, arriva la nouvelle de la bataille gagnée par Louis de Nassau au nord du pays. Ce qui n'avait été jusqu'alors que probable devenait maintenant certain : le duc devait se rendre en personne sur le théâtre de la guerre et prendre le commandement de l'armée. Aucun délai n'était plus possible. Le 1er juin, fut publié un décret, portant que le temps fixé pour la défense des prisonniers était expiré et que nul témoignage ne serait plus admis désormais [1]. Le conseil des accusés protesta hautement contre une décision, qui lui enlevait tout moyen d'établir l'innocence de ses clients. Il avait, disait-il, un grand nombre de dépositions à produire, et avait attendu que le gouvernement présentât celles qu'il avait lui-même recueillies. Le prétexte était plausible, car il était dans l'ordre que l'accusation précédât la défense; mais, on ne peut guère en douter, les adroits juristes savaient trop bien ce qu'il fallait attendre d'un tribunal tel que le conseil de sang, pour désirer un terme au procès; s'ils traînaient celui-ci en longueur, des circonstances pouvaient se présenter, peut-être une manifestation plus énergique du sentiment public, qui changeraient heureusement les dispositions du roi. Si faible qu'il fût, c'était le seul espoir de salut et chaque jour passé sans décision était un jour de gagné pour les accusés.

Mais il n'y avait plus de temps pour des contestations; le jour même où avait lieu la publication du décret, l'affaire était soumise à la décision du conseil de sang, et, le lendemain matin, 2 juin, les juges, ou plutôt Vargas et Del Rio, les

[1] *Supplément à Strada*, tome I, p. 252. Par un décret du 18 mai, d'Egmont avait déjà été privé du droit de produire des témoignages à l'appui de sa défense. Les pièces relatives à ce sujet sont données par Foppens. *Ibid.*, tom. I, p. 90-103.

seuls qui eussent à prononcer, déclarèrent les prisonniers coupables du crime de haute trahison et les condamnèrent à mort. Le duc approuva la sentence.

Dans la soirée du 4, le régent se rendit à la séance du conseil; on y produisit les condamnations des deux seigneurs, renfermées sous enveloppe scellée, et le secrétaire les lut à haute voix. Elles étaient exactement conçues de la même manière. Après le préambule ordinaire, elles déclaraient les comtes d'Egmont et de Hornes convaincus d'être entrés dans l'abominable ligue et conspiration du prince d'Orange et de ses alliés; d'avoir, en outre, au préjudice de la sainte foi catholique, commis de nombreux abus dans leur gouvernement, par rapport aux sectaires. Ils étaient, en conséquence, jugés coupables de trahison et de rébellion, et condamnés à être décapités par le glaive; leurs têtes, placées au bout d'une perche, devaient y rester selon le bon plaisir du duc; leurs possessions, fiefs et droits de toute espèce étaient confisqués au profit de la couronne [1]. Ces jugements n'étaient signés que du seul nom du duc et contresignés de celui du secrétaire Pratz [2].

Telle était l'issue de ces fameux procès qui, à raison des

[1] Entre autres documents analysés par M. Gachard, il y en a un qui fait connaître les revenus des grands seigneurs flamands dont les biens furent confisqués. Aucun, si l'on excepte le prince d'Orange, n'avait des revenus aussi considérables que ceux du comte d'Egmont, qui montaient à 63,000 florins. D'Egmont avait un palais à Bruxelles et d'autres maisons à Malines, Gand, Bruges, Arras et La Haye.

Les revenus du comte de Hornes étaient de près de 3,500 florins; ceux du comte de Culembourg, dont l'hôtel servit de lieu de rendez-vous aux Gueux, dépassaient 31,000 florins. Enfin ceux du prince d'Orange, qui surpassaient de beaucoup ceux de tout autre seigneur, s'élevaient à plus de 152,000 florins. — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 116.

[2] *Supplément à Strada*, tom. I, p. 252-257.

circonstances particulières dont ils furent entourés, et surtout à cause de leur extraordinaire longueur et du caractère, du rang illustre des accusés, furent dans toute l'Europe l'objet d'un intérêt général. Si l'on en fait un examen, la première question qui se présente est celle de la valeur des motifs allégués pour soustraire ces causes à la juridiction de l'ordre de la Toison d'or. La décision des « hommes instruits et faisant autorité, » rapportée par le roi, est de peu de poids, vu les influences auxquelles la cour de Madrid était nécessairement assujétie, en donnant son avis. Le seul témoignage qui confirmât quelque peu cette interprétation paraît avoir été celui du président Viglius, juriste érudit, qui avait sous les yeux les statuts de l'ordre et possédait tout moyen de se créer une idée exacte de l'affaire.

L'opinion de Viglius reposait principalement, paraît-il, sur le fait qu'en 1473 un chevalier de la Toison d'or, accusé d'un crime capital, s'était soumis au jugement des cours ordinaires; mais, d'un autre côté, quelques années plus tard, en 1490, quatre membres de l'ordre, poursuivis du chef de trahison, précisément comme d'Egmont et de Hornes, avaient été traduits devant leurs pairs. Un argument plus concluant contre Viglius, c'était qu'en 1531, sous le règne de l'empereur, une loi avait décidé que nul chevalier de la Toison d'or ne pourrait, sous quelque imputation que ce fût, être arrêté ou jugé, sinon par les membres mêmes de l'ordre. Plus tard, Philippe avait, en 1550, confirmé solennellement ces dispositions, et assurément on ne pouvait pas s'appuyer sur un texte qui résolût plus nettement la question alors débattue. Cependant Viglius eut l'impudence de l'écarter, comme étant sans valeur, attendu qu'il se trouvait évidemment en opposition avec tous les

précédents et les statuts. Un pareil subterfuge, à l'aide duquel on pourrait justifier la violation de quelque loi que ce soit, ne satisfit pas les membres de l'ordre, et en particulier d'Aerschot et Berlaymont, les deux sujets les plus dévoués de la couronne; ils se déclarèrent publiquement en désaccord avec Viglius, mais l'autorité d'un aussi savant juriste n'était pas moins d'une grande importance pour le duc, qui ne manqua pas de l'exalter [1]. Il est fâcheux pour la réputation de ce timide et servile conseiller, qu'il se soit ainsi prêté, et en une pareille occasion, à devenir l'instrument d'un pouvoir arbitraire; cela peut bien nous engager à accueillir plus facilement que nous ne l'aurions fait autrement, ces accusations de concussion et de bassesse que la régente, dans la chaleur de discussions des partis, entassait si libéralement sur sa tête [2].

Mais, quoi que l'on puisse penser des droits de l'ordre de la Toison d'or, en cette circonstance, il est impossible de douter de l'illégalité de la cour devant laquelle la cause fut portée. Cette cour n'existait qu'en vertu de la volonté du

[1] Dans une lettre du 6 janvier 1568, le duc d'Albe dit au roi que Viglius, après avoir examiné l'affaire, trouve les preuves si concluantes sur tous les points, que l'on ne pourrait rien désirer de plus. — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 4.

[2] Pour les faits qui se rattachent à la constitution de l'ordre de la *Toison d'or*, nous en sommes redevable à un ouvrage hollandais, actuellement en cours de publication à Amsterdam (*Algemeene Geschiedenis van Vaderlands, van de vroegste tyden tot op heden, door Dr J. P. Arend*). Cet ouvrage, qui embrassera l'histoire entière des Pays-Bas, peut revendiquer le mérite d'une perfection, rare en ce siècle de littérature facile, et d'une sincérité rare en tout temps. Dans notre ignorance de la langue, nous avons eu recours pour lire cette œuvre, à un ami que nous remercions ici de sa complaisance. L'ouvrage nous a été obligeamment prêté par B. Homer Dixon, esq., consul des Pays-Bas à Boston.

duc; les juges, contrairement à la loi du pays, étaient des étrangers, et le président n'était pas même nécessairement présent aux débats judiciaires sur lesquels lui seul prononçait.

Si la composition de ce tribunal annonçait peu de respect pour la légalité, les formes de la procédure n'en trahissaient guère davantage. On ne voit pas que, dans cette occasion, les accusés aient produit aucune preuve en leur faveur; et, comme nous ne possédons qu'une faible partie des arguments invoqués à l'appui des poursuites, il n'est pas facile pour nous de décider si les seigneurs étaient ou non coupables des faits qui leur furent imputés; il l'est bien moins de juger si ces faits, d'après les lois du pays, constituaient le crime de haute trahison [1]. Dans le nombre, le plus grave qui leur fut reproché, et non sans quelque apparence de fondement, était celui d'avoir eu des intelligences secrètes avec les confédérés, qui avaient bien pour but avoué de résister, dans certaines éventualités, à l'exécution d'une ordonnance particulière [2], mais qui ne s'étaient proposés nullement

[1] M. de Bavay a consacré plus de soixante-dix pages de sa publication aux dépositions des témoins à charge dans le procès. — (*Procès du comte d'Egmont*, p. 267-322). Ces dépositions portent presque exclusivement sur les relations du comte avec les sectaires et n'autorisent guère l'éditeur flamand à déclarer dans sa préface qu'il a été capable de réunir « tous les éléments de la condamnation des accusés par le duc d'Albe. »

L'ouvrage de M. de Bavay est un des fruits précieux de ce zèle patriotique, qui porte les érudits, en Belgique, à éclaircir leur histoire nationale; il a été publié en 1854, un an après que ce chapitre était écrit. Complétant des publications antérieures, il reproduit tout au long la défense du comte d'Egmont, présentée par lui-même et par son conseil, ainsi que les dépositions des témoins cités par le gouvernement. Il nous a mis en possession de pièces de valeur, soit pour corriger soit pour confirmer nos conclusions.

[2] La seule résistance à laquelle s'étaient engagés les signataires du Com-

de renverser le gouvernement. Devant nos lois, cette conduite pourrait difficilement être incriminée comme celle d'un traître, mais il se peut qu'à l'époque de la domination espagnole, la loi eût, dans les Pays-Bas, une portée plus grande, et vraisemblablement elle ne définissait pas la trahison d'une manière aussi explicite que le faisait le code des statuts de l'Angleterre sous les Plantagenets [1].

Un curieux document de cette époque, qui nous a été conservé, peut jeter quelque lumière sur le sujet qui nous occupe. Pierre d'Arset, président d'Artois, avait été à l'origine membre du conseil des troubles, mais il avait déposé cette charge, peu de temps avant le procès des deux seigneurs. Ce fut peut-être la haute position remplie par ce magistrat, dans une des provinces du comte d'Egmont, qui le fit consulter relativement aux poursuites dirigées contre son ancien gouverneur. Après avoir examiné les pièces, il rédigea en latin et avec une pureté de style qui accuse un lettré, une réponse très étendue. Il y passait en revue, un à un, tous les chefs de l'acte d'accusation, faisant ressortir sur chaque point l'insuffisance des preuves, et établissant victorieusement, par le raisonnement et par le texte de la loi, l'innocence de l'accusé. On croira sans peine que l'opinion exprimée avec tant d'indépendance par le président, fut trop peu goûtée du duc d'Albe pour qu'il l'érigeât en autorité [2].

promis était contre l'Inquisition, au cas où elle ferait arrêter un d'entre eux. — *Ante*, vol. II, p. 213.

[1] En particulier, le fameux statut d'Édouard III, base de toute la législation postérieure sur ce sujet. On trouvera, dans le XV[e] chapitre de l'*Histoire constitutionnelle d'Angleterre*, par Hallam, quelques réflexions, faites avec la sagacité habituelle à cet historien, sur cette loi ainsi que sur celles qui la modifièrent dans la suite.

[2] L'original se trouve dans les archives de Bruxelles ou, du moins, s'y

Mais, si même il était vrai que les deux seigneurs, à cette époque d'agitation publique, eussent pour quelque temps été détournés de leur fidélité, on eût dû traiter avec un peu de pitié des hommes qui, par la suite, s'étaient détachés de leurs anciens amis et avaient fait preuve du plus grand zèle pour exécuter les ordres du gouvernement; d'un zèle qui, pour d'Egmont au moins, lui avait valu, de la part de la régente, des éloges sans réserve [1]. On eût pu pardonner un peu plus au général à qui le roi devait les plus glorieux trophées de son règne. Malheureusement, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, le caractère de Philippe était de ceux qui ressentent moins les bienfaits que les injures.

A considérer les circonstances particulières qui se rattachent à cet événement, il peut sembler superflu de discuter la légalité de la cour qui jugea les seigneurs, ou la régularité des formes de la procédure. Le procès réel eut lieu, non dans les Flandres, mais en Espagne. Qui pourrait douter que, longtemps avant le départ du duc d'Albe, la sentence de ces infortunés n'eût été prononcée dans le cabinet de Madrid [2]?

trouvait au temps de Vandervynckt qui, après l'avoir examiné avec soin, en donna un court aperçu. — (*Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 256, 257). Le nom de l'auteur de cet écrit devrait être chéri de l'historien, comme celui d'un magistrat qui eut le courage de protester, en face d'un gouvernement tyrannique, contre les meurtres judiciaires commis avec la sanction de celui-ci.

[1] Voyez, entre autres passages, celui-ci qui se trouve dans une lettre de Marguerite au roi, en date du 23 mars 1567 : « Ceulx de son conseil icy, qui s'employent tout fidèlement et diligemment en son service, et entre aultres le comte d'Egmont dont je ne puis avoir synon bon contentement. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 235.

[2] M. de Gerlache, dans une longue note ajoutée à la seconde édi-

tion de son histoire, examine la conduite du comte d'Egmont aussi sévèrement que l'avait fait le procureur-général lui-même, et arrive à la même conclusion que celui-ci. — (*Hist. du royaume des Pays-Bas*, t. I, p. 99-101). « Peut-on croire, » demande-t-il, « que si, au lieu d'avoir pour maître le *Démon du Midi*, d'Egmont avait été le sujet de Charles-Quint ou de Napoléon, il lui eût été permis de jouer le rôle qu'il joua si longtemps impunément? » Cette espèce d'argument socratique, pour autant qu'il ait de la valeur, prouve seulement que Philippe ne fit pas plus ma que n'eussent fait, à sa place, Charles-Quint ou Napoléon. Il ne prouve en aucune façon, que d'Egmont méritât sa sentence.

CHAPITRE V.

EXÉCUTION DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

(1568.)

Transfert des condamnés à Bruxelles. — On leur communique leur jugement. — Trajet à l'échafaud. — L'exécution. — Caractère du comte d'Egmont. — Sort de sa famille. — Sentiment du peuple.

Le 2 juin 1568, un corps de trois mille hommes fut commandé pour amener de Gand à Bruxelles les comtes d'Egmont et de Hornes; cet ordre ne rencontra aucune opposition, quoique la présence des Espagnols eût causé une vive sensation dans la population gantoise, qui ne prévoyait que trop le sort réservé à son ancien et bien-aimé gouverneur.

Les seigneurs, accompagnés chacun de deux officiers, furent mis dans des voitures différentes. Vingt compagnies de piquiers et d'arquebusiers les gardaient à vue; une troupe de lanciers, parmi lesquels se voyait un détachement de la cavalerie même du duc, ouvrait la marche, et une autre non moins nombreuse protégeait l'arrière-garde. Les prisonniers, sous cette imposante escorte, s'avancèrent lentement vers Bruxelles; ils s'arrêtèrent à Termonde, pour passer la nuit

et le 4, au soir, entrèrent dans la capitale [1]. En voyant défiler dans les rues ce cortége militaire, personne, dit un témoin oculaire, n'eut le cœur si dur, qu'il ne s'attendrît au spectacle de cette mélancolique procession, s'avançant au son d'une funèbre musique [2].

Les prisonniers furent directement conduits au Broodhuys, ou « Maison au pain, » connu généralement sous le nom de « Maison du roi, » — ce vénérable monument, qui s'élève sur la grand'place de Bruxelles et que tout voyageur visite encore aujourd'hui, moins pour examiner sa curieuse architecture que pour voir la dernière demeure des seigneurs flamands. Ils furent logés à part, dans des chambres étroites, obscures, tristes, à peine meublées. La petite armée qui les avait amenés occupa presque entière la grand'place, pour empêcher toute tentative de délivrance; mais il n'y en eut point d'essayée, et le silence de la nuit ne fut troublé que par le bruit des ouvriers, construisant avec activité l'échafaud destiné à servir de théâtre au drame du lendemain [3].

Le duc d'Albe avait, dans l'après-midi du 4, fait appeler Martin Rythovius, évêque d'Ypres; après avoir informé le prélat de la condamnation des deux comtes, il le chargea de les voir, de leur apprendre leur sort et de les préparer à mourir le lendemain. L'évêque, excellent homme et ami du comte d'Egmont, fut atterré à cette communication;

[1] *Relacion de la Justicia que se hizo de los Contes Agamont y Orne*, MS.

[2] « Marcharent dans la ville en bataille, et avecques une batterie de tambourins et de phiffres si pitieuse qu'il n'y avoit spectateur de si bon cœur qui ne palist et ne pleurast d'une si triste pompe funebre. » — Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 363.

[3] De Thou, *Histoire Universelle*, tom. V, p. 450. — *Guerres civiles du Pays-Bas*, p. 172. — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 57. — *Relacion de la Justicia que se hizo de los Contes Agamont y Orne*, MS.

il se jeta aux pieds du duc, demandant grâce pour les prisonniers et le suppliant, s'il ne pouvait leur accorder la vie, de leur donner au moins plus de temps pour cette préparation à la mort. Mais l'Espagnol, le rudoyant, lui répondit qu'il ne l'avait pas fait venir pour contrarier l'exécution de la loi, mais simplement pour consoler les condamnés et les aider à faire une fin chrétienne [1]. L'évêque, voyant l'inutilité de ses prières, se releva et s'occupa d'accomplir sa pénible mission.

Il était près de minuit quand il entra dans la chambre du comte d'Egmont; celui-ci, affaibli déjà par sa longue captivité et accablé de fatigue, après la route qu'il avait faite ce jour-là, dormait profondément. On dit que les deux seigneurs, en se voyant amenés à Bruxelles, s'étaient bercés du vain espoir que c'était pour y apprendre le dénouement de leur procès et leur acquittement [2]. Quoiqu'il en soit, il semble que d'Egmont était peu préparé à recevoir cette effroyable nouvelle. Il pâlit affreusement, aux paroles de l'évêque, et s'écria avec une profonde émotion : « C'est une terrible sentence. Je ne croyais guère que l'offense dont j'avais pu me rendre coupable envers Dieu ou le roi, pût mériter un pareil châtiment. Ce n'est pas la mort que je crains, elle est notre lot à tous, mais j'ai peur du déshonneur. Cependant il m'est permis d'espérer que mes souffrances

[1] « Sur quoy le Duc lui répondit fort vivement et avec une espece de colere, qu'il ne l'avoit pas fait venir à Brusselle pour mettre quelque empechement à l'execution de leur sentence, mais bien pour les consoler et les assister à mourir chretiennement. » — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 259.

[2] « Venian en alguna manera contentos de pensar que sus causas andaban al cabo, y que havian de salir presto y bien despachados este dia. » — *Relacion de la Justicia*, MS.

seront une expiation suffisante de mes fautes, pour que ma famille innocente ne soit pas enveloppée dans ma ruine par la confiscation de mes biens. Je crois que mes services passés me donnent le droit de réclamer au moins cette faveur. » Ensuite, après une pause, il ajouta : « Puisque c'est la volonté de Dieu et de sa majesté que je meure, je tâcherai d'accepter mon sort avec patience [1]. » Il demanda à l'évêque s'il n'y avait plus d'espoir, et celui-ci ayant répondu : « non, aucun, » il résolut de se préparer immédiatement à cette heure solennelle.

Il se leva de son lit et s'habilla en hâte; il se confessa ensuite à l'évêque et exprima le désir d'entendre la messe et de recevoir les sacrements, ce qui fut fait avec grande solennité. D'Egmont communia très dévotement; il manifestait le plus vif repentir de ses péchés. Il pria ensuite le prélat de lui dire l'oraison à laquelle il pourrait le mieux recourir pour le fortifier dans cette heure d'épreuve; celui-ci lui indiqua la prière que le sauveur avait recommandée à ses disciples. Le conseil plut au comte, qui se mit alors avec ardeur à faire ses dévotions, mais une foule de tendres souvenirs se pressaient dans son esprit, et les images de sa femme, de ses enfants, évoquées dans son imagination,

[1] « Voicy une Sentence bien rigoureuse, je ne pense pas d'avoir tant offencé Sa Majesté, pour meriter un tel traittement; neanmoins je le prens en patience, et prie le Seigneur que ma mort soit une expiation de mes pechés, et que par là, ma chere Femme et mes Enfans n'encourent aucun blame ny confiscation. Car mes services passez meritent bien qu'on me fasse cette grace. Puis qu'il plait à Dieu et au Roy, j'accepte la mort avec patience. » — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 259. — Ces observations du comte d'Egmont sont rapportées à peu près, dans les mêmes termes, par Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 56; dans la *Relacion de la Justicia que se hizo de los Contes Agamont y Orne*, MS; et dans la relation de Mondoucet, publiée par Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 364.

venaient sans cesse le distraire, jusqu'au moment où les affectueuses observations de l'évêque le rappelaient à lui-même.

D'Egmont demanda s'il ne ferait pas bien de dire quelques mots, du haut de l'échafaud, pour l'édification du peuple; mais le prélat le dissuada de ce projet, en lui représentant qu'il se ferait imparfaitement entendre et que la foule, dans l'état d'irritation où se trouvaient les esprits, pourrait mal interpréter ce qu'il lui dirait pour son bien.

Ayant mis ordre à sa conscience, le comte réclama du papier et écrivit une lettre à sa femme, qu'il n'avait plus vue depuis son arrestation, il y avait longtemps; il lui faisait tendrement ses derniers adieux. Il écrivit une seconde lettre, en français, au roi; il se bornait à quelques phrases touchantes, qui ont été heureusement conservées jusqu'à nos jours. « Ce matin, » disait-il, « j'ai reçu communication du jugement qu'il a plu à votre majesté de prononcer à mon égard. Bien que je ne me sois jamais proposé de rien faire contre la personne ou les intérêts de votre majesté, ni contre notre vraie, ancienne et catholique foi, cependant j'accepte avec patience ce que Dieu veut m'envoyer [1]. Si, pendant les troubles, j'ai conseillé ou permis quelque chose qui puisse me faire juger autrement, je l'ai fait par un zèle sincère pour le service de Dieu et de votre majesté, me conformant à ce que je croyais être la nécessité du temps. C'est pourquoi je vous prie de me pardonner, et, considérant mes services

[1] « Et combien que jamais mon intention n'ait esté de reins traicter, ni faire contre la Personne, ni le service de Vostre Majesté, ne contre nostre vraye, ancienne, et catholicque Religion, si est-ce que je prens en patience, ce qu'il plaist à mon bon Dieu de m'envoyer. » — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 261.

passés, d'avoir pitié de ma pauvre femme, de mes enfants et de mes serviteurs. En cet espoir, je me recommande à la miséricorde divine. » La lettre est datée de Bruxelles, « au moment de mourir, » 5 juin 1568 [1].

Ayant encore un peu de temps, le comte fit recopier soigneusement ces deux lettres et les confia à l'évêque, avec prière de les faire parvenir à leur destination; il ajouta à celle qui était adressée à Philippe un anneau, qui devait être remis au roi, en même temps [2]. C'était un objet de grande valeur, et qui ayant été donné au comte, lors de son dernier voyage à Madrid, par le monarque, attendrirait peut-être le cœur de celui-ci, en lui rappelant les jours plus heureux où il témoignait plus de faveur à son infortuné vassal.

Après avoir pris tous ces arrangements, d'Egmont commença à s'impatienter de ne pas voir venir l'heure fatale; il espérait qu'on ne le ferait pas souffrir par d'inutiles retards [3]. A dix heures du matin, il vit entrer dans son cachot les soldats chargés de le conduire à l'échafaud; ils étaient munis de cordes, pour lier, selon l'usage, les mains du condamné : mais celui-ci réclama, il montra qu'il avait lui-même coupé le collet de son pourpoint et de sa chemise,

[1] « Parquoy, je prie à Vostre Majesté me le pardonner, et avoir pitié de ma pauvre femme, enfans, et serviteurs, vous souvenant de mes services passez. Et sur cest espoir m'en vois me recommander à la miséricorde de Dieu. De Bruxelles prest à mourir, ce 5 de Juing, 1568. » — *Supplément à Strada*, tom. I, ubi supra.

[2] « Et luy donna une bague fort riche que le roy d'Espaigne luy avoit donné lors qu'il fut en Espaigne, en signe d'amitié, pour la luy envoyer et faire tenir. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 361.

[3] « En apres, le comte d'Aiguemont commença à solliciter fort l'advancement de sa mort, disant que puis qu'il devoit mourir qu'on ne le devoit tenir si longuement en ce travail. » — Mondoucet, *Ibid.*, p. 366.

pour faciliter la tâche du bourreau; il avait voulu ainsi prouver qu'il ne songeait pas à la résistance, et, sur sa promesse qu'il n'en tenterait pas, on consentit à lui laisser les mains libres.

D'Egmont était vêtu d'une robe de damas cramoisi, recouverte d'un manteau espagnol à crépines d'or; ses hauts-de-chausses étaient en soie noire, et son chapeau, de la même étoffe, était garni de plumes blanches et noires [1]. Il tenait à la main un mouchoir blanc. Il fut accompagné jusqu'au lieu du supplice par Julian de Romero, maître de camp, par le capitaine Salinas, commandant de la forteresse de Gand, et par l'évêque d'Ypres. Pendant que la funèbre procession s'avançait lentement, le comte récita une partie du cinquante-cinquième psaume : « Seigneur, ayez pitié de moi! » Le bon prélat priait avec lui. L'échafaud, tendu de drap noir, s'élevait au centre de cette grand'place, où a été si abondamment versé le meilleur sang des Pays-Bas; deux coussins de velours y étaient placés avec une petite table, recouverte d'un tapis noir et portant un crucifix d'argent. Sur les côtés, se voyaient deux poteaux, terminés par une pointe de fer, qui indiquait l'usage auquel ils étaient destinés [2].

Devant l'échafaud se trouvait, à cheval, le prévôt de la cour, tenant à la main la baguette rouge, insigne de sa charge [3]. Le bourreau était, d'après l'usage, caché sous la

[1] « Il estoit vestu d'une juppe de damas cramoisy, et d'un manteau noir avec du passement d'or, les chausses de taffetas noir et le bas de chamois bronzé, son chapeau de taffetas noir couvert de force plumes blanches et noires. » — Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, ut supra.

[2] Ossorio, *Albæ Vita*, p. 287. — *Guerres Civiles du Pays-Bas*, p. 177. — *Relacion de la Justicia*, MS.

[3] Ce personnage, qui se nommait Spel, n'eut pas un meilleur sort que les

plate-forme, de manière à ne pas impressionner par sa présence les condamnés, avant d'y être obligé [1]. Les troupes, qui toute la nuit avaient été sous les armes, étaient rangées en ordre de bataille autour de la place, dont les issues étaient gardées par de forts détachements d'arquebusiers. L'espace laissé libre par les soldats s'était bientôt rempli d'une foule de spectateurs empressés; d'autres encombraient les toits et les fenêtres des maisons qui bordaient la grand'place et dont quelques unes, encore debout aujourd'hui, ont du, comme le prouve leur gracieuse et vénérable architecture, être témoins du tragique spectacle que nous décrivons en ce moment.

Certes, ce jour-là fut un jour de deuil pour Bruxelles, pendant si longtemps résidence des deux seigneurs, et qui les connaissait si bien, qui les aimait et les honorait autant que leurs provinces mêmes. Tout travail avait cessé; les boutiques étaient fermées; les cloches de toutes les églises tintaient. La ville avait cet air de tristesse, que donne le pressentiment d'une calamité imminente. « Il semblait, »

victimes dont il dirigeait en ce moment l'exécution; peu de temps après, il fut, à la grande satisfaction du peuple, dit Strada, condamné par le duc à être pendu, pour les crimes nombreux qu'il avait commis. — *De Bello Belgico*, tom. I, p. 387.

[1] Le bourreau était, dit-on, un des anciens serviteurs du comte d'Egmont. « El verdugo, que hasta aquel tiempo no se havia dejado ver, por que en la forma de morir se le tuvo este respeto, hizo su oficio con gran presteza, al qual havia hecho dar aquel maldito oficio el dicho Conde, y dicen aver sido lacayo suyo. » — (*Relacion de la Justicia*, MS). Cette *relacion* fait partie d'une intéressante compilation manuscrite, intitulée « *Cartas y Papeles Varios*, » et déposée au British-Museum. On suppose que le compilateur était Pedro de Gante, secrétaire du duc de Naxera, qui s'amusa à transcrire diverses relations curieuses sur les temps de Charles-Quint et de Philippe II.

dit un auteur qui s'y trouvait en ce temps, « que l'on fût à la veille du jugement dernier [1]. »

Comme la lugubre procession passait lentement entre les rangs des soldats, d'Egmont saluait les officiers, dont quelques-uns étaient ses anciens frères d'armes, d'une manière si affectueuse et avec un calme empreint d'une telle dignité, qu'ils n'oublièrent pas de longtemps cette scène. Il y eut peu d'Espagnols même qui purent retenir leurs larmes, en recevant les derniers adieux de ce brave chevalier, qui allait mourir si misérablement [2].

Le comte marcha d'un pas ferme à l'échafaud et, en y montant, il exprima l'inutile désir qu'au lieu de subir un pareil sort, il lui eût été permis de mourir en servant son roi et son pays [3]. Toutefois il se livra aussitôt à d'autres pensées, et, s'agenouillant sur un des coussins, tandis que l'évêque prenait l'autre, à côté de lui, il se mit à prier avec ferveur. Les yeux levés vers le ciel et remplis d'une inexprimable angoisse [4], il implorait Dieu avec une telle ardeur et à si haute voix, que les spectateurs pouvaient l'entendre distinctement. Le prélat, profondément ému, lui mit dans les mains le crucifix d'argent, que le comte embrassa à plusieurs reprises; ensuite, ayant reçu l'absolution pour une

[1] « Todas las boticas se cerraron y doblaron por ellos todo el dia las campanas de las Yglesias, que no parecia otra cosa si no dia de juicio. » — *Relacion de la Justicia*, MS.

[2] « Lesquelz pleuroient et regrettoient de voir un si grand capitaine mourir ainsi. » — Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 367.

[3] « Il se pourmena quelque peu, souhaytant de pouvoir finir sa vie au service de son Prince et du pais. » — Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 58.

[4] « Alzò los ojos al cielo por un poco espacio con un semblante tan doloroso, como se puede pensar le tenia en aquel transito un hombre tan discreto. » — *Relacion de la Justicia*, MS.

dernière fois, il se leva et fit signe à l'évêque de se retirer. Il ôta sa robe et son manteau, et, se jetant de nouveau à genoux, il tira sur ses yeux un bonnet de soie, qu'il avait emporté à cet effet, et récitant les mots : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, » il attendit la mort avec calme.

En cet instant, les sourds murmures qui s'étaient de temps en temps fait entendre dans la foule éplorée, cessèrent, et il se fit un profond silence [1], quand le bourreau, apparaissant sur l'échafaud, approcha de sa victime et d'un seul coup lui détacha la tête des épaules. Un cri d'horreur sortit de la multitude des assistants, et quelques-uns, éperdus de douleur, passèrent entre les rangs des soldats et trempèrent avec fureur leurs mouchoirs dans le sang qui coulait de l'échafaud; ils les conservèrent précieusement, dit un chroniqueur, comme des souvenirs d'amour et des excitations à la vengeance [2]. La tête fut ensuite plantée sur l'un des poteaux dressés aux côtés de l'échafaud, tandis qu'un manteau jeté sur le cadavre mutilé le dérobait à la vue du public [3].

[1] « En gran silencio, con notable lastima, sin que por un buen espacio se sintiese rumor ninguno. » — *Relacion de la Justicia, MS.*

[2] « Fuere, qui linteola, contempto periculo, Egmontii cruore consperserint, servaverintque, seu monumentum amoris, seu vindictæ irritamentum. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 394.

[3] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 58. — *Guerres Civiles du Pays-Bas*, p. 177. — *Relacion de la Justicia*, MS.

M. de Bavay a publié une lettre d'une des personnes de la maison de l'évêque d'Ypres; elle rend compte des derniers moments du comte d'Egmont et fut écrite immédiatement après l'exécution. — (*Procès du comte d'Egmont*, p. 232-234.) Les détails renfermés dans cette lettre concordent avec notre récit; ils se rapprochent si étroitement de ceux que Foppens a donnés dans le *Supplément à Strada*, qu'on ne peut guère douter que l'auteur de cette relation n'eût connaissance de l'autre.

Il était près de midi, quand des ordres furent donnés pour l'exécution de l'autre prisonnier. Le curé de la Chapelle avait été chargé d'informer le comte de Hornes de son sort. Ce seigneur reçut la triste nouvelle avec moins de résignation que n'en avait montré son ami. Il protesta, avec une vive indignation, contre la cruauté et l'injustice de l'arrêt qui le frappait; c'était, dit-il, récompenser bien mal vingt-huit années de loyaux services rendus à son souverain; cependant il ajoutait qu'il ne regrettait pas d'être délivré d'une vie remplie d'incessantes fatigues [1]. Il refusa pendant quelque temps de se confesser, disant qu'il avait suffisamment expié ses fautes [2]; il se soumit enfin, sur les instances du prêtre, qui l'engageait à ne pas perdre le peu d'instants précieux qui lui restaient à vivre.

Le comte était entièrement vêtu de noir et portait sur la tête une cape milanaise. Il était âgé de près de cinquante ans, était de haute stature, d'une physionomie agréable et avait un air très imposant [3]. Il se tenait fort droit, et, en passant d'un pas ferme entre les files des soldats, pour se rendre au lieu du supplice, il saluait cordialement celles de ses connaissances qu'il distinguait dans la foule. Son regard trahissait moins la douleur que l'indignation, comme celui

[1] « Que avia servido á su magestad veinte y ocho anos y no pensaba tener merecido tal payo, pero que se consolaba que con dar su cuerpo á la tierra, saldria dè los continuos trauajos eu que havia vivido. » — *Relacion de la Justicia*, MS.

[2] « Se despita, maugreant et regrettant fort sa mort, et se trouva quelque peu opiniastre en la confession, la regrettant fort, disant qu'il estoit assez confessé. » — Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 365.

[3] « Il étoit âgé environ cinquante ans, et étoit d'une grande et belle taille, et d'une phisionomie revenante. » — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 264.

d'un homme qui se sent victime d'une injustice. A sa dernière heure, une angoisse lui fut épargnée, qui avait fait déborder d'amertume le calice présenté à d'Egmont; comme celui-ci, il était marié, mais il ne laissait pas après lui des orphelins pour le pleurer.

En montant sur l'échafaud, il ne parut nullement impressionné à la vue de l'appareil de mort. Il répéta encore une fois sa déclaration que « si souvent qu'il eût pêché contre son Créateur, il n'avait jamais, à sa connaissance, commis une offense envers le roi. » Apercevant le drap sanglant qui recouvrait les restes du comte d'Egmont, il demanda si c'était là le cadavre de son ami, et, sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il prononça quelques mots en castillan, qui ne furent pas entendus. Il pria ensuite quelque temps, mais à voix si basse que les assistants ne purent saisir ses paroles; puis, se levant, il demanda à la foule de lui pardonner, s'il s'y trouvait quelqu'un qu'il eût jamais offensé, et se recommanda chaleureusement à ses prières. Aussitôt après il s'agenouilla, et, récitant le psaume : « *In manus tuas, Domine,* » il se soumit à sa destinée [1].

La tête ensanglantée du comte fut placée en face de celle de son compagnon de souffrances; ces horribles trophées restèrent durant trois heures exposés aux yeux de la foule. On les enleva ensuite, et les têtes, avec les corps, furent

[1] « La mort de cet homme, » dit Strada, « eût été immodérément pleurée, si celle du comte d'Egmont n'avait tari la source des larmes. » — *De Bello Belgico*, tom. I, p. 396.

Pour le récit des derniers moments du comte de Hornes, voir *Relacion de la Justicia*, MS.; Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 58; *Supplément à Strada*, tom. I, p. 265, 266; Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 367; De Thou, *Hist. Universelle*, tom. I, p. 451; Ossorio, *Albæ Vita*, p. 287.

déposées dans des cercueils de plomb, qui furent directement transportés, celui de d'Egmont au couvent de Sainte-Claire, et celui de son ami dans l'ancienne église de Sainte-Gudule. Le peuple afflua aussitôt dans ces lieux, surtout dans le premier, pour adorer la châsse des martyrs; il se jetait sur les cercueils, les embrassant et les arrosant de larmes, comme s'ils eussent renfermé les reliques de quelque saint supplicié [1]. Plusieurs, peu en garde contre les délateurs présents, proféraient des vœux de vengeance; quelques-uns même jurèrent de laisser croître leur barbe et leurs cheveux, jusqu'au jour où ils auraient accompli leurs vœux [2]. Il paraît que le gouvernement jugea prudent de fermer les yeux sur ces manifestations du sentiment populaire; mais il fit enlever, à peine fixé, un écusson en deuil, aux armes de d'Egmont, que les serviteurs de celui-ci avaient, selon l'usage, attaché, après la mort de leur maître, à la porte de son hôtel, et dont la vue devait, sans doute, entretenir l'agitation des esprits [3]. On ne laissa pas longtemps reposer les cadavres dans leur lieu temporaire de repos; ils furent transférés dans les résidences de famille des deux seigneurs, à l'intérieur du pays, et placés dans le caveau de leurs ancêtres [4].

[1] « Plusieurs allarent à l'église Saincte Claire où gisoit son corp, baisant le cercueil avec grande effusion de larmes, comme si ce fust esté les saincts ossemens et reliques de quelque sainct. » — Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 367.

[2] Arend, *Algemeene Geschiedenis des Vaderlands*, D. II. St. V. bl. 66. — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 395.

[3] « Les gens du comte d'Aiguemont plantèrent ses armes et enseignes de deuil à sa porte du palais; mais le duc d'Albe en estant adverty, les en fit bien oster bientost et emporter dehors. » —Mondoucet, dans Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 367.

[4] Mondoucet, l'ambassadeur de France à la cour de Bruxelles, était

Ainsi périrent ensemble de la main du bourreau ces deux infortunés seigneurs, qui, par leur rang, leur fortune et leur caractère personnel, étaient les plus illustres victimes que l'on pût choisir dans les Pays-Bas. Tous deux avaient autrefois joui de la faveur de Charles-Quint; tous deux avaient occupé, sous le fils de l'empereur, les plus importantes fonctions dans l'État. Le plus âgé, Philippe de Montmorency, comte de Hornes, descendait de l'ancienne famille des Montmorency de France. Outre sa haute position, comme amiral des Pays-Bas, il avait été gouverneur des provinces de Gueldre et de Zutphen, était conseiller d'État et avait été créé par l'empereur chevalier de la Toison d'or. Ses biens étaient loin d'égaler ceux du comte d'Egmont; cependant leur confiscation fournit d'utiles ressources au trésor épuisé du duc d'Albe.

S'ils se trouvaient à plusieurs égards sur un pied d'égalité, cependant, sous le rapport de la renommée militaire, de Hornes fut totalement éclipsé par son ami. Lamoral, comte d'Egmont, avait hérité de sa mère, qui avait été la plus belle femme de son temps [1], la principauté de Gavre, sur l'Escaut, non loin de Gand; il préférait à son titre de prince le nom plus modeste de comte d'Egmont, qui lui venait, en ligne paternelle, d'aïeux qui avaient régné dans le duché de Gueldre. Les riches promesses qu'il donna de bonne heure

au nombre des spectateurs qui assistaient à l'exécution des deux seigneurs. Il envoya à son maître un compte rendu de cette tragédie, le plus détaillé et peut-être le plus fidèle que nous possédions. Cette relation tomba, par un heureux hasard, dans les mains de Brantôme, qui l'intercala dans sa notice sur d'Egmont.

[1] « La comtesse d'Aiguemont, qui emporta en cette assemblée le bruit d'être la plus belle de toutes les Flamandes. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 364.

et son rang élevé appelèrent sur lui l'attention de l'empereur, qui honora de sa présence, en 1544, le mariage du comte avec Sabine, comtesse palatine de Bavière. En 1546, à peine âgé de vingt-quatre ans, il fut créé chevalier de la Toison d'or, le même jour où, par une singulière coïncidence, cet honneur était conféré à l'homme qui allait devenir son ennemi mortel, le duc d'Albe [1]. Philippe, à son avénement au trône, l'éleva à la dignité de conseiller d'État et le nomma gouverneur des importantes provinces d'Artois et de Flandre.

Mais tout autre éclat s'effaça devant celui qu'il dut à ces deux victoires, qui imprimèrent aux armes de la France le plus cruel affront qu'elles eussent subi depuis la défaite de Pavie. « J'ai vu, » disait l'ambassadeur français, témoin de l'exécution du comte d'Egmont, « j'ai vu tomber la tête de l'homme qui deux fois a fait trembler la France [2]. »

Cependant la gloire qu'il retira de ces succès fut, sans doute, funeste au vainqueur. Ces victoires dues à une valeur impétueuse et à un brillant coup de main, ne pouvaient se comparer à une longue campagne, qui exige, chez le général, du génie et une grande science militaire. Mais c'était assez de cet éclat pour faire tourner la tête à de moins présomptueux que d'Egmont. Celui-ci se trouva tout à coup placé, aux yeux de son pays, dans la position la plus haute et la plus distinguée, et fut ainsi forcé, en quelque sorte, de prendre un poste au dessous de ses capacités. A l'origine des troubles, le comte se montra, à côté du prince d'Orange, au premier rang des mécontents. Sa généreuse sympathie

[1] De Gerlache, *Hist. du Royaume des Pays-Bas*, tom. I, p. 96.

[2] « Qu'il avoit vu tomber la tête de celui qui avoit fait trembler deux fois la France. » — *Supplément à Strada*, tom. I, p. 266.

aux maux de ses compatriotes avait, plutôt qu'un principe d'action fixe, déterminé en cette circonstance, sa conduite dont, pour ce motif, il ne calculait pas comme Guillaume, les conséquences. Lorsque celles-ci se produisirent, il n'y était pas préparé ; on eût dit d'un maladroit magicien, qui n'a ni la force de calmer la tempête qu'il a soulevée, ni le courage de l'affronter. Il était travaillé par des influences opposées ; ses profonds sentiments de fidélité, son ferme attachement à la foi catholique le détournaient du mouvement populaire ; sa vanité contribuait aussi à l'en détacher : d'Egmont avait trop du courtisan pour renoncer aux sourires de la royauté. Ainsi les forces contraires qui lui donnaient l'impulsion se neutralisèrent l'une par l'autre ; au lieu de suivre, comme son ami, Guillaume d'Orange, une ligne de conduite bien tracée, il parut faible et vacillant. Il hésita, quand il eût dû agir ; voyant l'orage grossir, il revint même sur ses pas et se livra à la merci du monarque qu'il avait offensé. Le prince comprenait mieux le caractère de son maître et celui du ministre chargé d'exécuter ses ordres [1].

Cependant, malgré tous ces défauts, il y avait, dans les qualités personnelles du comte et dans ses exploits, assez

[1] Morillon, dans une lettre à Granvelle, en date du 3 août 1567, quelques semaines avant l'arrestation du comte d'Egmont, trace de ce seigneur un portrait, qui ne manque pas absolument de vérité, quoique fait par une main ennemie. « Ce seigneur, y est-il dit, est haut et présumant de soy, jusques à vouloir embrasser le faict de la république et le redressement d'icelle et de la religion, que ne sont pas de son gibier, et est plus propre pour conduire une chasse ou volerie, et, pour dire tout, une bataille, s'il fut esté si bien advisé que de se cognoistre et se mesurer de son pied ; mais les flatteries perdent ces gens, et on leur fait accroire qu'ilz sont plus saiges qu'ilz ne sont, et ilz le croient et se bouttent sy avant, que aprèz ils ne se peuvent ravoir, et il est force qu'ilz facent le sault. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, tom. I, p. LXIX.

pour provoquer l'admiration. « Je l'ai connu, » dit Brantôme, « en France et en Espagne; je n'ai jamais vu de seigneur doué d'une meilleure éducation ou de manières plus gracieuses [1]. » Avec un abord si séduisant, un cœur si généreux et une réputation si brillante, il n'est pas étonnant que d'Egmont ait été l'objet de l'envie de la cour et de l'adoration de ses compatriotes. Ceux-ci, dans leur idolâtrie pour lui, ne purent admettre que le régent n'eût pas, en le persécutant, obéi à un mobile plus puissant que le sentiment d'un devoir public ou de l'obéissance à son souverain; ils recherchèrent attentivement, dans la vie passée de ces guerriers rivaux, des motifs d'une inimitié personnelle. On rapporta que le duc d'Albe, à son premier voyage dans les Pays-Bas, avait perdu au jeu contre d'Egmont, alors jeune, une somme considérable, et que son dépit avait augmenté à une partie de chasse, où le comte avait remporté sur lui un succès, qui, regardé par les assistants comme une espèce de triomphe national, avait été salué de cris de joie, à la grande mortification du vaincu [2]. Mais ce qui avait porté au comble la jalousie de l'Espagnol, c'était la renommée militaire de

[1] « Je diray de lui que c'estoit le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grace que j'aye veu jamais, fust ce parmy les grandz, parmi ses pairs, parmy les gens de guerre, et parmy les dames, l'ayant veu en France et en Espagne, et parlé à luy. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 369.

Une vieille dame de la cour de France, qui avait visité les Flandres dans sa jeunesse, assura à Brantôme qu'elle avait souvent vu d'Egmont, alors tout jeune encore, et qu'à cette époque il était si froid et si gauche, qu'il amusait à ses dépens toute la cour. Telle était l'enveloppe grossière d'où devait sortir plus tard la fleur de la chevalerie!

[2] « Posteà in publicâ lætitiâ dum uterque explodendo ad signum sclopo ex provocatione contenderent, superatus esset Albanus, ingenti Belgarum plausu ad nationis suæ decus referentium victoriam ex Duce Hispano. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 391.

son rival; car cette tactique à la Fabius, qu'il suivait lui-même dans ses campagnes, bien qu'elle établît ses titres à une réputation de grand général, n'enfantait nullement ces brillants faits d'armes qui ont tant d'attrait pour la multitude. La haine que le duc avait vouée à d'Egmont était, dit-on, si profonde, qu'au jour de l'exécution de ce malheureux seigneur, il se plaça derrière une jalousie, à une des fenêtres de la maison même où celui-ci avait été enfermé, pour assouvir sa haine au spectacle de la suprême agonie de sa victime [1].

Les amis du duc d'Albe exposent sa conduite sous un tout autre jour. D'après eux, une maladie dont il souffrit à la fin du procès du comte d'Egmont, aurait été causée par le chagrin que lui donnait l'œuvre dont il avait été chargé par le roi. Il avait écrit plus d'une fois à la cour de Castille, pour demander quelque adoucissement à la sentence du comte; il lui aurait été répondu « que la chose eût été facile, si celui-ci n'eût offensé que le roi; mais qu'elle était impossible, pour une offense faite à la religion [2]. » On rapporta même que le duc était si ému, qu'on le vit, le jour de l'exécution, verser des larmes aussi grosses que des pois [3] !

[1] Schiller, dans son récit de l'exécution des deux seigneurs, raconte que le duc d'Albe assista à l'agonie de ses victimes, du haut d'une des fenêtres de l'hôtel de ville, cet antique et bel édifice, qui décore la grand'place de Bruxelles. D'un autre côté, le cicerone qui fait voir au voyageur crédule les curiosités de cette capitale, lui montre la chambre même de la Maison du roi, où le duc se renferma. *Valeat quantum.*

[2] « Qu'il avoit procuré de tout son pouvoir la mitigation, mais que l'on avoit répondu que, si il n'y eut esté aultre offence que celle qui touchoit S. M., le pardon fut esté facille, mais qu'elle ne pouvoit remectre l'offense faicte si grande à Dieu. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, Supplément, p. 81.

[3] « J'entendz d'aucuns que son Exc. at jecté des larmes aussi grosses

Nous devons l'avouer, nous n'avons rien lu nulle part, qui confirme le bruit de la présence du régent au supplice des deux gentilshommes, mais aussi nous n'avons trouvé aucune lettre de celui-ci, qui nous le montre s'élevant contre la sévérité de leur sentence ou réclamant un adoucissement à leur peine. C'eût été là, en effet, chose en opposition directe avec sa politique, ouvertement proclamée. Le lecteur se rappellera peut-être la grossière comparaison dont l'Espagnol se servit pour recommander à la reine-mère, à Bayonne, de frapper les grands seigneurs, de préférence au vulgaire. « Un seul saumon, » avait-il dit, « valait dix mille grenouilles[1]. » Peu après l'arrestation du comte d'Egmont, des bourgeois de Bruxelles se rendirent auprès de lui pour demander le motif de cette mesure; il leur répondit brutalement « qu'il le leur ferait connaître, dès qu'il aurait réuni ses troupes[2]. » Tout prouve que, dans sa conduite à l'égard des deux comtes, il avait suivi un plan, arrêté d'avance, et à l'arrangement duquel il avait pris une bonne part. Dans une lettre à Philippe, écrite quelques jours après l'exécution, il s'étend avec complaisance sur la manière dont il a rempli les ordres de sa majesté, au sujet de ces grands coupables[3]. Il parle, dans une autre, de la sensation produite

que poix au temps que l'on estoit sur ces exécutions. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* ubi supra.

Ces larmes devaient être de la grosseur de celles du crocodile.

[1] Voyez plus haut, tom. II, p. 219.

[2] « Je suis occupé à réunir mes troupes, Espagnoles, Italiennes, et Allemandes; quand je serai prêt vous recevrez ma réponse. » — *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* tom. III, p. XX.

[3] « Il lui rend compte de ce qu'il a fait pour l'exécution des ordres que le Roi lui donna à son départ, et qui consistaient à arrêter et à châtier exemplairement les principaux du pays qui s'étaient rendus coupables durant les troubles. » — *Correspondance de Philippe II,* tom. II, p. 29.

par la mort du comte d'Egmont : « Plus cette impression a été forte, » dit-il, « plus on en retirera d'avantages [1]. » Il y a dans ce langage peu de regrets de l'acte ou de compassion pour les victimes.

Ce qui paraît vrai, c'est que le duc d'Albe était un homme d'un naturel hautain, d'une volonté inflexible, et ayant les idées les plus étroites et les plus bornées. Sa doctrine d'obéissance absolue allait aussi loin que celle du monarque lui-même; pour l'appliquer, il méprisait les moyens plus doux de la persuasion ou de la conciliation; il n'avait de confiance que dans la force brutale. Son éducation militaire l'avait de bonne heure façonné à la sévère discipline des camps; la seule loi pour lui était la loi martiale; son seul argument, le sabre. Il ne pouvait y avoir d'agent plus propre à exécuter les desseins d'un prince despote. Son caractère dur, inflexible, n'était pas soumis à l'influence de ces affections qui détournent quelquefois de leurs projets les âmes les plus endurcies. Il connaissait tout aussi peu la crainte, et la perspective d'un danger ne pouvait l'empêcher d'accomplir son œuvre. La haine qu'il s'attira dans les Pays-Bas était telle qu'il ne faisait pas bon pour lui, comme il en fut averti, de sortir à la brune; des placards, affichés à Bruxelles, le menacèrent de mort, s'il persistait à poursuivre d'Egmont [2]. Il n'en fut pas plus ému que des supplications de la comtesse ou de l'argumentation du conseil des accusés. Inaccessible à toutes considérations personnelles, nulle puissance au monde ne pouvait le faire dévier de l'étroit sentier qu'il

[1] « C'a été une chose de grand effet en ce pays, que l'exécution d'Egmont; et plus grand a été l'effet, plus l'exemple qu'on a voulu faire sera fructueux. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 28.

[2] Ossorio, *Albæ Vita*, p. 278.

prenait pour la voie du devoir. Il marchait peut-être lentement, mais sûrement vers son but, brisant avec sa volonté de fer tout obstacle qu'il rencontrait sur sa route. Nous frémissons en contemplant un pareil caractère, où se montre à peine un trait qui rappelle l'humanité; mais, nous devons l'avouer, il y a quelque chose qui provoque notre admiration dans cette rigueur, cette inflexibilité, ce mépris de toute crainte et de toute faveur, avec lesquels un homme de cette nature indomptable exécute ses plans.

Il serait injuste de passer ici sous silence quelques passages de la correspondance du duc, qui font supposer qu'il n'était pas tout à fait inaccessible à la pitié, quand elle ne le contrariait pas dans l'accomplissement de sa tâche. Dans une lettre au roi, datée du 9 juin, quatre jours seulement après le supplice des deux comtes, il s'exprimait ainsi : « Votre majesté comprendra le regret que j'ai eu de voir ces pauvres seigneurs finir ainsi et d'être obligé de leur faire subir ce sort [1]; mais je n'ai pas reculé devant le devoir de servir mon souverain. Ils ont en effet, eux et leurs complices, été la cause de très grands maux présents, qui mettront en danger pour longtemps la vie de bien des personnes. Le sort de la comtesse d'Egmont m'inspire une grande compassion, quand je la vois surchargée de onze enfants, dont aucun n'est assez âgé pour se suffire, et que je pense au rang élevé de la sœur du comte palatin et à sa vie si vertueuse, si vraiment catholique et exemplaire [2]. Il

[1] « V. M. peult considérer le regret que ça m'a esté de voir ces pauvres seigneurs venus à tels termes, et qu'il ayt fallut que moy en fusse l'exécuteur. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 252.

[2] « Madame d'Egmont me faict grand pitié et compassion, pour la voir chargée de unze enfans et nuls addressez, et elle, dame sy principale,

n'y a personne dans le pays qui ne la plaigne. Je ne puis, » dit-il en finissant, « que la recommander très humblement, comme je le fais, aux bonnes grâces de votre majesté, la priant de se souvenir que, si le comte, son mari, s'est mal conduit à la fin de sa carrière, il avait auparavant rendu de grands services à l'État [1]. » Cette observation, il faut en convenir, venait un peu tard.

Dans une autre lettre à Philippe, sous la même date, le duc conseille au roi de faire venir la comtesse et ses enfants en Espagne, où ses filles pourront prendre le voile, et ses fils recevoir une éducation convenable. « Je ne crois pas, » ajoute-t-il, « qu'il y ait dans le monde entier une famille aussi malheureuse. Je ne suis pas sûr que la comtesse ait même de quoi souper ce soir [2]. »

Philippe, dans ses réponses, montra qu'il n'était pas disposé à s'effrayer de sa part de responsabilité dans les actes de son général; celui-ci, dit-il, n'avait fait qu'obéir à la justice et à son devoir [3]. Le roi eût désiré que la situation eût permis une manière d'agir différente et il ne pouvait s'empêcher de regretter profondément que, sous son règne,

comme elle est, sœur du comte palatin, et de si bonne, vertueuse, catholicque et exemplaire vie, qu'il n'y a homme qui ne la regrette. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, ubi supra.

[1] Le duc n'écrivit pas moins de trois lettres au roi, datées du même jour, 9 juin. M. Gachard a donné le précis de deux de ces lettres, et Reiffenberg a publié la troisième en entier. Les malheurs de la comtesse forment le sujet de deux.

[2] « Il ne croit pas qu'il y ait aujourd'hui sur la terre une maison aussi malheureuse; il ne sait même si la comtesse aura de quoi souper ce soir. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 28.

[3] « Je treuve ce debvoir de justice estre faict comme il convient et vostre considération très-bonne. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 255.

des mesures telles que celles qu'il avait été forcé de prendre, eussent été nécessaires. « Mais, » continuait-il, « nul n'a le droit de reculer devant un devoir [1]. » Il termine ainsi : « Je suis charmé d'apprendre que les deux seigneurs ont fait une si bonne et catholique fin. Quant à vos recommandations, relativement à la comtesse d'Egmont et à ses onze enfants, j'y aurai égard [2]. »

Le sort de cette malheureuse veuve était bien fait pour attendrir le cœur le plus dur ; privée de voir son mari, elle n'avait pu lui apporter ces consolations, dont il eut si grand besoin, durant sa longue et affreuse captivité. Cependant elle n'était pas restée inactive, et, comme nous l'avons vu, elle ne s'était pas lassée de travailler à lui gagner des sympathies. Elle n'avait pas mis toute sa confiance dans le secours qu'elle pouvait recevoir ici-bas, et peu de nuits s'écoulèrent alors, sans qu'on pût la voir, avec ses enfants, visitant, pieds nus, en pèlerine pieuse, les différentes églises de Bruxelles, pour y prier Dieu de bénir ses efforts. Pendant tout ce temps d'épreuves, elle avait été soutenue par l'espoir de réussir dans ses démarches, surtout grâce à la protection de puissants personnages. Il n'est pas nécessaire d'ajouter foi à ce que l'on dit d'un cruel jeu de mots, attribué au duc d'Albe, qui, la veille de l'exécution, aurait engagé la comtesse « à se réjouir, parce que son époux sortirait le lendemain de sa prison [3]. » Il y a plus de motifs de croire que

[1] « Mais personne ne peult délaisser de se acquitter en ce en quoy il est obligé. » — *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, ubi supra.

[2] « Quant à la dame d'Egmont et ses unze enfans, et ce que me y représentez, en me les recommandant, je y auray tout bon regard. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] Arend (*Algemeene Geschiedenis des Vaderlands*, D. II, St. V. bl. 66),

l'empereur, peu avant le dénouement du procès, envoya à la malheureuse femme un gentilhomme, porteur d'une lettre affectueuse, où Maximilien témoignait l'intérêt qu'il prenait à sa position et l'assurait qu'elle n'avait rien à craindre pour d'Egmont [1]. Le matin même du jour où celui-ci fut exécuté, elle faisait, dit-on, une visite de condoléance à la comtesse d'Aremberg, qui venait de perdre son mari sur le champ de bataille d'Heyliger-Lee, et l'on rapporte que ce fut dans l'hôtel de son amie qu'elle apprit la nouvelle fatale [2].

Elle ressentit ce coup d'autant plus vivement qu'elle était moins préparée à le recevoir. Ce jour-là, elle ne se trouva pas seulement veuve, mais mendiante, entourée de jeunes orphelins, qui lui demandaient en vain leur subsistance [3]. Dans cette extrémité, elle résolut de s'adresser au roi lui-même, s'excusant de faire cette démarche sur l'obligation où elle était d'envoyer au monarque la lettre que son époux lui avait écrite et qui, paraît-il, avait été confiée à ses soins [4]. Elle priait Philippe de lui pardonner si, réduite à la dernière

qui a emprunté cette anecdote, sans y ajouter foi lui-même, à un auteur contemporain, Hooft.

[1] *Supplément à Strada*, tom. I, p. 252.

[2] « Laquelle, ainsi qu'elle estoit en sa chambre et sur ces propos, on luy vint annoncer qu'on alloit trancher la teste à son mary. » — Brantôme, *Œuvres*, tom. I, p. 368.

La réunion de toutes ces circonstances ne permet pas de soutenir fortement la probabilité de cette anecdote.

[3] Une des filles du comte, dans un accès de démence causé par l'excessive douleur qu'elle ressentait du sort de son père, tenta de se tuer en se jetant par une fenêtre. — *Relacion de la Justicia*, MS.

[4] C'était, sans doute, le double de la lettre confiée à l'évêque d'Ypres, à qui d'Egmont en remit peut-être une copie, croyant que celle-ci parviendrait plus sûrement au roi que la lettre envoyée à sa femme.

misère, abandonnée de tous, loin de sa famille et de son pays, elle ne lui avait pas fait parvenir plus tôt cette lettre [1]. La bonté, la pitié de son souverain [2], lui faisaient espérer qu'il prendrait ses fils à son service, dès qu'ils seraient suffisamment âgés; il l'obligerait ainsi, pour le restant de ses tristes jours, et après elle ses enfants, de demander à Dieu de donner une longue et heureuse vie à sa majesté [3]. Ce dut être une nouvelle torture pour le cœur de la veuve, d'être forcée de mendier des secours à la main même qui l'avait frappée; mais la mère plaidait pour sa jeune famille.

Cependant Philippe, quoi qu'il eût assuré au duc d'Albe, ne se pressait pas de soulager la misère de la comtesse. Le 1er septembre, le duc lui écrivit de nouveau, insistant sur la position désespérée de celle-ci et déclarant que, « sans une petite somme qu'il lui avait fait remettre, elle et ses enfants seraient morts de faim [4]. »

Les malheurs de cette noble femme excitèrent la commisération générale, non seulement dans les provinces, mais dans d'autres contrées de l'Europe et particulièrement en Allemagne, pays de sa naissance [5]. Son frère, l'électeur de

[1] « La misère où elle se trouve, étant devenue veuve avec onze enfans, abandonnée de tous, hors de son pays et loin de ses parents, l'a empêchée d'envoyer plus tôt au Roi la dernière et très humble requête de son défunt mari. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 31.

[2] « De la bénignité et pitié du Roi. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Ce que m'obligerat, la reste de mes tristes jours, et toute ma postérité, à prier Dieu pour la longue et heureuse vie de V. M. » — *Ibid.*, ubi supra.

[4] « S'il ne leur avait pas donné quelque argent, ils mourraient de faim. » — *Ibid.*, p. 38.

[5] Il paraît étrange que Gœthe, dans sa tragédie d'Egmont, ait cherché à exciter, dans l'âme de ses auditeurs, un intérêt que l'on peut vraiment appeler impur, en introduisant sur la scène une maîtresse imaginaire, du

Bavière, écrivit au roi d'Espagne, pour réclamer la restitution des biens du comte à sa famille. D'autres princes allemands firent la même demande, qui fut aussi faite, en termes formels, au nom de l'empereur, par son ambassadeur à Madrid. Philippe répondit froidement « que le moment n'était pas encore venu [1]. » Cependant le duc d'Albe servit annuellement une modique pension à la comtesse, qui survécut dix ans à son mari, — pas assez longtemps pour voir ses enfants remis en possession de leur patrimoine [2]. Peu avant la mort de sa mère, son fils aîné, alors arrivé à l'âge viril, et ressentant l'injustice du sort auquel il était condamné, avec sa famille, prit part à la guerre contre les Espagnols. Le monarque, qui peut-être avait quelques remords de l'ingratitude dont il avait payé les services du père, non seulement pardonna au jeune d'Egmont cet acte de rébellion, mais, trois ans plus tard, lui permit de prêter serment de fidélité et le rétablit dans tous les honneurs et dans tous les biens de ses ancêtres [3].

nom de Clara, au lieu de la courageuse épouse, bien mieux faite pour partager la fortune de son mari et pour ennoblir ses souffrances. Indépendamment de toute autre considération, il n'y a pas un des vrais principes de l'effet dramatique qui puisse justifier cet écart à la vérité historique.

[1] Raumer, *XVIe et XVIIe siècles*, vol. I, p. 183.

[2] Après un don annuel, qui s'éleva de huit à douze mille livres, le duc accorda à la comtesse une pension de deux mille florins, qu'elle continua de toucher jusqu'à sa mort, arrivée en 1778. — Arend, *Algemeene Geschiedenis des Vaderlands*, D. II, St. V, bl. 66.

[3] Philippe, comte d'Egmont, vécut, pour jouir des biens de ses aïeux, jusqu'en 1590, année où il fut tué à Ivry, en combattant contre Henri IV et les protestants de France. Il mourut sans laisser d'enfant et eut pour successeur son frère Lamoral, prodigue insouciant, qui, en héritant du nom de son illustre père, semble avoir hérité de peu des qualités de celui-ci. — Arend, *Algemeene Geschiedenis des Vaderlands*, D. II, St. V, bl. 66.

Nous avons vu que le régent, dans sa correspondance avec Philippe, s'était étendu sur les importantes conséquences que produirait l'exécution du comte; il ne les exagérait pas, mais il se méprenait singulièrement sur leur nature. Au dehors du pays, l'électeur de Bavière se jeta brusquement dans le parti du prince d'Orange et de la Réforme[1]. D'autres princes allemands suivirent son exemple, et l'ambassadeur de Maximilien à Madrid informa le roi que le supplice des deux seigneurs, par l'indignation qu'elle avait causée dans toute l'Allemagne, avait prodigieusement servi aux desseins du Taciturne[2].

A l'intérieur, les effets ne furent pas moins marqués. La mort de ces illustres victimes, suivant de si près tant d'autres exécutions, étendit sur les provinces un voile de tristesse. Les esprits furent possédés de l'idée que le règne de sang allait toujours durer[3]. Toute confiance disparut, même celle qui existe naturellement entre les frères, entre le père et le fils[4]. Les marchands étrangers se laissèrent gagner par cette défiance générale et refusèrent d'envoyer leurs marchandises dans un pays où ils les voyaient exposées à la confiscation[5]. Cependant l'indignation était plus grande chez les habitants que la crainte même ou la

[1] Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 259.

[2] « La mort des comtes d'Egmont et de Hornes, et ce qui s'est passé avec l'électeur de Trèves, servent merveilleusement ses desseins. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 37.

[3] « Les exécutions faites ont imprimé dans les esprits une terreur si grande, qu'on croit qu'il s'agit de gouverner par le sang à perpétuité. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 29.

[4] « Il n'y a plus de confiance du frère au frère, et du père au fils. » — *Ibid.*, ubi supra.

[5] *Ibid.*, ubi supra.

douleur [1], et les Flamands qui avaient joué un rôle dans le procès du comte d'Egmont, tremblèrent devant la fureur d'un peuple altéré de vengeance [2]. Tels furent les effets du supplice d'hommes que la nation révérait comme les martyrs de la liberté. Le duc d'Albe constate ce résultat dans ses lettres à Philippe; mais, quoiqu'il distinguât les signes du temps, il redoutait peu la violence des troubles qu'ils annonçaient. « Les gens de ce pays, » écrit-il, « sont d'un naturel si facile, que, le jour où votre majesté jugera à propos de leur accorder un pardon général, votre clémence, j'en suis sûr,

[1] « Funestum Egmontii finem doluere Belgæ odio majore, quàm luctu. » — Strada, *De Bello Belgico*, tom. I, p. 394.

[2] Le conseiller flamand, Hessels, particulièrement chargé, on se le rappelle, des procès dans les provinces, s'attira une haine plus grande encore, pour avoir été employé, comme le public l'apprit, à rédiger les sentences des deux comtes. Il se retira, pour ce motif, du sanguinaire tribunal et retourna dans sa province natale, où il devint vice-président du conseil des Flandres. Cette nouvelle dignité ne fit que le signaler, avec plus d'éclat, à l'animadversion publique. En 1577, pendant une insurrection populaire qui renversa le gouvernement de la cité de Gand, Hessels fut traîné hors de sa maison et jeté en prison. Il languissait depuis un an dans son cachot, quand une bande d'émeutiers y pénétra, le poussa dans une voiture, et, l'emmenant à quelque distance de la ville, lui appliqua la justice sommaire de la loi de Lynch, en le pendant à un arbre. Quelques-uns des meurtriers, après cet assassinat, fut assez hardis pour reparaître à Gand, portant en triomphe, attachées à leurs chapeaux, des boucles de cheveux gris enlevées à la tête du malheureux vieillard.

Quelques années plus tard, au rétablissement des anciennes autorités, les ossements de Hessels furent retirés de leur lieu de repos non bénit et solennellement transférés, avec toute la pompe requise, dans l'église de Saint-Michel. Prose et vers furent épuisés à faire son éloge. Sa mémoire fut révérée comme celle d'un martyr; des miracles s'accomplirent sur sa tombe, et la crédulité populaire alla si loin, que le bruit courut à Gand, que Philippe avait demandé au pape la canonisation du vieux conseiller! — Voy. cette curieuse histoire dans Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 451-456.

les fera rentrer dans l'obéissance avec autant d'empressement qu'ils montrent aujourd'hui de mauvaise volonté [1]. » Le hautain soldat, dans son mépris pour les mœurs paisibles d'une population de bourgeois, comprenait aussi peu que son maître le véritable caractère des habitants des Pays-Bas.

[1] « Este es un pueblo tan fácil, que espero que con ver la clemencia de V. M., haciendose el pardon general, se ganarán los ánimos á que de buena gana lleven la obediencia que digo, quo ahora sufren de malo. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 29.

CHAPITRE VI.

EXÉCUTION SECRÈTE DE MONTIGNY.

(1567-1570.)

Les seigneurs de Berghes et de Montigny. — Leur position en Espagne. — Mort du marquis de Berghes. — Arrestation de Montigny. — Projet d'évasion. — Procès. — Transfert de Montigny à Simancas. — Son étroite captivité. — Exécution nocturne.

Avant de dire pour longtemps adieu aux Pays-Bas, nous croyons bien faire de présenter au lecteur le récit d'un événement qui a été pour les historiens un thème fécond en conjectures, mais qui était resté, jusqu'à notre époque, enseveli dans un impénétrable mystère.

On se rappellera qu'en 1566 deux nobles flamands, le marquis de Berghes et le baron de Montigny, avaient été envoyés près de la cour de Madrid, pour exposer au roi l'état critique des affaires, qui réclamait impérieusement un changement dans la conduite du gouvernement. Les deux seigneurs partirent pour remplir leur mission, mais ils ne revinrent jamais. Bien des suppositions furent faites sur leur sort, et des écrivains qui traitèrent ce sujet conclurent que Berghes peut-être [1], mais certainement Montigny périt

[1] « Le bruit public qui subsiste encore, divulgue qu'il est mort empoisonné. » — Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 235. — L'auteur lui-même n'adopte pas la rumeur populaire.

de mort violente[1]. Cependant, faute de preuves, c'était là une simple conjecture, et les détails de ce fait donnaient lieu à la plus grande divergence d'opinions. Ce n'est que tout récemment que le voile a été levé, grâce à la mesure qui a ouvert au monde savant les archives de Simancas, ce sinistre lieu de repos, où les secrets de la monarchie castillane ont été enterrés pendant des siècles. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à cette histoire, elle est d'une grande importance, par le jour qu'elle jette sur la politique sombre et sans scrupules de Philippe II. Elle a de plus le mérite de reposer sur les documents les plus authentiques, la correspondance même du roi et de ses ministres.

Les deux envoyés étaient, l'un et l'autre, des personnages de la plus haute considération. Par son rang et par sa fortune, le marquis de Berghes appartenait à la classe supérieure de l'aristocratie flamande [2]. Montigny, frère cadet du malheureux comte de Hornes, descendait de l'ancienne famille des Montmorency; il avait occupé plusieurs positions élevées, entre autres celle de gouverneur de Tournai, et était, ainsi que Berghes, chevalier de la Toison d'or. Si, pendant les troubles politiques du pays, ils ne s'étaient pas mis à la tête du mouvement, ils s'étaient unis à la faction des mécontents, avaient pris part à la guerre faite à

[1] Meteren raconte que Montigny fut tué par le poison que son page, qui plus tard confessa ce crime, jeta dans son bouillon. (*Hist. des Pays-Bas*, fol. 60.) Vandervynckt, après avoir rapporté différents bruits, conclut par cette remarque : « On n'a pu savoir au juste ce qu'il était devenu. » — *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 237.

[2] Sa fortune paraît avoir surpassé celle de tout autre seigneur flamand, d'Egmont et le prince d'Orange exceptés; ses revenus s'élevaient à un peu plus de cinquante mille florins annuellement. — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 115.

Granvelle et avaient très souvent désapprouvé les actes de la couronne; en particulier, ils s'étaient élevés contre le système de persécution religieuse suivi par le gouvernement, avec une mâle indépendance qui leur avait valu, à tort, semble-t-il, de passer pour les défenseurs de la Réforme religieuse. Il en était surtout ainsi pour Berghes, qui, interrogé par quelqu'un sur la manière dont il fallait traiter les réformés, avait répondu : « S'ils veulent se convertir, je ne les inquièterais pas ; s'ils ne le veulent pas, encore ne leur ôterais-je pas la vie, car ils pourraient se convertir par la suite. » Ces paroles, fidèlement reportées à Philippe, furent sans doute précieusement recueillies pour servir contre l'homme qui eut le courage de les prononcer [1].

Le but de cette ambassade était de représenter vivement au roi la nécessité d'adopter une politique plus douce et plus libérale, vers laquelle penchait Marguerite elle-même, qui n'avait pas encore rompu avec les nobles. Il n'y a rien d'étonnant que les deux seigneurs aient éprouvé la plus grande répugnance à se charger d'une mission qui devait les mettre si complétement au pouvoir d'un monarque qu'ils savaient avoir offensé et qui, ils ne l'ignoraient pas, n'était pas capable d'oublier une offense. Il est vrai que d'Egmont était allé à Madrid pour le même objet qu'eux et avait reparu sain et sauf à Bruxelles; mais c'était à une époque déjà éloignée, où la situation n'était pas aussi menaçante. Son heure n'était pas encore venue alors.

[1] *Correspondance de Philippe II*, Rapport, p. XXXVII.
Ces paroles furent rapportées au secrétaire du roi, Erasso, par ce méchant fanatique qui se nommait Fray Lorenzo Villavicencio, non, comme on peut le supposer, pour glorifier ce seigneur, mais pour le perdre.

Ce ne fut qu'après de longs retards que les autres seigneurs, avec la régente, réussirent à faire accepter par Berghes et Montigny leur mission, en leur remontrant de quelle extrême importance elle était pour le rétablissement de la tranquillité du pays. Même à cette époque, une maladie qui retint quelque temps le marquis dans ses appartements lui fournit une plausible excuse pour ne pas remplir son engagement, dont il se fût volontiers dégagé ; mais ses scrupules s'évanouirent de nouveau devant les arguments et les prières de ses amis, et il se résigna à suivre Montigny, qu'il n'avait pu accompagner.

Celui-ci arriva à Madrid vers le milieu de juin 1566, fut gracieusement accueilli par le roi et admis à plusieurs audiences, dans lesquelles il ne manqua pas d'exposer chaleureusement les saines mesures recommandées par Marguerite. Philippe parut l'écouter avec bienveillance, mais refusa de lui donner une réponse avant l'arrivée de l'autre envoyé, qui, s'étant déjà mis en route, était tombé malade, en France, de la fièvre. Berghes s'était arrêté dans ce pays et il pensa encore une fois à abandonner son entreprise. Il semblait que son bon génie intervînt sans cesse pour le sauver, mais son mauvais, sous la forme du roi qui lui écrivit, dans les termes les plus flatteurs, de hâter son voyage, le conduisit à Madrid [1].

Outre les deux seigneurs, il y avait dans cette capitale un autre personnage important, venu des Pays-Bas, Simon Renard, l'ancien ambassadeur de Charles-Quint à la cour d'Angleterre et l'implacable ennemi de Granvelle. Il s'était laissé engager par Philippe à se rendre en Espagne, quoique,

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 439.

il le savait, ce fût se condamner à rendre compte de ses nombreuses offenses contre le gouvernement. Il fut arrêté; on commença à lui faire son procès, et ne dut sa délivrance qu'à une maladie, qui se termina par la mort. On disait que le monarque était doué d'une mystérieuse vertu de fascination, pour pouvoir attirer ainsi à sa portée les hommes mêmes que toutes les raisons de préservation personnelle eussent dû tenir à une incommensurable distance de son bras.

L'arrivée du marquis ne hâta pas la solution de l'affaire de l'ambassade. Malheureusement, vers cette époque, parvint à Madrid la nouvelle du soulèvement des iconoclastes, qui n'éveilla pas seulement en Espagne, mais dans la chrétienté entière, des sentiments d'horreur et d'indignation. Il ne fut plus dès lors question d'une politique plus modérée; le roi ne pensait désormais qu'à la vengeance. En vain les envoyés s'efforcèrent de calmer sa fureur et de le détourner de ces idées de violence qui devaient entraîner la ruine du pays; il ne les écouta pas et ils ne purent plus l'approcher aussi facilement qu'auparavant. Ils sentaient qu'une partie de l'odieux de ces événements retombait sur eux; les courtisans eux-mêmes, avec cet instinct qui saisit sur-le-champ la pensée du souverain, affectèrent à leur égard des manières froides. La position des deux seigneurs devenait de jour en jour plus critique; évidemment leur mission était finie et ils ne leur restait qu'à solliciter la permission de retourner dans leur pays.

Philippe n'était nullement disposé à la leur accorder. Il y avait longtemps que Granvelle et d'autres personnages en qui il avait confiance, lui avaient donné avis que les deux Flamands avaient contribué puissamment à fomenter les troubles

des provinces [1]. Ils ne devaient plus jamais revoir les Pays-Bas. Le roi leur dit qu'il avait besoin encore pour quelque temps de leur présence, qu'ils devaient le conseiller au sujet de l'état critique des affaires dans les Flandres. Un prétexte aussi transparent ne pouvait leur en imposer, et les plus sérieuses appréhensions les assaillirent. Ils écrivirent à Marguerite, la priant de demander à son frère de les congédier; autrement ils auraient de bonnes raisons de se plaindre d'elle et des nobles, qui les avaient chargés d'une mission qu'ils se fussent volontiers excusés d'accepter [2]. Mais la régente avait déjà recommandé par écrit à Philippe, de garder les seigneurs en Espagne jusqu'à ce que les troubles fussent finis [3]. Cependant, à la réception de leur lettre, elle les informa qu'avant que celle-ci lui fût parvenue, elle s'était adressée au roi, pour l'engager à les laisser partir [4]. Nous n'avons trouvé aucune trace d'une pareille lettre.

Au printemps de 1567, le duc d'Albe partit pour aller

[1] Voy. les lettres écrites de Bruxelles par le royal *contador*, Alonzo del Canto. — (*Corresp. de Philippe II*, tom. I, p. 411. 425.) Granvelle, dans une lettre datée de Rome, exprime la même opinion, mais dans un langage plus voilé, selon son habitude. « Le choix de Berghes et Montigny n'est pas mauvais, si le but de leur mission est d'informer le Roi de l'état des choses : car ils sont ceux qui en ont le mieux connaissance, et qui peut-être y ont pris le plus de part. » — *Ibid.*, p. 417.

[2] « Autrement, certes, Madame, aurions juste occasion de nous doloir et de V. A. et des seigneurs de par delà, pour nous avoir commandé de venir ici, pour recevoir honte et desplaisir, estantz forcés journellement de veoir et oyr choses qui nous desplaisent jusques à l'âme, et de veoir aussy le peu que S. M. se sert de nous. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 498.

[3] Cette lettre porte la date du 18 novembre 1566. — (*Ibid.*, p. 486). La lettre des deux seigneurs fut écrite le dernier jour de décembre suivant.

[4] Sa lettre est datée du 5 mars 1567. — *Ibid.*, p. 516.

prendre le gouvernement des Pays-Bas; le choix de ce général, dans un moment aussi critique, annonçait ouvertement la politique qui devait être suivie et les maux innombrables qu'elle attirerait sur les provinces. C'était trop que cette affreuse conviction pour Berghes, d'autant plus affligé qu'il se voyait à une pareille heure séparé de tous les êtres qui lui étaient le plus chers au monde. Il fut pris d'un accès de fièvre et son état s'empira rapidement, jusqu'à ce qu'enfin on apprit à Philippe qu'il n'y avait plus d'espoir de guérir ce seigneur, à moins qu'on ne lui permît de rentrer dans son pays natal [1].

Le roi se trouvait en face d'un dilemme embarrassant. Il n'était pas disposé à laisser le marquis sortir de ses mains, même par une mort naturelle; il était moins encore porté à autoriser son retour dans les Flandres. Il chargea Ruy Gomez, prince d'Eboli, de visiter le malade, qui était son ami personnel. Si Gomez le jugeait tellement abattu que sa guérison fût pour ainsi dire impossible, il devait lui donner la permission royale de partir, mais, si l'on pouvait prévoir qu'il se rétablirait, le prince devait se borner à lui faire espérer cette autorisation [2]. En cas de mort, Gomez avait l'ordre de faire célébrer les obsèques de Berghes avec tout le cérémonial propre à témoigner des regrets du monarque et de ses ministres, ainsi que de leur considération pour les seigneurs des Pays-Bas [3]! Il devait en outre s'occuper, dans ce cas, de

[1] *Correspondance de Philippe II*, tom. I, p. 535.

[2] « De lui dire (mais seulement après qu'il se sera assuré qu'une guérison est à peu près impossible) que le Roi lui permet de retourner aux Pays-Bas : si, au contraire, il lui paraissait que le marquis pût se rétablir, il se contenterait de lui faire espérer cette permission. » — *Ibid.*, ubi supra.

[3] « Il sera bien, en cette occasion, de montrer le regret que le Roi et

faire mettre le séquestre sur les biens du marquis, dans les provinces, parce que, s'il était reconnu coupable de rébellion, ils seraient confisqués au profit de la couronne. La curieuse et, on peut le dire, très confidentielle lettre, qui renfermait ces instructions, est écrite de la main même du roi. L'adresse portait : « Ruy Gomez — en mains propres. Ni l'ouvrir ni la lire devant le porteur. »

Nous ne savons pas quelles furent, entre ces recommandations, celles que le prince préféra suivre pour aider à la guérison du malade, s'il permit formellement à celui-ci de retourner ou lui donna seulement l'espoir. Il importe peu d'ailleurs. Le marquis avait probablement appris déjà à ne pas placer sa confiance dans les princes; en tous cas, les promesses du roi eurent aussi peu d'effet que les prescriptions de la science. Berghes mourut le 21 mai, confirmant le pressentiment avec lequel il avait accepté sa mission.

Montigny était la seule victime qui restât à Philippe, et dès lors on redoubla de vigilance pour le garder. Ruy Gomez fut chargé de surveiller tous ses mouvements; il écrivit aux gouverneurs de la Navarre, de la Catalogne et des villes frontières, de prendre des précautions pour barrer la route au seigneur flamand, s'il essayait de fuir [1]. Montigny était, en effet, prisonnier dans les murs de Madrid. Cependant la régente pouvait lui écrire plus tard qu'elle avait été heureuse d'apprendre de son royal frère qu'il recevrait bientôt son *congé* [2]. Si le monarque avait tenu ce langage, sans doute il

ses ministres ont de sa mort, et le cas qu'ils font des seigneurs des Pays-Bas! » — *Correspondance de Philippe II*, p. 536.

[1] *Ibid.*, tom. I, p. 536.

[2] « Elle espère le voir sous peu, puisque le Roi lui a fait dire que son intention était de lui donner bientôt son congé. » — *Ibid.*, p. 558. — La lettre est datée du 13 juillet.

y attachait un sens cruel et bien différent de celui qu'y trouvait la duchesse.

Le seigneur flamand ne garda même pas longtemps cette ombre de liberté. Au mois de septembre 1567, arriva la nouvelle de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes. L'ordre d'arrêter Montigny fut aussitôt lancé, et celui-ci, pris par un détachement de gardes royaux, fut conduit à l'Alcazar de Ségovie [1]. Il ne pouvait sortir de la forteresse où il était renfermé, ni de jour ni de nuit, mais on lui témoigna autant d'égards que le permettait son étroite captivité; on le laissa emmener avec lui toutes les personnes de sa maison et se faire servir en prison comme auparavant. Mais quelles faveurs auraient pu adoucir l'amertume de cette réclusion, que l'infortuné subissait loin de sa famille, de son pays, et avec la conscience que la seule voie sur laquelle s'ouvrît la porte de son cachot, était celle de l'échafaud!

Dans cette extrémité, Montigny ne pensa qu'aux moyens de s'échapper, et il faillit réussir dans sa tentative. Un ou peut-être plusieurs de ses gardiens espagnols, ainsi que ses serviteurs, entrèrent dans le complot. Le prisonnier devait passer entre les barreaux d'une des fenêtres de son appartement et descendre le long d'une échelle de cordes; des relais étaient préparés sur la route qu'il devait suivre en toute hâte, jusqu'au port de Santander, au nord de la péninsule, d'où il devait gagner dans une chaloupe Saint-Jean de Luz. Les objets qui lui étaient nécessaires pour le travail qu'il avait lui-même à lui faire, lui parvenaient, cachés dans les

[1] L'ordre d'arrestation, adressé au comte de Chinchon, alcade du château de Ségovie, se trouve dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 526.

pains que lui envoyait chaque jour son boulanger. Tout faisait espérer le succès de cette entreprise; déjà les barreaux étaient déplacés[1], et l'on n'attendait plus qu'un jour où l'alcade du château ne le visiterait probablement pas, quand tout à coup la négligence du maître d'hôtel amena la découverte du complot.

Celui-ci oublia de faire remettre à son maître un pain, renfermant un papier qui donnait certains détails de l'évasion et les noms de plusieurs des complices. Ce pain tomba, par malheur, aux mains d'un soldat[2], qui, en le rompant, trouva le papier, qu'il porta au capitaine de garde. Le secret était découvert. Les personnes qui avaient pris part à l'affaire furent arrêtées et condamnées à mort ou aux galères. Le roi laissa exécuter l'arrêt, en ce qui concernait les Espagnols; il accorda un délai aux Flamands, disant que ce qu'ils avaient fait était en quelque façon excusable, puisqu'ils avaient servi leur maître; ils pouvaient d'ailleurs être utiles plus tard, comme témoins, dans le procès intenté à Montigny[3]; ces différentes raisons leur sauvèrent la vie. Après avoir gémi quelque temps en prison, ils reçurent la permission de retourner dans les Pays-Bas, emportant avec eux des lettres

[1] Ce fait est mentionné dans une lettre de l'alcade de la forteresse, rendant compte de l'affaire au roi. — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 33.

[2] Le billet caché dans le pain a été inséré dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 527-533. — La dernière partie du IVe volume de cette précieuse collection est tout entière consacrée aux pièces, relatives à l'emprisonnement et à la mort de Montigny. Ces documents, extraits des archives de Simancas, n'avaient jamais encore été communiqués au public.

[3] « Il ne les fera point exécuter, mais il les retiendra en prison, car ils peuvent servir à la vérification de quelque point du procès de Montigny lui-même. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 37.

par lesquelles le seigneur flamand les recommandait à ses amis, en considération de leurs sacrifices pour lui. Mais le duc d'Albe pourvut à leur sort d'une manière plus expéditive; à peine débarqués, il les fit arrêter, et les chassa du pays, sous peine de mort s'ils y revenaient [1].

On prenait dans les provinces le plus vif intérêt au sort de Montigny. Les nobles étaient profondément irrités de l'indigne conduite de Philippe à l'égard de leur envoyé. La belle-mère de celui-ci, la comtesse douairière de Hornes, s'employait en sa faveur avec la même et infatigable énergie qu'elle avait montrée pour venir en aide au malheureux frère du captif; elle était ardemment secondée dans ses efforts par la femme de Montigny, fille du prince d'Épinoy, unie à ce seigneur peu de temps avant qu'il partît en mission pour l'Espagne. Cette dame envoya à Philippe une lettre des plus suppliantes; elle lui parla de son bonheur domestique détruit, elle protesta, avec l'accent d'une forte conviction, de l'innocence de son mari, et, pleurant et sanglotant, l'adjura, par la passion du Sauveur, d'avoir pitié de lui, en considération de ses services passés [2].

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes, et le duc n'avait pas encore commencé d'instruire le procès du prisonnier; ce ne fut qu'au mois de février 1569, que le licencié Salazar, membre du conseil royal, fut envoyé à Ségovie pour interroger

[1] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 60.

[2] « Et *consommée en larmes et pleurs* afin que, en considération des services passés de sondit mari, de son jeune âge a elle, qui n'a été en la compagnie de son mari qu'environ quatre mois, et de la passion de Jésus-Christ, S. M. veuille lui pardonner les fautes qu'il pourrait avoir commises. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 94.

l'accusé. Les charges élevées contre celui-ci étaient les mêmes qui avaient été invoquées contre les deux comtes. Comme eux, Montigny refusa d'abord de répondre, s'appuyant sur ses droits de chevalier de la Toison d'or. On parvint enfin, après une protestation formelle de sa part, à le faire céder sur ce point. L'interrogatoire dura plusieurs jours; les divers documents qui s'y rattachent existent encore dans les archives de Simancas. M. Gachard n'en a pas publié d'extrait, mais ce sagace investigateur, qui les a lus attentivement, déclare que les réponses de l'accusé « réfutaient victorieusement les allégations du procureur-général [1]. »

Mais ce n'était pas une réfutation que cherchait le monarque ou son vice-roi. On voulut que Montigny se choisît immédiatement un conseil, mais nul ne se souciait de prendre la défense de l'infortuné. Enfin un individu de peu d'importance consentit à s'en charger, ou plutôt y fut forcé par les menaces du duc d'Albe [2]. On pouvait bien se sentir peu disposé à accepter une mission qui exposait au ressentiment du gouvernement, celui qui s'en chargeait, sans guère d'espoir d'être utile à son client.

Même pourvu d'un conseil, le seigneur flamand ne gémit pas moins encore un an, dans son cachot, avant que ses juges eussent prononcé sur son sort. Le conseil de sang afficha, en cette occasion, s'il est possible, un plus scandaleux mépris de la justice, qu'il n'en étalait d'ordinaire. Le duc, dans une lettre du 18 mars 1570, informa le roi des particularités du procès; il avait soumis l'affaire non à la

[1] *Correspondance de Philippe II*, p. 123, note
[2] *Ibid.*, p. 90.

cour entière, mais à un certain nombre de ses membres, *choisis par lui à cet effet* [1]. Il ne dit pas d'après quel principe le choix avait été opéré : Philippe pouvait aisément le deviner. Dans l'opinion de la majorité, l'accusé était coupable de haute trahison. En conséquence, le duc le condamna à mort. L'arrêt était daté du 4 mars 1570; il était exactement conçu dans les mêmes termes que celui des comtes d'Egmont et de Hornes. Il ordonnait que Montigny fût extrait de sa prison et publiquement décapité; sa tête devait être plantée sur une perche et y rester, selon le bon plaisir de sa majesté. Ses terres et biens étaient confisqués au profit de la couronne [2].

La sentence ne fut pas même communiquée au conseil de sang; les seules personnes qui en connurent l'existence furent le secrétaire du duc et ses deux fidèles conseillers, Vargas et Del Rio. Le gouverneur-général voulait la tenir secrète jusqu'à ce qu'il eût appris la volonté de son maître [3]. Il écrivit à celui-ci qu'à son avis il serait peut-être préférable que l'exécution eût lieu, à cause des circonstances présentes, non dans les Pays-Bas, mais en Castille.

Philippe faisait dans ce moment une tournée dans le midi de l'Espagne et se trouvait dans l'Andalousie, quand les dépêches de son vice-roi lui parvinrent. Il ne fut pas entièrement satisfait de leur teneur, non qu'il eût le moindre doute sur la justice de l'arrêt : il était, comme il l'écrivit au duc,

[1] « Visto el proceso por algunos del Consejo de S. M. destos sus Estados por mí nombrados para el dicho efecto. » — *Documentos inéditos*, t. IV. p. 535.

[2] La sentence se trouve dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 535-537.

[3] « Porque no viniese á noticia de ninguno de los otros hasta saber la voluntad de V. M. » — *Ibid.*, p. 533.

parfaitement convaincu de la culpabité de Montigny [1]; mais il n'approuvait pas une exécution publique. On pouvait croire dans les provinces qu'il n'avait déjà été versé que trop de sang et se plaindre qu'enfermé, pendant son procès, dans une prison lointaine, le condamné eût été victime d'un déni de justice [2]. Certes une pareille opinion était assez bien fondée.

Le roi résolut d'attendre qu'il fût retourné dans le nord de ses États, avant de prendre à ce sujet une décision formelle; en attendant, il recommanda au duc la discrétion; l'affaire devait rester secrète, même pour les membres du conseil.

Quelques mois s'écoulèrent après le retour de Philippe à Madrid, sans qu'il s'arrêtât à une détermination; c'était un nouvel exemple de cette irrésolution, qui, pour ce peuple même peu autorisé à en être surpris, fut un des traits les plus marquants de son caractère. Peut-être était-il en ce moment trop préoccupé d'un objet qui lui tenait à cœur. Près de deux ans auparavant, il avait eu le malheur de perdre sa jeune et belle épouse, Isabelle de la Paix, qu'allait maintenant remplacer une princesse allemande, Anne d'Autriche, sa quatrième femme, plus jeune encore que la précédente. Elle était déjà en route pour venir en Castille, et il se peut que le roi fût trop absorbé par les préparatifs des fêtes de son mariage, pour avoir le loisir de penser beaucoup à son malheureux prisonnier.

[1] « Así que constando tan claro de sus culpas y delictos, en cuanto al hecho de la justicia no habia que parar mas de mandarla ejecutar. » — *Documentos inéditos*, tom. IV p. 539.

[2] « Por estar acá el delincuento que dijeran que se habia hecho entre compadres, y como opreso, sin se poder defender juridicamente. » — *Ibid.*, p. 561.

Le problème à résoudre était d'exécuter la sentence de manière à faire croire au public que Montigny avait succombé à une mort naturelle. Parmi les rares ministres que Philippe mit dans la confidence de cette affaire, la plupart furent d'avis de faire mourir le condamné au moyen d'un poison lent qu'on lui administrerait dans sa boisson ou dans sa nourriture, ce qui d'ailleurs lui donnerait le temps de veiller au salut de son âme [1]. Mais le roi rejeta cette proposition, comme n'accomplissant pas ce qu'il appelait les fins de la justice [2]. Il se décida enfin pour la *garrote*, genre de supplice usité en Espagne pour les criminels de bas étage, mais qui, produisant la mort par la suffocation, devait laisser le moins de traces sur le corps de la victime [3].

Il était nécessaire à cet effet d'éloigner Montigny de Ségovie, la joyeuse résidence de la cour, appelée à être bientôt le théâtre des cérémonies du mariage, pour le conduire dans un endroit retiré et moins fréquenté. On choisit Simancas, dont la forteresse sombre et écartée semblait un lieu propre à la perpétration d'un pareil acte. Cette

[1] « Parescia á los mas que era bien darle un bocado o echar algun género de veneno en la comida o bebida con que se fuese muriendo poco á poco, y pudiese componer las cosas de su ánima como enfermo. » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 561.

[2] « Mas á S. M. parescio que desta manera no se cumplia con la justicia. » — *Ibid.*, ubi supra. Ces détails sont donnés dans un compte rendu complet de l'affaire, envoyé, par ordre de Philippe, au duc d'Albe, le 2 novembre 1570.

[3] La *garrote* est encore employée en Espagne pour les exécutions capitales. Il peut être utile de mentionner, pour l'instruction de certains de nos lecteurs, en quoi consiste ce supplice. On serre, jusqu'à suffocation complète, autour du cou du criminel, une corde attachée derrière sa tête à un morceau de bois que l'on tourne. On remplace ordinairement aujourd'hui cet appareil par un collier de fer.

forteresse, d'une grande étendue, était entourée d'épaisses murailles et d'un large fossé, sur lequel étaient jetés deux ponts qui donnaient accès dans l'intérieur. Elle avait anciennement servi de prison d'État; ce fut le cardinal Ximenès qui le premier conçut le projet de l'affecter à une plus noble destination, en y établissant le dépôt des archives publiques [1]. Charles-Quint adopta cette idée d'un esprit éclairé, mais elle ne fut pleinement réalisée que du temps de Philippe, qui prit toutes les dispositions nécessaires pour asseoir l'institution sur une base durable, assurant ainsi à ses futurs historiens les meilleurs moyens de se guider dans les passages obscurs et tortueux de l'histoire de son règne. Mais, même après cette transformation, la forteresse de Simancas continua de servir à l'occasion de prison d'État; c'est là que fut étranglé, par ordre de Charles-Quint, le fameux évêque de Zamora, qui prit une part si active à la guerre des *comunidades*. La partie du bâtiment où il fut supplicié est aujourd'hui encore connue sous le non de « *El cubo del obispo* » — « la tour de l'évêque [2]. »

C'est en cet endroit que Montigny fut amené de Ségovie, le 19 août 1570, sous l'escorte d'une nombreuse troupe

[1] Ce fait est établi par une lettre du cardinal lui-même, priant le roi d'ordonner que toutes les officialités remettent entre ses mains leurs registres, actes et documents publics de toute espèce, pour être déposés dans ces archives, à l'abri des injures du temps. Le biographe du cardinal ajoute qu'un petit nombre seulement des pièces recueillies par les soins de Ximenès, remontent jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle. — Quintinilla, *Vida de Ximenès*, p. 264.

[2] M. Gachard, qui nous donne d'intéressants détails sur l'ancienne forteresse de Simancas, nous apprend qu'il s'occupa, dans cette tour même, de quelques-uns de ses travaux. Il recueillait ainsi, par une curieuse coïncidence, les souvenirs qui se rattachent aux souffrances de Montigny, dans les lieux qui en furent témoins.

d'alguazils et d'arquebusiers; pour plus de sûreté, on l'avait enchaîné, cruauté inutile et dont Philippe, dans une lettre au duc, jugea nécessaire de se disculper comme d'une chose qui avait été faite sans ses ordres[1]. On peut bien s'imaginer que le dernier rayon d'espoir dut cesser de briller aux yeux du prisonnier, quand il franchit le sombre seuil de sa nouvelle demeure. Cependant, on nous l'assure, il ne désespérait pas tout à fait encore; il avait appris qu'Anne d'Autriche s'était montrée très sympathique à ses souffrances. Il était assez naturel que la fille de l'empereur Maximilien s'intéressât aux habitants persécutés des Pays-Bas. On rapporte même qu'elle avait promis à la femme et à la belle-mère de Montigny que la première grâce qu'elle demanderait à son mari, dès qu'elle serait en Castille, serait la mise en liberté de ce seigneur[2], et l'infortuné se flattait du fol espoir que la jeune reine aurait le pouvoir de détourner le roi de son dessein, et qu'ainsi son arrivée en Espagne serait pour lui le signal de la délivrance. Que la princesse cédât à cette illusion, le fait n'est pas étrange : elle n'avait jamais vu Philippe; mais que l'envoyé flamand s'y laissât prendre, on le comprend plus difficilement.

Montigny, dans sa nouvelle prison, fut traité avec un certain respect, sinon avec faveur; on lui accorda même certains privilèges. Bien que l'on eût doublé le nombre de ses gardes, on lui permit de conserver auprès de lui ses serviteurs, de prendre l'air et de jouir de la lumière du jour dans le corridor.

[1] « Asi lo complio poniéndole grillos para mayor seguridad, aunque esto fué sin orden, porque ni esto era menester ni quisiera S. M. que se hubiera hecho. » *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 561.

[2] Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 60.

La jeune princesse autrichienne débarqua, au commencement d'octobre, à Santander, sur la côte septentrionale du royaume. Peut-être cette nouvelle engagea-t-elle le roi à hâter l'exécution de ses projets sur le prisonnier, pour prévenir toute importunité de la part de sa fiancée et s'éviter l'ennui de devoir refuser la première demande qu'elle lui adresserait. Il fallait, comme mesure préliminaire, enlever au condamné l'espèce de liberté dont il avait joui jusqu'alors, l'enfermer dans ses appartements et, l'empêchant de communiquer avec qui que ce fût, même avec les habitants de la forteresse, répandre le bruit de sa maladie, afin de préparer les esprits, dans le public, à un dénouement fatal.

Pour expliquer cette étroite réclusion, on eut recours à une histoire de tentative d'évasion semblable à celle qui avait eu réellement lieu à Ségovie. Peralta, l'alcade de la forteresse, homme de confiance auquel fut remis le soin de l'affaire, envoya au roi une lettre renfermant un billet écrit en latin, prétendûment trouvé sous les fenêtres de Montigny et contenant plusieurs indications pour l'aider dans sa fuite. Peralta ajoutait que la réalité d'un pareil projet était confirmée par l'apparition de certains individus, déguisés en moines, qui rôdaient autour du château. Le gouverneur avait donc été obligé de faire conduire le prisonnier dans une autre partie du bâtiment, et il l'avait logé à la tour de l'évêque, — lieu de funeste augure! — où il ne lui était plus permis de se faire servir par ses propres domestiques, mais où il avait été étroitement renfermé. Ce seigneur avait été si offensé de cette mesure et en avait si vivement ressenti l'injustice, qu'il en avait gagné une fièvre ardente, dont il souffrait en ce moment. Peralta concluait en

exprimant le regret d'avoir été forcé par la conduite du prisonnier à user de procédés aussi pénibles pour lui-même, tandis qu'il lui eût volontiers accordé toutes les facilités compatibles avec son propre honneur[1]. Cette lettre, qui avait été préparée dans le cabinet de Madrid, circula publiquement à la cour; elle trouva aisément crédit à cause de la première tentative d'évasion, et le bruit se répandit que Montigny était dangereusement malade.

Dans les premiers jours d'octobre, le licencié Alonzo de Arellano avait été appelé de Séville et installé dans les fonctions d'alcade de la chancellerie de Valladolid, à deux lieues seulement de Simancas. C'était un homme dont la discrétion et le dévouement pouvaient inspirer toute confiance à Philippe, qui le chargea de l'exécution de Montigny. La manière dont Arellano devait s'y prendre, les précautions dont il devait user pour prévenir des soupçons, lui furent très minutieusement indiquées dans des instructions royales qui forment, il faut le reconnaître, un document remarquable et tel qu'il en est rarement sorti de la plume d'un roi. L'alcade avait mission de se rendre à Simancas, emmenant avec lui un notaire, un bourreau et un prêtre; ce dernier devait être un personnage d'une piété, d'une science incontestable, qui fût capable de dissiper les doutes et les erreurs qui auraient pu malheureusement naître au sujet de la foi dans l'esprit du prisonnier. Fray Hernando del Castillo, de l'ordre de saint Dominique, à Valladolid, parut réunir ces conditions; il était impossible de faire un meilleur choix et de trouver quelqu'un de plus accessible à

[1] Cette lettre hypocrite, datée de Simancas, 10 octobre, se trouve reproduite, telle qu'elle fut écrite en un latin barbare, dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 550-552.

ces sentiments d'humanité qui n'existent pas toujours sous la robe du moine [1].

Suivi de ses trois compagnons, l'alcade sortit de Valladolid, dans la soirée du 14 octobre, peu après le déclin du jour. Peralta avait été informé de son arrivée et le fit entrer dans la forteresse, de manière à ne pas éveiller l'attention. Le gouverneur et le juge se rendirent immédiatement à la chambre de Montigny; ils y trouvèrent l'infortuné couché sur son lit, et malade, moins de la fièvre dont on avait parlé, que de cette maladie morale qui provient d'un espoir différé. Quand Arellano lui eut fait connaître son arrêt, dans les termes les plus doux que permît une pareille communication, le condamné montra un profond accablement, et il resta quelque temps dans un état d'agitation digne de pitié. On aurait dû croire cependant que les avertissements qu'il avait déjà reçus étaient de nature à le préparer jusqu'à un certain point à ce coup; il semblait, en effet, qu'il fût dans la position de l'individu enfermé dans ces cellules de l'Inquisition de Venise, dont les murs, dit-on, étaient disposés de manière à se rapprocher peu à peu chaque jour, jusqu'au moment où ils broyaient entre eux l'infortuné. Dès que Montigny fut redevenu assez calme pour entendre sa sentence, elle lui fut lue par le notaire. Un jour lui était encore laissé avant son exécution, pour lui donner, comme l'avait dit Philippe, le temps de régler ses affaires avec le ciel; et bien que, ajouta l'alcade, le roi tînt pour juste la sentence prononcée contre lui, cependant, par égard pour le rang du condamné, sa

[1] Les instructions données au licencié don Alonzo de Arellano se trouvent, en entier, dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 542-549.

majesté, par un pur effet de sa bonté et de sa clémence, l'avait bien voulu adoucir dans la forme, au point de permettre qu'il fût exécuté, non publiquement, mais en secret, de manière à sauvegarder son honneur et à faire supposer une mort naturelle[1]. Montigny, paraît-il, se montra très reconnaissant de cette faveur, expliquée par des motifs dont le lecteur peut apprécier la vérité.

S'étant ainsi acquittés de leur pénible mission, Arellano et le gouverneur se retirèrent, et, appelant le moine, laissèrent le prisonnier aux consolations spirituelles dont il avait si grand besoin. Ce qui se passa ensuite, nous le tenons de Castillo lui-même. Quand l'agitation du condamné se fut calmée, il écouta d'un air résigné les exhortations du bon père, et rentré enfin à peu près dans son état normal, il se mit à prier ardemment avec lui. Il se confessa ensuite et communia; il semblait désireux d'employer le peu de temps qui lui restait encore pour se préparer au moment solennel. Par intervalles, quand il n'était pas absorbé dans ses prières, il lisait les ouvrages de frère Louis de Grenade, dont les maximes mystiques avaient souvent adouci les heures de sa captivité.

Montigny était très affecté du bruit qui le faisait passer pour être ébranlé dans ses principes religieux et avoir embrassé les opinions des réformés. Pour détruire ces rumeurs, il rédigea, de sa main, une courte profession de

[1] « Aunque S. M. tenia por cierto que era muy juridica, habida consideracion à la calidad de su persona y usando con él de su Real clemencia y benignidad habia tenido por bien de moderarla en cuanto á la forma mandando que no se ejecutase en publico, sino alli en secreto por su honor, y que se daria á entender haber muerto de aquella enfermedad. » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 563.

foi, dans laquelle il déclara une croyance aussi absolue que Pie V lui-même aurait pu le désirer, dans tous les points sanctionnés par l'Église catholique romaine et son chef, le vicaire du Christ[1]. Après avoir soulagé ainsi sa conscience, Montigny s'occupa de certaines affaires temporelles qu'il désirait régler. Elles ne lui prirent pas beaucoup de temps, car, Philippe l'avait sagement fait observer, il n'y avait pas lieu pour lui à faire un testament, puisqu'il n'avait plus rien à léguer, tous ses biens ayant été confisqués au profit de la couronne[2]. Il lui était toutefois permis, au cas où quelque dette pèserait lourdement sur sa conscience, de la déclarer, ainsi que les libéralités qu'il entendrait faire dans un but spécial. On y mettait pour condition qu'il s'exprimerait en homme qui se sent près de mourir naturellement[3].

Le prisonnier usa de cette permission pour manifester le désir que des messes, au nombre de sept cents, fussent dites pour le repos de son âme ; différentes sommes devaient, en outre, être appliquées à divers usages et des libéralités être accordées à certains de ses fidèles serviteurs. Il peut être de quelque intérêt pour le lecteur d'apprendre que, par rapport aux messes, la dernière volonté du mourant fut ponctuellement respectée. Quant aux legs pieux, le roi

[1] On trouvera cette profession de foi dans les *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 553.

[2] « Si el dicho Flores de Memoranci quisiese ordenar testamento no habrá para que darse á esto lugar, pues siendo confiscados todos sus bienes y por tales crimines, ni puede testar ni tiene de qué. » — *Ibid.*, p. 548.

[3] « Empero si todavia quisiere hacer alguna memoria de deudas o descargos se le podrá permitir como en esto no se haga mencion alguna de la justicia y ejecucion que se hace, sino que sea hecho como memorial de hombre enfermo y que se temia morir. » — *Ibid.*, ubi supra.

écrivit au duc d'Albe qu'il recherchât d'abord si la fortune de Montigny suffisait à les couvrir; enfin, pour les indemnités distribuées aux serviteurs, il n'en fut nullement question [1].

Un objet, donné en souvenir et que le condamné confia à Castillo, fut vraisemblablement remis à la personne à laquelle il était destiné. C'était une chaîne d'or d'un travail délicat, à laquelle pendait un cachet aux armes de Montigny. Celui-ci voulut que cet objet fût donné à sa femme; il l'avait toujours eu sur lui depuis son mariage, et il la priait de le porter en mémoire de lui, exprimant en même temps son regret de n'avoir pu vivre plus longtemps pour la servir et l'honorer. Il la suppliait en mourant de ne pas se laisser séduire par les doctrines nouvelles et de ne pas s'écarter de la foi de ses ancêtres. Si jamais le seigneur flamand avait penché vers les opinions réformées, elles n'avaient guère pu produire chez lui une conviction, car, dans ce moment solennel, ses premières habitudes et son éducation reprirent si complétement leur empire, que, de l'aveu du dominicain, il se montra aussi fervent catholique que lui-même pouvait désirer de l'être [2]. Le peu d'heures pendant lesquelles l'infortuné goûta l'amertume de la mort semblèrent avoir plus fait pour le détacher des vanités de la vie, que les longues et tristes années de captivité qu'il avait passées à Ségovie et à Simancas. Nous avons cependant peine à croire, sur les paroles du moine, qu'il poussa la résignation au point

[1] « Quant aux mercèdes qu'il a accordées, il n'y a pas lieu d'y donner suite. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 169.

[2] « En lo uno y en lo otro tuvo las demostraciones ce catolico y buen cristiano que yo deseo parami. » — Voy. la lettre de Fray Hernando del Castillo, *Documentos inéditos*, tom. IV. p. 554-559.

d'admettre, tout en protestant de son innocence, que ses juges l'avaient condamné avec justice[1].

Le 16 octobre, vers deux heures du matin, le délai accordé au prisonnier pour sa préparation à la mort étant expiré, le père Castillo alla trouver le gouverneur et l'alcade pour les informer que l'heure était venue et que le condamné était prêt à les recevoir. Ils se rendirent sans retard dans la chambre de celui-ci, accompagnés du notaire et du bourreau, et là, sous leurs yeux, pendant que le notaire dressait procès-verbal de cette scène, le hideux ministre de la loi ôta la vie à sa victime sans résistance[2].

Montigny avait à peine rendu le dernier soupir, que l'alcade, le prêtre et leurs deux compagnons étaient déjà en route pour Valladolid, où ils rentrèrent avant l'aube, de manière à échapper à l'attention des habitants. Tous avaient solennellement juré le secret sur le lugubre drame où ils avaient joué un rôle; on s'était assuré bien mieux encore du notaire et du bourreau, en les menaçant de mort, s'ils faisaient quelque révélation; ils savaient que Philippe n'était pas homme à reculer devant l'exécution de ses menaces[3].

On couvrit le cadavre d'une robe de franciscain, qui, montant jusqu'à la gorge, ne laissait que le visage à découvert;

[1] « Fuéle creciendo por horas el desengano de la vida, la paciencia, el sufrimiento, y la conformidad con la voluntad de Dios y de su Rey, cuya sentencia siempre alabo por justa, mas siempre protestando de su inocencia. » — *Documentos ineditos*, tom. IV, ubi supra.

[2] « Y acabada su plática y de encomendarse á Dios todo el tiempo que quiso, el verdugo hizo su officio dándole garrote. » — Voy. le rapport sur la mort de Montigny, envoyé au duc d'Albe; il était écrit en chiffres et daté du 2 novembre 1570. — *Ibid.*, p. 560 et seq.

[3] « Poniendo pena de muerte á los dichos escribano y verdugo si lo descubriesen. » — *Ibid.*, p. 564.

on le laissa voir alors aux serviteurs de l'infortuné, qui reconnurent leur maître, dont les traits n'étaient guère plus contractés qu'ils ne le sont souvent par la maladie, lorsqu'ils portent l'empreinte de l'agonie. Le bruit se répandit que Montigny avait succombé à la fièvre dont il avait si cruellement souffert.

Le service funèbre fut célébré, conformément aux ordres du roi, avec toute la solennité requise. Le vicaire et les bénéficiaires de l'église du Saint-Sauveur officièrent en cette occasion. La suite du défunt était vêtue d'habits de deuil, marque de respect commandée par Philippe, qui fit la remarque que les domestiques étaient si peu nombreux que l'on pouvait bien leur donner ces habits [1]. Il annonça également qu'il prendrait ces frais et tous ceux des funérailles à sa charge, si Montigny n'avait pas laissé assez d'argent pour les couvrir. Le lieu choisi pour l'enterrement fut un caveau sous une des chapelles de l'édifice, et un monument convenable indiqua la place où reposaient les restes mortels du dernier des envoyés flamands chargés de cette funeste mission à la cour de Madrid [2].

Tel est le récit fidèle de ce tragique événement, tel que l'établissent les lettres du roi lui-même et de ses agents; mais ce fut une toute autre version qui, à cette époque, fut mise en circulation. Le 17 octobre, le lendemain du jour de l'exécution, la cour reçut des dépêches de Peralta, l'alcade de la forteresse; il l'informait que, depuis qu'il avait écrit sa première lettre, il avait vu la fièvre du malade augmenter,

[1] « Y no será inconveniente que se dé luto á sus criados pues son pocos. » — La orden que ha de tener el Licenciado D. Alonzo de Arellano, *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 542 et seq.

[2] *Ibid.*, p. 549. — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 159.

au point qu'il avait dû appeler un médecin, et, les symptômes devenant plus alarmants, celui-ci s'était consulté avec le médecin ordinaire de l'ex-régente Jeanne, de sorte qu'aucune des ressources que peut fournir la science humaine n'avait manqué au prisonnier, dont l'état néanmoins avait rapidement empiré. Un heureux hasard avait voulu que frère Hernando del Castillo, de Valladolid, fût précisément en ce moment à Simancas; il avait visité le moribond, et lui avait administré les dernières consolations de la religion. Après avoir rempli tous ses devoirs de chrétien, Montigny était mort, de grand matin, le 17, témoignant à cet instant suprême d'une si grande piété, qu'il y avait tout lieu d'espérer le salut de son âme [1].

Il n'est guère besoin de dire que cette hypocrite épître, aussi bien que celle qui l'avait précédée, avait été fabriquée à Madrid; elle renfermait toutefois une certaine part de vérité. On avait fait venir le médecin de la ville, nommé Viana, et on avait jugé nécessaire de le mettre dans le secret. Celui-ci faisait tous les jours une visite à la forteresse, et chaque fois il rapportait les nouvelles les plus inquiétantes sur l'état du malade; l'esprit public avait ainsi été préparé à apprendre le dénouement fatal de la maladie. Non que toute cette mise en scène n'éveillât quelque défiance et ne fît soupçonner qu'une horrible comédie se jouait, à ceux qui réfléchissaient à l'opportunité de cette fièvre; mais des soupçons n'étaient pas des preuves, et le petit nombre de personnes qui se tenaient derrière le rideau, prisaient trop la vie pour être tentées de le lever.

[1] Carta de D. Eugenio de Peralta á S. M., Simancas, 17 de Octubre, 1570, *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 559.

Le duc d'Albe reçut des dépêches écrites en chiffres, qui renfermaient un rapport exact et complet de toute l'affaire; elles étaient accompagnées des deux lettres de Peralta, destinées en réalité plutôt à la cour de Bruxelles qu'à celle de Madrid. On recommandait au régent de les montrer à l'occasion, sans affecter de les faire lire[1], de manière à convaincre les amis de Montigny dans les Pays-Bas, de la vérité de leur contenu.

Dans sa lettre secrète au duc, Philippe, en rappelant l'orthodoxie manifestée par sa victime à ses derniers moments, montre, mélangée d'un certain scepticisme, la satisfaction qu'il ressentait ordinairement au spectacle de ces morts chrétiennes. « Si l'homme intérieur, » écrit-il de Montigny, « était pénétré de sentiments aussi religieux qu'il parut au dehors et que l'assure le moine qui le confessa, il nous est permis de supposer que Dieu aura pitié de son âme[2]. » Dans l'original de la lettre, préparé par le secrétaire du roi, on lit plus bas : « Cependant, après tout, qui nous dit que ce n'était pas là une ruse de Satan, qui, on le sait, n'abandonne jamais l'hérétique à l'heure de la mort. » Philippe, ainsi que le prouve le manuscrit conservé à Simancas, biffa cette phrase, et écrivit de sa main à ce passage : « Laissez cela, que nous ne pensions pas de mal des morts[3]. »

[1] « No las mostrando de proposito sino descuidadamente á las personas que paresciere, para que por ellas se divulge haber fallescido de su muerte natural. » — *Documentos inéditos*, tom. IV, p. 564.

[2] « El cual si en lo interior acabo tan cristianamente como lo mostro en lo exterior y lo ha referido el fraile que le confeso, es de creer que se habrá apiadado Dios de su ánima. » — Carta de S. M. al Duque de Alba, del Escurial, á 3 de Noviembre, 1570. *Ibid.*, p. 565.

[3] « Esto mismo borrad de la cifra, que de los muertos no hay que hacer sino buen juicio. » — *Ibid.*, ubi supra, note.

Malgré ces sentiments magnanimes, le roi ne perdit pas de temps pour dénoncer publiquement Montigny comme traître et demander la confiscation de ses biens. Le conseil de sang s'était bien instruit à l'école du saint-office, qui veillait à ce que la mort même ne lui enlevât pas ses victimes; un procès fut donc intenté à la *mémoire* de Montigny, comme on avait fait précédemment pour celle du marquis de Berghes [1]. Le 22 mars 1571, le duc d'Albe rendit un arrêt, déclarant Florent de Montmorency, seigneur de Montigny, coupable de haute trahison, et confisquant ses biens et ses domaines au profit de la couronne : « il était venu à la connaissance du duc, » ce sont les termes de la sentence, « que ledit Montigny était décédé par mort naturelle dans la forteresse de Simancas, où il était dernièrement détenu prisonnier [2]. »

La conduite du conseil de sang à l'égard de Montigny fut, nous l'avons déjà dit, empreinte d'une audace, d'un mépris des formes ordinaires de la justice, tels que ce tribunal même n'en étalait pas d'habitude; il suffit, pour le prouver, de rappeler simplement les faits. Le procès, si l'on peut appeler cela un procès, se déroula dans les Pays-Bas, pendant que l'accusé subissait au loin, en Espagne, une étroite captivité. La cour ou plutôt le jury qui le jugea, car il semble que les membres du conseil exerçaient plutôt les fonctions de jurés que celles de juges, se composait d'un

[1] Les biens confisqués du marquis de Berghes furent rendus par Philippe aux héritiers du défunt, en 1577. — Voy. Vandervynckt, *Troubles des Pays-Bas*, tom. II, p. 235.

[2] « Attendu que est venu à sa notice que ledict de Montigny seroit allé de vie à trespas, par mort naturelle, en la forteresse de Symancques, où il estoit dernièrement détenu prisonier. » — *Correspondance de Philippe II*, tom. II, p. 171.

petit nombre de personnes, choisies en vue d'une condamnation, et celle-ci, au lieu d'être publiée, ne fut communiquée en secret qu'à l'homme qui avait intérêt à l'obtenir, au roi. Cet arrêt enfin ne fut pas exécuté, un autre y fut substitué; au lieu d'un supplice public, on recourut à un assassinat nocturne. Ce serait dénaturer le sens des mots que de qualifier un pareil acte du nom de meurtre juridique.

Cependant Philippe ne manifesta pas de scrupules au sujet de sa conduite en cette circonstance; il avait la conviction de la culpabilité de Montigny : ce seigneur avait été traître à son roi, infidèle à sa religion; c'étaient des crimes que sa mort seule pouvait expier. Nous le voyons toutefois ordonnant une exécution secrète, bien que le duc s'attendît à voir le condamné supplicié, aux termes de son arrêt, aussi publiquement que les autres victimes du sanguinaire tribunal. Mais le roi recula devant la pensée d'étaler à tous les yeux un acte, qui, indépendamment de son caractère général d'atrocité, accusait une aussi flagrante violation de la bonne foi envers un homme qui était venu, à l'invitation du souverain, remplir une mission officielle à Madrid. Il peut sembler étrange que, professant ce respect pour l'opinion de ses contemporains, Philippe n'ait pas essayé d'effacer toute trace de sa complicité dans ce crime, en détruisant toutes les pièces qui la constataient; au contraire, non seulement il prit soin de faire rédiger ces pièces, mais il voulut qu'elles fussent, avec les autres documents relatifs à cette affaire, éternellement conservées dans les archives nationales. Elles y restèrent pour l'instruction de la postérité, qui devait un jour juger Philippe II.

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER.

L'EMPIRE OTTOMAN.

(1559-1563.)

Situation de la Turquie. — Les corsaires d'Afrique. — Expédition contre Tripoli. — Guerre sur la côte de Barbarie.

Il y a deux manières d'écrire l'histoire; ou l'on suit le cours du temps, en exposant les événements dans leur ordre chronologique; ou bien on les classe selon la nature des sujets auxquels ils se rattachent. La première de ces méthodes est la plus ordinaire; et, quand l'action est simple et continue, comme dans la plupart des biographies ou dans le récit de quelque grand fait historique sur lequel se concentre tout l'intérêt, elle est probablement la meilleure. Mais, si l'histoire est plus compliquée, embrassant un vaste champ et une grande variété d'incidents, le système chronologique, plus commode pour l'écrivain, devient fatigant et stérile pour le lecteur. Passant brusquement d'une scène à une autre, celui-ci ne peut guère s'arrêter à aucune; et comme, par des transitions soudaines et répétées, il voit se rompre à chaque instant le fil du récit, sa mémoire n'en retient que des fragments isolés dont il est difficile de faire un tout

homogène et substantiel. Quoi qu'il en soit, cette méthode, étant la plus simple et la plus naturelle, est celle qu'affectionnent les anciens écrivains, et particulièrement les vieux chroniqueurs espagnols, qui forment nos principales autorités pour cet ouvrage. Leurs pages, ennuyeuses à lire, dépourvues de tout ordre autre que celui des dates, relatent un mélange confus d'incidents, qui leur donne aussi peu de rapport entre elles qu'il en existe entre les colonnes d'un journal.

Des auteurs plus modernes, pour éviter cet inconvénient, ont préféré baser leur récit sur des principes plus philosophiques, et avoir égard plutôt à la nature des événements qu'à l'époque précise où ils se sont produits. Le lecteur, embrassant ainsi l'action d'une manière complète, avec ses causes et ses résultats, avant de passer à une autre, se trouve à même de confier à sa mémoire des impressions distinctes.

Nous conformant à ce plan, nous avons retenu le lecteur dans les Pays-Bas jusqu'à ce qu'il eût assisté aux derniers actes de l'administration de Marguerite, et à ceux qui inaugurèrent la politique de son successeur. Pendant cette période, l'Espagne était en paix avec ses voisins d'Europe, dont la plupart étaient trop occupés de leurs dissensions intestines pour pouvoir songer à faire la guerre à l'extérieur. La France, en particulier, était déchirée par des querelles religieuses, auxquelles Philippe, en sa qualité de champion de la foi, prit non seulement le plus grand intérêt, mais encore une part des plus actives. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

En paix avec les autres nations chrétiennes, l'Espagne était en état perpétuel d'hostilité avec les musulmans, tant

africains qu'asiatiques. Les rapports de l'Europe avec l'Orient étaient, au XVIe siècle, tout différents de ce qu'ils sont de nos jours. L'empire ottoman s'étendait à l'horizon oriental comme un sombre nuage vers lequel tous les regards se tournaient avec terreur ; et le même peuple, pour la protection duquel les nations européennes cherchent à s'unir aujourd'hui, était regardé par elles, il y a trois cents ans, comme l'ennemi commun.

Il était heureux pour l'islamisme que l'étendard du prophète, échappant aux mains débiles des Arabes, fût tombé dans celles d'un peuple comme les Turcs, dont le zèle ardent devait le porter en avant sur le chemin de la victoire. Les Turcs furent aux Arabes ce que les Romains avaient été aux Grecs ; belliqueux, pleins d'ambition et d'audace, ils avaient peu de cet amour de l'art qui avait été la passion dominante de leurs prédécesseurs, et moins encore de cette délicatesse qui, chez les Arabes, avait dégénéré en mollesse et en lâcheté. Leur forme de gouvernement était admirablement appropriée à leur caractère; c'était le despotisme pur. Le souverain, s'il n'était précisément pas revêtu du caractère théocratique des califes, était néanmoins entouré d'un tel prestige de sainteté, que la résistance à son autorité constituait une offense aussi bien à la religion qu'à la loi. Il était placé à une hauteur infinie au dessus de ses sujets ; il n'y avait pas d'aristocratie héréditaire pour marquer la transition et servir de barrière protectrice au peuple. Tout pouvoir émanait du souverain et revenait à lui, par la mort de celui qui l'exerçait. Aux yeux du sultan, tous ses vassaux étaient égaux, et tous également étaient esclaves.

La théorie de l'absolutisme semblerait impliquer la perfection dans la personne du maître absolu ; mais, comme la

perfection n'est pas le partage de l'espèce humaine, la constitution turque avait prudemment accordé au sultan le bénéfice d'un conseil pour l'assister dans l'exercice de son autorité. Ce conseil se composait de trois ou quatre grands officiers, nommés par lui et présidés par le grand vizir. Ce dernier fonctionnaire était investi d'un pouvoir dont n'approchait celui d'aucun premier ministre européen. Toutes les affaires de l'État passaient littéralement par ses mains. Lès personnages choisis pour exercer ces hautes fonctions étaient ordinairement des hommes capables et expérimentés; et, sous un prince faible, leur vaste autorité servait de manteau pour cacher l'incapacité du souverain aux yeux de ses sujets, tout en sauvegardant les intérêts de l'État. On pourrait croire qu'une puissance aussi grande que celle dont était revêtu le grand vizir, était de nature à le rendre formidable, sinon dangereux pour son maître; mais celui-ci était placé au dessus de lui à la même distance qui le séparait du dernier de ses sujets. Il avait le droit illimité de vie et de mort, et l'histoire témoigne abondamment du peu de scrupule avec lequel il l'exerçait. Le lacet ne fut que trop souvent le seul argument invoqué contre un ministre.

Mais la plus remarquable d'entre les institutions turques, celle que l'on peut considérer comme ayant formé la clef de voûte du système politique de ce pays, était la législation relative à la population chrétienne de l'empire. Tous les cinq ans avait lieu une conscription générale, par laquelle tous les enfants chrétiens, âgés de sept ans, et donnant certaines promesses d'avenir sous le rapport physique ou moral, étaient ravis à leurs parents et transportés dans la capitale. Là, on les triait pour les distribuer dans diverses régions de l'empire, et ils étaient placés dans des espèces de

séminaires où on les instruisait aux devoirs futurs de la vie. Ceux d'entre eux qui annonçaient le plus de force et de vigueur corporelles, étaient envoyés dans des endroits spéciaux, en Asie Mineure, où ils se trouvaient soumis à un régime sévère, à l'abstinence, à des privations de tout genre et à une rigoureuse discipline, destinée à les rendre propres au métier des armes. Ce fut là l'origine du fameux corps des janissaires.

Une autre partie de ces enfants étaient placés dans des écoles de la capitale et des villes voisines, où, sous les yeux du sultan, ils étaient formés à une variété d'exercices virils, avec tout le succès auquel pouvait prétendre la scolastique turque ou plutôt arabe. Quand leur éducation était terminée, les uns entraient dans la garde du corps de l'empereur, où ils étaient retenus par les plus brillants avantages; d'autres, destinés à la vie civile, entraient dans des carrières qui pouvaient les conduire aux plus hautes fonctions de l'État.

Comme tous ces enfants étaient enlevés à leurs parents, à un âge où les doctrines chrétiennes n'avaient guère pu prendre racine dans leurs cœurs, ils étaient sans peine convertis à la foi musulmane qui, étant la religion de l'État, leur ouvrait seule plus tard la voie des honneurs et des dignités. Isolés ainsi du commun des sujets et entourés de la faveur impériale, ces néophytes, réunis autour du souverain, devenaient des soutiens plus fermes de ses intérêts et de ceux de leur nouvelle religion, que les Turcs eux-mêmes.

Cette singulière institution pesait lourdement sur les populations chrétiennes qui acquittaient avec douleur cet impôt prélevé sur leurs enfants. Mais elle était profitable à la monarchie qui, sans cesse fortifiée par cette constante

infusion de sang jeune dans ses veines, était lente à montrer des signes de décrépitude.

La plus importante de ces diverses catégories était celle des janissaires, dont l'instruction était loin d'être achevée à leur sortie de l'école. Leur vie pouvait à juste titre être considérée comme se passant en guerre ou tout au moins en préparatifs belliqueux. Le mariage leur étant défendu, ils n'avaient pas de famille, et, comme chez les moines de la chrétienté, toutes leurs affections se concentraient sur les membres de leur propre caste, dont la prospérité était étroitement liée à celle de l'État. Fiers des priviléges qui les distinguaient du reste de l'armée, ils semblaient brûler de les mériter par leur parfaite discipline et leur promptitude à exécuter les ordres les plus difficiles et les plus dangereux. Le poste le plus périlleux était toujours le leur, et ils se vantaient hautement de n'avoir jamais fui devant un ennemi. Vêtus de leurs robes flottantes, si peu commodes pour le soldat, armés de l'arquebuse et du cimeterre, qui valait bien, dans leurs mains, l'épée ou la pique européennes, et le front ombragé d'une plume de héron, on les trouvait toujours, en masses compactes, au plus fort de la mêlée; et plus d'une fois, quand le sort de l'empire était jeté dans la balance du destin, ce fut ce corps invincible qui, par son intrépidité, décida du succès de la bataille. Grandissant, avec le temps, en renommée, les janissaires furent redoutés à l'égal des premières troupes de l'Europe, aussi longtemps que leur discipline resta intacte; mais, à la longue, cette admirable organisation subit une transformation. Un sultan permit à ces soldats d'élite de se marier; un autre, de garder leurs fils auprès d'eux; un troisième ouvrit leurs rangs aux Turcs aussi bien qu'aux chrétiens, jusqu'à ce que, perdant leur

caractère particulier, les janissaires finirent par se confondre avec la milice de l'empire. Ces changements arrivèrent à l'époque de Philippe II, mais leurs conséquences ne se développèrent que dans le cours du siècle suivant[1].

Il était heureux pour les Turcs, si l'on considère l'immense puissance de leurs gouvernants, que ces derniers eussent été aussi souvent doués du courage et du talent nécessaires pour la faire servir au bien du pays. Depuis Othman Ier, le fondateur de la dynastie, jusqu'à Soliman le Magnifique, contemporain de Philippe II, le trône ottoman fut occupé par des princes capables, qui, inspirés de l'amour de la guerre, agrandissaient chaque année les bornes et les ressources de l'empire. Vers le milieu du XVIe siècle, les Turcs, outre leurs vastes possessions en Asie, étaient maîtres de toute la partie orientale de l'Afrique; en Europe, ils possédaient, avec les contrées qu'ils occupent encore aujourd'hui, la Grèce, et Soliman, traversant la Transylvanie et la Hongrie, avait deux fois planté ses bannières victorieuses sous les murs de Vienne. Le champ de bataille de la croix et du croissant n'était plus désormais dans l'occident, mais dans l'orient de l'Europe, et l'Allemagne devint au XVIe siècle ce qu'avaient été l'Espagne et les Pyrénées au VIIIe, le boulevard de la chrétienté.

La puissance musulmane n'était pas moins formidable sur mer que sur terre. Sa flotte régnait en souveraine du

[1] Pour les pages précédentes, nous avons surtout consulté, entre autres auteurs, Sagredo, *Memorias Historicas de los Monarcas Othomanos* (trad. cast. Madrid, 1684), et Ranke, *les Empires turc et espagnol*. L'ouvrage de ce savant éminent, établi principalement sur les rapports contemporains des ambassadeurs vénitiens, porte le caractère de la plus grande authenticité; Ranke a le rare talent de choisir des faits si utiles à l'éclaircissement de l'histoire, qu'ils s'adressent à la fois à la mémoire et à la réflexion.

Levant; car Venise, instruite par la mémorable défaite de Prevesa, en 1538, et par la perte de Chypre et d'autres territoires, n'osait plus lui disputer l'empire des mers. Ces rusés républicains comprenaient qu'il était plus sûr pour eux de s'en rapporter à la diplomatie qu'aux armes, dans leurs rapports avec les Ottomans.

La marine turque, occupant la Méditerranée, se joignait aux corsaires de la côte de Barbarie, relevant jusqu'à un certain point, de la Sublime Porte, et faisait des descentes fréquentes sur les côtes d'Espagne et d'Italie, où elle causait des ravages plus terribles que ceux des ouragans. La France seule était préservée de ce fléau, car ses princes avaient, par une politique sans scrupule qui causait un scandale universel dans la chrétienté, protégé leurs territoires quelque peu au détriment de l'honneur national.

La côte septentrionale de l'Afrique était, à cette époque, occupée par des races diverses qui, tout en différant entre elles sous d'autres rapports, étaient unies par le lien d'une obéissance commune aux lois du Coran. Parmi elles se trouvait une nombreuse colonie de Mores, descendant des tribus arabes qui avaient autrefois possédé le midi de l'Espagne et qui, après la conquête de cette péninsule par les chrétiens, avaient émigré plutôt que d'abandonner la foi de leurs ancêtres. Beaucoup de ces Mores comptaient encore parmi les victimes de la persécution religieuse et, tournant des regards ardents vers le splendide héritage qu'ils avaient perdu, ils avaient voué une haine implacable aux Espagnols qui les en avaient dépouillés.

La rive africaine était garnie de villes, dont plusieurs, comme Alger, Tunis, Tripoli, étaient entourées d'un vaste territoire; toutes obéissaient à quelque musulman exerçant

sur elles une entière souveraineté ou reconnaissant, pour leur protection, l'autorité du sultan. Ces chefs, profitant de leur position maritime, se livraient aux terribles entreprises de la piraterie. Sortant de leurs repaires, ils fondaient sur les malheureux marchands sans défense, ou, s'abattant sur les côtes voisines des provinces d'Andalousie et de Valence, saccageaient les villages et amenaient en esclavage leurs malheureux habitants.

Le gouvernement de la Castille fit ce qu'il put pour protéger ses sujets. Il fortifia divers points du littoral; des vigies furent établies sur les hauteurs, pour signaler l'approche de l'ennemi. Une flotte de galères, constamment en activité, croisait le long des côtes pour barrer le passage aux corsaires. On porta même la guerre dans le pays de ces derniers; des expéditions furent organisées pour balayer les côtes de Barbarie et détruire ces nids de pirates. D'autres États, dont les territoires bordaient la Méditerranée, prirent part à ces entreprises; c'étaient la Toscane, Rome, Naples, la Sicile, — ces deux derniers dépendant de l'Espagne, — et surtout Gênes, dont les hardis marins rendirent de grands services dans ces guerres maritimes. Il y eut également les chevaliers de Saint-Jean, dont la petite île de Malte, aux défenses de fer, défiant audacieusement l'ennemi, se trouvait comme prise entre les mâchoires du monstre africain. Astreints par leurs vœux à une lutte perpétuelle contre les infidèles, ces braves chevaliers, ainsi placés aux avant-postes de la chrétienté, étaient les premiers à donner l'alarme et à repousser l'invasion.

La Méditerranée présentait, à cette époque, un spectacle bien différent de celui qu'elle nous offre aujourd'hui, servant de grand'route au commerce de maintes contrées lointaines,

et portant sur ses rivages des villes et des villages nombreux, retentissant du bruit pacifique de l'activité commerciale. De longs espaces déserts dormaient alors le long de cette mer, entrecoupés des ruines sombres de maint hameau n'accusant que trop hautement le récent passage des corsaires. La condition des paysans du midi de l'Espagne, dans ces temps, ne différait guère de celle des anciens habitants de la Nouvelle-Angleterre, dont les travaux agricoles pouvaient, à chaque instant, être interrompus par le cri de guerre du sauvage, fondant sur leurs paisibles retraites et traînant en esclavage dans les forêts ceux des infortunés laboureurs qui échappaient au massacre. Les marchands, au lieu de se hasarder en mer, voguaient timidement le long des côtes, sous la protection des forteresses du littoral, tremblants d'être surpris par leurs féroces ennemis et jetés dans les prisons d'Afrique. Si quelqu'un d'entre eux se risquait en pleine mer, ce n'était qu'accompagné d'une escorte de galères bien équipées en guerre, ou tout au moins armé lui-même jusqu'aux dents.

Il ne se passait pour ainsi dire pas un jour, sans que la Méditerranée ne fût le théâtre de quelque conflit entre les chrétiens et les musulmans. Il n'était pas rare que ces derniers fussent commandés non par un More, mais par un chrétien renégat qui, ayant abandonné son pays et sa religion pour se livrer à l'existence infâme du corsaire, avait, comme la plupart des apostats, voué une haine plus profonde à son ancienne patrie qu'aux ennemis naturels de celle-ci [1]. Dans ces rencontres, se produisaient parfois, de

[1] Cervantes nous apprend par son histoire des aventures du captif, dans Don Quichotte, que les renégats se faisaient fréquemment délivrer par quelque prisonnier chrétien un certificat constatant leur désir de retourner

part et d'autre, des actes d'héroïsme qui, s'ils eussent eu pour théâtre un champ plus vaste, auraient couvert leurs auteurs d'une gloire immortelle. Par cet état de guerre permanente, il se formait sur tout le littoral de la Méditerranée une race de marins hardis et expérimentés, et plus d'un nom se rendit si illustre par la science navale et la valeur guerrière, qu'il n'eût pas été facile d'en trouver un à lui opposer dans d'autres contrées de la chrétienté. Tels furent, à Gênes, les Doria, famille qui paraissait considérer la mer comme son élément naturel, et dont les actes mémorables, pendant plusieurs générations, ont jeté un éclat ineffaçable sur les armes de la république.

La vie du corsaire était féconde en aventures maritimes; on se répétait maint tragique récit de ses exploits et plus d'une lamentable histoire des souffrances de quelque captif chrétien, tirant la rame sur les galères africaines, ou gémissant dans les cachots d'Alger et de Tripoli. Ces récits formaient le fond de toutes les légendes populaires et même du drame et du roman contemporain. Mais la réalité dépassait encore la fiction littéraire. Il eût été difficile d'exagérer le nombre des captifs chrétiens ou la somme de leurs souffrances. Lors de la conquête de Tunis par Charles-Quint, en 1535, dix mille de ces infortunés, à ce que l'on assure, sortirent des cachots pour venir, avec des larmes de joie et de reconnaissance, se jeter aux pieds de leur libérateur. Des associations charitables se formèrent en Espagne dans le seul but de racheter les captifs de la Barbarie; mais la rançon exigée était souvent exorbitante, et les efforts de ces

en Espagne; de cette manière, s'ils arrivaient à être pris en combattant leurs compatriotes, ils pouvaient prétendre n'avoir cédé qu'à la force et échapper ainsi aux griffes de l'Inquisition.

bienfaisantes sociétés n'influèrent que faiblement sur la diminution du nombre des prisonniers.

La guerre entre la croix et le croissant continuait donc toujours le long des côtes de la Méditerranée, quand le temps des croisades était depuis longtemps passé pour la plupart des autres pays de la chrétienté. L'existence de l'Espagnol, comme nous avons eu de fréquentes occasions de le remarquer, n'était qu'une longue croisade, et, en plein XVI[e] siècle, il combattait l'infidèle avec autant de vigueur qu'à l'époque héroïque du Cid. Les luttes furieuses qu'il soutenait contre les petits pirates barbaresques faisaient fermenter dans son cœur les germes d'une haine plus profonde que celle qu'il vouait aux Arabes, lesquels n'étaient pas pour lui un ennemi lâche et pillard, mais des adversaires qui lui disputaient en bataille rangée la souveraineté de la péninsule. Les passions religieuses rallumées par les Mores d'Afrique avaient plus ou moins gagné les populations moresques, qui occupaient encore les régions méridionales de la contrée qui avait appartenu à leurs ancêtres, les Arabes d'Espagne. Ces sentiments étaient envenimés par le soupçon, assez bien fondé, d'une connivence secrète entre ces Mores d'Espagne et leurs frères de la côte de Barbarie. Ce mélange de haines et de défiances aiguisa le glaive de la persécution, et conduisit aux conséquences les plus désastreuses, conséquences que le lecteur verra bientôt se développer.

Parmi les corsaires africains, il s'en trouvait un du nom de Dragut, qui se distinguait par son caractère audacieux et la détestable activité avec laquelle il persécutait le commerce des Espagnols. Il avait été fait prisonnier, dans sa jeunesse, par André Doria; et les quatre années qu'il passa enchaîné

sur les galères génoises, ne servirent pas à calmer la haine qu'il avait toujours portée aux chrétiens. Rendu à la liberté, il reprit sa vie de forban avec une ardeur nouvelle. S'étant emparé de Tripoli, il en sortit avec ses galères, tomba sur les navires marchands sans défense, ravagea les côtes, livra audacieusement bataille aux escadres européennes et rendit son nom aussi terrible sur la Méditerranée, que l'avait été, du temps de Charles-Quint, celui de Barberousse.

Les populations du midi de l'Espagne, à bout de souffrances, avaient plus d'une fois supplié Philippe d'ordonner une expédition contre Tripoli, de détruire, s'il était possible, ce repaire de bandits et de purger la Méditerranée de ce formidable corsaire. Mais Philippe, qui était au milieu de ses victorieuses campagnes contre la France, n'avait, à cette époque, ni le loisir ni les ressources nécessaires pour tenter une pareille entreprise. Toutefois, pendant le printemps de 1559, il donna l'ordre au duc de Medina Cœli, vice-roi de Sicile, d'organiser, avec la coopération des États italiens, une expédition contre les pirates et d'en prendre le commandement.

On ne pouvait faire un choix plus malheureux; non pas au point de vue de l'expérience du duc, car l'apprentissage maritime importait peu pour un chef, dans un siècle où les hommes passaient indifféremment du service de terre au service de mer; mais, à part la bravoure personnelle, le duc de Medina Cœli paraît n'avoir été doué d'aucune des qualités requises chez un commandant, soit de flotte, soit d'armée.

Les diverses puissances italiennes, la Toscane, Rome, Naples, la Sicile, Gênes, fournirent toutes leur contingent respectif. Jean André Doria, digne neveu du grand André,

commandait les galères de la république, auxquelles s'était joint le renfort du grand-maître de l'ordre de Malte. La flotte entière se composait de plus de cent bâtiments, dont cinquante-quatre galères, et était fournie, pour la plus grande partie, par l'Espagne et ses provinces d'Italie. Quatorze mille hommes de troupes furent embarqués, et il y eut tant de temps passé en préparatifs, que l'expédition ne fut prête à prendre la mer que fort avant dans le mois d'octobre 1559, c'est à dire trop tard pour agir avantageusement sur les côtes inhospitalières de l'Afrique.

Cette circonstance ne découragea pas le vice-roi qui, à la tête des forces combinées, sortit en novembre du port de Syracuse. Mais les éléments conspiraient contre cette malencontreuse flotte; à peine avait-elle quitté le port, qu'elle fut assaillie par une tempête qui dispersa les vaisseaux, en désempara plusieurs et causa aux autres de graves avaries. Pour comble de malheur, une épidémie éclata parmi les équipages, épidémie due à la mauvaise qualité des vivres fournis par les munitionnaires génois. Dans sa détresse, le duc de Medina Cœli relâcha à l'île de Malte où, selon les obligations de l'ordre, il reçut du grand-maître un accueil plein d'hospitalité. Deux grands mois s'écoulèrent avant qu'il pût se rembarquer, avec des forces réduites presque aux deux tiers par la mort et la maladie.

Dans l'intervalle, Dragut, qui n'ignorait pas le but de l'expédition, avait fait tous ses efforts pour mettre Tripoli en état de défense, et demandé à Constantinople le secours de Soliman. L'amiral espagnol, dans l'état critique où se trouvait sa flotte, résolut de différer l'attaque contre Tripoli et de porter pour le moment ses opérations contre l'île de Jerbah ou Gelves, comme la nommaient les Castillans.

Cette île, située à une lieue à peine de la côte d'Afrique, dans le voisinage de Tripoli, était connue depuis longtemps comme un nid de pirates des plus redoutables sur la Méditerranée. C'était un lieu de mauvais augure pour les Espagnols, dont les armes y avaient subi un échec des plus mémorables sous Ferdinand le Catholique [1]. Le duc, néanmoins, débarquant avec toutes ses forces réunies, rencontra peu de résistance chez les Mores et se rendit bientôt maître de la place. Cette dernière était défendue par une forteresse en très mauvais état, et le duc, se proposant d'y laisser une garnison, se mit en devoir de réparer les fortifications ou plutôt d'en construire de nouvelles. Toute l'armée se mit activement à l'œuvre, mais près de deux mois s'écoulèrent avant qu'elle fût achevée. La forteresse fut enfin pourvue d'artillerie, de munitions et de tout ce qui était nécessaire à sa défense; une garnison y fut placée et le commandement en fut confié à un brave officier, nommé don Alonzo de Sande.

A peine ces arrangements étaient-ils terminés et les troupes se trouvaient-elles prêtes à se rembarquer, que le duc reçut avis de l'approche d'une flotte turque considérable, venant de Constantinople au secours de Dragut. L'amiral réunit à son bord un conseil de guerre; les opinions y furent partagées. Les uns, et Doria était du nombre, eu égard à l'état précaire de la flotte, furent d'avis qu'il fallait tâcher de rentrer le plus tôt possible en Sicile; d'autres, considérant cette fuite comme indigne des Espagnols, voulaient prendre la mer et livrer bataille à l'ennemi.

[1] Voy. notre *Histoire du règne de Ferdinand et d'Isabelle*, tom. II, part. II, chap. XXI.

Le duc, embarrassé par ce conflit d'opinions, resta indécis. Les événements d'ailleurs ne tardèrent pas à trancher eux-mêmes la question; et il aperçut bientôt la flotte ottomane courant à pleines voiles, sur lui. Elle consistait en quatre-vingt-six galères portant chacune cent janissaires, et était commandée par l'amiral turc Piali, dont le nom fut longtemps redouté sur toute la Méditerranée.

A la vue de ces forces formidables, une panique saisit les chrétiens. A peine firent-ils quelque résistance à l'ennemi qui, fondant au milieu d'eux, leur envoya des bordées à droite et à gauche, coulant une partie des vaisseaux, démembrant les autres, tandis que ceux qui se trouvaient hors de portée cherchaient honteusement leur salut dans la fuite. Dix-sept bâtiments de la flotte alliée sombrèrent; vingt-quatre, plus ou moins maltraités, amenèrent leur pavillon; quelques-uns réussirent à gagner l'île et à se mettre sous la protection du canon de la forteresse. Medina Cœli et Doria furent de ceux qui arrivèrent de la sorte au rivage; et le lendemain, à la faveur de la nuit, ils passèrent sur une frégate à travers la flotte ennemie et se retirèrent vers la Sicile. Jamais victoire ne fut plus humiliante pour les vaincus, ni moins glorieuse pour les vainqueurs [1].

Avant de s'embarquer, le duc ordonna à Sande de défendre la place jusqu'à la dernière extrémité, lui promettant de prompts secours. La garnison était ainsi livrée à elle-même pour se défendre contre toute l'armée ottomane, forte d'environ cinq mille hommes, parmi lesquels il y avait un grand nombre de déserteurs de la flotte chrétienne.

[1] Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. IX, p. 415 et seq. — Herrera, *Historia General*, lib. V, cap. XVIII. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. VIII. — Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 234 et seq.

Le lendemain matin, Piali débarqua avec toutes ses forces réunies, et procéda à l'ouverture des tranchées devant la citadelle. Après avoir établi ses batteries, il envoya sommer la garnison de se rendre. Sande lui fit répondre « que si la place succombait, ce ne serait pas, comme la dernière victoire de Piali, sans effusion de sang. » L'ennemi n'attendit pas davantage et dirigea contre la place un feu des plus nourris, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'une brèche convenable fût pratiquée. Alors il ordonna l'assaut général. Les janissaires s'élancèrent en avant avec leur impétuosité habituelle, sous une grêle de balles et de boulets partis tant de la forteresse que des débris de la flotte, placés de manière à protéger la défense de la place. Sans se laisser intimider, les Turcs s'avancèrent sur les cadavres de leurs compagnons et, se précipitant à travers le fossé d'enceinte, apparurent sur la brèche, se remplaçant à mesure que les premiers assaillants tombaient sous les coups de l'ennemi. Mais, arrivés là, ils rencontrèrent une résistance digne de leur propre courage, et les assiégés, avec leur brave commandant à leur tête, armés de la pique et de l'arquebuse, leur opposèrent une muraille de fer aussi impénétrable que les remparts mêmes de la forteresse. Le combat était devenu une lutte d'homme à homme, et avait pour théâtre un espace trop étroit pour que les assiégeants pussent tirer avantage de leur immense supériorité numérique. Pendant ce temps, les assiégés faisaient pleuvoir, du haut des créneaux, des projectiles de toute espèce sur la tête des musulmans. Le combat dura plusieurs heures, mais la valeur espagnole finit par triompher et l'ennemi fut rejeté en désordre au delà de l'enceinte, tandis que ses rangs étaient décimés encore de la manière la plus cruelle par le feu inces-

sant de la forteresse, qui les poursuivait dans leur retraite.

Irrité de l'insuccès de son attaque et de la perte de ses plus braves soldats, Piali crut prudent d'attendre, pour tenter de nouvelles opérations, l'arrivée de Dragut avec des renforts d'hommes et de canons. Les assiégés profitèrent de ce répit pour réparer leurs fortifications et, quand Dragut arriva, ils étaient presque aussi bien préparés au combat qu'avant l'attaque de Piali.

Le corsaire arrivé, le chef ottoman, pourvu d'une artillerie plus formidable, ordonna une violente canonnade contre la citadelle. Les ouvrages de défense ne tardèrent pas à céder, et Piali remonta bientôt à l'assaut. L'attaque, conduite avec la même valeur et soutenue avec le même courage désespéré que la première, se termina, comme celle-ci, par la défaite des assaillants, qui se retirèrent, laissant le fossé d'enceinte rempli des cadavres de leurs compagnons. L'assaut fut renouvelé à plusieurs reprises par l'ennemi, auquel le nombre de ses forces permettait d'envoyer sans cesse en avant des troupes fraîches, tandis que les assiégés étaient constamment occupés à réparer les brèches ouvertes par l'artillerie des assiégeants. Heureusement, les chrétiens étaient assez nombreux pour s'acquitter de cette difficile tâche, et, bien que la plupart fussent hors d'état de servir et qu'il y en eût peu qui ne fussent blessés, ils restèrent à leur poste, animés du même courage qu'ils avaient déployé le premier jour du siége.

Mais l'avantage que les assiégés retiraient de leur grand nombre, était compensé par de funestes inconvénients. La forteresse n'était approvisionnée que pour des troupes moins considérables; il y avait trop de bouches à nourrir, et cette

circonstance tournait au profit des assiégeants. Malgré la plus stricte économie, déjà les vivres baissaient, et, au bout de six semaines, ils étaient complétement épuisés. Il y avait également disette d'eau. Un soldat apprit au commandant espagnol un ingénieux moyen de distiller l'eau de mer, de manière à la rendre potable [1]. Grâce à cet expédient, la garnison éprouva un grand soulagement, mais les ressources qui lui furent ainsi procurées étaient très restreintes; le bois qui fournissait le combustible nécessaire à l'opération, finit par faire totalement défaut, et les intolérables tortures de la soif s'ajoutèrent aux souffrances de la faim.

Dans cette extrémité, le brave Sande ne s'abandonna pas au désespoir. Réunissant ses soldats autour de lui, il leur dit que la liberté était préférable à la vie et qu'il valait mieux tout tenter que de se rendre à un ennemi tel que le Turc. Il leur proposa de sortir de la forteresse, cette nuit même, et de se frayer un chemin, s'il était possible, à travers l'armée ottomane, ou de périr en tentant ce suprême effort. Les Espagnols répondirent en hommes de cœur, à l'appel de leur héroïque commandant; tous sentaient, comme lui, que la vie de l'esclave était plus affreuse que la mort.

Cette même nuit, ou plutôt deux heures avant le lever du jour, le 29 juin, don Alvaro sortit de la forteresse, à la tête de tous ceux de ses hommes qui se trouvaient en état de porter les armes; ils n'étaient guère plus de mille, tant la mort, la famine et la maladie avaient décimé la garnison ou

[1] « Hallo Don Alvaro un remedio para la falta del agua que en parte ayudo á la necessidad, y fué, que uno de su campo le mostro, que el agua salada se podia destilar por alambique, y aunque salio buena, y se bevia, no se hazia tanta que bastasse, y se gastava mucha lena, de que tenian falta. » — Herrera, *Historia General*, tom. I, p. 434.

brisé les forces des survivants. A la faveur de l'obscurité, la petite troupe réussit à franchir les trois lignes de retranchements de l'ennemi, sans troubler son sommeil. Éveillés enfin par les cris de leurs sentinelles, les Turcs sautèrent sur leurs armes et, entourant les chrétiens de leurs masses épaisses, leur opposèrent une impénétrable barrière. Ce fut alors une mêlée furieuse, mais de peu de durée; de longues fatigues et la privation totale d'aliments pendant les deux derniers jours avaient trop affaibli cette poignée de héros, pour qu'il leur fût possible de résister à cette immense armée. Un grand nombre tombèrent sous le cimeterre des musulmans; les autres, après une lutte acharnée, furent repoussés et, forcés de rebrousser chemin, se réfugièrent dans le fort. Leur indomptable chef, refusant de reculer, s'ouvrit un passage à travers les rangs ennemis et se jeta dans un des vaisseaux à l'ancre dans le port. Il fut presque aussitôt suivi d'une telle foule de ses soldats, que le navire faillit chavirer et que toute résistance fut rendue inutile. Il remit donc son épée aux Turcs, qui le menèrent en triomphe à la tente de leur général.

Le même jour, le restant de la garnison, incapable de soutenir un nouvel assaut, se rendit à discrétion. Piali avait dès lors atteint le but de son expédition ; ayant rétabli les autorités mores en possession de la place , il s'embarqua, avec toute son armée, pour Constantinople. La nouvelle de sa victoire l'avait précédé et, quand la flotte reparut fièrement dans le Bosphore, des salves d'artillerie la saluèrent du haut du sérail et des forts qui entourent la capitale. Les galères ouvraient la marche, en bon ordre, ornées des bannières enlevées aux chrétiens et qui traînaient ignominieusement dans l'eau derrière elles; à leur suite venaient les prises,

les dix-sept vaisseaux capturés dans l'action; ces bâtiments tout délabrés offraient un frappant contraste avec ceux des vainqueurs. Mais le fruit le plus précieux de la victoire, étaient les prisonniers, au nombre de près de quatre mille, qui, garrottés comme des malfaiteurs, furent bientôt débarqués et conduits par les rues de Constantinople, au milieu des cris et des huées de la populace, jusqu'au marché aux esclaves. On n'en garda, pour leur faire payer une rançon, qu'un petit nombre, de haut rang; entre autres, don Alvaro de Sande et un fils du duc de Medina Cœli. Celui-ci ne tarda pas de succomber aux douleurs de sa captivité ; don Alvaro recouvra sa liberté et vécut pour tirer une éclatante vengeance des souffrances que lui avaient fait subir ses vainqueurs[1].

Ainsi finit cette désastreuse expédition de Tripoli, qui imprima aux armes espagnoles une tache que l'héroïsme même des défenseurs de Gelves ne put effacer entièrement. Les Mores se remplirent d'une confiance superbe, en voyant leurs ennemis abattus, tandis que les Espagnols perdaient courage, dans la même mesure, en considérant l'étendue des maux dont les menaçaient les incursions des corsaires, s'abattant sur les côtes de leur pays et détruisant leur commerce. Philippe se montra surtout inquiet pour la sûreté de ses possessions sur le littoral de l'Afrique; les deux principales étaient les places d'Oran et de Mazarquivir,

[1] Pour les détails de l'héroïque défense, voyez et comparez Herrera, ubi supra; Ferreras, *Histoire d'Espagne*, tom. IX, p. 416-421; Leti, *Filippo II*, tom. I, p. 349-352; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. XI, XII; Campana, *Vita di Filippo II*, part. II, lib. XII; Segrado, *Monarcas Othomanos*, p. 237 et seq; Sepulveda, *De Rebus Gestis Philippi II*, p. 63-87.

situées dans le voisinage de la péninsule, à l'ouest d'Alger. Ces villes fortes avaient été conquises par le cardinal Ximenès; la première avait été prise à la suite d'une expédition dont ce ministre lui-même avait fait les frais. Cet homme remarquable donnait à ses propres entreprises des proportions gigantesques, qui eussent, semble-t-il, mieux convenu à de riches souverains. De ces deux places, Oran était la plus considérable; elle ne dépassait guère pourtant en importance Mazarquivir, qui possédait un excellent port, chose rare sur la côte de Barbarie. L'une et l'autre avaient été soigneusement gardées par le gouvernement de Castille, et nul monarque ne leur avait témoigné plus d'intérêt que Philippe II, lequel savait parfaitement le prix de ces possessions, qui, en offrant à ses vaisseaux un mouillage commode, lui fournissaient les moyens de refréner l'audace des croiseurs barbaresques [1].

En 1562, le roi fit réunir, dans le port de Malaga, une escadre de vingt-quatre galères, sous le commandement de don Juan de Mendoza; cette flottille devait porter des secours aux colonies d'Afrique; mais, pendant la traversée, les vaisseaux furent assaillis par une violente tempête qui les força de se réfugier dans le petit port d'Herradura. Cependant la furie de l'ouragan continua d'augmenter, et les navires, à l'ancre, furent secoués l'un contre l'autre avec tant de force, qu'un grand nombre sombrèrent et que d'autres, détachés de leurs câbles, furent chassés vers la côte, couverte au loin de leurs tristes débris. Deux ou trois seulement, gagnant le large et affrontant la tempête en

[1] « Questa sola utilità ne cava il Re di quei luoghi per conservatione de quali spende ogni anno gran somma di denari delle sue entrate. » — *Relatione di Soriano*, 1560, MS.

pleine mer, furent assez heureux pour échapper. Dans cet effroyable naufrage, quatre mille hommes, y compris leur commandant, furent engloutis sous les vagues. Cette nouvelle calamité, suivant de si près la défaite de Gelves, jeta dans une profonde consternation les populations des provinces méridionales de l'Espagne; il leur semblait voir la main de Dieu s'appesantir sur elles dans leurs guerres avec les musulmans [1].

Les Mores barbaresques, encouragés par le désastre de la flotte espagnole, crurent le moment venu de reprendre leurs anciennes possessions sur le littoral. Le dey d'Alger, Hassem, prince belliqueux, déjà vainqueur des chrétiens dans plus d'une rencontre, organisa particulièrement une expédition contre Oran et Mazarquivir. Le gouvernement de ces deux places était, à cette époque, confié à don Alonzo de Cordova, comte d'Alcaudete, qui avait remplacé dans ce poste son père, brave soldat, tué, cinq années auparavant, en combattant contre Hassem. Huit mille Espagnols étaient tombés avec leur chef sur le champ de bataille ou avaient été faits prisonniers [2]. C'est sous ces funestes auspices que s'était ouvert le règne de Philippe II, dans ses luttes avec les infidèles [3].

[1] Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. IX, p. 426.—Sepulveda, *De Rebus Gestis Philippi II*, p. 90.

[2] Les détails de la bataille furent donnés au roi par don Alonzo, dans une lettre datée du 5 septembre 1558. Le père d'Alonzo fut blessé, paraît-il, en s'efforçant d'arracher son plus jeune fils aux mains de l'ennemi, et il mourut de ses blessures, mais son fils fut sauvé, et c'était ce don Martin de Cordova, qui plus tard défendit si vaillamment Mazarquivir contre Hassem, comme on le verra plus loin. — Carta de Don Alonso de Cordova al Rey, de Toledo. MS.

[3] D'après Cabrera (*Filipe Segundo*, lib. IV, cap. XIII), la nouvelle de cet horrible désastre hâta la mort de Charles-Quint; mais une lettre

Oran avait en ce moment une garnison de dix-sept cents hommes, et vingt-sept pièces d'artillerie garnissaient ses remparts. Les fortifications étaient bien entretenues, mais insuffisantes pour résister à des forces aussi formidables que celles que Hassem réunissait à Alger. Le comte d'Alcaudete, guerrier digne de l'illustre race dont il descendait, ne perdit pas de temps pour mettre Oran et Mazarquivir en un aussi bon état de défense que lui permettaient ses moyens, et pour informer son souverain du danger qui le menaçait.

Cependant le dey d'Alger poussait activement ses préparatifs; outre ses propres vassaux, il appela à son aide les petits princes du voisinage, et il eut bientôt rassemblé une armée, dans laquelle Mores, Turcs, Arabes, se mêlaient confusément et qui, d'après les évaluations différentes des historiens castillans, comprenait de cinquante à cent mille hommes.

On ne peut guère avoir confiance dans les calculs des Espagnols, lorsqu'il s'agit de leurs guerres avec les infidèles. Quand on les voit exagérer énormément le nombre d'hommes que l'ennemi amenait sur le champ de bataille et celui des morts qu'il était sûr d'y laisser; quand, d'un autre côté, on compare ces chiffres élevés avec ceux qui diminuent en proportion la force ou les pertes de leur armée, on est tenté de

du secrétaire de l'empereur, Gaztelu, nous apprend que l'on prit soin d'empêcher que cette nouvelle parvînt aux oreilles de Charles mourant. « La muerte del conde de Alcaudete y su desbarato se entendio aqui por carta de Don Alonso su hijo que despacho un correo desde Toledo con la nueva y por ser tan ruyn y estar S. Magd. en tal disposicion no se le dixo, y se tendra cuydado de que tampoco la sepa hasta que plazca á Dios esté libre; porque no sé yo si hay ninguno en cuyo tiempo haya sucedido tan gran desgracia como esta. » — Carta de Martin de Gaztelu al Secretario Molina, de Yuste, Set. 12, 1558, MS. — L'original de cette lettre, ainsi que de la précédente, est dans les archives de Simancas.

croire que les Castillans, dans ces luttes religieuses, jugeaient un miracle nécessaire pour montrer que le ciel était avec eux; plus le miracle était grand, plus ils devaient en retirer de gloire. Cet amour de l'hyperbole, qui est un des traits caractéristiques du vieil Espagnol et qui, dit-on, est d'importation orientale, se remarque particulièrement dans le récit des luttes soutenues par les habitants de la péninsule contre les Arabes d'Espagne; à cette époque, des deux côtés, des forces immenses étaient réunies, et la description d'une bataille prenait réellement la couleur d'un conte arabe. Ce goût de l'exagération, un peu atténué cependant, persista jusqu'à une époque bien postérieure, et on peut le constater dans l'histoire des démêlés de l'Espagne, au XVIe siècle, avec les musulmans, turcs ou mores.

Le 15 mars 1563, Hassem quitta Alger, à la tête de son armée, réunion d'hommes quelque peu mêlés; il devait retrouver au port de Mazarquivir son artillerie, dont le transport s'effectuait par mer. Il se proposa de commencer par assiéger cette ville, qui, en fournissant à sa flotte un port commode, devait, par sa position qui commandait les abords d'Oran, faciliter la conquête de cette dernière place. Laissant donc devant celle-ci un nombreux corps de troupes pour l'investir, il continua sa marche sur Mazarquivir, située deux lieues plus loin seulement. Alcaudete avait confié la défense de cette ville à son frère, don Martin de Cordova. Les fortifications étaient en bon état et garnies de près de trente pièces d'artillerie; la garnison était forte de cinq cents hommes, bien pourvue de munitions et ravitaillée, avec la population, pour deux mois. La place était, en outre, défendue par un fort détaché, nommé Saint-Michel, bâti par ordre du comte d'Alcaudete et destiné, par l'importance de sa

position, à devenir l'objet de la première attaque. Ce fort était occupé par une centaine de Castillans, qui, pour donner aux secours d'Espagne si précieux le temps d'arriver, avaient reçu ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Hassem s'empressa d'ouvrir des tranchées. Cependant, impatienté du retard de sa flotte, arrêtée en marche par le mauvais temps, il résolut de ne pas attendre son artillerie, mais de tenter d'emporter le fort par escalade. Cette tentative, quoique dirigée avec vigueur, fut si énergiquement repoussée, que le dey abandonna le projet de pousser plus loin ses opérations, avant l'arrivée de ses vaisseaux ; ils n'eurent pas plus tôt paru, que, faisant transporter à terre ses lourds canons, il les fit placer en batterie aussitôt que possible et ouvrit un feu terrible contre les murs de la forteresse ; ceux-ci n'étaient pas fort solides, bientôt une brèche y fut pratiquée et Hassem donna le signal de l'assaut.

Aussitôt Mores, Turcs, Arabes, — les différentes races qui sentaient couler dans leurs veines le sang bouillant du midi, — s'élancèrent impétueusement au combat. En vain l'artillerie de la forteresse balaya-t-elle les premiers rangs à leur approche, pendant que les canons de Mazarquivir trouaient le flanc des musulmans. Le flot des assiégeants se précipitait avec une force qui surmontait tous les obstacles. Chacun semblait jaloux de son compagnon d'armes, comme s'il eût voulu signaler la supériorité de sa race ou de sa tribu. Le fossé, comblé des débris des remparts et des fascines qu'on y jeta, fut bientôt franchi, et, pendant que quelques-uns montaient intrépidement à la brèche, d'autres s'efforçaient d'escalader les murs. Mais partout ils rencontrèrent des hommes aussi déterminés et aussi braves qu'eux-mêmes. Un combat acharné s'engagea le long du parapet et sur

la brèche, où la lutte fut le plus terrible. C'était la vieille bataille, si souvent livrée, entre le croissant et la croix, entre l'ardent Africain et le froid, l'indomptable Européen. L'arquebuse et la pique, le sabre et le cimeterre se choquaient et résonnaient affreusement; on entendait, dominant ce bruit horrible, les cris de guerre : « Allah ! » et « San Jago! » poussés par les combattants, selon leur croyance et leur pays.

Un instant il sembla que la victoire était restée aux musulmans, et par deux fois leur étendard flotta sur les murs; mais il en fut aussitôt arraché et les intrépides guerriers qui l'avaient planté furent précipités la tête en avant dans le fossé.

Cependant un feu incessant de mousqueterie partait du haut des remparts, et des grenades, ainsi que des barils de poix ardênte, pleuvaient sur la tête des assaillants, aveuglés par les nuages de fumée qui s'élevaient du fossé, où les fascines avaient pris feu; leur trouble augmenta, mais, comme ils se relâchaient de leur énergie, un corps de troupes fraîches, envoyé par Hassem à leur secours, vint ranimer leur ardeur, et le combat recommença avec une nouvelle furie. Cependant ces efforts furent également stériles; les Mores furent repoussés sur tous les points et, reculant devant l'invincible courage des Espagnols, repassèrent en désordre le fossé, comblé de cadavres; si la garnison avait été assez forte pour pouvoir poursuivre l'ennemi dans ses tranchées, elle lui aurait fait subir une défaite qui eût d'un seul coup mis fin au siége. Quoi qu'il en soit, les pertes des assiégeants furent considérables et, en comparaison, celles des Espagnols, protégés par leurs défenses, très légères. Cependant le nombre des assiégeants était si élevé

que la mort de cent soldats avait pour eux moins d'importance que celle d'un seul homme pour les assiégés. Cinquante têtes de Turcs, tombés sur la brèche ou au pied des remparts, furent, dit-on, envoyées à Oran par la garnison, comme les hideux trophées de sa victoire [1]; signe de l'implacable haine, et peut-être de la terreur que ce peuple inspirait aux chrétiens.

Le chef more, furieux de cet échec, rouvrit contre la forteresse un feu plus violent que jamais; il ordonna ensuite un nouvel assaut, qui fut également repoussé; trois et quatre fois, il recommença l'attaque, mais sans plus de succès. En vain Hassem, dans un accès de folle colère, déchira son turban et, brandissant son cimeterre, poussa, avec mille imprécations, ses troupes au combat. Le courage ne faisait pas défaut à ces braves guerriers, dont le sang coulait comme de l'eau; mais leur valeur ne pouvait ébranler la constance des assiégés, dont l'intrépidité semblait grandir encore à mesure que leur position devenait plus désespérée. L'artillerie turque balayait-elle les défenses des assiégés, ils se jetaient à genoux derrière les ruines et de là ils continuaient d'entretenir contre les assaillants un feu bien nourri de mousqueterie.

Cependant ils n'auraient pu résister aussi longtemps, sans un renfort qui leur vint très à propos de Mazarquivir. Mais, de quelque courage que l'homme soit doué, il y a des limites à sa puissance de souffrir, et chaque jour les forces de la garnison étaient minées par les veilles et la privation d'aliments. D'ailleurs les fortifications, percées à jour par les boulets ennemis, n'étaient plus tenables, et une mine,

[1] Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. X.

que Hassem venait de faire pratiquer sous les remparts, allait compléter l'œuvre de destruction. Les Castillans avaient obéi aux ordres qu'on leur avait donnés, ils s'étaient bravement défendus jusqu'au dernier moment; il leur fut permis alors de se retirer. Le 7 mai, après avoir soutenu huit assauts et un siége de trois semaines contre une armée si supérieure à elle par le nombre, les assiégés sortirent du fort Saint-Michel; sous la protection des canons de Mazarquivir, ils réussirent, sans grandes pertes, à rejoindre leurs frères d'armes dans cette ville, où le commandant, don Martin de Cordova, les accueillit avec joie et leur rendit les honneurs dus à leur héroïque conduite. Le même jour, Hassem prit possession du fort; il ne trouva plus qu'un monceau de ruines [1].

Le dey d'Alger, profondément humilié d'avoir payé si chèrement sa victoire et, de plus, empressé de prévenir l'arrivée des secours d'Espagne, poussa dès ce moment avec vigueur le siége de Mazarquivir. A l'aide de son escadre, il investit étroitement la place par terre et par mer. Des batteries de lourds canons furent établies sur l'emplacement du fort et, durant dix jours, elles ne cessèrent de tonner contre les murailles de la ville. Lorsque celles-ci eurent été assez ébranlées pour offrir un passage à ses soldats, Hassem, voulant désormais épargner leur vie, fit sommer don Martin de se rendre, lui déclarant en même temps que les ouvrages de

[1] Pour ce siége, dont les détails sont donnés d'une manière assez confuse par la plupart des auteurs, voy. Ferreras, *Hist. d'Espagne*, t. IX, p. 431 et seq.; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. X; Sepulveda, *De Rebus Gestis Philippi II*, p. 94; Salazar de Mendoza, *Monarquia de Espana*, Madrid, 1770, tom. II, p. 127; Miniana, *Historia de Espana*, p. 341, 342; Caro de Torres, *Historia de las Ordenes Militares*, fol. 154.

défense de la place étaient en trop mauvais état pour que la résistance fût possible. L'Espagnol répondit froidement : « S'il en est ainsi, qu'Hassem vienne les prendre ! »

Au signal donné par leur chef, les Morés se précipitèrent à l'assaut et, en un instant, ils se trouvèrent face à face avec les assiégés. Une lutte sanglante s'engagea sur la brèche et sur les remparts; elle dura plus de cinq heures. Les assiégeants reconnurent qu'ils avaient affaire à des guerriers aussi intrépides que ceux qu'ils venaient de combattre, et que les défenses de Mazarquivir étaient plus solides encore que celles du fort Saint-Michel. De nouveau l'ardeur de l'Africain se montra inférieure au calme et ferme courage de l'Européen. Les Mores, repoussés sur tous les points, se retirèrent dans leurs retranchements, si maltraités que Hassem ne fut pas, de plusieurs jours, en état de revenir à l'assaut [1].

Il serait sans intérêt de rappeler les opérations d'un siége ressemblant de si près dans ses détails à celui du fort Saint-Michel. Le plus remarquable acteur dans ce drame sanglant fut le commandant de la garnison, don Martin de Cordova. Cet officier, partageant les fatigues et les dangers du dernier de ses soldats, réussit à leur communiquer son indomptable valeur; on pouvait le voir avant l'assaut, passant, le crucifix en main, entre les rangs des Espagnols, les adjurant, par le signe sacré de la rédemption, de faire leur devoir et leur donnant l'assurance de la protection divine [2]. Chacun,

[1] D'après Cabrera, (*Filipe Segundo*, lib, VI, cap. XII), deux mille infidèles périrent et, du côté des chrétiens, il n'y eut que dix hommes tués; belle proportion vraiment pour un historien chrétien. *Ab uno disce omnes.*

[2] Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. IX, p. 455.

brûlant de l'enthousiasme de son chef, se regardait comme un champion de la croix et croyait fermement que Dieu étendrait un bouclier sur ceux qui livraient les combats de la foi. Les femmes partageaient jusqu'à un certain point cette généreuse ardeur et, au lieu de se borner à leur devoir naturel de veiller sur les malades et les blessés, elles s'associaient activement aux travaux des hommes et contribuaient à les alléger.

Cependant la situation des assiégés devenait chaque jour plus précaire; leurs forces diminuaient et les remparts tombaient en ruines sous le feu incessant des Mores. En vain le comte d'Alcaudete tenta de venir à leur secours, ou au moins d'effectuer une diversion en leur faveur. Sortant des murs d'Oran, il rencontra plus d'une fois les musulmans et les attaqua vivement; mais ceux-ci avaient trop d'avantages sur lui et les pertes sanglantes qu'il leur faisait subir ne valaient pas le prix dont il payait ces succès. En outre, les deux garnisons étaient, en même temps, assaillies à l'intérieur par un ennemi plus implacable que celui du dehors. La famine avait commencé à se montrer sous quelques-unes de ses formes les plus hideuses. Déjà les Espagnols étaient réduits à la nécessité de se nourrir de la chair des chevaux et des ânes[1], et même celle-ci leur était distribuée avec tant de parcimonie qu'il était clair que cette nourriture, si mauvaise qu'elle fût, allait bientôt leur manquer. Dans cette situation, leur courage se fût affaissé, s'il n'avait été soutenu par l'attente des secours d'Espagne; ils jetèrent plus d'un regard anxieux sur la Méditerranée, sondant les profondeurs les plus reculées de la mer, et

[1] Campana, *Vita di Filippo II*, tom. II, p. 138.

cherchant à voir si une voile amie ne paraissait pas à l'horizon lointain.

Philippe ne les oubliait pas; indépendamment de l'importance de ces possessions, il sentait jusqu'à quel point il y allait de son honneur de protéger les braves guerriers qui combattaient sur les côtes d'Afrique, pour la cause non seulement de la Castille, mais de la chrétienté. A peine Alcaudete l'eut-il informé du danger où il se trouvait, que le roi ordonna d'équiper une flotte pour le secourir; mais, dans l'état misérable où se trouvait la marine espagnole, il était plus facile de donner cet ordre que de l'exécuter. On s'efforça pourtant de préparer le plus tôt possible cet armement; on requit même les vaisseaux qui formaient le convoi des galions de l'Inde. Les jeunes cavaliers des provinces méridionales s'engagèrent avec empressement, comme volontaires, dans une expédition qui leur offrait l'occasion de venger les armes espagnoles des affronts qu'elles avaient subis. Les autres États du littoral méditerranéen, intéressés dans cette cause, en réalité, presque autant que l'Espagne elle-même, se hâtèrent de fournir leur contingent auquel vinrent s'ajouter les galères des chevaliers de Malte, toujours prêts à paraître au premier rang dans les guerres avec les infidèles. En moins de deux mois, une escadre, composée de quarante-deux grandes galères, outre de petits bâtiments, et portant un nombreux équipage, bien pourvu de vivres et de munitions, fut réunie dans le port de Malaga. Placée sous le commandement de don Antonio de Mendoza, elle leva l'ancre, le 6 juin, et cingla directement vers la côte de Barbarie.

Dans la matinée du 8, au point du jour, les sentinelles placées sur les remparts de Mazarquivir signalèrent la flotte

qui apparaissait au bord de l'horizon comme une large tache. Quand elle approcha et que le pavillon de Castille, étincelant aux rayons du soleil levant, leur eut montré tout près d'eux ce secours si longtemps attendu, les assiégés, épuisés de fatigue et presque livrés au désespoir, s'abandonnèrent à des accès de folle joie. Ils s'embrassèrent, en hommes qui venaient d'échapper à un terrible sort, et, le cœur allégé, ils rendirent des actions de grâces au ciel pour leur délivrance. Bientôt le canon de Mazarquivir annonça l'heureuse nouvelle aux défenseurs d'Oran qui, du haut des remparts, la reçurent par d'étourdissantes salves d'artillerie, qui portèrent la terreur parmi les assiégeants. Si Hassem ignora tout d'abord la cause de ces réjouissances, il ne tarda pas à l'apprendre de quelques bâtiments mores, qui, fuyant devant l'ennemi, comme de faibles passereaux devant l'aigle, l'informèrent qu'une flotte espagnole se dirigeait, à voiles déployées, sur Mazarquivir.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Hassem ordonna donc à ses vaisseaux, ancrés dans le port, de prendre le large et de retourner en toute hâte à Alger. Le siége fut immédiatement levé; les ouvrages furent abandonnés; tout ce qui pouvait servir à l'ennemi fut détruit. Les canons furent mis en pièces [1]. Le dey se débarrassa de tout ce qui pouvait entraver ses mouvements et donna aussitôt le signal de la retraite.

A peine Alcaudete eut-il vu l'armée assiégeante en pleine marche dans les montagnes, il sortit, à la tête de sa cavalerie, pour l'inquiéter; il fut bientôt rejoint par son frère, accouru de Mazarquivir, avec tous ceux de ses soldats qui

[1] Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. IX, p. 461.

étaient en état de servir. Mais l'ennemi avait beaucoup d'avance sur eux. Quand ils tombèrent sur l'arrière-garde des Mores, ils la trouvèrent entièrement composée de janissaires, et ces vaillants guerriers, fidèles à leur discipline habituelle, firent face aux Espagnols, leur offrant une si ferme résistance, qu'Alcaudete, ne se souciant pas de compromettre les avantages qu'il avait déjà remportés, rappela ses troupes et laissa le passage libre aux musulmans. Les soldats des deux garnisons se mêlèrent alors et, se félicitant mutuellement de leur heureuse délivrance, se racontèrent leurs exploits, rappelèrent les dangers qu'ils avaient courus, les privations qu'ils avaient endurées. Alcaudete, embrassant son héroïque frère, put à peine retenir ses larmes, en lisant sur son visage pâle et amaigri l'histoire de ses souffrances.

La nouvelle de l'échec des Mores fut reçue en Espagne avec des transports d'une joie sans bornes ; le plus profond intérêt s'était attaché dans ce pays au sort de ces braves, qui, placés à l'extrémité de l'empire, avaient paru abandonnés à eux-mêmes. Le roi partageait le sentiment général ; les honneurs, les riches présents, dont il combla Alcaudete et ses frères d'armes, montrèrent combien il estimait leur conduite. Il créa ce seigneur vice-roi de Navarre et, en outre, le gratifia de très grands revenus annuels. Don Martin de Cordova reçut l'*encomienda* de Hornachos, avec six mille ducats. Les officiers d'un rang inférieur reçurent la récompense due à leur mérite. Les simples soldats mêmes ne furent pas oubliés et le gouvernement, avec une habile générosité, accorda des pensions aux veuves et aux enfants de ceux qui avaient péri pendant le siége [1].

[1] Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. IX, p. 442 et seq. — Cabrera,

Philippe décida de poursuivre ses succès et, au lieu de rester sur la défensive, il se proposa de porter la guerre sur le territoire de l'ennemi. Son premier soin fut cependant de faire restaurer les fortifications de Mazarquivir, qui se relevèrent bientôt de leurs ruines, plus fortes et plus solides que jamais. Il projeta ensuite une expédition contre Penon de Velez de la Gomera, place située à l'ouest de ses propres possessions, sur la côte de Barbarie. C'était une île fortifiée, formée d'un rocher, qui, à cause de la grande solidité de ses ouvrages de défense, aussi bien que de sa position naturelle, était regardée comme imprenable. Elle appartenait à un féroce corsaire, dont le nom était depuis longtemps redouté dans ces parages. Dans l'été de 1564, le roi, assisté de ses alliés, réunit une flotte imposante et l'envoya contre Penon de Velez. La garnison ne fit pas la résistance à laquelle on s'était attendu, et après un siége de huit jours à peine, les Mores cédèrent à la supériorité de la valeur ou du nombre des chrétiens [1].

Cette conquête fut suivie, l'année d'après, d'une expédition dirigée par don Alvaro Bazan, premier marquis de

Filipe Segundo, lib. VI, cap. XIII. — Campana, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 137-139. — Herrera, *Hist. General*, lib. X, cap. IV.

Ce dernier historien termine son récit du siége de Mazarquivir, en rendant à l'héroïque don Martin et à ses compagnons un tribut d'éloges, dans un style qui n'est pas dépouvu d'élégance et qui certes ne pèche pas par la réserve : — « Despues de noventa y dos dias que sostuvo este terrible cerco, y se embarco para Espana, quedando para siempre glorioso con los soldados que con el se hallaron, ellos por aver sido tan obedientes, y por las hazanas que hizieron, y el por el valor y prudencia con que los governo : por lo qual es comparado á qualquiera de los mayores Capitanes del mundo. » — *Historia General*, lib. X, cap. IV.

[1] Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XVIII. — Herrera, *Hist. General*, tom. I, p. 559 et seq.

Santa Cruz, nom célèbre dans les annales maritimes de la Castille. Le but de cette expédition était de bloquer l'entrée de la rivière de Tetuan, dans le voisinage de la place récemment conquise. Les bords de cette rivière avaient longtemps servi de refuge à un ramassis de pirates dangereux, qui, sortant de son embouchure, se répandaient dans la Méditerranée et rançonnaient le commerce des chrétiens. Don Alvaro accomplit sa mission en face d'un ennemi réduit au désespoir et, après quelques rudes combats, réussit à couler neuf brigantins chargés de pierres, à l'entrée de la rivière, de manière à en obstruer complétement le cours [1].

Ces brillants succès furent reçus par des réjouissances générales en Espagne et dans les pays voisins; ils furent surtout importants par leur effet sur le moral des populations chrétiennes, découragées par une longue suite de revers maritimes. Les Espagnols regagnèrent leur ancienne confiance, en voyant que la victoire était de nouveau revenue se ranger sous leurs drapeaux; leurs vaisseaux, qui naguère glissaient comme des spectres à l'ombre des côtes, cessant désormais de craindre les corsaires, se montrèrent hardiment en pleine mer. Au contraire, les musulmans, voyant leur marine détruite et leurs places fortes arrachées, l'une après l'autre, à leur pouvoir, perdirent courage et, pendant quelque temps au moins, ils ne furent plus en état de s'occuper d'entreprises vigoureuses.

[1] L'affaire du Rio de Tetuan est exposée tout au long dans les dépêches de don Alvaro Bazan, en date de Ceuta, 10 mars 1565. La correspondance de ce commandant est conservée dans les archives de la famille du marquis de Santa Cruz, où furent faites les copies que nous avons en notre possession.

Mais, pendant que les armes de l'Espagne se couronnaient ainsi de gloire en châtiant les corsaires barbaresques, un bruit se répandit dans le pays, annonçant des préparatifs de guerre faits en Orient et plus formidables que l'avaient été ceux des princes d'Afrique. Ce n'était pas la péninsule, c'était Malte que menaçaient ces préparatifs. Cependant cette petite île, le boulevard de la chrétienté, se trouvait dans des rapports si intimes avec les destinées de l'Espagne, qu'un récit du siége mémorable qu'elle soutint peut être considéré comme un épisode de l'histoire de Philippe II.

CHAPITRE II.

LES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN.

(1565.)

Les chevaliers à Rhodes. — Leur expulsion de cette île. — Leur établissement à Malte. — Menaces de Soliman. — La Valette. — Préparatifs de défense.

L'origine de l'ordre des chevaliers de Malte remonte à une époque reculée. Au temps de la première croisade, dans le XIe siècle, il se forma dans la Palestine une association religieuse dont les membres, comme l'indiquait leur nom de frères hospitaliers de Saint-Jean-Baptiste, se proposèrent de veiller les malades, nombreux parmi ces pauvres pèlerins qui, de toutes les parties de l'Europe, affluaient vers la Terre-Sainte. Bientôt cette association, s'imposant d'autres devoirs d'un caractère militaire, se voua à la protection non moins qu'au soulagement des fidèles, et ceux qui la composaient, sous le nom de chevaliers hospitaliers de Saint-Jean, s'engagèrent, outre les vœux ordinaires des moines, à défendre le saint sépulcre et à combattre sans trève l'infidèle [1].

[1] Helyot, *Hist. des ordres religieux et militaires*, Paris, 1792, in-4o, tom. III, p. 74-78. — Vertot, *Histoire des chevaliers de Malte* (trad. angl., Londres, 1728, in-fol.), tom. II, p. 18-24.

Sous sa nouvelle forme, si bien appropriée à l'esprit du siècle, l'institution trouva faveur chez les hardis croisés et, recrutant des membres parmi toutes les nations chrétiennes, grandit considérablement en puissance et en importance politique. Rivale en peu de temps de l'ordre des templiers, elle devint, ainsi que cette communauté, un des principaux appuis du trône de Jérusalem. Lorsque ce royaume fut tombé et que les chrétiens eurent été expulsés de la Palestine, les chevaliers de Saint-Jean restèrent quelque temps à Chypre, jusqu'à ce qu'ayant conquis Rhodes sur les Turcs, ils s'y assurèrent un établissement fixe.

Souverains incontestés de cette petite île, les chevaliers de Rhodes, comme on les nomma généralement dès lors, se virent placés sur un nouveau théâtre d'action, où ils pouvaient librement déployer toutes les ressources de leurs institutions et réaliser leurs glorieuses destinées. Jetés au milieu des populations musulmanes, sur les frontières de l'empire ottoman, jamais ils ne remirent l'épée au fourreau. Leur flotte parcourait en tous sens le Levant, et soit seuls, soit alliés aux Vénitiens, rivaux des Turcs dans ces mers, les chevaliers accomplirent fidèlement leur vœu de guerre éternelle contre l'infidèle. Chaque semaine voyait leurs galères victorieuses rentrer dans le port, chargées des riches dépouilles de l'ennemi, et, chaque année, l'association guerrière recevait dans ses rangs de nouveaux membres, des princes, des nobles, qui, de tous les points de la chrétienté, sollicitaient avec empressement l'honneur d'appartenir à ce corps illustre. Plusieurs possédaient de grands biens qui, à leur admission, étaient absorbés dans ceux de la communauté. Les manoirs des chevaliers, répandus sur toute la surface de l'Europe, dépassaient de

beaucoup en nombre ceux de leurs rivaux, les templiers, à l'époque même où cet ordre était parvenu au faîte de sa grandeur [1], et, quand il fut supprimé, ceux de ses vastes domaines qui échappèrent à la rapacité des princes sur les terres desquels ils étaient situés, passèrent paisiblement aux chevaliers de Saint-Jean. Les commanderies de ces derniers, ces maisons conventuelles, image fidèle, par leur discipline, de l'institution-mère, étaient si sagement administrées que des sommes considérables, formant l'excédant de leurs revenus, allaient tous les ans grossir le trésor de la communauté.

Le gouvernement de cette chevaleresque société, conformément aux statuts qui en formaient la constitution écrite, était essentiellement aristocratique. Il avait à sa tête le grand-maître, choisi par les chevaliers dans leurs propres rangs et, comme le doge de Venise, nommé à vie, avec une autorité à peine plus grande que celle de ce magistrat. Les fonctions législatives et judiciaires appartenaient à des conseils, dans lesquels le grand-maître ne possédait d'autre privilége que celui d'un double vote; en revanche, sa protection était recherchée, car il nommait aux charges les plus importantes, à l'intérieur comme au dehors. Le grand nombre et les titres pompeux de ces emplois provoqueraient le sourire chez le lecteur, qui pourrait se figurer qu'il a sous les yeux l'histoire d'un grand empire plutôt que celle d'une congrégation de moines. Le grand-maître, en effet, affichait dans sa vie publique le faste d'un prince souverain; il

[1] Boisgelin, sur l'autorité de Mathieu Paris, dit qu'en 1224 les chevaliers de Saint-Jean possédaient en Europe 19,000 manoirs, et les templiers seulement 9,000. — *Malte ancienne et moderne* (Paris, 1809), tom. II, p. 14.

envoyait des ambassadeurs aux principales cours européennes, et il avait sa place marquée auprès des têtes couronnées, avant même tout duc régnant[1].

Ce dignitaire avait, pour soutenir son rang, les richesses qui, des sources que nous avons déjà indiquées, affluaient dans le trésor. De fortes sommes d'argent furent employées à mettre l'île dans le meilleur état de défense, ou consacrées à des travaux publics, à la construction de palais pour le grand-maître et de vastes habitations pour les différentes *langues ;* c'est le nom qui servait à désigner la classification des membres de l'ordre, d'après leur nation respective. D'autres furent dépensées pour l'embellissement de la capitale, qui rivalisait, sous le rapport de la splendeur de ses monuments, avec les plus belles villes de la chrétienté.

Cependant, malgré cet étalage de pompe et de magnificence, les chevaliers de Rhodes ne succombèrent pas à cette énervante mollesse qui fut reprochée aux templiers, et ne méditèrent pas ces plans mondains et ambitieux, qui éveillèrent la jalousie des princes et causèrent la perte de cet ordre orgueilleux. Dans la grandeur aussi bien que dans la pauvreté, ils restèrent constamment fidèles au principe de leur association. Sans cesse leurs galères parcouraient le Levant et revenaient victorieuses de leurs *caravanes;* ainsi se nommaient leurs croisières contre les musulmans. Dans toute expédition organisée par les puissances chrétiennes contre les ennemis de la foi, on vit briller au premier rang

[1] Pour des détails sur les institutions de l'ordre de Saint-Jean, voy. Helyot, *Ordres religieux*, tom. II, p. 58 et seq. ; également les anciens et nouveaux statuts, publiés à la fin du 2e volume de l'*Histoire des chevaliers de Malte*, par Vertot.

l'étendard rouge de Saint-Jean, avec la croix blanche à huit branches. Il n'y a pas d'exemple d'une institution militaire ayant pour objet la religion, qui, à travers tous les changements des temps et pendant un si grand nombre de siècles, ait maintenu avec cette inflexibilité la pureté de ses principes, et se soit aussi consciencieusement dévouée à la grande mission pour laquelle elle fut créée.

Il ne fallait pas espérer qu'un puissant empire tel que celui des Turcs, souffrirait patiemment sur ses frontières l'existence d'un petit ennemi, qui, s'il n'était pas redoutable, comme Venise, par la population et l'étendue de son territoire, était bien plus insupportable à cause de ses continuelles attaques et de ses déprédations envers le commerce turc. Aussi plus d'un sultan, voulant se débarrasser de ces adversaires acharnés, organisa des expéditions contre l'île, pour étouffer les frelons dans leur retraite; toutes ces tentatives aboutirent à des échecs, grâce à la valeur de cette petite troupe de chevaliers chrétiens. Enfin, en 1622, Soliman II mena en personne une armée contre Rhodes; les braves chevaliers seuls et sans l'aide d'aucune puissance, soutinrent, durant six mois, avec leurs bonnes lames, l'effort des forces réunies de l'empire ottoman, et, quand ils furent à la fin forcés de se rendre, ils obtinrent de Soliman des conditions honorables, qui prouvaient que cet empereur savait reconnaître et respecter la valeur, même chez un ennemi chrétien.

Les chevaliers de Saint-Jean se trouvaient de nouveau jetés dans le monde, sans abri, et déjà les princes européens, affectant de considérer l'ordre comme désormais éteint, se préparaient à confisquer les biens qu'il possédait dans leurs États. Les efforts de L'Isle Adam, qui était alors

grand-maître, conjurèrent la perte de la chevaleresque communauté. L'Isle Adam, dans ces moments critiques, montra autant d'habileté diplomatique qu'il avait auparavant déployé de bravoure sur le champ de bataille. Il visita en personne les principales cours, et, par son adresse insinuante, ainsi que par ses arguments, il réussit non seulement à détourner les souverains de leur projet, mais à obtenir leur aide efficace en faveur de ses malheureux frères d'armes. Le pape offrit à ceux-ci un asile temporaire sur le territoire romain, et Charles-Quint fut invité à leur céder, pour leur résidence permanente, l'île de Malte et ses dépendances, avec juridiction entière sur cette partie de l'empire espagnol.

Malte, annexée à la Sicile par les prédécesseurs de Charles, avait passé sous le sceptre de ce monarque comme appartenant au domaine de la couronne d'Aragon. En la cédant aux chevaliers de Saint-Jean, ce prince, en fin politique, consulta ses propres intérêts tout autant que ceux de l'ordre. Ce rocher ne lui rapportait rien; au contraire, il était chargé de le défendre contre les corsaires mores, qui descendaient fréquemment dans l'île, ravageant le pays et emmenant les misérables habitants en esclavage. En donnant Malte à cette communauté militaire, non seulement il s'évitait d'abord de nouveaux frais, mais il s'assurait encore un boulevard solide et permanent pour la protection de ses propres domaines.

L'empereur consentit sagement à faire cette cession, sous la seule condition qu'un faucon lui fût offert tous les ans, en signe d'hommage. Il fut également convenu que jamais l'ordre ne porterait les armes contre la Sicile; il n'était guère nécessaire de faire prêter un pareil serment à des

hommes qui, par leurs vœux, s'étaient engagés à défendre la chrétienté, non à combattre des peuples chrétiens[1].

Au mois d'octobre 1560, L'Isle Adam et ses braves compagnons d'armes prirent possession de leur nouveau domaine. Leurs cœurs se resserrèrent douloureusement, quand leurs regards errèrent sur ce rocher qui offrait un si triste contraste avec le beau « pays de roses, » où ils avaient si longtemps demeuré[2]. Mais, grâce à une intelligente culture, l'aride désert ne tarda pas à fleurir à leurs yeux, comme la rose[3]. On fit venir de Sicile, à grands frais et en quantité considérable, de la terre qui fut placée sur des terrasses, que l'on tailla à cet effet dans les rudes flancs du roc, et bientôt, échauffé par l'ardent soleil de Malte, le sol se couvrit de la luxuriante végétation du midi. Cependant l'île ne produisait pas assez de blé pour la consommation de ses

[1] L'acte original de cession, en latin, a été publié par Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 157 et seq.

[2] « Rhodes, » du grec ῥόδον, rose. Les étymologistes rapportent l'origine de ce nom à la grande quantité de rosiers sauvages qui croissaient dans cette île. Le nom de Malte (Melita) vient de l'excellent miel sauvage, μέλι, que l'on trouvait sur ces rochers.

[3] Un voyageur, qui a récemment visité Rhodes et Malte, parle en ces termes des changements qui se sont produits dans la condition de ces deux îles, relativement l'une à l'autre : « On nous dit que, lorsque L'Isle Adam et ses braves compagnons mirent pour la première fois le pied sur les rivages de Malte, ils se sentirent découragés en comparant ce roc aride et nu à cette voluptueuse terre de Rhodes qu'ils avaient perdue ; j'ai le droit d'affirmer que, sous bien des rapports, ce contraste entre les deux îles est aujourd'hui renversé, et c'est là certainement une base excellente pour juger, d'après leurs résultats, l'influence des civilisations turque et chrétienne. » The Earl of Carlisle's *Diary in Turkish and Greek Waters*, Boston, 1855, p. 204. Cet ouvrage, écrit dans un style sans prétentions, porte à chaque page l'empreinte du sage esprit de tolérance, de l'érudition variée et du sentiment du beau, qui font distinguer ce généreux écrivain.

habitants; on en importait régulièrement de Sicile, et ce blé était mis en réserve dans des fosses profondes ou des cavernes, creusées dans le roc et qui, hermétiquement fermées, le gardaient, de longues années, en parfait état de conservation. En peu de temps aussi, l'île se hérissa de fortifications, qui, jointes à ses défenses, permirent à sa garnison de braver les attaques des corsaires. Outre ces travaux, des bâtiments convenables pour y loger l'ordre s'élevèrent, mais ce ne fut que longtemps après, lorsque le pays eut été désolé par le siége que nous allons bientôt décrire, que Malte se couronna de ces magnifiques édifices qui éclipsèrent ceux de Rhodes même, et en firent la perle de la Méditerranée [1].

Dans leur nouvelle résidence, les chevaliers occupaient une position peu différente de celle où ils s'étaient trouvés dans le Levant. Ils étaient encore campés au milieu des infidèles, et les fanaux de l'ennemi brillaient partout à leurs regards. Leurs galères sortaient du port pour attaquer les corsaires, et y rentraient chargées des trophées de la victoire; la croix blanche de Saint-Jean flotta de nouveau au poste du danger. Les membres de l'ordre prirent une part des plus importantes à toutes les expéditions de Charles-Quint et de

[1] Nous avons, en grande partie, emprunté ces détails sur Malte à Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*. Cet ouvrage est de tous ceux que nous connaissons le plus complet au point de vue de l'histoire naturelle de cette île, ainsi que de l'histoire militaire et politique de l'ordre qui s'y fixa. C'est un vaste recueil de faits, crûment présentés, et l'exécution littéraire n'en est pas remarquable. On s'y intéresse comme à l'œuvre d'un chevalier de Saint-Jean, qui fut du petit nombre des infortunés qui survécurent à leur communauté, pour être témoins de sa chute et de la trahison dont leurs frères furent victimes. On peut bien pardonner à l'auteur, un des derniers débris de l'ordre, si, rappelant un passé glorieux, il monte parfois trop haut le ton de son panégyrique.

Philippe II contre les Mores barbaresques, depuis le siége de Tunis jusqu'à la prise de Penon de Velez; à la bravoure du soldat ils unissaient l'adresse du marin, et, dans cette journée désastreuse où une tempête dispersa devant Alger la flotte chrétienne, les vaisseaux maltais furent du petit nombre de ceux qui échappèrent à l'orage [1]. Bientôt le nom des chevaliers de Malte devint aussi formidable au midi de la Méditerranée que l'avait été dans l'Orient celui des chevaliers de Rhodes.

Quelquefois leurs galères, sortant de l'Adriatique, parcouraient le Levant et rencontraient hardiment dans ses propres mers leur ancien ennemi, lors même qu'il avait sur elles de grands avantages [2]. Les Mores de la Barbarie, pleurant les défaites que leur faisaient subir leurs infatigables adversaires, supplièrent plus d'une fois le sultan de venir à leur aide et de venger sur les coupables les insultes faites à leur commune religion. Sur ces entrefaites, un galion turc fut capturé dans le Levant; c'était un fort navire portant un riche chargement, et défendu par vingt canons et deux cents janissaires; après une lutte acharnée, il fut pris et conduit, précieuse conquête, à Malte. Ce vaisseau appartenait au chef des eunuques du harem impérial, dont quelques-unes des belles captives étaient, dit-on, intéressées au sort de sa magnifique cargaison [3]. Celles-ci se joignirent aux Mores

[1] « Les galères de l'ordre seules résistèrent aux efforts de la tempête. Quant on vint dire à Charles-Quint qu'on apercevait des vaisseaux qui tenaient la mer : « Il n'y a, » s'écria-t-il, « que les galères de Malte qui puissent résister à une telle tempête! » La haute opinion qu'il avait de cette marine se vérifia bientôt, car fort peu de temps après on distingua l'étendard de la religion. » Boisgelin, *Malte anc. et moderne*, t. II, p. 85.

[2] Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*, tom. II, p. 135 et ailleurs.

[3] La valeur de cette cargaison était estimée à plus de 80,000 ducats.

pour réclamer vengeance, et Soliman partagea l'indignation générale soulevée par cet affront, qui lui avait été fait sous les murs mêmes de sa capitale. Il résolut de signaler la fin de son règne en expulsant les chevaliers de Malte, comme il en avait illustré les commencements en les chassant de Rhodes.

Comme il était assez probable que les princes chrétiens s'uniraient pour soutenir un ordre qui avait tant de fois combattu pour la chrétienté, Soliman fit des préparatifs formidables. Le bruit de ces armements se répandit au loin et, comme la destination en était ignorée, les grandes puissances méditerranéennes, supposant chacune que l'attaque pouvait se porter sur ses propres domaines, ne perdirent pas de temps pour mettre les côtes dans le meilleur état de défense. Le roi d'Espagne ordonna à son vice-roi de Sicile d'équiper une flotte suffisante pour protéger cette île.

Cependant le grand-maître de Malte, par des espions secrets qu'il employait à Constantinople, fut instruit du but réel de l'expédition. La grande maîtrise de l'ordre, à cette époque, était exercée par Jean Parisot de La Valette, personnage qui a dû à son caractère extraordinaire, non moins qu'aux circonstances où il fut placé, un nom impérissable dans l'histoire. Issu d'une ancienne famille du midi de la France, il était de la langue de Provence. Il était alors âgé de soixante-huit ans [1]. Il avait assisté dans sa jeunesse au

— « Se estimo la presa mas de ochenta mil ducados, de sedas de levante, y alombras y otras cosas, cada uno piense lo que se diria en la corte del Turco, sobre la perdida desta nave tan poderosa, y tan rica. » — *La Verdadera Relacion de todo lo que el Ano de M. D. LXV, ha succedido en la Isla de Malta,* por Francisco Balbi de Correggio, en todo el Sitio Soldado (Barcelona, 1568), fol. 19.

[1] *Ibid.*, fol. 17.

mémorable siége de Rhodes, et avait passé successivement par toutes les positions existant dans l'ordre, depuis la plus humble jusqu'à la plus élevée, qu'il occupait en ce moment. A une profonde expérience, il joignait une singulière prudence et une inflexibilité d'esprit fondée sur un dévouement absolu à la grande cause qu'il défendait. C'est la conviction qu'ils avaient de son dévouement, qui peut-être donna à La Valette, en partie du moins, cet ascendant qu'il prit sur ses frères et qui fut si important dans ces graves circonstances. Peut-être aussi fut-ce la prévision de cette crise qui détermina la nomination de ce brave guerrier, en 1557, lorsque déjà l'obscurité qui s'étendait sur la mer faisait juger nécessaire de choisir pour affronter la tempête, un pilote expérimenté.

Le grand-maître n'eut pas plus tôt connu la véritable destination de l'armement turc, qu'il dépêcha des envoyés aux différentes puissances chrétiennes, pour réclamer leur aide dans cette extrémité. Il rappela à Malte les chevaliers absents, vivant à l'étranger, et les invita à venir prendre part avec leurs compagnons d'armes à la lutte prochaine. Il fit venir de Sicile des vivres et des munitions de guerre, en grande quantité. Il exerça la milice de l'île et forma un corps de plus de trois mille hommes, auquel il ajouta un nombre encore plus élevé de soldats espagnols et italiens, recrutés par les chevaliers au dehors. A ces forces se joignirent par extraordinaire cinq cents galériens, que La Valette releva de leur service de rameurs, leur promettant la liberté s'ils le servaient fidèlement. Enfin, on répara les forticacations, on les compléta par des ouvrages extérieurs et on les mit dans le meilleur état de défense. Toutes les classes de la population prirent part aux travaux; les chevaliers eux-

mêmes s'employèrent à cette pénible besogne, et le grand-maître ne jugea pas au dessous de sa dignité de partager les fatigues du dernier des travailleurs. Non seulement il dirigea l'exécution de ses ordres, mais, comme les bras manquaient, il se mit à l'œuvre le premier, pour donner l'exemple à ses frères. On le voyait partout où sa présence était nécessaire, assistant les malades, encourageant les timides, reprenant les uns de leur indifférence, les autres de leur lenteur, et veillant avec la sollicitude d'un père sur les intérêts de la petite communauté dont les destinées lui étaient confiées.

Au milieu de ses occupations, La Valette reçut la visite du vice-roi de Sicile, don Garcia de Tolède, le vainqueur de Penon de Velez. Celui-ci venait, d'après les ordres de Philippe, se concerter avec le grand-maître sur les meilleures mesures de défense à prendre; il lui assura qu'il viendrait à son secours, aussitôt qu'il aurait réuni une flotte, et laissa auprès de lui son fils naturel, pour apprendre l'art de la guerre sous un général aussi expérimenté. La Valette se sentit encouragé par les promesses du vice-roi, bien que, il le savait, dans les circonstances présentes, ce n'était pas sur la parole d'autrui qu'il devait se reposer, mais sur ses propres efforts et sur ceux de ses braves compagnons.

Les chevaliers, répondant à l'appel de leur chef, étaient, pour la plupart, déjà arrivés, emmenant avec eux chacun une troupe de serviteurs et d'autres individus; un petit nombre composé des plus âgés et des infirmes étaient seuls restés en arrière; mais leur absence était moins due à l'âge et aux infirmités, qu'à l'important devoir dont ils étaient chargés, de veiller aux intérêts de la communauté dans les cours

étrangères. La Valette fut touché de l'empressement avec lequel ses frères s'étaient rendus à leur poste, pour défendre l'ordre dont ils faisaient partie, au jour où s'assombrissaient ses destinées. Il les embrassa tendrement, et bientôt après, les assemblant, il s'entretint avec eux de la position dangereuse où ils se trouvaient, voyant réunies contre eux toutes les forces combinées des empires turc et more. « C'était, » leur dit-il, « la grande bataille de la croix et du Koran qui allait s'engager. Ils étaient les soldats élus du ciel, et, si Dieu leur demandait le sacrifice de la vie, ils ne pouvaient pas la perdre plus glorieusement qu'en cette occasion. » Le grand-maître les conduisit ensuite à la chapelle du couvent, et là, après s'être dévotement confessés et avoir communié, ses frères et lui renouvelèrent solennellement, au pied des autels, leur vœu de défendre l'Église contre l'infidèle. Ces hommes, exaltés par ces exercices religieux, semblèrent dès ce moment, dit leur historien, détachés de tous les intérêts humains ; ils formèrent une troupe de martyrs, en qui la chrétienté mettait son dernier espoir, et se tinrent prêts, comme l'avait dit leur chef, à offrir leur vie en holocauste à la grande cause pour laquelle ils combattaient. C'est dans ces dispositions d'esprit que La Valette et ses compagnons d'armes, leurs préparatifs terminés, attendirent avec calme l'arrivée de l'ennemi [1].

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 192-195. — Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 244. — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol, 26 et seq. — Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*, tom. II, p. 137-142. — De Thou, *Hist. Universelle*, tom. V, p. 51-53. — J. M. Calderon de la Barca, *Gloriosa Defensa de Malta*, Madrid, 1796, p. 28.

CHAPITRE III.

SIÉGE DE MALTE.

(1565.)

Description de Malte. — Arrivée des Turcs. — Reconnaissance de l'île. — Siége du fort Saint-Elme. — Défense héroïque. — Chute du fort.

Avant d'entrer dans les détails de ce siége mémorable, nous devons faire connaître au lecteur le pays qui en fut le théâtre. L'île de Malte, longue de dix-sept milles et large de neuf, renfermait, à cette époque, environ douze mille habitants, non compris les membres de l'ordre. Cette population était, pour la plus grande partie, groupée dans de misérables villes ou bourgades, dont la principale, défendue par des remparts d'une certaine importance, portait fièrement le nom de Civita Notable, « cité illustre. » Cette ville étant située dans l'intérieur des terres, presque au centre de l'île, les chevaliers n'y fixèrent pas leur résidence; ils préférèrent s'établir au nord-est de Malte, en face de la Sicile, près d'un port commode pour leurs galères.

La configuration du pays sur ce point est très remarquable. Un rocher, qui forme un étroit promontoire, s'avance dans la Méditerranée, dont il divise les eaux en

deux petits golfes, l'un à l'ouest, nommé *Marza Musietta* ou port Musiette, l'autre à l'est, connu aujourd'hui sous le nom de port Valette, mais, dans ce temps, sous celui de grand port. A l'extrémité du promontoire s'élevait le château Saint-Elme, construit par l'ordre, peu après son établissement dans l'île, à l'endroit qui commandait l'entrée des deux ports. Ce château devait principalement sa force à sa position; bâti sur un roc inébranlable, dont la Méditerranée baignait le pied, il était suffisamment défendu presque partout par la mer qui l'entourait; mais, du côté de la terre, il était plus accessible à l'ennemi, et, bien qu'il fût déjà protégé par un fossé sans eau et par une contrescarpe, La Valette jugea nécessaire de le fortifier encore au moyen d'un ravelin, à l'est; les travaux étaient à peine finis, lors de l'arrivée des Turcs.

C'est dans le port Musiette, à l'ouest, que les vaisseaux purgent, de nos jours, leur quarantaine. Le grand port avait plus d'importance; c'est là que demeurait la petite communauté des chevaliers; son entrée, qui n'est pas large de plus d'un quart de mille, est commandée par deux caps, dont l'un, nous l'avons déjà mentionné, portait le fort Saint-Elme. La grandeur du port peut être de près de deux milles, et la mer y est assez profonde pour permettre aux vaisseaux du plus fort tonnage d'y voguer en sûreté, enfermés entre les bras de la côte, qui leur servent d'abri contre les tempêtes de la Méditerranée.

A l'est de cette place s'allongent deux caps très saillants, formant dans le grand port d'autres havres plus petits; celle de ces langues de terre, qui se trouve le plus au nord, était défendue par le château Saint-Ange, autour duquel s'étendait une petite ville, alors nommée par excellence Il

Borgo, « le Bourg, » et aujourd'hui, plus ambitieusement, « la Cité de la Victoire. » Là était la résidence de l'ordre; les grands-maîtres logeaient dans le fort, que l'on s'occupait activement de mettre en bon état de défense, tandis que l'on élevait un rempart pour la protection de l'île. Sur l'autre langue de terre, située parallèlement à celle-ci et appelée île La Sangle, du nom d'un des grands-maîtres, s'élevait le fort Saint-Michel, protégeant un petit noyau d'habitants, activement occupés alors aux travaux de défense. Entre les deux caps se trouve le port des galères, servant, comme l'indique son nom, de havre aux petits vaisseaux de l'ordre; pour plus de sûreté, l'entrée de ce port fut fermée au moyen d'une chaîne de fer qui rattachait l'une à l'autre les extrémités des deux promontoires.

Tels étaient les ouvrages exécutés par les chevaliers depuis le temps, peu éloigné encore, de leur arrivée; ils étaient loin d'être complets, et plus d'une hauteur, qui eût dû pour la sécurité du pays être bien fortifiée, était encore, à ce moment, découverte et dégarnie comme à l'heure où l'ordre avait pris possession de ses nouveaux domaines. On est frappé du contraste que présente l'imperfection de cet état de défense avec l'aspect actuel de l'île de Malte, de tous côtés hérissée de fortifications qui semblent faire partie du roc même d'où elles sortent, pour ainsi dire, et qui, aux mains d'une puissance maîtresse des mers, peuvent défier les efforts du monde entier.

Les forces totales réunies par La Valette montaient à près de neuf mille hommes, y compris sept cents chevaliers, dont six cents étaient déjà présents; les autres, encore en route, arrivèrent plus tard, pendant le siége. Trois ou quatre mille de ces soldats étaient maltais, imparfaitement disciplinés,

mais déjà quelque peu aguerris par leurs luttes contre les corsaires barbaresques. Le reste de l'armée, à l'exception des cinq cents galériens mentionnés plus haut et des individus formant la suite des chevaliers mêmes, était composé de recrues levées en Espagne et en Italie, pour aider à la défense de l'île. Ceux des habitants, que l'âge et les infirmités empêchaient de servir, avaient pour la plupart été dirigés sur la Sicile. Il restait cependant à Malte un grand nombre d'enfants et de femmes, et celles-ci, déployant l'héroïque courage qui distingue si souvent leur sexe dans des temps difficiles, se rendirent très utiles pendant le siége, en soignant les blessés et en ranimant le courage affaibli des soldats [1].

La Valette assigna à cette petite armée différents postes; chacune des langues ou nations de l'ordre en reçut un à garder, ce qui devait exciter entre elles un esprit d'émulation, fécond en exploits chevaleresques. Le fort Saint-Elme était le plus important de tous; il comprenait un espace si restreint que mille hommes à peine pouvaient s'y loger, et il n'en renfermait pas plus de huit cents au commencement du siége [2]. Comme il n'y avait pas de place pour établir des magasins propres à renfermer de grandes quantités de vivres ou de munitions, le château était malheureusement obligé de compter sur ses communications avec la ville du Borgo,

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 197. — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 28. — Ce dernier, qui donne un relevé des forces des chrétiens, ne porte pas au delà de 6,100 le nombre total des combattants. Il parle cependant d'une foule d'individus à y ajouter, entre autres un millier d'esclaves, qui contribuèrent de diverses manières à la défense de l'île.

[2] « De modo que quando los Turcos llegaron sobre sant Ermo, hauia ochocientos hombres dentro para pelear. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 37.

dont il était séparé par le port. La maçonnerie des murs n'était pas des meilleures, mais les ouvrages étaient garnis d'au moins trente pièces d'artillerie, tournées pour la plus grande partie du côté de la terre. La garnison, qui, en temps ordinaire, était de soixante hommes, obéissait à un vieux chevalier, nommé Broglio; le grand-maître renforça cette petite troupe de soixante chevaliers commandés par le bailli de Négrepont, vétéran dont la bravoure éprouvée inspirait à La Valette une entière confiance. Le bailli avait pour le soutenir deux compagnies de soldats étrangers, conduites par un cavalier espagnol du nom de La Cerda [1].

De petits détachements, placés chacun sous les ordres d'un des membres de la communauté, gardaient plusieurs autres points; mais le gros de l'armée, comprenant presque tous les chevaliers restants, occupait le château Saint-Ange et la ville qu'il domine. C'est là que s'établit aussi La Valette, comme dans l'endroit qui, par sa position centrale, lui donnait le plus de facilité de veiller à l'intérêt général. Là régnait une activité extraordinaire; on y travaillait en hâte aux fortifications de la ville, dont on rasait en même temps les faubourgs, où le grand-maître craignait que l'ennemi ne se logeât. Il se faisait aider dans ces travaux par un millier d'esclaves, sortis de prison et enchaînés deux à deux [2].

Dans la matinée du 18 mai 1565, les sentinelles des forts

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 31. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 198.

[2] « En este tiempo ya todos los esclauos assi de sant Juan como de particulares estauan en la carcel, que seria bien mill esclauos. Y quando los sacauan a trabajar a las postas adonde se trabajaua, los sacauan de dos en dos, asidos de vna cadena. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 37.

Saint-Elme et Saint-Ange signalèrent, à l'est, à la distance d'environ trente milles, la flotte turque, cinglant en droite ligne vers Malte. Un coup de canon, tiré par chacun des six forts, c'était le signal convenu, avertit les habitants de l'île de se retirer dans les bourgs. La flotte se composait de cent trente galères royales et de cinquante plus petites, outre un grand nombre de vaisseaux de transport, chargés de l'artillerie, des munitions et du matériel de guerre [1]. L'artillerie de siége comprenait soixante-trois bouches à feu, dont la plus petite lançait des boulets de cinquante-six livres et dont quelques-unes, appelées *basilicas,* recevaient des boulets de pierre, du poids de cent douze livres [2]. Les Turcs avaient de bonne heure été renommés pour l'immense calibre de leurs canons, dont ils continuèrent de se servir, longtemps après que ces instruments de destruction eurent, dans le reste de l'Europe, fait place à des pièces plus petites et plus maniables.

La flotte portait à bord, indépendamment des matelots, environ trente mille hommes, y compris six mille janissaires; c'était l'élite de l'armée ottomane [3]. Cette armée était dans un parfait état, et rien n'avait été négligé pour la bonne conduite des opérations du siége. Jamais il n'y avait eu, sans doute, un armement aussi important dans les eaux de la

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 23.

[2] *Ibid.*, fol. 21. — Vertot parle de boulets pesant cent soixante livres (*Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 202.) Ce n'était rien encore près du canon monstre employé, un siècle auparavant, par Mahomet, au siége de Constantinople, et qui, d'après Gibbon, lançait des boulets de pierre, du poids de six cents livres.

[3] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 26. — Le vieux soldat fait connaître la composition des forces turques, dont il donne une estimation peu éloignée de celle de Vertot.

Méditerranée. Il était évident que Soliman était résolu à exterminer l'ordre, qu'il avait déjà une fois banni de sa demeure, mais qui depuis lors avait recouvré sa force et était devenu le plus formidable ennemi du croissant.

Le commandement de l'expédition était confié à deux officiers; l'un, Piali, était l'amiral qui avait défait les Espagnols à Gelves; il était chargé de conduire les opérations par mer. L'armée de terre était commandée par un vieux soldat, presque septuagénaire, Mustapha, que sa grande expérience, jointe à des talents militaires fort remarquables, avait fait élever aux premiers grades dans sa profession. Malheureusement il ternit ces talents par sa cruauté. Outre ses fonctions de général en chef, Mustapha avait sur l'expédition entière une autorité qui excita la jalousie de Piali; celui-ci se regardait comme offensé de la préférence donnée sur lui à son rival. Ainsi furent éveillés, dans le cœur de ces chefs, des sentiments de mutuelle défiance, qui devaient paralyser, jusqu'à un certain point, l'action de tous deux.

L'armada turque se dirigea vers la partie sud-est de Malte et jeta l'ancre dans le port de Saint-Thomas. Les troupes, bientôt débarquées, se répandirent dans l'intérieur par petits détachements, dévastant le pays et tombant sur tous les traînards qu'elles rencontraient. Mustapha, avec le gros de l'armée, s'avança à quelque distance dans l'île et vint occuper un terrain élevé, à quelques milles seulement du Borgo. On eut de la peine à empêcher les habitants de sortir de la place pour contempler le spectacle que présentaient les troupes ottomanes, ces masses imposantes qui couvraient au loin les hauteurs, ces armes éclatantes, ces bannières brillant aux rayons du soleil, tandis qu'une

musique guerrière provoquait bruyamment les chrétiens. La Valette, en réponse, fit hisser l'étendard de Saint-Jean sur les remparts du château et sonner des fanfares par ses trompettes, en signe de défi aux musulmans [1].

Pendant ce temps, le grand maréchal Coppier était sorti de la ville, à la tête d'un petit nombre d'hommes, et avait surpris quelques-uns des détachements qui ravageaient le pays. Comme gage de ses succès, il fit porter au Borgo les têtes sanglantes des Turcs massacrés par lui, trophées de sa victoire [2]. La Valette, en permettant ces rencontres, voulait familiariser ses soldats avec l'aspect, nouveau pour eux, et les armes particulières de leurs ennemis, ainsi qu'avec les farouches cris de guerre que ceux-ci poussaient en combattant. Mais les avantages qu'il remportait dans ces escarmouches ne compensaient pas les pertes, si faibles qu'elles fussent, des chrétiens, et après avoir vu tomber deux chevaliers et un certain nombre de simples soldats, le grand-maître ordonna à ses troupes de se tenir tranquillement à l'intérieur des murs.

Il fut décidé, dans le conseil de guerre tenu par les Turcs, que l'on commencerait les opérations par le siége du château Saint-Elme, la possession de cette place étant nécessaire pour fournir à la flotte musulmane un port sûr. Les tranchées furent ouvertes le 24 mai, si toutefois l'on peut parler de tranchées, car il n'était pas possible de creuser ce sol dur comme le roc et impénétrable à la pioche, et les assiégeants furent obligés de s'abriter derrière un parapet formé de planches, lesquelles laissaient entre elles des

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 34.
[2] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 34.

espaces comblés avec de la terre cherchée plus loin, et étaient rattachées au moyen de paille et de joncs. Mustapha fixa à certaines distances l'emplacement des batteries, dont la principale était de dix canons, quelques-uns du plus fort calibre; et, bien que la pratique de l'artillerie fût très différente à cette époque de ce qu'elle est aujourd'hui, après de si nombreuses expériences et avec des pièces plus faciles à manier, une maçonnerie plus solide que celle du fort Saint-Elme eût pu crouler sous les masses de pierre et de fer qui furent vomies contre celle-ci.

Quand les ouvrages commencèrent à menacer ruine, il devint évident que la garnison devait plus compter sur elle-même que sur la force de ses défenses. On résolut, en conséquence, de demander un renfort au grand-maître; cette mission fut confiée au chevalier de La Cerda. Celui-ci, gagnant le Borgo, se présenta devant La Valette et lui remontra la nécessité de secourir le fort, si on voulait le garder. Le grand-maître écouta, avec un déplaisir qu'il ne put cacher, l'envoyé qui venait ainsi lui demander assistance, tout au début du siége, et en présence d'un si grand nombre de chevaliers que cette démarche pouvait décourager. Il demanda froidement à La Cerda quelles pertes la garnison avait subies; celui-ci, éludant la question, répondit que le fort Saint-Elme était dans la position d'un malade qui réclame les soins du médecin. « Je serai le médecin, » dit La Valette, « et vous aiderai, si je ne puis vous guérir de vos frayeurs, de manière à pouvoir espérer au moins que j'empêcherai la place de tomber aux mains de l'ennemi. » Il était si profondément pénétré de l'importance de défendre ce poste jusqu'à la dernière extrémité, ne fût-ce que pour donner aux secours d'Espagne le temps d'arriver, qu'il était

prêt, dit-on, à se jeter dans le fort et à s'enterrer, s'il le fallait, sous ses ruines.

Il renonça à cette résolution désespérée, sur les représentations des chevaliers, qui, d'une voix unanime, lui rappelèrent que le devoir d'un général en chef n'était pas de s'exposer comme un simple soldat et de se sacrifier inutilement. Le grand-maître se rendit à ces justes observations, et ses compagnons d'armes se disputant l'honneur d'occuper le poste du danger, il accorda à cinquante d'entre eux la permission de suivre La Cerda dans le fort, avec deux compagnies de soldats. Cette troupe fut placée sous les ordres du chevalier de Medran, brave officier, sur la fermeté et le courage duquel La Valette savait pouvoir se reposer. Avant de partir, elle fut renforcée par l'arrivée de plusieurs chevaliers venant de Sicile, auxquels il fut permis de partager le sort de leurs frères enfermés dans le château Saint-Elme. Ce renfort fut transporté de l'autre côté du port, sur des embarcations découvertes, avec des vivres et des munitions, sous la protection du feu bien nourri de l'artillerie du fort Saint-Ange. Un boulet tomba sur une pierre, près des tranchées dans lesquelles se tenait Piali, l'amiral turc; un éclat l'atteignit à la tête et le blessa grièvement mais non d'une manière mortelle. La Valette, profitant du moment de trouble qui suivit cet accident, envoya en Sicile une galère pour presser les mouvements du vice-roi et réclamer les secours promis. Don Garcia de Tolède répondit à cette demande, en assurant qu'il arriverait vers le milieu de juin [1].

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 37 et seq. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 200-202. — Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 42. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXIV.

On était alors au commencement de ce mois. A peine entré dans le fort Saint-Elme, de Medran fit une sortie contre les Turcs, en tua un grand nombre dans les tranchées et mit le reste en fuite. Mais ils revinrent bientôt, avec des forces si écrasantes que les chrétiens durent battre en retraite et se réfugier dans leurs travaux. Malheureusement un vent du midi chassait la fumée de la mousqueterie dans la direction du château, et, grâce à l'obscurité, les musulmans réussirent à occuper la contrescarpe. Quand ces nuages se dissipèrent, les assiégés furent saisis d'épouvante en voyant l'étendard turc planté sur leurs lignes de défense. Tous les efforts qu'ils tentèrent pour en déloger l'ennemi furent inutiles; les assiégeants, se retranchant en hâte derrière un parapet construit avec des gabions, des fascines et des ballots de laine, restèrent maîtres de la place qu'ils venaient de conquérir.

De ce point, ils dirigèrent un feu roulant de mousqueterie sur le ravelin, tuant ceux des défenseurs de ce poste qui osaient se montrer. Un malheureux événement les mit bientôt en possession du ravelin lui-même. Un ingénieur turc, reconnaissant cet ouvrage du haut de la contrescarpe, distingua, dit-on, une sentinelle endormie dans sa faction. Il fit part de cette découverte aux assiégeants, et un corps de janissaires réussit à escalader, à l'aide d'échelles, les murs du ravelin. Les chrétiens, bien que surpris et en petit nombre, essayèrent cependant de résister, et un combat acharné s'engagea. Mais les musulmans, promptement renforcés par leurs compagnons, qui volaient à leur secours en masses épaisses, accablèrent les assiégés et les forcèrent de lâcher pied; quelques-uns d'entre ceux-ci parvinrent à se retirer dans le château, mais les janissaires serraient les

fuyards de près. Un instant il sembla que chrétiens et Ottomans, emportés dans un même flot, allaient rouler dans la mêlée, à l'intérieur du fort. Heureusement le bailli de Négrepont, de Medran et quelques autres cavaliers, suivis de leurs soldats, accoururent et, se précipitant sur l'ennemi, arrêtèrent la poursuite. Il s'ensuivit une de ces luttes désespérées dans lesquelles la science ne sert plus de rien, parce que la victoire appartient au plus fort. A la fin, les janissaires furent contraints de battre à leur tour en retraite. Chaque pouce de terrain fut chaudement disputé, jusqu'à ce que les Turcs, harcelés par leurs adversaires, fussent tombés dans le ravelin, où, avec l'aide des leurs, ils opposèrent une ferme résistance aux chrétiens. Deux des canons de la forteresse furent transportés de ce côté, mais, malgré leur effet meurtrier, les musulmans se jetèrent au milieu du feu et, se mettant intrépidement à l'œuvre, avec des gabions, des sacs de sable et d'autres objets, ils construisirent un parapet, derrière lequel ils se trouvèrent à couvert. Il était désormais inutile de prolonger davantage le combat; aussi les chevaliers, abandonnant aux assaillants cet ouvrage important, se retirèrent tristement dans la forteresse[1].

Pendant ce temps, un corps de troupes fraîches, s'élançant dans le fossé par une brèche ouverte dans la contrescarpe, tentait d'emporter le fort par escalade; heureusement

[1] Dans le récit fait par Vertot de cette affaire, il est beaucoup question d'un ouvrage non décrit, appelé *cavalier*, mais ressemblant peu à ce que l'on nomme aujourd'hui ainsi. Cet ouvrage, placé en avant des murs, était relié au ravelin par un pont, dont la possession fut chaudement disputée. Balbi, le soldat espagnol, si souvent cité, et l'un des acteurs du siége, bien qu'il fût posté au fort Saint-Michel, décrit le combat comme s'étant livré dans les fossés. Son récit a le mérite d'être le plus court et en même temps le plus clair.

les échelles se trouvèrent trop courtes, et la garnison, accueillant les assaillants par un feu de mousqueterie bien nourri, fit pleuvoir en même temps sur leurs têtes une telle masse de projectiles, que bientôt le fossé fut comblé de membres et de corps mutilés. Dans ce moment, un détachement, sortant du château, tomba sur l'ennemi, le tailla en pièces et repoussa dans les tranchées ceux des Turcs qui n'étaient pas trop maltraités pour pouvoir fuir.

L'engagement, amené, comme on l'a vu, par un accident, dura plusieurs heures. Les pertes des assiégeants excédèrent considérablement celles des assiégés, qui furent de moins de cent hommes, dont vingt chevaliers. Mais la plus grande perte subie par les chrétiens fut celle de la contrescarpe et du ravelin. Ainsi privé de ses ouvrages extérieurs, le fort Saint-Elme était pareil à un tronc d'arbre exposé, nu et solitaire, à la furie de la tempête[1].

La Valette fut profondément affecté de voir le ravelin aux mains des musulmans, et ses regrets ne furent pas diminués par la réflexion que ce désastre devait, au moins en partie, être imputé à la négligence de ses troupes. Il n'en devint que plus désireux de pourvoir à la sûreté du château; il envoya des barques pour ramener les blessés, qu'il remplaça par un nombre égal de chevaliers et de soldats bien dispos. Il voulait débarrasser la garnison de toutes les personnes qui ne pouvaient l'aider à se défendre. Parmi les nouveaux venus se trouvait le chevalier de Miranda, qui

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 40, 41, — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 203-205. — Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 48 et seq. — Sagredo, *Monarchas Othomanos*, p. 245. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXIV. — Herrera, *Historia General*, lib. XII, cap. IV.

venait d'arriver de Sicile, un des membres les plus illustres de l'ordre; Miranda, par son autorité personnelle, unie à de grandes connaissances militaires, rendit aux défenseurs du fort d'éminents services.

Les pertes essuyées dans cette rencontre par les assiégeants, furent plus que compensées par l'arrivée, au même moment, du fameux pacha de Tripoli, Dragut, avec treize galères moresques. Il fut reçu par des salves d'artillerie et les cris de joie de toute l'armée, moins à cause du renfort qu'il amenait et dont on ne sentait pas alors le besoin, qu'à raison de sa réputation; il était, en effet, aussi célèbre comme ingénieur que comme amiral. Le sultan, qui professait la plus haute estime pour ses talents, avait ordonné à ses généraux de lui témoigner une extrême déférence, et ceux-ci se concertèrent immédiatement avec lui sur la meilleure manière de conduire le siége. On remarqua bientôt l'effet des conseils de Dragut dans les mesures plus judicieuses et plus efficaces qui furent prises. Une batterie de quatre couleuvrines fut élevée sur la langue de terre, commandant à l'est l'entrée du port Musiette; elle était destinée à battre en brèche le côté occidental du fort, et le terrain qu'elle occupa est encore aujourd'hui connu sous le nom du redoutable corsaire.

Une autre batterie, bien plus formidable par le nombre et le calibre des pièces, fut placée sur une hauteur, au sud du fort, et menaçait à la fois celui-ci et le château Saint-Ange. La contrescarpe de la première de ces forteresses avait été rasée pour laisser un espace libre à l'artillerie des assiégeants [1], et sur le ravelin étaient montés deux canons,

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 39.

dont le feu bien dirigé contre l'intérieur du château forçait les assiégés de s'abriter derrière des retranchements, construits sur les indications de Miranda [1].

Les Turcs ouvrirent alors un feu terrible; ils avaient concentré tous leurs efforts sur les remparts découverts du fort Saint-Elme. Il n'y avait pas de maçonnerie capable de résister à cette grêle furieuse de boulets de fer et de monstrueux blocs de pierre, vomis par les gigantesques instruments de destruction apportés par les musulmans. Les murailles éclataient en pièces comme si elles eussent été de plâtre, et le château tremblait dans ses fondements, sous les coups de cette foudroyante artillerie. Le plus fier guerrier eût bien pu sentir son courage ébranlé, en voyant les brèches s'élargir chaque jour, comme pour livrer passage à la féroce multitude qui grondait aux portes.

Dans cette extrémité, voyant la garnison décimée par le feu incessant de l'ennemi et épuisée par des fatigues excessives, tous les chevaliers harassés par de longues veilles et blessés en grand nombre, il était naturel que la plupart des membres de l'ordre comprissent qu'ils avaient fait tout ce que le devoir leur commandait et qu'ils pouvaient, sans entacher leur honneur, abandonner un poste qui n'était plus tenable. Ils décidèrent, en conséquence, de demander au grand-maître de leur envoyer des barques pour les transporter immédiatement, eux et toute la garnison, au Borgo. On choisit pour remplir cette mission le chevalier de Medran, qui, ainsi que La Valette devait le savoir, n'était pas homme à exagérer les difficultés de la situation.

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 39-42.— Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 46. — De Thou, *Hist. Universelle*, tom. V, p. 58. —Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 204. —Miniana, *Hist. de Espana*, p. 350.

De Medran traversa le port et, dans une entrevue avec le grand-maître, lui fit connaître l'objet de sa visite. Il exposa l'état de délabrement des fortifications et la position désespérée des défenseurs du fort, qui ne pouvaient tenir qu'à la condition de recevoir sans cesse des renforts; mais ce n'était là que consumer les forces de la communauté; il valait mieux, au lieu de prolonger une inutile résistance, qui devait finir par l'extermination des assiégés, les rappeler tout d'abord dans la ville, où ils pourraient s'unir avec leurs frères contre l'ennemi.

La Valette écouta attentivement de Medran, dont les arguments méritaient bien d'être examinés; mais, comme l'affaire était de la dernière importance pour les intérêts de la petite communauté dont il était le chef, il voulut la soumettre au conseil des grand'croix, personnages qui occupaient le plus haut rang parmi les chevaliers. Les grand'-croix adoptèrent unanimement l'opinion du chevalier de Medran. Il en fut tout autrement pour La Valette; il comprenait que l'existence même de l'ordre était attachée à la possession du château Saint-Elme. Le vice-roi de Sicile avait, dit-il, déclaré que si cette forte position était aux mains des Turcs, il n'exposerait pas, pour sauver l'île, la flotte de son maître; or, après leurs bonnes épées, c'était sur les secours de Sicile qu'ils devaient compter. A son avis, la garnison devait rester à son poste, à tout hasard; le vice-roi ne l'abandonnerait pas dans cette périlleuse situation. Lui-même ne la délaisserait pas; il veillerait à ce qu'elle fût pourvue de tout ce qu'il lui fallait pour se défendre, et, au besoin, il se rendrait au milieu d'elle, en prendrait en personne le commandement, tiendrait tête à l'infidèle ou mourrait sur la brèche.

Les plus âgés d'entre les chevaliers, apprenant la résolution du grand-maître, se déclarèrent décidés à s'y conformer; ils savaient le peu de prix qu'il attachait à sa propre vie en comparaison de la grande cause à laquelle il l'avait vouée, et ils se montrèrent déterminés à verser la dernière goutte de leur sang pour défendre le poste qui leur était confié. Les plus jeunes frères ne furent pas aussi facilement convertis à l'opinion de leurs supérieurs. Rester plus longtemps dans le fort, disaient-ils, était inutilement sacrifier leur vie; ils y étaient parqués comme des moutons, attendant docilement le moment d'être dévorés par les loups féroces altérés de leur sang. Ils ne pouvaient endurer cette position, et, si le grand-maître n'envoyait immédiatement des embarcations pour les prendre, ils feraient une sortie contre l'ennemi et trouveraient une mort honorable sur le champ de bataille. Ils envoyèrent, en conséquence, un des leurs au Borgo, avec une lettre signée de cinquante chevaliers, dans laquelle ils annonçaient leur résolution.

La Valette reçut cette communication avec un mélange de douleur et d'indignation. Ce n'était pas assez pour eux, dit-il, de mourir de la mort honorable qu'ils recherchaient si avidement; ils devaient mourir comme il l'ordonnait. Ils avaient juré de lui obéir. Il leur rappelait les vœux qu'ils avaient faits au temps de leur profession, et l'obligation imposée à tout loyal chevalier de sacrifier sa vie, s'il le fallait, pour le bien de l'ordre. Ils ne gagneraient d'ailleurs rien, ajoutait-il, à déserter leur poste et à rentrer dans la ville, l'armée turque serait bientôt aux portes de celle-ci et le vice-roi de Sicile les abondonnerait à leur sort.

Ne voulant pas toutefois paraître passer trop légèrement sur ces représentations, La Valette résolut d'envoyer une

commission de trois membres, chargée d'inspecter le fort Saint-Elme et de faire un rapport sur sa situation. Cet expédient avait du moins l'avantage de lui donner du temps, alors que chaque heure qu'il gagnait était précieuse pour lui. Il envoya également en Sicile une députation pour se plaindre de la lenteur des mouvements du vice-roi et exposer à celui-ci la nécessité de secourir immédiatement le fort, s'il voulait le sauver.

La commission fut reçue avec joie par les chevaliers insoumis, qu'elle trouva si décidés à partir qu'ils commençaient déjà à jeter les boulets dans les puits, pour qu'ils ne tombassent pas aux mains des Turcs. Ils s'empressèrent de montrer aux visiteurs, dans tous les détails, les ouvrages, dont le délabrement parlait plus haut que les murmures de la garnison. Deux des membres de la commission se rangèrent à l'opinion des mécontents et déclarèrent que le fort n'était plus tenable; mais le troisième, un cavalier italien, du nom de Castriot, fut d'un avis différent. Il reconnaissait que les fortifications étaient en mauvais état, mais, selon lui, tout espoir de les défendre n'était pas perdu. Avec des troupes fraîches et le matériel que la ville pouvait fournir, il était possible de les réparer et de les garder encore quelque temps. Une pareille opinion, exprimée aussi hardiment et condamnant les plaintes élevées par les chevaliers, touchait leur honneur; une vive discussion s'engagea et peut-être en fût-il résulté des conséquences fâcheuses, si le commandant Broglio et le bailli de Négrepont n'eussent, pour mettre fin au désordre, fait sonner la cloche d'alarme, qui rappela chacun des défenseurs du château à son poste.

A son retour, Castriot fit son rapport à La Valette et offrit hardiment de fournir la preuve de ce qu'il avançait;

s'il lui était permis de réunir des troupes, il se rendrait au fort Saint-Elme et le défendrait contre les armes ottomanes.

Le grand-maître s'empressa d'accueillir une proposition, qu'il avait peut-être lui-même d'abord suggérée. Il ne fallait point user de contrainte pour faire accepter par personne une mission aussi dangereuse, mais des volontaires, chevaliers, soldats, habitants de la ville et de l'île, se présentèrent aussitôt. La seule difficulté était de choisir entre tous ceux qui se disputaient vivement la gloire de s'enrôler dans cette petite troupe de héros.

La Valette fut heureux de constater ces généreuses dispositions dans son armée; elles lui promettaient des succès plus éclatants qu'il n'en pouvait retirer de secours étrangers. Il écrivit aussitôt aux chevaliers mécontents pour les informer de ce qui se passait; il agréait maintenant leur requête; ils seraient relevés dès le soir même; ils n'avaient qu'à résigner leur poste à leurs successeurs. « Revenez au couvent, mes frères, » disait-il en terminant. « Vous y serez en sûreté pour le présent, et je serai moins inquiet sur le sort de la forteresse, d'où dépend si étroitement le salut de l'île. »

Les chevaliers, qui avaient déjà reçu avis de la chose, se montrèrent fort contrariés de cette nouvelle. Rendre à d'autres le poste qui leur avait été confié à eux-mêmes, c'était un déshonneur qu'ils ne pouvaient subir. Quand la lettre du grand-maître leur parvint, ils parurent extrêmement mortifiés, et le ton dédaigneux, si froid et si piquant, sur lequel cette communication leur était faite, bien que légèrement voilé sous une apparence de sollicitude pour leur sécurité personnelle, ne contribua pas à les calmer. Ils

supplièrent le bailli de Négrepont d'écrire en leur nom à La Valette, pour le prier de leur épargner cette humiliation; ils se repentaient de leur conduite et se bornaient à demander qu'il leur fût permis de prouver leur dévouement à la cause qu'ils servaient, par des actes capables d'expier leur faute.

Un exprès traversa le port à la nage avec cette lettre; mais La Valette répondit froidement que des vétérans insoumis ne valaient pas à ses yeux des recrues nouvelles, mais disciplinées. Ce refus plongea les chevaliers dans une indicible consternation; la mort leur semblait, en effet, préférable au déshonneur. Dans cette extrémité, ils recoururent de nouveau au grand-maître, renouvelant leurs protestations de regret pour le passé et l'adjurant humblement de leur pardonner. La Valette sentit qu'il avait poussé l'épreuve assez loin, il ne voulait peut-être qu'en arriver là. C'eût été mal agir que de réduire ces guerriers au désespoir; il comprenait qu'il pouvait désormais avoir confiance en eux. Il renvoya donc les hommes qu'il avait réunis, ne gardant qu'une partie de ces braves pour renforcer la garnison, et les embarqua avec des vivres et des matériaux pour réparer les ouvrages ruinés [1].

Pendant ce temps, le général turc pressait vigoureusement le siége. Jour et nuit, les batteries foudroyaient les remparts de la malheureuse forteresse. Les fossés étaient remplis des fragments de maçonnerie qu'emportait ce

[1] Pour les pages précédentes, relatives à cette affaire et qui mettent si fortement en relief le caractère du grand-maître, nous avons surtout recouru à Vertot (*Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 309-312). La même histoire est racontée, avec plus de concision, par Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 60-67; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXV; De Thou, *Hist. Universelle*, tom. V, p. 61; Campana, *Filippo Secondo*, part. II, p. 159; Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 44, 45.

furieux ouragan, et une crevasse dans les murs, au sud-ouest du château, formait, en s'élargissant sans cesse, une brèche accessible à l'ennemi. Le feu extraordinairement violent de l'artillerie musulmane, dans la journée du 15 juin, et les fausses alarmes qui avaient, la nuit précédente, accablé de fatigue la garnison, firent croire qu'un assaut général avait été projeté pour ce moment. La supposition était exacte. Le 16, au point du jour, toute l'armée assiégeante prit les armes; un coup de canon donna le signal convenu et un corps nombreux de janissaires, formés en colonne, s'avança rapidement vers la grande brèche.

En même temps, la flotte ottomane, ancrée à l'est de Malte, s'était mise en mouvement et, doublant l'île, s'était portée devant l'entrée du grand port; bientôt la grosse artillerie, montée à bord, canonna, du côté de la mer, le fort Saint-Elme. La batterie, élevée sur le cap Dragut, ouvrit le feu contre le flanc occidental de la forteresse, pendant que quatre mille mousquetaires, cachés dans les tranchées, balayaient les murs par une grêle de boulets, et abattaient ceux des assiégés qui se montraient au dessus du parapet.

Cependant l'artillerie des chrétiens ne sommeillait pas; elle ripostait vivement à celle de la flotte, et, du côté de la terre, canons et mousquets ne cessaient de tonner. Les assiégés concentrèrent tous leurs efforts contre la formidable masse de janissaires qui s'élançaient à l'assaut. Les canons du fort Saint-Ange, à moins d'un demi-mille de distance, renversèrent les premiers rangs et trouèrent affreusement les flancs de l'ennemi. Placés entre deux feux qui les décimaient de front et de flanc, les janissaires ne ralentirent pas leur élan et ne furent pas même jetés en désordre. Sans s'occuper de ceux qui tombaient, l'épaisse

colonne s'avança résolûment, pareille à un nuage qui recèle la foudre, et les gémissements des mourants se perdirent dans le bruit strident des cris de guerre de leurs compagnons montant à la brèche. Le fossé, comblé des ruines des remparts, offrit un pont aux musulmans, qui n'eurent pas besoin des fascines avec lesquelles les pionniers se préparaient à leur frayer un chemin. Toutefois le terrain, aux abords de la brèche, était un peu escarpé, et la brèche elle-même était défendue par une troupe de chevaliers et de soldats, qui reçurent les assaillants par une grêle de balles. Ceux-ci ne s'élancèrent pas moins en avant, et, après une lutte ardente, le premier rang se trouva sur le rempart, face à face avec les chrétiens. Mais cet effort avait presque consumé les forces des Turcs, et ils furent rejetés dans le fossé par les assiégés, qui jusque là n'avaient pas encore donné. Cependant de nouveaux combattants prirent la place des premiers, et à la fin, accablés par le nombre, les défenseurs du fort commencèrent à lâcher pied. Le combat s'engagea dans des conditions plus égales; on lutta corps à corps. chrétiens et musulmans, brûlant de la fureur des haines religieuses, croyaient également voir le ciel ouvert en récompense à ceux qui mouraient, en portant les armes contre l'infidèle. Nul ne demandait la vie, nul ne l'accordait; ce fut une longue et rude bataille entre l'élite des armées ottomanes et la fleur de la chevalerie chrétienne. Au plus fort de la mêlée, un Turc audacieux planta sur les murs l'étendard musulman; mais celui-ci en fut aussitôt arraché par le chevalier de Medran, qui abattit le téméraire et fut en même temps mortellement blessé d'un coup d'arquebuse[1].

[1] Le cadavre du chevalier de Medran fut porté au Borgo, où La

Comme la lutte se prolongeait dans la journée, la chaleur devint intense et ajouta aux cruelles souffrances des combattants; ni les uns ni les autres ne perdirent pourtant de leur vigueur et, plusieurs fois repoussés, les assiégés remontaient constamment à l'assaut avec la même énergie. Lorsque sabres et cimeterres furent brisés, on se battit avec les dagues; chrétiens et musulmans, dans une commune et mortelle étreinte, roulaient ensemble au bas des remparts.

Pendant que s'accomplissait cette action meurtrière, une tentative vigoureuse était faite sur un autre point pour emporter le fort par escalade. Un corps de Turcs, entrant dans le fossé, placèrent des échelles contre le mur, et poussés en avant par leurs camarades, qui se pressaient derrière eux, essayèrent de monter sous un feu roulant de mousqueterie par lequel la garnison les accueillait. Des quartiers de roc, des poutres, de lourds boulets de fer, pleuvaient du haut du parapet, mêlés à des matières inflammables et à des grenades, qui, éclatant en route, fracassaient les échelles et brisaient les corps mutilés des assaillants contre le roc qui formait le lit du fossé. Dans ce combat, une invention nouvelle fut fort utile aux assiégés; elle était due à La Valette. C'était un cercle de fer, recouvert d'une étoffe qui, plongée dans le nitre et dans des substances bitumineuses, brûlait, quand on y avait mis le feu, avec une inextinguible furie. Ces instruments de destruction

Valette, par respect pour la mémoire de ce brave guerrier, le fit enterrer à côté des grand'croix. — « El gran Maestre lo mando enterrar en una sepultura, adonde se entierran los cavalleros dela gran Cruz, porque esta era la mayor honra, que en tal tiempo le podia hazer, y el muy bien la merecia. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 51.

jetés sur les assaillants, les enfermaient, et souvent deux à la fois, dans un cercle ardent, et, comme les vêtements flottants des Turcs favorisaient l'incendie, l'ennemi était bientôt enveloppé de flammes qui, si elles ne le consumaient pas, le brûlaient cruellement [1]. Cette invention si simple, toute grossière qu'elle puisse paraître aujourd'hui, eut des effets si désastreux, que les musulmans la redoutèrent plus que tous les autres engins de destruction des assiégés.

On essaya encore sur un autre point d'escalader les murs, mais cette tentative fut déjouée par le feu bien nourri de l'artillerie du château Saint-Ange, qui, au delà du port, tira avec tant de précision, que la plupart des assaillants furent tués, et ceux qui survivaient, forcés de renoncer à leurs desseins [2]. Du reste, pendant tout le temps que dura l'assaut, les canons des forts Saint-Ange, Saint-Michel et du Borgo, tonnèrent constamment sur le flanc et sur les derrières de l'ennemi, exposé à leurs coups, de manière à l'inquiéter considérablement dans ses mouvements, et furent d'un grand secours aux assiégés.

Ainsi une bataille furieuse se livrait sur terre et sur mer. Tout autour du grand port l'horizon était rouge de feu; l'air retentissait de hideuses clameurs; on n'entendait que les grondements du canon, le pétillement de la mousqueterie, le sifflement des traits enflammés, les craquements des murs

[1] Vertot attribue l'invention de ce projectile à La Valette. — (*Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 215.) — Balbi, à un frère de l'ordre, nommé Ramon Fortunii. — *Verdadera Relacion*, p. 48.

[2] La première décharge n'eut pas cet heureux effet, elle tua huit chrétiens! — « Mas el artillero, o fuesse la prissa, o fuesse la turbacion que en semejantes casos suele sobre venir en los hombres el se tuvo mas a mano drecha, que no deviera, pues de aquel tiro mato ocho de los nuestros que defendian aquella posta. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 50.

croulants, les lamentations des mourants, et, dominant tout ce bruit, les cris farouches des combattants. Pour ajouter à l'effet de cette scène, une étincelle tomba, au milieu de la mêlée, dans la poudrière du fort, qui sauta en l'air ; l'explosion fut si terrible que tout autre bruit fut momentanément étouffé et que le combat cessa pour un instant. Un nuage de fumée et de vapeur, s'élevant dans les airs, s'étendit comme un dais funèbre sur le fort Saint-Elme. On eût dit que sous les ondes paisibles de la Méditerranée un volcan avait éclaté soudain, vomissant des torrents de flammes et de fumée et ébranlant l'île jusque dans ses fondements !

Le combat avait déjà duré plusieurs heures, et cette poignée de guerriers chrétiens résistait bravement encore à cette immense foule d'assaillants. Le soleil était alors monté au milieu du ciel et, comme ses rayons frappaient directement les assiégeants au visage, leur impétuosité commença à décroître. A la fin, accablés par la chaleur et par des fatigues excessives, et, en grand nombre, criblés de blessures, les janissaires furent avec peine ramenés au combat, et Mustapha reconnut tristement qu'il n'emporterait pas le fort Saint-Elme ce jour là. Au commencement de l'après-midi, il donna le signal de la retraite, et l'armée musulmane, se repliant sous un feu roulant dirigé contre elle, regagna dans un morne silence ses tranchées, comme le tigre qui, frustré dans l'espoir de dévorer sa proie, se réfugie dans les jungles, fuyant l'épieu du chasseur [1].

Dès que les Turcs se mirent en mouvement, la garnison

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 49-51.—Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 72 et seq. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 214-216.—Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXV.—Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 245. — Herrera, *Historia General*, lib. XII, cap. VI.

du fort Saint-Elme poussa des cris de victoire qui furent entendus de l'autre côté de la mer, et auxquels répondirent joyeusement le château Saint-Ange et la ville, dont les habitants avaient suivi avec le plus vif intérêt les péripéties de cette lutte, dont l'issue devait exercer sur leur propre sort une si grande influence.

On ne peut que conjecturer le nombre des musulmans qui périrent dans l'assaut ; il doit avoir été considérable. Celui des chrétiens fut porté jusqu'à un chiffre de trois cents hommes, dont dix-sept membres de l'ordre ; mais on observa que le simple soldat fit dans cette journée aussi bravement son devoir que les meilleurs chevaliers aux côtés desquels il combattit [1]. Parmi les survivants, peu, si même il y en eut, échappèrent sans blessures ; ceux qui avaient le plus souffert furent immédiatement transportés dans la ville, et remplacés par autant de soldats bien dispos, qui apportèrent avec eux des munitions et des matériaux pour réparer, autant que possible, les dommages causés aux travaux. Le bailli de Négrepont se trouvait parmi ceux qui étaient le plus grièvement blessés ; il refusa obstinément d'être transféré dans la ville, et, pressé par La Valette de permettre qu'on le relevât de ses fonctions, il répondit qu'il était prêt à céder le commandement à toute personne qui serait nommée à sa place, mais il espérait qu'on l'autoriserait à rester dans le fort et à verser la dernière goutte de son sang pour la défense de la foi [2].

[1] « En este assalto y en todos me han dicho cavalleros, que pelearo no solamente ellos, y los soldados, mas que los forçados, bonas vollas, y Malteses murieron con tanto animo, como qualquiera otra persona de mayor estima. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 51.

[2] « Que si su senoria Illustrissima tenia otra persona, para tal cargo

Les chevaliers et jusqu'aux soldats maltais déployèrent le même héroïsme, en se présentant pour prendre la place des défenseurs du fort qui avaient péri. Ce n'était plus alors le poste du danger, c'était, on pouvait le dire, celui de la mort. Cependant ces intrépides guerriers se le disputaient vivement comme un rare honneur, et le grand-maître fut obligé de refuser douze chevaliers de la langue d'Italie, par le motif que la garnison était au complet.

Une seule lueur d'espoir restait aux assiégés; ils attendaient des secours de Sicile, mais le vice-roi, loin de hâter ses mouvements, semblait vouloir jouer le rôle qui, dans les combats de taureaux de son pays, appartient au matador, lequel laisse les combattants s'épuiser dans leur lutte et se tient prêt à descendre dans l'arène, au moment où un seul coup de son épée peut décider de l'issue du combat.

Cependant il était encore possible, jusqu'à un certain point, aux défenseurs du fort Saint-Elme de se maintenir, tant qu'ils continueraient de communiquer avec le château Saint-Ange et la ville; de cette manière la garnison reprenait constamment des forces, comme un homme affaibli se ranime en recevant du sang nouveau dans les veines. Le commandant turc reconnut enfin la nécessité de couper ces communications, pour mettre fin au siége. Il eût sagement agi en faisant plus tôt cette découverte.

Sur l'avis de Dragut, on décida de compléter l'investissement du fort en prolongeant les lignes des tranchées jusqu'au grand port, où une batterie, armée de forts canons, devait commander le lieu de débarquement. En conduisant ces

mejor, que la embiasse, quel lo obedeceria como a tal, mas quel queria quedar en sant Ermo, como privado cavallero, y por sa religion sacrificar su cuerpo. » Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 44.

travaux, le capitaine more fut blessé, à la tête, d'un fragment de rocher, qu'un boulet avait fait sauter en pièces, et tomba dans les tranchées, privé de sentiment. Mustapha le fit porter dans sa tente, couvert d'un manteau. Dragut était mortellement blessé et, bien qu'il vécut encore assez longtemps pour apprendre le sort du château Saint-Elme, il paraît qu'il ne fut plus en état d'aider les assiégeants de ses conseils. La perte de cet habile officier fut le coup le plus sensible qui pouvait frapper les musulmans.

Pendant qu'il travaillait aux retranchements, l'ennemi entretint constamment le feu contre les remparts branlants de la forteresse; il inquiétait en même temps la garnison par de fausses alarmes et par des attaques nocturnes, au milieu desquelles les bombes ardentes, éclatant dans les airs, éclairaient momentanément la mer, montrant la sombre silhouette du fort Saint-Elme, dont les ruines majestueuses dominaient cette scène d'horreur. Les artilleurs du château Saint-Ange, dans l'obscurité de la nuit, dirigeaient leur feu à la lueur de ces boulets incendiaires[1]. Les Turcs espéraient moins par ces attaques emporter la place, bien qu'elles fussent souvent suivies de pertes considérables, qu'épuiser les forces de la garnison. Celle-ci était réellement dans une situation déplorable; combattant le jour et travaillant toute la nuit à réparer les fortifications endommagées, elle ne pouvait prendre ni le repos ni la nourriture dont elle avait besoin pour soutenir sa vigueur affaiblie; enfin que l'on

[1] « La escuridad de la noche, fue luego muy clara, por la grade catidad de los fuegos artificiales, que de ambas partes se arojavan, y de tal manera que los que estavamos en san Miguel, veyamos muy claramente sant Ermo, y los artilleros de sant Angel y de otras partes apuntavan, a la lumbre de los fuegos enemigos. »—Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 48.

pense au sentiment de profonde douleur avec lequel ces hommes voyaient chaque jour se rétrécir autour d'eux le cercle de fer, qui devait pour toujours les séparer de leurs amis.

Le 18, l'invèstissement était complet, et l'extrémité des lignes était garnie d'une redoute armée de deux forts canons, qui, avec la mousqueterie partie des tranchées, devait balayer l'atterrage et couper toute communication du fort avec l'autre côté du port. Les jours de la garnison, ainsi laissée à elle-même, étaient comptés.

La Valette, qui avait surveillé avec anxiété les opérations de l'ennemi, avait fait tout ce qu'il avait pu pour les entraver, en dirigeant un feu incessant contre les travailleurs, dans l'espoir de les déloger des tranchées. Quand ils eurent achevé leur œuvre, son cœur se remplit de tristesse, et ses nobles traits, d'ordinaire voilés d'une teinte de mélancolie, s'assombrirent d'un nuage plus épais, lorsqu'il reconnut qu'il lui fallait abandonner ses compagnons d'armes à leur sort.

Le 20 de ce mois tombait la Fête-Dieu que, dans des temps plus heureux, les hospitaliers avaient toujours célébrée avec grande pompe. Ils ne manquèrent pas, même alors, de fêter ce jour. Une procession fut organisée, avec le grand-maître à sa tête; derrière lui marchaient les chevaliers, vêtus du sombre costume de leur ordre, sur lequel s'étalait la croix blanche de Malte. Toute la population, hommes, femmes, enfants, suivait le cortége. La procession fit le tour de la ville, prenant la route la moins exposée au feu de l'ennemi. Arrivés dans l'église, tous se prosternèrent, et avec une émotion rendue plus solennelle par leur situation et surtout par celle de leurs vaillants compagnons du fort

Saint-Elme, ils supplièrent le Dieu des armées d'avoir pitié de leurs misères, et de ne pas permettre à ses ennemis de triompher des vrais soldats de la croix [1].

Pendant toute la journée du 21, l'artillerie des assiégeants ne cessa de tonner plus furieusement que d'habitude, jusqu'à ce qu'en divers endroits les murs écroulés laissassent paraître à nu le roc sur lequel ils étaient bâtis [2]. Leurs pionniers, qui avaient réuni dans ce but d'énormes quantités de broussailles, comblèrent le fossé de fascines qui, recouvertes de terre mouillée, défiaient tous les efforts des assiégés pour les mettre en feu. Toute la nuit suivante, de fausses alarmes, successivement répétées, tinrent constamment les chrétiens sur le qui-vive. C'étaient là des signes qui annonçaient un assaut général; il eut lieu le lendemain.

Aux premières lueurs du jour, les troupes turques s'ébranlèrent; elles eurent bientôt franchi le fossé qui, étant comblé, ne leur présentait pas d'obstacle. Quelques-uns s'élancèrent sur la brèche, mais là les chevaliers et leur suite se tenaient prêts à les recevoir. D'autres essayèrent d'escalader les remparts, mais ils furent accablés sous une grêle de projectiles. Le feu de la mousqueterie languissait, car déjà les munitions commençaient à manquer, mais partout les assaillants se trouvèrent aux prises avec des braves animés du courage indomptable qu'ils avaient déployé auparavant. On eût dit que les défenseurs du fort Saint-Elme, exténués comme ils l'étaient par d'extraordinaires souffrances, avaient recouvré leurs forces par enchantement. Trois fois l'ennemi remonta à l'assaut, trois fois il fut

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 53.
[2] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 214.

repoussé. Le carnage fut horrible; chrétiens et musulmans luttèrent furieusement, corps à corps, jusqu'à ce que les ruines sur lesquelles ils combattaient fussent couvertes d'un monceau de cadavres.

Le combat avait duré plusieurs heures. Surpris de la résistance que lui opposait cette poignée de guerriers, Mustapha comprit que, s'il voulait épargner la vie de ses soldats, il devait attendre un jour encore pour prendre la place. Étourdis du coup qu'il venait de frapper, les assiégés ne pourraient, excédant les bornes de la nature humaine, soutenir un nouvel assaut. Il donna donc le signal de la retraite, et les vainqueurs poussèrent un cri, un faible cri de victoire, tandis que la bannière de l'ordre, flottant sur les remparts, annonçait que le fort Saint-Elme était encore aux mains des chrétiens! Ce fut le dernier triomphe de la garnison [1].

Elle était, en effet, aux abois; les munitions étaient presque épuisées; les armes, brisées, hors d'état de servir; les murs présentaient partout des brèches; comme un vaisseau battu par la tempête, entr'ouvert de tous côtés et prêt à sombrer. Le petit nombre des survivants étaient couverts de blessures, et plusieurs avaient à peine la force de se traîner languissamment le long des remparts. Une attaque encore, et le drame devait finir.

Dans cette déplorable situation, les assiégés voulurent tenter de communiquer avec leurs frères, de l'autre côté de la mer, pour leur faire connaître leur position. La distance n'était pas grande, et parmi les Maltais il y avait plusieurs

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p 216, 217. — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 54. — Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 80 et seq. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXV.

excellents nageurs, qui, familiarisés dès l'enfance avec la mer, la considéraient comme leur élément naturel. L'un d'eux s'offrit pour porter un message au grand-maître ; plongeant et nageant longtemps sous l'eau, il fut assez heureux pour échapper aux boulets de l'ennemi et atteignit sain et sauf le rivage.

La Valette fut profondément affecté du récit de cet envoyé, quoiqu'il n'en fût pas surpris. Il avait, ainsi que les autres chevaliers, suivi d'un œil ému les péripéties du combat, et, tout en s'étonnant de voir, malgré l'excessive disproportion du nombre, la victoire rester aux chrétiens, il savait combien chèrement ils l'avaient achetée. Il décida, si peu de confiance qu'il eût dans cette tentative, de répondre à l'appel des assiégés, en faisant un effort pour venir à leur aide. Cinq grandes barques, portant un renfort de troupes et des secours, furent immédiatement mises à la mer. Les chevaliers accoururent en foule sur le quai, se disputant chaleureusement le dangereux honneur de monter sur ces embarcations. Tous n'étaient préoccupés que du péril de leurs frères du fort Saint-Elme.

Ce que La Valette avait prévu arriva. L'atterrage était dominé par une batterie armée de forts canons et de centaines de mousquetaires, menaçant d'une mort imminente quiconque approcherait. Mais les chevaliers ne purent même arriver près du rivage, car l'amiral turc, qui surveillait l'entrée du grand port, apprenant les préparatifs qui se faisaient, envoya dans le port une flottille de légers vaisseaux, pour intercepter le convoi, et ceux-ci firent si grande diligence que, si les chrétiens ne s'étaient empressés de virer de bord, ils eussent été bientôt entourés et pris par ceux qui les poursuivaient.

Les défenseurs du fort, qui, du haut de leurs remparts, avaient vu les barques venir à leur secours, furent témoins de l'insuccès de cette tentative, et la dernière lueur d'espoir disparut à leurs yeux. Leur arrêt était signé; il ne leur restait plus qu'à attendre avec calme le coup du bourreau. Cependant ils ne s'abandonnèrent pas à un lâche désespoir, mais ils s'apprêtèrent, avec une héroïque constance, à mourir en martyrs de la bonne cause à laquelle ils avaient consacré leur vie.

Ils passèrent cette nuit, non dans de vains efforts pour réparer leurs ouvrages de défense, avec l'espoir de prolonger de quelques heures leur existence, mais dans une solennelle préparation à la mort, comme des hommes qui se sentent au seuil de l'éternité. Ils prièrent, se confessèrent, communièrent, et, s'exhortant mutuellement à faire leur devoir, ils renouvelèrent les vœux qui les obligeaient de mourir, s'il le fallait, pour la défense de la foi. Quelques-uns, parmi lesquels on remarquait surtout Miranda et le bailli de Négrepont, se montraient partout, encourageant et consolant leurs frères; couverts eux-mêmes de blessures, ils assistaient selon leur pouvoir les malades et les mourants; ces derniers gisaient en foule, pêle-mêle avec les morts, sur les ruines qui allaient bientôt devenir le tombeau de ces braves [1].

Ainsi s'écoula cette lugubre nuit; enfin, s'embrassant tendrement comme des amis qui se disent un éternel adieu,

[1] « Ellos como aquellos que la manana havia de ser su postrer dia en este mudo, unos con otros se confessavan, y rogavan a nuestro senor que por su infinita misericordia, la tuviesse de sus animas, pues le costaron su preciossissima sangre para redemirlas. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 54.

Voy. aussi Vertot, *Chevaliers de Malte*, p. 217, 218; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXV.

ces vaillants guerriers se rendirent à leur poste, prêts à vendre leur vie le plus chèrement possible; quelques-uns, infirmes et très âgés, ou criblés de blessures, s'y firent porter sur les bras de leurs camarades; couchés sur ces remparts délabrés et tenant dans leurs mains affaiblies une arme inutile, ils voulaient, en vrais et fidèles chevaliers, mourir sur la brèche.

Ils n'attendirent pas longtemps. Les Turcs, si souvent frustrés de leur proie, exigeaient à grands cris qu'on les menât à l'assaut. Leur élan ne fut pas arrêté par le feu languissant et incertain qui partait de la forteresse. Bientôt ils furent au haut des murs, encore humides du sang versé la veille; mais, malgré leur nombre, ils n'eurent pas de si tôt rompu les rangs de la petite troupe chevaleresque qui les attendait. Si peu croyable que ce fait puisse paraître, la lutte dura plusieurs heures, pendant lesquelles le sort du château Saint-Elme oscilla dans la balance. Enfin, reprenant un instant haleine, l'armée turque se rallia pour un dernier assaut, et les flots de cette mer furieuse, s'engouffrant avec une irrésistible violence dans la large brèche, emportèrent cavaliers et soldats, ne laissant plus un être vivant sur le rempart. Une poignée de chevaliers, se sauvant à la faveur du tumulte, se jetèrent dans la chapelle, mais, voyant qu'on ne faisait point quartier à ceux qui se rendaient, ils s'élancèrent hors de leur retraite et périrent sous le cimeterre de l'ennemi. Une troupe de neuf cavaliers, postés près de l'extrémité du fossé, non loin de la position occupée par les soldats de Dragut, se constituèrent prisonniers de guerre des pirates, et ceux-ci, que la nature de leur commerce avait habitués à regarder les hommes comme une espèce de marchandise, refusèrent heureusement de livrer

aux Turcs les chrétiens, qu'ils gardaient pour les rançonner. Ce furent les seuls membres de l'ordre qui échappèrent au massacre [1]. Cependant un petit nombre de soldats maltais, excellents nageurs, réussirent, au milieu de la confusion, à passer de l'autre côté du port et y répandirent la triste nouvelle de la chute du fort Saint-Elme. Bientôt des salves tirées par l'artillerie ottomane confirmèrent leur récit, et l'étendard du croissant, hissé à la place où flottait naguère la bannière de Saint-Jean, n'annonça que trop clairement que cette forte position, la clef de l'île, avait passé des mains des chrétiens dans celles des infidèles [2].

Peu après, la flotte musulmane, doublant le cap, entra, à l'ouest, dans le port Musiette, joyeusement ornée, aux sons de la musique; l'air retentissait des acclamations des vainqueurs et les batteries du rivage tonnaient, répondant à l'artillerie des vaisseaux.

Le jour où se passa cet événement, le 23 juin, était celui de la fête de saint Jean-Baptiste, le patron de l'ordre;

[1] Vertot, que son amour du merveilleux entraîne parfois jusqu'au miraculeux, laisse entendre que pas un des soldats de la garnison ne survécut à la prise du fort Saint-Elme. — (*Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 219.) S'il en était ainsi, on aimerait de savoir comment l'historien a appris ce qui s'était passé dans la forteresse, le jour et la nuit qui précédèrent l'assaut. Les détails donnés plus haut d'après Balbi font connaître ces incidents et ont un air de probabilité. — (*Verdadera Relacion*, fol. 55.)

[2] « Luego que entraron los Turcos en sant Ermo, abatieron el estadarte de san Juan, y en su lugar plantaron una vandera del gran Turco, y en todo aquel dia no hizieron otra cosa, que plantar vaderas y vanderillas por la muralla, segun su costumbre. » —*Ibid.*, fol. 55.

Voyez aussi, sur la prise du fort Saint-Elme, Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 81-84; Miniana, *Hist. de Espana*, p. 351; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXV; Campana, *Filippo Secondo*, part. II, p. 159; Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 245; Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 219 et seq.

celui-ci avait toujours célébré cette solennité avec plus d'éclat que toute autre. Hélas! c'était alors pour ces guerriers un jour d'humiliation et de deuil, et, pour comble de douleur, ils le voyaient observer comme un temps de réjouissances par les ennemis de la foi[1].

Pour ajouter à leur affliction, Mustapha souilla sa victoire de certains traits de cruauté qui semblent en conformité avec son caractère; il fit planter sur des pieux, en face de la ville, les têtes de quatre des principaux chevaliers, entre autres celles de Miranda et du bailli de Négrepont. Un spectacle plus hideux encore fut offert aux assiégés. Le général turc fit recueillir les corps de plusieurs cavaliers, dont quelques-uns, dit-on, palpitaient encore d'un reste de vie, et pratiquer sur la poitrine de ces malheureux des incisions en forme de croix. Les cadavres ainsi mutilés furent liés à des planches et jetés à l'eau; plusieurs furent portés au rivage opposé, où les frères d'armes des victimes les reconnurent sans peine. La Valette, en contemplant les restes profanés de compagnons aimés, fondit en larmes; mais bientôt la douleur fit place à des sentiments plus énergiques. Il fit décapiter ses prisonniers musulmans, et ses canons les lancèrent dans les lignes de l'armée ennemie, pour donner aux musulmans, comme le dit le chroniqueur, une leçon d'humanité[2]!

Le nombre des chrétiens qui périrent dans ce siége s'éleva à près de quinze cents, dont cent vingt-trois membres de l'ordre, parmi lesquels plusieurs de ses plus illustres

[1] « A todos nos pesava en el anima porque aquellas eran fiestas que solian hazer los cavalleros en tal dia, para honor deste su santo avogado. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 55.

[2] *Ibid.*, fol. 58. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 220.

guerriers [1]. On évalue les pertes des musulmans à huit mille hommes, entre autres Dragut dont la mort devait être plus profondément ressentie que le massacre de toute une légion de soldats. Dragut vivait encore, mais privé de la parole, lors de l'assaut; les cris de victoire le tirèrent de sa léthargie, et quand, interrogeant du regard ceux qui l'entouraient, il apprit ce qui s'était passé, il leva les yeux au ciel comme pour le remercier, et expira [2].

Le commandant turc fit démanteler le fort Saint-Elme, qui, d'ailleurs, n'était plus guère qu'un monceau de ruines, et envoya à Constantinople, comme les trophées de sa victoire, une trentaine de canons qui garnissaient les ouvrages de défense de la place [3].

Ainsi finit ce mémorable siége, qui montra une poignée de guerriers résistant, pendant tout un mois, aux forces réunies de l'armée ottomane. Ce fait, en même temps qu'il atteste l'indomptable valeur de la garnison, prouve que les Turcs, si redoutables qu'ils fussent en pleine campagne, étaient des ingénieurs peu habiles et ne connaissaient pas les vrais principes qui doivent présider à la conduite d'un siége. Il devait sauter tout d'abord aux yeux de Mustapha que, pour aboutir à une prompte issue, il était nécessaire de détruire les communications du fort avec la ville. Cependant il ne l'essaya pas avant l'arrivée de Dragut, qui lui recommanda bientôt d'élever à cet effet une batterie sur quelque hauteur, en face du grand port. Le général turc rejeta cette proposition. Ce ne fut qu'un peu plus tard que,

[1] Balbi a donné la liste des chevaliers qui périrent dans le siége, avec l'indication des pays auxquels ils appartenaient. *Verdadera Relacion*, fol. 56.

[2] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. II, p. 219.

[3] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 33.

sur les conseils du pirate, l'investissemsnt de la place fut continué jusqu'au bord de la mer, et alors le sort de la forteresse fut fixé.

Le fort Saint-Elme était tombé; mais, perte irréparable, les assiégés avaient consumé dans ce siége un temps précieux; en même temps, cette longue et intrépide résistance avait, en augmentant considérablement le courage des chrétiens, diminué, jusqu'à un certain point, la confiance des musulmans. « Que ne nous coûtera pas le père, » s'écria Mustapha, faisant allusion au château Saint-Ange, « quand l'enfant nous a coûté si cher [1]. »

[1] Voy. l'Appendice, à la fin de ce volume, note B.

CHAPITRE IV.

LE GRAND-MAITRE LA VALETTE.

(1565.)

Investissement du Borgo.—Assaut du fort Saint-Michel.—Massacre des Turcs. — Canonnade incessante. — Assaut général. — Les Turcs repoussés. — Situation critique du Borgo. — Fermeté de La Valette.

Les forces des assiégés étaient donc concentrées sur les deux étroites langues de terre qui font saillie à l'est du grand port. Bien que nous ayons déjà décrit ces lieux, il ne sera peut-être pas inutile de les évoquer une seconde fois devant l'imagination de nos lecteurs, maintenant qu'ils vont être la scène des événements que nous allons décrire.

La péninsule septentrionale, occupée par la ville du Borgo et, à son extrémité, par le château Saint-Ange, était défendue par des ouvrages plus solides et mieux entretenus que ceux du fort Saint-Elme. La garde en avait été confiée aux différentes langues, dont chacune donnait son nom au bastion qui lui était assigné. C'est ainsi qu'à l'angle oriental de la péninsule, les chevaliers espagnols veillaient sur le bastion de Castille, destiné à jouer un rôle important dans la suite du siége.

La langue de terre, qui s'étend parallèlement à celle-ci, était couronnée par le fort Saint-Michel, moins grand que

le château Saint-Ange; à ses pieds on pouvait apercevoir un petit groupe de maisons, peu digne du nom de ville. Cette péninsule était entourée de fortifications à peine achevées, et à la construction desquelles le grand-maître La Sangle, qui donna son nom à cette partie de l'île, avait généreusement consacré sa fortune particulière. Les ouvrages étaient terminés, à l'extrémité de cette position, par un bastion peu élevé ou plutôt un demi bastion, nommé l'Éperon.

La Valette avait habilement profité du temps pendant lequel les Turcs avaient été arrêtés devant le fort Saint-Elme, pour mettre La Sangle et le Borgo en un aussi bon état de défense qu'il était possible. Tous, hommes, femmes, enfants, avaient pris part à ces utiles travaux; le même sentiment patriotique et une commune haine contre l'infidèle animaient chacun. Le grand-maître avait fait enlever les grosses pièces d'artillerie qui garnissaient les vaisseaux à l'ancre, et les avait fait monter sur les murs des forteresses. Il ordonna aux particuliers de lui remettre, moyennant une large indemnité, les provisions qu'ils avaient chez eux; elles furent transférées dans les magasins publics [1]. Il rappela dans le Borgo, où leurs services étaient plus nécessaires, cinq compagnies de soldats, en garnison à Civita Notable, à l'intérieur des terres. Enfin, comme il n'y avait pas de place pour loger des prisonniers, qu'on n'aurait pu d'ailleurs garder sans enlever à la garnison une partie des vivres dont elle avait besoin, il défendit de faire grâce aux musulmans, ordonnant que tous ceux qui tomberaient au pouvoir des

[1] Par une autre ordonnance, La Valette fit tuer tous les chiens qui se trouvaient dans La Sangle et au Borgo, parce qu'ils troublaient le repos des soldats la nuit et mangeaient une partie des provisions le jour.

assiégés fussent passés au fil de l'épée [1]. Ce devait être de part et d'autre une guerre d'extermination.

Sur ces entrefaites, La Valette reçut heureusement de Sicile un renfort qui, s'il n'était pas considérable, était d'une grande importance dans l'état présent des choses. Le vice-roi, cédant enfin aux instances des chevaliers de Saint-Jean, qui, vivant à sa cour, attendaient impatiemment le moment de rejoindre leurs frères, avait armé quatre galères, deux appartenant à la marine royale et les deux autres à celle de l'ordre. Elles portaient à bord quarante chevaliers et sept cents hommes de troupes d'élite, tirés principalement des garnisons espagnoles en Italie. Cette escadrille fut placée sous le commandement de don Juan de Cardona, qui avait pour instructions de revenir sans tenter un débarquement, s'il trouvait le fort Saint-Elme aux mains de l'ennemi. Cardona, qui paraît avoir eu une bonne dose de l'esprit timide et hésitant de son supérieur, resta quelques jours en mer, n'osant, par crainte de la flotte ottomane, approcher de l'île; pendant ce temps Saint-Elme était pris. L'amiral, qui l'ignorait, fit route vers le sud et finit par jeter l'ancre à Pietra Negra, du côté opposé de Malte. Là un des chevaliers put descendre à terre pour prendre des informations; il apprit alors la chute de la forteresse, mais, comme il eut soin de cacher cette nouvelle, Cardona fit débarquer en hâte toutes les troupes, et aussitôt il repartit pour la Sicile avec ses galères.

Le détachement était commandé par le chevalier de Robles, brave soldat et l'un des plus illustres guerriers de l'ordre. A la faveur de la nuit, il passa à une portée de

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 2.

canon des lignes turques, sans être aperçu, et fut assez heureux pour conduire ses hommes, sains et saufs, jusqu'au havre anglais, en face du Borgo, que la mer baigne au nord. Il trouva là des barques qui l'attendaient, envoyées par le grand-maître, instruit de son arrivée. Un épais brouillard couvrait les eaux, et, cachés par ce voile propice, Robles et ses soldats parvinrent heureusement à la ville, où ils furent reçus à bras ouverts par les chevaliers, qui saluèrent de cris joyeux les braves venus pour partager avec eux les dangers de la guerre [1].

Cependant Mustapha, le chef de l'armée assiégeante, se demandait s'il ne lui serait pas possible d'arriver à son but, par des négociations au lieu de combats, et d'épargner ainsi tout le sang que lui avait coûté la prise du fort Saint-Elme; il caressait l'espoir que La Valette, prenant conseil du sort de cette forteresse, pourrait être amené à capituler, à de bonnes et honorables conditions. Il lui dépêcha en conséquence un envoyé, pour le sommer de rendre l'île et lui promettre le passage libre, afin de gagner la Sicile avec ses troupes et tout ce qu'il possédait.

Cette mission fut donnée à un esclave grec, vieillard qui depuis l'enfance avait vécu en captivité. Protégé par le drapeau qui annonce les parlementaires, l'esclave fut admis dans le château Saint-Ange et conduit, les yeux bandés, devant le grand-maître, auquel il fit part de son message. Celui-ci l'écouta avec calme mais sans daigner lui répondre, et, quand il eut fini de parler, ordonna d'un air sévère qu'on emmenât le vieillard hors de sa vue et qu'on le pendît

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 4. — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 64. — Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 94. — Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 296.

sur-le-champ. Le malheureux se jeta aux pieds du grand-maître, lui demandant grâce en jurant qu'il n'était qu'un pauvre esclave et qu'il était venu contre son gré, obéissant au général ottoman. La Valette, qui n'avait probablement pas l'intention d'exécuter sa menace, feignit de se laisser attendrir, mais il déclara que, si un autre envoyé osait encore l'insulter par de pareilles propositions, il ne serait plus quitte à si bon marché. Il congédia sur ces mots le vieillard terrifié; on fit alors passer celui-ci entre de longues files de soldats, rangés dans un ordre imposant, et on lui montra les solides ouvrages de défense du château Saint-Ange. « Voyez, » lui dit l'un des officiers, étendant la main vers le fossé profond qui entourait la forteresse, « voilà toute la place que nous pouvons offrir à votre maître; elle est assez large pour lui servir de tombeau, à lui et à son armée! » On ne parvint pas à persuader à l'esclave, quoiqu'il fût chrétien, de rester pour partager la fortune des assiégés. Ils devaient, disait-il, finir par être défaits, et, quant à lui, s'il était repris par les Turcs, il serait plus maltraité que jamais [1].

Il ne restait à Mustapha d'autre alternative que de combattre, et, après la chute du fort Saint-Elme, il avait, sans perdre un seul instant, poussé activement ses préparatifs. Il avait fait ouvrir sur les hauteurs, à l'extrémité méridionale du grand port, des tranchées qui s'étendaient du pied du mont Coradin jusqu'au mont San Salvador. Dans les endroits où le sol était trop dur pour pouvoir être creusé

[1] Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 91. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 3. — De Thou, *Histoire Universelle*, tom. V, p. 67. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXVI. — Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 246.

facilement, il avait fait construire un mur de pierre, qui continuait les retranchements. Le long de ces hauteurs, sur différents points de la ligne, étaient établies des batteries, armées de canons du plus fort calibre. D'autres batteries couronnaient l'élévation de terrain, qui, sous le nom de mont Sceberras, sépare le port Musiette du grand port et finit au promontoire où s'élevait le fort Saint-Elme.

Ainsi les forteresses chrétiennes étaient menacées de tous côtés, et, tandis que l'armée assiégeante leur coupait les communications avec l'intérieur de l'île, une partie de la flotte turque, bloquant l'entrée du grand port, les empêchait totalement de communiquer avec le dehors. L'investissement par terre et par mer était complet.

Dès les premiers jours de juillet, les soixante ou soixante-dix canons de ces batteries, rangées en un cercle immense, ouvrirent leur feu convergent contre les forts, les villes et la flotte ancrée dans le port des galères. Les artilleurs des châteaux Saint-Ange et Saint-Michel ripostèrent vigoureusement, en hommes bien instruits de leur métier. Aussitôt que les brèches furent assez larges pour lui livrer passage, Mustapha résolut de commencer par donner l'assaut au fort Saint-Michel, le plus faible des deux, et il décida de l'attaquer par mer et par terre à la fois. Il n'était pourtant pas possible de faire entrer les vaisseaux du port Musiette, où ils se trouvaient, dans le grand port, sans les exposer à l'artillerie du château Saint-Ange. Le général turc eut donc recours à un expédient, assez surprenant mais non pas nouveau dans les annales de la guerre; il fit traîner un grand nombre de bateaux à travers la colline qui sépare les deux ports. Cette tâche pénible fut accomplie par les esclaves chrétiens, et les assiégés virent avec stupeur la flottille

ennemie, descendant les rudes pentes de la hauteur opposée, voguer dans les eaux du bassin intérieur. Il n'y eut pas moins de quatre-vingts embarcations, dont quelques-unes très grandes, transportées de cette manière à travers les montagnes.

Ayant achevé ce travail considérable, Mustapha fit ses préparatifs pour l'assaut. Il reçut, dans ce moment, des renforts importants que lui amenait Hassem, le corsaire algérien qui commandait aux mémorables siéges d'Oran et de Mazarquivir. Frappé de voir l'exiguité du fort Saint-Elme, Hassem se montra surpris qu'il eût tenu si longtemps contre les armes ottomanes, et il pria le général turc de lui confier la conduite de l'assaut qui allait être livré. Mustapha, disposé à laisser ce présomptueux jeune homme éprouver la trempe des épées maltaises, s'empressa de lui donner le commandement, et un jour fut fixé pour l'attaque.

Heureusement, sur ces entrefaites, un déserteur, homme d'une certaine importance dans l'armée musulmane, s'enfuit au Borgo et instruisit le grand-maître des projets des assiégeants. La Sangle était défendue au nord, on le sait déjà, par une forte chaîne de fer, qui, tendue en travers de l'entrée du port des galères, empêchait les vaisseaux d'approcher de ce côté. La Valette fit alors planter dans la vase, au fond du port, une rangée de palissades, qui s'étendait de l'extrémité de La Sangle jusqu'au pied du mont Coradin; ces palissades étaient maintenues par de grosses chaînes, assez fortement assujéties pour opposer une insurmontable barrière à la flotte turque. Cette barricade n'était pas très étendue, mais la construction en offrait de grandes difficultés, dont la moindre n'était pas la nécessité d'y travailler de nuit, pour mettre les ouvriers à l'abri du feu de

l'ennemi. L'ouvrage fut achevé en un peu moins d'une semaine. Mustapha envoya une petite troupe de soldats, excellents nageurs, armés de haches, pour forcer le passage; ils avaient déjà endommagé la barricade, quand des Maltais, arrivant à la nage, l'épée entre les dents, tombèrent sur les musulmans, les défirent et réussirent à réparer les dégâts que ceux-ci avaient causés [1].

Le 15 juillet, au point du jour, deux canons, placés près du grand port, en face l'un de l'autre, donnèrent le signal de l'assaut. Hassem se prépara à le conduire, en personne, du côté de la terre; il confia l'attaque par mer à un corsaire algérien, son lieutenant. Avant que l'écho eût cessé de résonner, la garnison du fort Saint-Michel vit se détacher du rivage opposé un grand nombre d'embarcations, remplies de soldats, parmi lesquels, à en juger par leur costume, se trouvaient plusieurs personnages considérables. Ces détails sont fournis par le vieux soldat que nous citons si souvent et qui, posté sur le bastion de l'Éperon, vit parfaitement toute cette scène. C'était un magnifique spectacle que celui de ces chefs, dans leurs riches vêtements orientaux, avec leurs turbans aux vives couleurs et leurs robes lâches, flottantes, de cramoisi ou de drap d'or et d'argent; les rayons du soleil levant faisaient étinceler ces armes bien polies, ces arcs délicatement travaillés, ces cimeterres fabriqués à Alexandrie et à Damas, ces mousquets de Fez [2].

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 61, 62, 68. — Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 95-100. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 4-7. — Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXVI. — Herrera, *Historia General*, lib. XII, cap. VII.

[2] « No avia hombre que no truxesse aljuba, el que menos de grana, muchos de tela de oro, y de plata, y damasco carmesi, y muy buenas esco-

« C'était une belle chose à voir, » ajoute un peu naïvement le chroniqueur, « pour qui aurait pu la regarder sans danger[1]. »

En avant de l'escadre se remarquaient deux ou trois barques, portant des personnes qu'à leur air vénérable et à leurs robes de couleur sombre on reconnaissait pour des prêtres musulmans. Ils paraissaient réciter des prières dans un livre placé devant eux, et adresser des invocations à Allah, peut-être pour appeler ses vengeances sur la tête des infidèles. Mais ces embarcations se retirèrent bientôt, laissant le chemin libre au reste de la flotte, qui s'avança vers les palissades, dans l'intention évidente de forcer le passage. Mais la barrière résista à leurs efforts; rendu furieux par le feu de mousqueterie dirigé en ce moment contre ses troupes, du haut du bastion, le commandant algérien sauta dans l'eau, qui lui venait un peu au dessus de la ceinture, et, suivi de ses soldats, il nagea intrépidement vers le rivage.

Deux mortiers étaient placés sur les remparts, mais, par suite d'une négligence, il n'en fut point fait usage, et les assiégeants purent arriver au pied du bastion, qu'ils se préparèrent à emporter par escalade. Appliquant leurs échelles contre le mur, ils commencèrent à monter rapidement, mais la garnison les reçut par une grêle de pierres, de grenades et de projectiles incendiaires de toute espèce, tandis que d'énormes quartiers de roc, roulés du haut du parapet, fracassaient les échelles, écrasaient les assaillants et couvraient la

petas de fez, cimitaras de Alexandria, y de Damasco, arcos muy finos, y muy ricos turbantes. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 70.

[1] « Cargadas de gente muy luzida, vista por cierto muy linda, sino fuera tan peligrosa. » — *Ibid.*, ubi supra.

terre d'informes débris. Sur les remparts se pressaient des chevaliers, des soldats, parmi lesquels on reconnaissait à sa haute stature le commandant du poste, Antonio de Zanoguerra, dominant cette foule de la tête et l'exhortant à se battre courageusement. Cependant les Turcs, volant au combat comme une nuée de frelons, relevèrent bientôt leurs échelles brisées et remontèrent à l'escalade. Les premiers rangs étaient poussés en avant par ceux qui les suivaient, mais, à peine arrivés au haut du parapet, les hardis aventuriers furent percés par les piques des soldats ou périrent sous les épées et les haches des chevaliers. En ce moment, un malheureux hasard fit tomber une étincelle dans le magasin à poudre, qui prit feu et sauta en l'air avec un bruit épouvantable, tuant ou mutilant un grand nombre d'hommes de la garnison, et vomissant au dessus du bastion de noirs tourbillons de fumée. Les assiégeants profitèrent de la confusion créée par cet accident pour s'établir sur les remparts, et, quand les nuages de fumée commencèrent à se dissiper, les chrétiens furent saisis de voir les ennemis près d'eux et, plantées sur les murs, plusieurs de ces petites bannières que les Turcs portaient d'ordinaire avec eux dans les combats. La lutte devint alors plus furieuse que jamais, les combattants se trouvant dans des conditions plus égales; les musulmans souffraient cruellement de leurs blessures, et les assiégés, se souvenant du château Saint-Elme, brûlaient de venger leurs frères massacrés. Le soleil, montant dans le ciel, versait depuis longtemps des torrents de chaleur sur la tête de ces ennemis acharnés, et le combat durait encore; les défenseurs du fort, accablés par le nombre, affaiblis, épuisés par leurs blessures, avaient peine à se maintenir sur le terrain glissant, arrosé de leur sang et de celui de leurs

adversaires. Cependant le magique cri de guerre de Saint-Jean ébranlait les airs, et le brave commandant, Zanoguerra, à la tête de ses chevaliers, apparaissait au plus fort de la mêlée. Là aussi on voyait frère Robert, prêtre de l'ordre, brandissant d'une main son épée, de l'autre un crucifix, courir, quoique blessé lui-même, entre les rangs des assiégés, les exhortant « à combattre et à mourir pour la défense de la foi de Jésus-Christ [1]. »

Dans ce moment critique, Zanoguerra, malgré l'armure éprouvée dont il était revêtu, fut atteint par une balle perdue, qui le renversa, privé de sentiment, sur le rempart. En le voyant tomber, les assiégeants poussèrent des cris de triomphe et redoublèrent d'efforts. La garnison se fût trouvée dans une position des plus difficiles, sans un renfort qui vint fort à propos et que lui envoyait du Borgo La Valette, informé du danger qu'elle courait. Le grand-maître avait, peu de temps auparavant, fait construire un pont flottant sur le port des galères ; ce pont, qui reliait l'une à l'autre les deux péninsules, leur fournissait le moyen de communiquer ensemble plus facilement qu'elles ne l'avaient jamais fait.

Pendant que cela se passait, des renforts considérables arrivaient au secours des assiégeants. Dix embarcations très grandes, chargées d'un millier de janissaires, se détachaient du rivage, en face de la forteresse, et traversaient le grand port. Instruits par le sort de leurs compatriotes, les Turcs évitèrent les palissades et, faisant route au nord, se dirigèrent vers l'extrémité de La Sangle. Ils s'exposaient

[1] « Nuestro predicador fray Ruberto, el qual en todo el assalto yva por todas las postas con un crucifixo en la una mano, y la espada en la otra : animandonos a bien morir, y pelear por la fe de Iesu Christo : y fue herido este dia su paternidad. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 73.

ainsi au feu d'une batterie du château Saint-Ange, qui se montrait à peine au dessus du niveau de la mer; le peu d'élévation de cet ouvrage empêcha les musulmans de le remarquer. La batterie, armée de cinq pièces d'artillerie, était placée sous les ordres du chevalier de Guiral, qui attendit avec sang-froid le moment où l'ennemi était à portée, pour commander le feu. Les canons étaient chargés de lourds boulets et de sacs remplis de chaînes et de morceaux de fer. L'effet de la décharge fut terrible. Neuf embarcations éclatèrent en pièces et sombrèrent immédiatement [1]. L'eau était couverte de débris, de corps mutilés, de membres épars, de lambeaux d'étoffe et d'une quantité de provisions, car les Ottomans étaient venus dans la pensée de prendre pour longtemps possession de la forteresse. Au milieu de cet horrible naufrage, on vit un petit nombre de malheureux, luttant contre les vagues, appeler leurs camarades à leur secours; mais les soldats qui montaient la dernière barque, remis de la terreur que leur avait causée cette soudaine explosion, ne se souciaient pas de rester davantage dans une position aussi dangereuse et s'empressèrent de regagner la côte, abandonnant leurs compagnons à leur destinée. Tous les jours, la mer rejetait sur le sable les cadavres des Turcs noyés, et, pendant longtemps, les Maltais repêchèrent au fond de l'eau de riches objets de toilette, des ornements et même des bourses pleines d'argent, qui avaient appartenu aux janissaires. On dit que huit cents de ceux-ci périrent dans ce désastre, qui peut, assez vraisemblablement, avoir décidé du sort de la forteresse, car ce puissant renfort était

[1] « Echo nueve barcas delas mayores a fondo que no se salvo ninguno, y auria en estas barcas ochocientos Turcos. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 72.

bien supérieur à celui que La Valette avait envoyé au secours de la garnison [1].

Cependant les soldats expédiés par le grand-maître n'étaient pas plus tôt entrés dans le bastion, que, voyant leurs frères serrés de si près et l'étendard musulman planté sur le parapet, ils poussèrent leur cri de guerre et se jetèrent furieusement sur l'ennemi. Ils furent vigoureusement soutenus par les défenseurs du fort, dont l'ardeur s'était ranimée à la vue de ces auxiliaires. Les Turcs, harcelés de tous les côtés, commencèrent alors à lâcher pied; quelques-uns réussirent à s'échapper au moyen des échelles qui leur avaient servi à s'introduire au milieu des assiégés; d'autres furent précipités du haut des murs sur le roc qui en formait la base. La plupart, tenant tête aux assaillants, tombèrent, les armes à la main, sur les remparts qu'ils avaient presque conquis. Les fuyards se pressaient sur le rivage, dans l'espoir d'atteindre les barques qui stationnaient à quelque distance; mais un détachement, sortant de la place, leur barra le passage, et les Ottomans, poussés à bout, n'eurent plus d'autre alternative que de se battre. Mais leur courage s'était évanoui, et ceux qui les poursuivaient les eurent bientôt taillés en pièces; quelques-uns, tombant à genoux, demandèrent grâce. « Non, pas de pitié, » criaient les vainqueurs, « pas plus que vous-mêmes n'en avez montré au fort Saint-Elme [2], » et ils plongeaient leurs dagues dans le corps de ces malheureux.

[1] Telle paraît avoir été l'opinion de Balbi. — « En conclusion, la casa mata del comendador Guiral fue este dia a juyzio de todos la salvacion de la Isla, porque si las barcas ya dichas echavan su gete en tierra, no les pudieramos resistir en ninguna manera. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 73.

[2] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 13.

Pendant que cette œuvre sanglante s'accomplissait au pied du bastion, les chevaliers et les soldats réunis en haut sur les points menacés, présentaient un but facile aux canons turcs, placés au delà de l'eau et qui étaient restés inactifs pendant l'assaut, de peur de nuire aux assiégeants. Les Turcs ayant maintenant disparu des remparts, quelques décharges firent de cruels ravages parmi les chrétiens; Frédéric de Tolède, fils du vice-roi de Sicile, fut un des tués. Ce jeune homme, qui donnait de grandes promesses d'avenir, était l'objet tout spécial des soins du grand-maître, qui le tenait constamment auprès de lui. Mais, quand ce généreux guerrier eut appris à quelle extrémité ses frères étaient réduits dans La Sangle, il se joignit secrètement au renfort qui marchait à leur secours et il se comporta en brave chevalier dans le combat. Un boulet l'atteignit sur les murs, et un éclat de sa cuirasse blessa mortellement un de ses compagnons, auquel il parlait en ce moment.

Au milieu du combat dont l'Éperon était le théâtre, Hassem, attaquant le fort Saint-Michel, montait à la brèche, du côté opposé. Les assaillants, Mores et Turcs combinés, s'élancèrent à l'assaut avec leur intrépidité habituelle, mais ils se trouvèrent en face de soldats bien différents de ces espèces de fantômes, qui, épuisés par la fatigue et par les souffrances, leur avaient opposé une si molle résistance, dans les derniers jours du fort Saint-Elme. En vain les musulmans, se précipitant comme un torrent furieux, s'efforcèrent de s'ouvrir un passage à travers cette rangée de rudes guerriers, qui leur présentaient une muraille de fer; les premiers rangs de l'ennemi, reculant en désordre, furent rejetés sur ceux qui les suivaient, et la confusion régna partout. Hassem reforma bientôt les rangs de son armée et la

ramena à la charge. Les assaillants furent de nouveau repoussés avec perte, mais, comme des troupes fraîches venaient les soutenir, les assiégés eussent succombé sous le nombre, si leurs camarades, enflés de la victoire remportée dans le bastion, n'avaient volé à leur secours; balayant la brèche comme un ouragan, ils chassèrent l'ennemi, après un effroyable carnage, et le forcèrent de se réfugier dans ses retranchements.

Ainsi finit le premier assaut tenté par les assiégeants après la chute du fort Saint-Elme. Le succès des chrétiens était complet. Trois à quatre mille musulmans, y compris ceux qui se noyèrent, périrent, au rapport des Maltais, dans les deux attaques dirigées contre la forteresse et contre le bastion. Mais les calculs d'un ennemi sont sujets à n'être pas exacts [1]. Les assiégés ne perdirent pas plus de deux cents hommes; c'était déjà pour eux une perte considérable, et, sans parler de ceux que leurs blessures mettaient hors d'état de combattre, quelques-uns des meilleurs champions de l'ordre se trouvaient au nombre des morts. C'était cependant une victoire signalée, qui eut pour effet de relever le moral des défenseurs de Malte et de leur inspirer de la confiance en eux-mêmes. La Valette prit soin d'entretenir ces sentiments. Les chevaliers, suivis de la population entière du Borgo, se rendirent en procession solennelle à la grande église de Saint-Laurent, où un *Te Deum* fut chanté, tandis que l'on pendait aux murs les drapeaux pris sur les infidèles, trophées d'une glorieuse journée [2].

[1] Comparez Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 13, et Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 73. — Ce dernier, fait prodigieux, élève le nombre des tués un peu plus haut que Vertot, à quatre mille hommes.

[2] Les détails des assauts du fort Saint-Michel et de l'Éperon sont

Mustapha reconnut alors que le courage des assiégés, loin d'être brisé par leurs derniers revers, s'était relevé plus haut que jamais, ceux-ci ayant constaté que leurs ressources étaient plus grandes et leurs fortifications plus solides que celles du fort Saint-Elme. Il comprit la nécessité d'user de plus de prudence; il se proposa de raser jusqu'à terre les travaux de défense des chrétiens, et ensuite, réunissant toutes ses forces, de tenter simultanément l'assaut du château Saint-Michel et de la ville du Borgo. Il commença par prolonger la ligne de ses tranchées, au dessous de San Salvador, jusqu'au bord de l'eau, afin de couper les communications avec le côté opposé du port anglais, par où était arrivé le récent renfort de Sicile. Il fortifia, en outre, la batterie élevée sur le mont San Salvador, l'armant de seize pièces, dont deux étaient d'un si énorme calibre qu'elles lançaient des boulets de pierre pesant trois cents livres.

Cette redoutable batterie ouvrit alors un feu violent contre le bastion voisin de Castille et la partie de la ville du Borgo qui en était le plus rapprochée. Une grêle de projectiles de marbre et de fer tomba sur les maisons, et, bien que celles-ci fussent faites de pierres, un grand nombre s'écroulèrent bientôt en ruines; les boulets, balayant les rues, tuèrent une foule d'habitants, de femmes et d'enfants. La Valette fit élever, en travers des rues, des barricades en forte maçonnerie, pour protéger la population; comme ce

donnés par Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 61-74; et avec plus ou moins d'inexactitude par Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 8-13; Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 110-116; De Thou, *Histoire Universelle*, tom. V, p. 72-74; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. V, cap. XXVI; Herrera, *Historia General*, lib. XII, cap. VII; Sagredo, *Monarcas Othomanos*, p. 246; Campana, *Vita di Filippo Secondo*, tom. II, p. 160.

travail présentait de graves dangers, il y employa ses esclaves, espérant que les ennemis ralentiraient peut-être leur furieuse canonnade, pour épargner la vie de leurs coreligionnaires. Il s'abusait singulièrement; plus de cinq cents esclaves périrent sous les incessantes décharges de l'artillerie turque, et un traitement des plus rigoureux, barbare même, put seul forcer ces malheureux de reprendre leur tâche [1].

Le grand-maître, en même temps, pour défendre la ville contre un assaut, du côté du port anglais, fit couler bas, non loin du rivage, plusieurs vaisseaux chargés de lourds quartiers de roc; ces vaisseaux étaient assujétis à des ancres, rattachées l'une à l'autre par des chaînes, qui formaient une barrière insurmontable aux navires qui voudraient approcher.

Les habitants du Borgo et les soldats s'occupaient activement des préparatifs de défense. Les uns décordaient des câbles, pour confectionner des sacs destinés à servir de gabions; d'autres fabriquaient différentes espèces de projectiles incendiaires, dont les assiégés attendaient beaucoup d'effet; d'autres encore réduisaient les grosses pierres des maisons détruites en fragments, qui, lancés sur la tête des assaillants, valaient des armes de trait. Mais le grand, l'incessant labeur était celui de réparer les brèches ou de construire des retranchements pour les défendre. On n'entendait partout que le bruit du marteau et de la scie; les

[1] Assurément cruel, d'après le récit de Balbi, qui nous dit que les chrétiens coupèrent les oreilles aux plus récalcitrants et même en mirent quelques-uns à mort, *pour encourager les autres.* — « Han muerto en esta jornada al trabajo mas de quinientos esclavos; mas los pobres llegaron a tal de puros cansados y acabados del trabajo continuo, que no podian estar en pie, y se dexavan cortar las orejas y matar, por no poder trabajar mas. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 66.

feux allumés dans les forges n'étaient jamais éteints; l'activité bruyante des cités laborieuses régnait dans toute la ville, comme en temps de paix, mais elle tendait vers un but bien différent[1].

Le grand-maître exerçait sur tous ces travaux une active surveillance; il était toujours partout où sa présence était nécessaire; il semblait qu'il n'eût jamais les yeux fermés; il accomplissait plusieurs des devoirs du soldat, aussi bien que ceux d'un commandant; il faisait constamment la ronde pendant la nuit, pour s'assurer si tout était en bon ordre et si les sentinelles se trouvaient à leur poste. Dans ces occasions, il s'exposait ouvertement au danger, montrant pour sa propre vie une insouciance qui lui attira plus d'une fois des reproches de la part de ses frères. Il veillait en réalité à tout, dit le vieux chroniqueur qui assista au siége; aucune crainte ne se lisait sur sa courageuse physionomie, sa fière contenance encourageait et animait ses compagnons[2].

Cependant l'homme le plus brave eût bien pu se sentir rempli d'alarmes, devant le spectacle qui se fût offert à sa vue. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, il errait sur les lignes de l'armée musulmane, couvrant les collines et les vallées. Un bruit assourdissant, causé par quatorze batteries tonnant sans cesse, ébranlait la terre ferme, et, se prolongeant sur la mer à la distance de plus de cent milles, se faisait entendre à Syracuse et à Catane, comme les sourds

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 67, 77. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 18. — Campana, *Vita di Filippo Secondo*, tom. II, p. 160.

[2] « En fin era in todo diligente, vigilante y animoso, y jamas se conoscio en su valeroso semblante ninguna senal de temor, antes con su presencia dava esfuerço y animo á sus cavalleros y soldados. » —Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 77.

grondements d'un tonnerre lointain[1]. Au milieu de ce fracas, on pouvait difficilement distinguer, enfermées entre les retranchements de l'ennemi, les deux forteresses chrétiennes, enveloppées d'un tourbillon de flammes et defumée, qui, se contournant en masses noires autour de leur cime, dérobait presque à la vue la bannière de Saint-Jean, fièrement déployée dans les airs, en signe de défi aux Turcs.

La situation des assiégés, qui voyaient leurs ouvrages de défense crouler sous les boulets de l'ennemi, devenait chaque jour plus critique; La Valette parvint à en donner avis au vice-roi de Sicile, le pressant de ne pas tarder davantage de venir, s'il voulait sauver l'île. Mais, chose étrange à dire, telle était la timide politique qui s'était fait jour dans les conseils du vice-roi, que l'on discuta sérieusement l'utilité d'envoyer des secours aux chrétiens. Quelques-uns des conseillers soutenaient qu'il n'y avait aucune obligation pour l'Espagne de prendre part à la querelle, et qu'il fallait laisser les chevaliers aux prises avec les Turcs à Malte, comme auparavant à Rhodes; d'autres s'élevaient contre ce langage, déclarant que les armes de Castille seraient à jamais souillées, si elles abandonnaient dans leur détresse les braves qui, depuis tant d'années, combattaient pour la cause de la chrétienté. Le roi d'Espagne, en particulier, comme suzerain protecteur de l'ordre, était obligé de le défendre contre les Turcs, qui d'ailleurs, une fois en possession de l'île, seraient le plus terrible fléau qui eût jamais

[1] « Luego que todas estas baterias començaron de batir, y todas en un tiempo, era tanto el ruydo y temblor que parecia quererse acabar el mudo, y puedese bien creer que el ruydo fuesse tal, pues se sentia muy claramente dende Caragoça, y dende Catania, que ay ciento y veynte millas de Malta a estas dos cuidades. » Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 78.

désolé le commerce de la Méditerranée. L'avis le plus généreux, qui se trouvait heureusement être le plus politique, l'emporta, et don Garcia de Tolède fit savoir au grand-maître que, s'il pouvait tenir jusqu'à la fin du mois suivant, il viendrait lui-même à son secours avec seize cents soldats [1].

C'était longtemps attendre pour des gens réduits à l'extrémité. La Valette reconnut avec douleur combien il s'était trompé en se fiant au vice-roi, et décida de ne pas leurrer davantage ses frères par d'illusoires promesses. « Ils ne devaient plus compter, » leur dit-il, « que sur l'aide du Tout-Puissant; il avait jusque là préservé ses enfants du danger et ne les délaisserait pas alors [2]. » Il leur rappela qu'ils étaient les champions du ciel, qu'ils combattaient pour la foi, pour leur liberté, pour leur vie. « Si l'ennemi a le dessus, » ajouta-t-il adroitement, « les chrétiens doivent s'attendre à n'être pas mieux traités que les défenseurs du fort Saint-Elme. » Ces paroles ne furent pas perdues pour ceux à qui elles s'adressaient. « Chacun de nous, » dit Balbi, « résolut de mourir plutôt que de se rendre, et de vendre sa vie le plus chèrement possible. Depuis ce moment, plus personne ne parla de secours [3]. »

Une de ces armes spirituelles que renferme l'arsenal des

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 21, 22.

[2] « Dixo publicamente, que el no aguardava socorro ya sino era del omnipotente Dios el qual era el soccorro verdadero, y el que hasta entonces nos havia librado, y que ni mas ni menos nos libraria por el avenir, delas manos delos enemigos de su santa fee. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 81.

[3] « Esta habla del gran Maestre luego fue divulgada, y asi toda la gente se determino de primero morir que venir a manos de Turcos vivos, pero tambien se determino de vender muy bien sus vidas, y asi ya no se tratava de socorro. — *Ibid.*, ubi supra.

papes, arme qui, dans des temps d'épreuve, s'était parfois montrée singulièrement puissante, vint fort à propos en aide à La Valette, dans ces circonstances. Une bulle de Pie IV accorda une indulgence plénière pour tous les péchés commis par les braves engagés dans cette sainte guerre contre les musulmans. « Il n'y en eut guère, » rapporte le chroniqueur, « soit de l'un soit de l'autre sexe, assez âgés pour comprendre le prix de cette grâce, qui ne s'efforcèrent de la mériter par le plus profond dévouement à la cause et qui ne crurent, avec une foi absolue, que les combattants, morts en accomplissant un devoir sacré, seraient aussitôt reçus dans le séjour de la gloire[1]. »

Plus de deux semaines s'étaient écoulées depuis la tentative, si funeste pour les Turcs, dirigée contre le fort Saint-Michel. Pendant tout ce temps, les Ottomans n'avaient cessé de canonner les fortifications des assiégés, avec un succès qu'attestait plus d'une formidable brèche invitant l'ennemi à tenter un assaut. La journée du 2 août fut donc choisie pour une attaque générale et simultanée contre le fort Saint-Michel et le bastion de Castille, qui, situé en avant du grand port, à l'est du Borgo, couvrait de ce côté les lignes de défense des chrétiens. Mustapha devait conduire en personne les opérations contre la forteresse; il confia l'assaut du bastion à Piali. Ce partage du commandement devait avoir pour effet de provoquer entre les deux chefs la plus grande émulation.

Heureusement La Valette fut informé, par des déserteurs, des projets des assiégeants, et il fit ses préparatifs pour les

[1] « No quedo hombre ni muger de edad para ello que no lo ganasse con devocion grandissima, y con muy firme esperança y fe de yr ala gloria muriendo en la journada. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 71.

déjouer. Dans la matinée du 2, les soldats de Piali, au signal convenu, s'ébranlèrent par un mouvement rapide; ils eurent bientôt franchi le fossé, en partie comblé des débris du rempart, et, escaladant les murs sous un feu roulant de mousqueterie, ils apparurent, les rangs un peu en désordre, au haut de la brèche. Mais, arrivés là, ils se trouvèrent devant des retranchements intérieurs, élevés par les assiégés et à l'abri desquels ceux-ci dirigèrent alors une si vive canonnade contre les assaillants, que les premiers rangs de la colonne ennemie lâchèrent pied et reculèrent de quelques pas, se rejetant brusquement sur ceux de leurs camarades qui, derrière eux, les poussaient en avant. Il en résulta une certaine confusion, augmentée par les violentes décharges de mousqueterie partant des remparts, du haut desquels la garnison faisait pleuvoir en même temps, sur la tête des assaillants, d'énormes poutres, des grenades et des torrents de poix bouillante; étourdis, aveuglés, les Turcs chancelaient comme des hommes ivres; pour ajouter à leur détresse, des pointes de fer, jetées en profusion par les chrétiens dans les ruines de la brèche, leur déchiraient les pieds et gênaient leur marche. Malheur à celui qui tombait! La foule passait sur son corps tordu par les souffrances de l'agonie. En vain les chefs des musulmans s'efforcèrent de rétablir l'ordre; leurs voix se perdirent dans le bruit horrible qui remplissait l'air autour d'eux. Dans ce moment critique, les chevaliers, chargeant l'ennemi à la tête de leurs soldats, le chassèrent de la place, jusqu'au dernier homme, et le refoulèrent dans ses tranchées.

Les musulmans eurent bientôt reformé leurs rangs et, fortifiés par l'adjonction de troupes fraîches, ils recommencèrent l'attaque. Mais la garnison avait eu un instant de

répit que La Valette avait mis à profit pour lui faire servir des rafraîchissements; par ses ordres, des outres renfermant de l'eau et du vin, ainsi que des rations de pain, avaient été placées, avec une prévoyance pleine de sollicitude, près des endroits exposés, et furent distribuées entre les soldats [1]. Les assiégés, ayant ainsi réparé leurs forces, se trouvèrent en état de tenir tête aux Turcs plus nombreux; la nourriture substantielle prise par les uns balançait, en quelque sorte, les renforts reçus par les autres. On avait également déposé, à portée des chrétiens, des cruches remplies d'eau salée, pour laver les blessures de ceux qui seraient atteints par les projectiles incendiaires. « Sans toutes ces précautions, » dit le chroniqueur, « il n'eût pas été possible à ce petit nombre d'hommes, de résister à une armée aussi puissante que celle qui en ce moment nous assaillait de tous côtés [2]. »

Les musulmans, battus à plusieurs reprises, tentèrent avec une nouvelle ardeur un dernier assaut, et, ainsi qu'il leur arrivait souvent, ils furent repoussés avec les mêmes pertes qu'auparavant. A la fin, Piali rappela ses légions découragées et renonça, pour ce jour là, à toute tentative.

Les assiégeants ne furent pas plus heureux dans l'attaque qu'ils dirigèrent, sous les yeux de leur commandant en chef, contre le fort Saint-Michel. La victoire resta partout aux vaillants chevaliers de Saint-Jean, mais elle fut chèrement achetée.

[1] « Tenia mandado, que en todos los dias de assalto se llevassen por todas las postas adonde se peleasse, muchos buyvelos de vino aguado, y pan para refrescar su gente, pues de gente no podia. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 91.

[2] « Si todas estas buenas ordenes no uviera, no bastarau fuerças humanas para resistir a tanta furia pertinacia, principalmente siendo nosotros tan pocos, y ellos tantos. » — *Ibid.*, fol. 91.

Les Turcs revinrent à la charge le lendemain et tous les jours suivants; ils se proposaient évidemment de profiter de leur supériorité numérique pour harasser et exténuer les assiégés. Un de ces assauts faillit entraîner de fatales conséquences pour ceux-ci.

Une mine pratiquée sous le bastion de Castille avait sauté, renversant une grande partie des remparts. L'ennemi, qui s'attendait à cette explosion, monta sur les ruines fumantes et s'élança dans la place par la brèche, dégarnie de soldats ou défendue seulement par une poignée de chrétiens, surpris de cette attaque imprévue. Un moment après, le grand étendard des Ottomans était planté sur les murs. L'alarme fut aussitôt donnée; quelques instants encore, et les Turcs pénétraient au cœur de la cité. Un ecclésiastique de l'ordre, frère Guillaume, épouvanté à cette vue, courut avertir le grand-maître, qui se trouvait à son poste habituel sur la place publique; s'élançant auprès de lui, le prêtre lui cria de se réfugier, pendant qu'il en était temps encore, dans le château Saint-Ange, parce que les assiégeants avaient fait irruption dans la ville. Mais l'intrépide guerrier, saisissant sa pique et n'ayant pour toute armure que son casque, cria à ceux qui l'entouraient : « L'heure est venue, mourons ensemble[1] ! » et accourut sur le lieu du combat, où, ralliant ses compagnons d'armes, il se jeta avec fureur sur l'ennemi. Une lutte acharnée s'engagea; plus d'un chevalier tomba aux côtés de La Valette; lui-même fut blessé à la jambe par un éclat de grenade. La cloche d'alarme du Borgo sonnait à coups redoublés; on entendit crier que la vie du grand-

[1] « El gran Maestre sin mudarse, ni alterarse de su semblante valeroso, dixo, Vamos a morir alla todos cavalleros, q oy es el dia. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 90.

maitre était en danger; chevaliers, soldats, habitants, tous volèrent à sa défense; les malades mêmes sautaient de leurs lits et arrivaient aussi vite qu'ils le pouvaient à son secours. Les assiégeants, pressés de toutes parts et chancelant sous cette vigoureuse charge, reculèrent lentement vers la brèche.

On voulut alors engager La Valette, encore debout au milieu d'un monceau de morts, à se retirer en quelque lieu sûr et à abandonner à ses compagnons l'issue du combat; mais, les yeux fixés sur l'étendard ottoman flottant encore sur les murs, le vieillard secoua tristement la tête, rien ne pouvait ébranler sa résolution. Les chrétiens, enflammés de honte et de colère, s'élancèrent de nouveau sur l'ennemi, avec plus d'ardeur que jamais; les drapeaux turcs, arrachés des remparts, furent complétement lacérés dans la mêlée. Les assiégés l'emportèrent, et les musulmans, pliant sous les efforts de ces invincibles guerriers, durent, après une longue et sanglante lutte, sortir des ouvrages qu'ils avaient été sur le point de conquérir.

Cependant le grand-maître, loin de suivre le conseil qui lui avait été donné, prit ses quartiers pour la nuit dans le voisinage de la brèche; il ne doutait pas que l'ennemi ne revînt à la faveur de l'obscurité et ne remontât à l'assaut, avant que la garnison n'eût eu le temps d'élever des retranchements. En vain ses compagnons le prièrent de se retirer, de leur laisser les dangers de la bataille et de ne pas exposer des jours aussi précieux pour la communauté. « Comment un vieillard tel que moi, » répondit-il, « pourrait-il finir sa vie plus glorieusement, qu'entouré de ses frères et combattant pour la croix[1]? »

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 24.

La Valette ne se trompait pas dans ses suppositions. La nuit ne fut pas plus tôt venue, que l'armée turque, de nouveau réunie sous les armes, se précipita comme un torrent dans la place, à travers les ruines du rempart. Mais les ténèbres ne protégèrent pas ses mouvements, car toute la baie était illuminée par le feu incessant de l'artillerie, par la lueur de projectiles ardents et par le rouge sillon que traçaient dans les airs les traits enflammés. La garnison, préparée à une attaque, renouvela ses exploits de la matinée et repoussa une nouvelle fois les assaillants qui, harassés et découragés, refusèrent, même frappés par leurs officiers, de retourner à la charge [1].

Le lendemain matin, le grand-maître fit chanter un *Te Deum* dans l'église de Saint-Laurent et offrir des actions de grâces au ciel pour le remercier de la délivrance des assiégés. Si les cérémonies ne furent pas accomplies avec la pompe habituelle à l'ordre de Saint-Jean, elles furent du moins accompagnées, dit le chroniqueur qui y assista, du sacrifice de cœurs contrits, ainsi que le prouvèrent les larmes versées, pendant la procession, par maints chrétiens, hommes et femmes [2].

[1] Vertot parle de cette dernière attaque comme ayant eu lieu le 18 août. On peut corriger sa chronologie à l'aide de celle de Balbi, dont la relation, sous forme de journal où les faits sont annotés séparément jour par jour, porte le cachet d'une plus grande exactitude; Balbi donne la date du 7 août.

Pour les pages précédentes, voy. Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 89 à 93; Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 18-24; Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 146-150; De Thou, *Histoire Universelle*, tom. V, p. 83 et seq.; Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXVII; Campana, *Vita di Filippo Secondo*, tom. II, p. 16; Leti, *Vita di Filippo II*, tom. I, p. 450.

[2] « Y sino solenne como en esta religion se suele hazer, alomenos

Il y avait, en réalité, presque autant de motifs de s'affliger que de se réjouir. Quel qu'eût été jusqu'ici leur succès et quelques pertes considérables qu'ils eussent fait subir à l'ennemi, les défenseurs de Malte avaient à pleurer plusieurs des plus illustres chevaliers; d'autres étaient retenus au lit par leurs blessures. Parmi ces derniers se trouvait l'amiral De Monti, grièvement blessé en défendant le fort Saint-Michel, dont il était le commandant. Entre toutes ces pertes il y en eut une qui atteignit La Valette dans ses plus intimes affections. Un jeune cavalier, son neveu, s'était engagé, avec un compagnon de son âge, dans une entreprise périlleuse; l'extérieur brillant et l'armure dorée du jeune La Valette le désignèrent fatalement aux coups de l'ennemi [1], et il tomba avec son ami, sous une grêle de boulets, dans le fossé qui s'étendait devant le bastion. Chrétiens et Turcs se disputèrent ces cadavres dans une lutte acharnée; la victoire resta aux premiers, et le grand-maître eut la triste satisfaction de pouvoir rendre les derniers devoirs à son brave parent. Les frères voulaient lui offrir des consolations, mais le noble vieillard refusa d'écouter une douleur personnelle. « Vous m'êtes tous également chers, » dit-il. « Je vous regarde tous comme mes enfants. Je pleure Polastra, » (c'était le nom de l'ami du jeune La Valette) « autant que mon propre neveu, et, après tout, qu'importe? Ils ne nous ont précédés que de peu de temps [2]. »

cotrita a lo que las lagrimas de muchos hombres y mugeres devan senal. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 94.

[1] « Y como el comendador era hombre de linda disposicion, y armado de unas armas doradas y ricas, los Turcos tiraron todos a el. » — *Ibid.*, fol. 76.

[2] *Ibid.*, ubi supra. — Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 14.

Ce n'était vraiment pas le moment de se livrer à des souffrances privées, quand les calamités publiques pesaient si douloureusement sur les cœurs. Chaque jour, la position des assiégés devenait plus critique; les fortifications du Borgo et de La Sangle croulaient sous un feu incessant; la mort avait fait une foule de victimes, non seulement parmi les chevaliers et les soldats, mais parmi les habitants de la ville. Les femmes avaient déployé, pendant tout le siége, le même héroïsme que les hommes; elles ne s'étaient pas bornées à remplir les devoirs ordinaires de leur sexe, à soigner et assister les malades, mais on les avait vues souvent dans la mêlée, apportant des vivres et des munitions à la garnison ou enlevant les blessés pour les transporter à l'hôpital. Partageant les dangers de leurs pères et de leurs époux, elles avaient aussi partagé leur sort. Un grand nombre d'entre elles périrent, frappées par l'ennemi, et leurs cadavres jonchaient les remparts et les rues, mêlés à ceux des combattants [1]. Les hôpitaux étaient encombrés de malades et de blessés, bien qu'il ne se fût heureusement déclaré aucune épidémie, pour grossir les chiffres de la mortalité. Ceux des assiégés qui étaient encore en état de faire leur service, étaient épuisés par de longues veilles et par d'excessives fatigues. Combattre le jour, élever la nuit des retranchements ou réparer les fortifications délabrées, telle était la rude tâche imposée aux défenseurs de Malte. A peine leur était-il permis de se reposer pendant peu d'instants, sans cesse réveillés par le son de la cloche d'alarme et obligés de dormir au milieu d'un bruit si horrible qu'on eût dit, pour emprunter le langage familier du vieux guer-

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 66, 82.

rier si souvent cité « que la fin du monde fût prochaine [1]. »

Heureusement, grâce à l'attentive prévoyance du grand-maître, les magasins étaient encore bien approvisionnés, mais les munitions commençaient déjà à manquer. Cependant les assiégés n'avaient rien perdu de leur résolution, qui, sans doute, s'était fortifiée au spectacle des cruautés commises par les Turcs à Saint-Elme; ces actes sauvages avaient montré qu'il ne fallait attendre aucune pitié d'un pareil ennemi. C'était cette conviction qui armait les chrétiens du courage du désespoir. Ils ne comptaient plus sur des secours étrangers; leur chef leur avait appris à placer toute leur confiance en Dieu, et lui-même, assure-t-on, se rendit chaque jour, pendant la durée du siége, dans l'église de Saint-Laurent, pour y invoquer solennellement la protection du ciel en faveur des braves qui, seuls, sans appui, luttaient pour le triomphe de la foi [2].

L'état de délabrement complet dans lequel se trouvaient les ouvrages de défense, engagea enfin le conseil des grand'-croix, après de mûres délibérations, à recommander au grand-maître de sortir du Borgo et de se retirer, avec les troupes et les habitants, dans le château Saint-Ange. La Valette comprit tout d'abord les désastreuses conséquences qui résulteraient de l'adoption d'une pareille proposition, et il la rejeta sans hésiter un seul instant. Se retirer dans le château, dit-il, serait se priver de toute communication avec le fort Saint-Michel et abandonner à leur sort les vail-

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 78.

[2] « Muchas vezes solo se yva a san Lorenço, y alli en su apartamiento hazia sus oraciones. Y eneste exercicio se occupava quando se tenia algun sosiego. » — *Ibid.*, fol. 84.

lants défenseurs de cette position. Les habitants de la ville ne seraient pas moins à plaindre; la citerne qui fournissait de l'eau à la forteresse ne pourrait nullement répondre aux besoins d'une aussi immense multitude, et l'on se verrait bientôt réduit à l'extrémité. « Non, mes frères, » dit le vieillard en finissant, « c'est ici qu'il nous faut rester et mourir, si nous ne pouvons nous maintenir contre l'infidèle [1]. »

Il ne voulut même pas consentir à laisser transporter les reliques sacrées ou les archives de l'ordre dans le fort Saint-Ange, regardé comme un lieu plus sûr. On n'aurait fait par là que décourager les assiégés, en leur faisant supposer que l'on doutait de leur pouvoir de défendre la place contre l'ennemi. Il fit, au contraire, rompre un pont communiquant avec le château, après avoir rappelé auprès de lui la plupart des soldats de cette garnison, pour l'assister dans le Borgo. Il proclama de cette manière son irrévocable résolution d'occuper la ville jusqu'au dernier moment et de mourir, s'il le fallait, en la disputant à l'ennemi [2].

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 29.

[2] « Lo qual sabido por el gran Maestre como aquel que jamas penso sino morir el primo por su religion, y por quitar toda sospecha despues de aver hecho llevar en sant Angel todas las reliquias y cosas de mas valor, mando quitar la puente, dando a entender a todo el mundo que en el no avia retirar, sino morir en el Burgo, o defenderlo. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 94..

Voyez aussi Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 29; Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 167 et seq.

CHAPITRE V.

LEVÉE DU SIÉGE DE MALTE.

(1565.)

Découragement des Turcs. — Arrivée des renforts de Sicile. — Levée du siége. — Défaite de Mustapha. — Réjouissances des chrétiens. — Humiliation de Soliman. — Revue des événements du siége. — Suite de l'histoire de La Valette.

Tandis que la situation des assiégés offrait le sombre aspect dépeint dans le chapitre précédent, celle des assiégeants n'était pas meilleure; ils avaient perdu plus de la moitié de leurs forces, et à la sanglante liste de ceux qui étaient tombés dans les différents assauts, il fallait ajouter maintenant les victimes que faisait journellement la peste. Par suite des grandes chaleurs, de fatigues excessives et d'une mauvaise nourriture, la dyssenterie s'était déclarée dans l'armée ottomane; chaque jour elle enlevait des centaines de soldats. Les munitions et les provisions commençaient à manquer à la fois et les croiseurs siciliens interceptaient constamment les convois de vivres envoyés aux Turcs. Le feu des chrétiens avait endommagé un grand nombre des lourds canons de l'ennemi, au point que celui-ci avait dû les faire porter à bord de la flotte; cette opération s'était faite

au milieu d'un silence qui contrastait fortement avec les cris bruyants qui avaient salué l'établissement des batteries[1]; mais ce silence ne pouvait être si profond, que les mouvements des Turcs échappassent à l'attention de la garnison, considérablement enhardie par les rapports que les déserteurs lui faisaient quotidiennement sur la position de l'ennemi.

Mustapha, furieux de la longue résistance qui lui était opposée, pensait, avec de vives appréhensions, aux conséquences qu'aurait pour lui un échec, dans une expédition dont son maître avait fait les préparatifs sur une échelle si vaste et avec une confiance si ferme dans le succès. Il ne négligea pas de recourir, pour remplir sa mission, à tous les moyens que pouvait lui fournir la science militaire, telle qu'elle était comprise à cette époque, du moins par les Turcs. Il fit construire des tours de bois mobiles, semblables à celles qui étaient en usage dans l'ancien système d'attaque des places fortes; de ces tours, rapprochées des murs, un feu de mousqueterie pouvait être dirigé contre l'intérieur de la ville; mais, dans une sortie, les assiégés les incendièrent et les brûlèrent jusqu'au sol. Le général ottoman fit également remplir de matières inflammables une espèce de grand baril, qui devait être lancé par des moyens mécaniques sur le rempart du bastion; mais la garnison parvint à rejeter ce projectile sur la tête de ceux qui l'avaient inventé, parmi lesquels il éclata, produisant des effets terribles. Mustapha fit encore ouvrir des mines sous les fortifications, au point

[1] « Ya seles conocia, que les faltavan muchas pieças que avian embarcado, y cada noche se sentia como las retiravan, ala sorda sin los alaridos que davan al principio quando las plantaron. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 101.

que la terre était percée de trous comme un crible, et que les chrétiens semblaient placés sur la cime d'un volcan. La Valette ordonna, de son côté, des contre-mines; les assiégés, faisant irruption dans les galeries des musulmans, en vinrent hardiment aux prises avec ceux-ci, et parfois la mine, faisant explosion, enterra les uns et les autres sous un monceau de ruines.

Partout repoussés et chaque jour décimés par la maladie, les Ottomans commencèrent à se montrer soucieux et découragés; ils regardaient le bastion de Castille, tout délabré et semblable à un guerrier dépouillé de son armure; ces murailles sans défense paraissaient les provoquer à un assaut, mais ils n'avaient plus le courage de le tenter. A mesure que leur feu se ralentissait et que leurs attaques devenaient plus rares et plus faibles, la confiance des défenseurs de l'île grandissait; ils finirent même par caresser l'espoir d'écraser l'armée ennemie, sans l'aide de ces secours de Sicile depuis si longtemps promis. Heureusement pour l'honneur de l'Espagne, ils ne furent pas réduits à cette périlleuse extrémité.

Cédant enfin aux instances des chevaliers et à l'enthousiasme de son armée, le vice-roi, don Garcia de Tolède, réunit sa flotte dans le port de Syracuse; le 25 août, elle leva l'ancre. Elle se composait de vingt-huit galères et portait onze mille hommes, pour la plupart vétérans espagnols, outre deux cents membres de l'ordre, arrivés de différents pays, à temps pour assister au dénouement du drame. Ce renfort comprenait aussi un grand nombre d'officiers de fortune, dont plusieurs étaient d'un rang élevé et quelques-uns jouissaient d'une brillante réputation militaire; ils venaient d'Espagne, de France, d'Italie, pour offrir leurs services

aux chevaliers de Saint-Jean et partager avec eux la gloire de défendre Malte.

Malheureusement, dans le court trajet qu'elle avait à faire, cette escadre fut assaillie par une violente tempête, qui causa de si grands dommages, que le vice-roi fut forcé de rentrer au port pour radouber ses vaisseaux; il reprit ensuite la mer, avec plus de succès. Il réussit à échapper à l'attention de l'ennemi, bien qu'une partie de la flotte turque se fût postée devant le grand port, pour barrer le passage aux troupes qui pourraient être envoyées au secours des assiégés; dans la soirée du 6 septembre, à la faveur de l'ombre, il entra dans la baie de Melacca, à l'ouest de l'île [1].

Le lendemain matin, ayant débarqué son armée, avec les bagages et les munitions, don Garcia remit à la voile pour la Sicile, où l'attendait à Messine un corps de quatre mille hommes, qu'il devait transporter à Malte. Il passa assez près des forteresses assiégées pour être aperçu de leurs garnisons, les saluant de trois salves d'artillerie qui remplirent de joie tous les cœurs [2]. L'effet produit sur les Turcs fut tout différent; ils admirent, avec une crédulité absolue, les rapports exagérés qui leur parvinrent bientôt sur l'importance du secours qui venait d'arriver, et par lequel ils s'attendaient à être promptement assaillis dans leurs tranchées. Mustapha s'occupa, sans délai, de ses préparatifs de départ. Sa lourde

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 106 et seq. — Vertot, *Chevaliers de Malte*. tom. III, p. 33. — Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 172-176. — De Thou, *Histoire Universelle*, tom. V, p. 88.—Cabrera, *Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXVIII. — Campana, *Vita di Filippo Secondo*, tom. II, p. 166.

[2] « Como nuestra armada estuvo en parte q la descubriamos claramente, cada galera tiro tres vezes. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 104.

artillerie et son équipage de campagne furent portés à bord des galères et des bâtiments plus petits qui fermaient l'entrée du grand port; tout cela se fit avec le moins de bruit et en aussi peu de temps qu'il fut possible. La Valette avait espéré qu'une partie des troupes espagnoles serait expédiée dans la nuit au secours des assiégés; il se proposait de faire dans ce cas une sortie, et, s'il ne remportait pas de plus sérieux avantages sur les musulmans, de s'emparer au moins de leurs canons dont il avait grand besoin pour ses fortifications. Mais il ne vit pas arriver ces auxiliaires, et, pendant toute cette longue nuit, il entendit avec impatience le craquement des roues qui transportaient l'artillerie vers les vaisseaux turcs [1].

Au point du jour, toute l'armée ottomane était embarquée sur les navires, qui, levant l'ancre, se dirigèrent vers le port Musiette, de l'autre côté du fort Saint-Elme, où la flotte turque, dont la plus grande partie avait stationné en cet endroit, faisait en hâte ses préparatifs de départ. L'ennemi ne se fut pas plus tôt éloigné, que les assiégés accoururent vers les tranchées désertes; un ou deux énormes canons, trop lourds pour être emportés, avaient été abandonnés par les assiégeants; ils furent conservés comme un glorieux trophée du siége [2]. Les chrétiens eurent bientôt rasé les

[1] « En el retirar su artilleria, tan calladamente que no se sentia sino el chillido de las ruedas, y Dios sabe lo que al gran Maestre pesava, porque siempre tuvo esperança de ganarle parte della, si el soccorro se descubriera. » — Baldi, *Verdadera Relacion*, fol. 105.

[2] Le cabinet des armures, dans le palais du gouvernement à La Valette, renferme encore une quantité d'armes, d'arquebuses, d'arcs en acier et d'autres objets de cette nature, pris à différentes époques sur les Turcs. On y remarque particulièrement un canon, d'un travail singulier, mais bien plus petit que les deux pièces dont il est question ci-dessus. — (Voy.

retranchements des Turcs, et l'on vit la bannière de Saint-Jean flotter fièrement au dessus des ruines de Saint-Elme. Le grand-maître, rassemblant alors ses frères, les invita à aller avec lui prier dans cette même église de Saint-Laurent, où ils avaient si souvent invoqué la protection du ciel, pendant le siége. « Jamais musique ne résonna plus délicieusement à des oreilles humaines, » s'écrie Balbi, « que le tintement des cloches sonnant la messe, à la même heure à laquelle, depuis plus de trois mois, elles avaient sonné l'alarme à l'approche de l'ennemi [1]. » Les membres de l'ordre, les soldats, les habitants formèrent une procession; le service religieux fut accompli avec autant de pompe et de solennité qu'il était possible au milieu du désordre et du trouble qui règnent dans une place assiégée. Le cœur inondé de joie, la foule assista au *Te Deum* et rendit grâce de sa délivrance au Tout-Puissant et à la Vierge [2]. Ces événements se passaient le 8 septembre, fête de la nativité de Marie, jour fameux dans les annales de Malte et encore observé aujourd'hui par les habitants comme leur plus glorieux anniversaire.

Les galères turques, emportant les troupes de Mustapha, avaient à peine rejoint le gros de la flotte dans le port

Bigelow, *Voyage à Malte et en Sicile*, p. 226.) Ces glorieux trophées d'un siége immortel devaient être placés parmi les reliques nationales.

[1] « Yo no creo que musica jamas consolasse humanos sentidos, como á nosotros consolo el son de nuestras campanas, alos ocho, dia dela Natividad de nuestra senora. Poquel el gran Maestre las hizo tocar todas ala hora que se solia tocar al arma, y avia tres meses que no las ayiamos oydo sino para arma. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 105.

[2] « Esta manana pues tocaron la missa, la cual se canto muy de manana, y en pontifical, muy solemnemente, dando gracias á nuestro senor Dios, y á su bendita madre por las gracias que nos avian hecho. » — *Ibid.*, ubi supra.

Musiette, que ce commandant reçut des informations d'où il résultait que l'on avait singulièrement exagéré le nombre des Espagnols. Il comprit qu'il avait agi avec trop de précipitation, en se retirant ainsi sans coup férir, devant des forces inférieures aux siennes; peut-être ne sentait-il pas sa tête bien assurée sur ses épaules, quand il pensait à l'heure où il reparaîtrait déshonoré devant son maître courroucé. Piali, dit-on, n'était pas fâché de voir son rival humilié; le défaut d'entente entre ces deux chefs avait, en plus d'une occasion, nui au succès de leurs opérations; il fut cependant convenu alors que Mustapha débarquerait avec ceux de ses soldats qui étaient en état de combattre, et livrerait bataille aux Espagnols, pendant que Piali, sortant du port où il était exposé au feu du fort Saint-Elme, actuellement aux mains des assiégés, jetterait l'ancre plus à l'ouest, dans la rade de Saint-Paul.

Sur ces entrefaites, l'armée de Sicile s'était avancée à l'intérieur de l'île, dans le voisinage de Civita Notable ou, selon le nom moderne de cette ville, Citta Vecchia; elle était commandée par Ascanio de la Corna, officier qui s'était fait un nom dans les guerres d'Italie; il avait pour lieutenant Alvaro de Sande, connu par son héroïque défense de l'île de Gelves contre les Turcs; la chevaleresque témérité de celui-ci était sagement contenue par la circonspection de son supérieur.

La Valette, qui surveillait attentivement les mouvements des Ottomans, s'empressa d'avertir don Ascanio qu'ils étaient de nouveau descendus à terre et marchaient contre lui. Celui-ci prit une forte position sur une hauteur, dont l'abord était rude et difficile au plus haut point; ayant ainsi pourvu à sa sûreté, le prudent général résolut d'attendre les

musulmans. Mais les chevaliers de Saint-Jean, qui l'accompagnaient, empressés de se venger des implacables ennemis de leurs frères, demandèrent à grands cris qu'on les menât contre les infidèles; le fougueux Sande et la plupart des soldats se joignirent à eux pour réclamer la même faveur. Quand les bannières ottomanes parurent au loin et que les chrétiens virent avancer les épaisses colonnes des musulmans, leur impatience ne put être plus longtemps maîtrisée ; la voix des officiers n'était plus écoutée. Don Ascanio reconnut qu'il ne serait pas sage de méconnaître les dispositions de ses troupes; il les forma donc promptement en ordre de bataille, et elles se précipitèrent, comme un torrent, sur l'ennemi.

A la droite des Castillans s'élevait une colline, couronnée d'une petite tour qui commandait la plaine. Les Turcs avaient réussi à s'emparer de cette position ; mais un détachement d'Espagnols gravit la colline, attaqua ceux qui l'occupaient et les en délogea après une courte lutte. Pendant ce temps; les chevaliers de Malte, avec Sande et le gros de l'armée, tombaient avec furie sur le front et sur les flancs des musulmans. Ceux-ci, rebutés par la longueur d'un siége désastreux, s'étaient embarqués avec une vive satisfaction et n'avaient pas caché leur mécontentement quand on les avait ramenés pour recommencer la guerre. Soucieux, découragés, ils n'étaient pas en état de recevoir le choc des chrétiens, qui en coucha un grand nombre sur la place. Leurs rangs furent rompus, le désordre fut général. Quelques-uns essayèrent de tenir tête aux assaillants, mais la plupart ne pensèrent qu'à sauver leur vie par la fuite. Les vainqueurs serraient de près les fuyards; l'heure de la vengeance était enfin venue, après une longue attente; ils ne

firent pas de quartier et rougirent leurs glaives dans le sang de l'infidèle [1].

Mustapha, indifférent à la mort, s'efforça intrépidement de protéger ses soldats; on le voyait toujours au plus fort de la mêlée. Il fut deux fois désarçonné et faillit tomber dans les mains des Castillans. A la fin, ralliant un corps de mousquetaires, il se jeta à l'arrière-garde de son armée, pour couvrir la retraite; faisant face à l'ennemi, il commanda contre ceux qui le poursuivaient un feu si bien dirigé, que ceux-ci, accourant en désordre sur lui, furent forcés de s'arrêter. Don Alvaro eut un cheval tué sous lui; plusieurs chevaliers furent tués ou mis hors de combat. Mais l'arrière-garde espagnole ayant paru, Mustapha dut lâcher pied, et le flot l'entraîna bientôt dans la direction de la rade de Saint-Paul, où la flotte était à l'ancre. Des barques étaient prêtes pour recevoir les troupes et une rangée de chaloupes, remplies d'arquebusiers, bordaient la côte pour couvrir l'embarquement des Turcs. Mais les Espagnols, dans la chaleur de la poursuite, entrèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture et ne cessèrent pas de tirer sur les fuyards, dont un grand nombre furent tués, tandis que d'autres, luttant vainement pour gagner les vaisseaux à la nage, furent engloutis sous les vagues; pendant plusieurs jours, leurs cadavres jetés sur le rivage empestèrent l'air [2]. Ce fut le dernier effort tenté par

[1] « No dexando de pelear aquel dia, y en saugrentar muy bien sus espadas. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 119.

[2] « Lo qual se vio claramente dende a dos o tres porque los cuerpos que se avian ahogado subieron encima del agua, los quales eran tantos que parecian mas de tres mil, y avia tanto hedor en todo aquello que on se podia hombre llegar ala cala. » —Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 120.

En opposition à ce chiffre de trois mille ennemis qui périrent par le

Mustapha; l'amiral turc, réunissant les forces qui lui restaient, leva de nouveau l'ancre et, déployant ses voiles à la brise, il partit pour le Levant [1].

Les principaux officiers de l'armée espagnole et les membres de l'ordre se rendirent alors au Borgo [2]; ils y furent reçus avec des transports de joie. Les chevaliers, embrassant leurs camarades, furent saisis de voir ces figures blêmes et minées par la douleur, ces traits amaigris, ces longs cheveux incultes, ces vêtements souillés. Un grand nombre étaient défigurés par d'honorables cicatrices; quelques-uns, affreusement mutilés. D'autres portaient des bandages sur des blessures encore ouvertes. Ce lamentable spectacle ne montrait que trop clairement à quel excès de souffrances ces braves avaient été condamnés. En contemplant leurs frères et en se rappelant les amis qu'eux-mêmes avaient perdus, les chevaliers sentirent leurs cœurs se remplir d'indicibles angoisses [3].

Le 14 septembre, le vice-roi reparut avec la flotte, portant le restant des renforts de Sicile. Le pavillon de l'amiral portait une croix, signifiant que la guerre engagée en ce

feu et dans l'eau, le chroniqueur parle de quatre chrétiens tués dans le combat et de quatre autres suffoqués dans leur armure par suite d'une chaleur excessive!

[1] Pour les pages précédentes, voy. Balbi (*Verdadera Relacion*, fol. 117 121), qui assista à l'action; Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 35-37 ; De Thou, *Histoire Universelle*, tom. V, p. 89; Miniana, *Hist. de Espana*, p. 353; Campana, *Vita di Filippo Secondo*, tom. II, p. 160; Herrera, *Historia General*, tom. I, p. 591; Calderon, *Gloriosa Defensa de Malta*, p. 180 et seq.

[2] « Se vinieron al Burgo, tanto por ver la persona del gran Maestra tan dichosa y valerosa, como por ver la grandissima disformidad y llaneza de nuestras baterias. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 121.

[3] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 39.

moment était une guerre sainte [1]. Quand l'escadre entra fièrement dans le grand port, avec ses pennons et ses flammes flottant gaîment au haut des mâts, elle fut reçue par des salves d'artillerie, parties des forteresses et des bastions environnants, et les rochers, qui depuis si longtemps n'avaient plus retenti que du fracas des armes, renvoyèrent des bruits de fête aux échos.

Le grand-maître descendit vers la côte, au dessous du château Saint-Ange, pour recevoir le vice-roi et la suite de gentilshommes et de cavaliers qui l'accompagnait. Ils étaient venus trop tard pour partager les dangers des assiégés, mais non pour assister à leur triomphe. La Valette les conduisit courtoisement, à travers des lieux de désolation, à son palais, qui, situé dans un quartier de la ville exposé au feu de l'ennemi, avait assez peu souffert néanmoins, pour être encore habitable. En voyant les fortifications presque rasées jusqu'à terre, les Castillans s'étonnèrent que ces espèces de spectres, qui erraient parmi les ruines, eussent pu tenir aussi longtemps contre les armées musulmanes. Ces braves avaient bien gagné pour leur ville le nom de Vittoriosa, « La Victorieuse, » qui, remplaçant celui de Borgo, rappelle encore aujourd'hui la défense qu'elle fit contre l'infidèle.

La Valette avait fait préparer, pour ses illustres hôtes, un banquet aussi magnifique que le permettaient ses faibles ressources, mais on dit que don Garcia grossit le menu du festin, à l'aide de ses propres provisions de bouche [2]. Au

[1] « Al entrar del qual despues que la Real capitana uvo puesto sus estandartes los pusieron todas las demas, y muy ricos, la Real traya enla flama un crucifixo muy devoto. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 122.

[2] « Fueronse para Palacio, adonde dio el gran Maestre a todos muy realmente de cenar, porque ya el governador del Gozo le avia embiado

départ des Espagnols, le grand-maître leur exprima sa reconnaissance et leur témoigna sa munificence, en faisant aux capitaines de riches présents et en distribuant aux soldats des sommes d'argent considérables [1].

En route, le vice-roi avait aperçu la flotte ottomane, comme une masse compacte, cinglant en bon ordre vers l'Orient; il était trop inférieur en forces pour penser à lui barrer le passage [2], et les vaisseaux turcs atteignirent, sans être inquiétés, le port de Constantinople. Soliman avait déjà reçu des dépêches qui le préparaient au retour de son armée et à l'échec de l'expédition. Ces nouvelles le jetèrent dans un de ces paroxysmes de rage auxquels le vieux sultan paraît avoir été quelque peu sujet à la fin de sa vie. Dans un accès de fureur impuissante, il foula aux pieds ces lettres, à ce que l'on dit, et, déclarant qu'il n'y avait aucun de ses officiers en qui il pût se fier, il jura de conduire lui-même, l'année suivante, une expédition contre Malte, et de passer tous les habitants de l'île au fil de l'épée [3]. Il fut cependant assez magnanime pour ne pas faire tomber son courroux sur les malheureux commandants. Afin d'attirer moins l'attention publique, il fit entrer de nuit, dans le port, la flotte qui ramenait les débris de ses troupes. Il y avait là un contraste assez saisissant avec le spectacle qu'avait offert, peu de mois auparavant, cette

muchos refrescos, y don Garcia y todos los capitanes del armada le presentaron de la misma manera. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, ubi supra.

[1] Balbi loue fort les excellentes provisions de bouche apportées par la flotte du vice-roi; bien qu'elles se vendissent cher, elles semblaient achetées à bas prix par des hommes qui avaient payé deux ducats pour une pièce de volaille et un réal et demi pour un œuf. — *Ibid.*, ubi supra.

[2] Herrera, *Historia General*, tom. I, p. 592.

[3] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 38.

brillante expédition, doublant la Corne d'or, au milieu des acclamations joyeuses de la foule.

Les armes de Soliman II, pendant tout son long et glorieux règne, n'éprouvèrent jamais de revers aussi humiliant que la levée du siége de Malte. Sans parler des frais des préparatifs maritimes, le nombre des morts fut prodigieux; il s'éleva, y compris les Mores, à plus de trente mille hommes, parmi lesquels se trouvaient les meilleurs soldats de l'empire. C'était une perte de près des trois quarts des forces primitives des assiégeants, chiffre presque incroyable et qui prouve que la peste avait fait son œuvre aussi activement que le glaive de l'ennemi [1].

Cependant le fléau de la guerre tomba le plus rudement sur les chrétiens. On dit que deux cents chevaliers, deux mille cinq cents soldats et au delà de sept mille habitants périrent pendant le siége [2]. Les ouvrages de défense de l'île avaient été rasés jusqu'à terre. Les villes étaient en ruines; les villages en cendres. Les vertes moissons avaient été coupées avant d'avoir eu le temps de mûrir. La guerre

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 121. — De Thou (*Histoire Universelle*, tom. V, p. 592) réduit le nombre des morts à un chiffre de 20,000 hommes. D'un autre côté, Herrera (*Historia General*, tom. I, p. 90) le porte à 40,000. Toutes les forces musulmanes, d'après Balbi, se montaient, non compris les marins, à 48,000 soldats, dont environ 30,000 Turcs. Le reste se composait des contingents fournis par Dragut et par Hassem. — Conf. fol. 25 et 121.

[2] Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 128. — Cet auteur publie la liste complète des chevaliers qui périrent dans le siége. Cabrera, (*Filipe Segundo*, lib. VI, cap. XXVIII) évalue de même les pertes des chrétiens. De Thou (*Histoire Universelle*, tom. V, p. 90) donne un chiffre un peu moins élevé, et Vertot (*Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 38) diminue encore ce nombre. Cependant Balbi se montre, en d'autres occasions, trop peu porté à enfler les pertes de ses compagnons d'armes, pour que nous puissions le taxer ici d'exagération.

avait laissé partout son affreuse empreinte. Les simples insulaires pouvaient bien maudire l'heure où, pour la première fois, les chevaliers de Saint-Jean avaient mis le pied sur leurs rivages. Les munitions étaient épuisées; les greniers, vides; le trésor, presque épuisé. Les membres de l'ordre avaient maintenant à s'occuper de relever leurs fortunes, mais ils jouissaient de la gloire des vainqueurs; ils avaient la conscience d'avoir, avec leurs propres épées, repoussé toutes les forces de l'empire ottoman. L'invincible courage qu'ils avaient déployé enflammait encore leurs cœurs, et ils pensaient à l'avenir avec une inébranlable confiance en eux-mêmes.

Tels furent les résultats de ce siége, l'un des plus mémorables dans l'histoire, si l'on considère la grandeur des préparatifs, le chiffre des forces engagées dans la lutte et l'héroïsme de la défense. Il ne serait pas facile, même à un homme instruit dans l'art militaire, de critiquer avec quelque degré de certitude, après un laps de trois siècles, la conduite des combattants, ou de déterminer les causes auxquelles on peut rapporter l'insuccès des assiégeants. Une faute évidente et des plus importantes, commise par ceux-ci et déjà signalée au lecteur, fut de n'avoir pas coupé immédiatement les communications qui permirent aux défenseurs du fort Saint-Elme de recevoir constamment des secours, de l'autre côté du port. Les Ottomans commirent une seconde faute de même nature quand, disposant d'une flotte puissante, ils n'empêchèrent pas les assiégés de communiquer avec la Sicile et laissèrent ainsi des renforts s'introduire dans l'île. Nous voyons Mustapha et Piali s'accuser réciproquement à cet égard, spécialement au sujet de Cardona, dont ces commandants, avec un peu plus de vigilance, eussent pu

aisément intercepter, par terre ou par mer, les troupes, arrivées si à propos. Les musulmans rencontrèrent un obstacle sérieux dans l'impossibilité de tirer leur subsistance d'un sol aussi stérile que celui de Malte, et dans l'extrême difficulté que l'on avait à les approvisionner du dehors, au moyen de navires facilement capturés par les croiseurs ennemis ; on peut cependant supposer que les galères turques, en panne à l'ouest de l'île, auraient utilement servi à protéger des convois de vivres venant de la côte de Barbarie; mais on ne voit pas qu'aucun essai de cette nature ait été tenté. A toutes ces causes d'insuccès il faut ajouter l'épidémie, qui, engendrée par les chaleurs tropicales d'un été maltais, se répandit dans l'armée assiégeante, emportant des milliers de victimes.

Fort heureusement pour les assiégés, les grands perfectionnements apportés à la science des fortifications, dans la dernière moitié du XVI[e] siècle, étaient de nature à balancer, à un haut point, les avantages que donnait aux Ottomans leur artillerie, d'ailleurs grossière et maladroitement employée. Mais ces progrès de l'art militaire n'auraient guère eu de prix, sans la force d'âme des hommes qui devaient les mettre à profit. Ce fut l'héroïsme des défenseurs de Malte qui constitua la force réelle de la défense; ce fut là le véritable boulevard qui résista aux efforts des armes ottomanes, lorsque les ouvrages extérieurs de la place avaient croulé sous le feu de l'ennemi. Les chevaliers étaient, jusqu'au dernier, profondément dévoués à leur ordre et animés de ce sentiment de haine contre l'infidèle, qui, sucé avec le lait, avait fini, pour ainsi dire, par faire partie de leur existence; ils réussirent heureusement à communiquer ces dispositions de leur esprit aux soldats et même aux habitants de l'île. Ainsi tous, cédant à un principe fixe d'action, montrèrent

dans leurs mouvements cette unité, cette promptitude, qui appartiennent à l'individu isolé. Dès l'ouverture du siége jusqu'à l'heure où il fut levé, toute idée d'écouter les propositions des assiégeants fut rejetée; chacun était prêt à mourir plutôt que se rendre. On ne cite qu'un seul fait qui fasse exception, celui d'un simple soldat de la garnison de La Sangle, qui, contestant la possibilité de tenir contre les Turcs, insista sur la nécessité d'accepter les conditions offertes par ceux-ci. L'exemple de cette lâcheté pouvait devenir contagieux, et le malheureux expia son crime sur le gibet [1].

Mais la force des chrétiens résida surtout dans le caractère de leur chef. La Valette était un de ces hommes rares, que la Providence semble choisir pour des temps exceptionnels, tant leurs qualités particulières sont merveilleusement appropriées aux circonstances. A cet attachement pour son ordre, qu'il avait en commun avec ses frères, il unissait une piété profonde, sincère et pleine d'abnégation, qui éclata dans tous les actes de sa vie; cette vertu lui donnait sur ses inférieurs un ascendant absolu, qu'il eut le talent d'utiliser habilement. Il possédait un grand nombre des qualités requises pour les succès militaires : une grande expérience, un coup d'œil prompt et du sang-froid. Il se faisait, en outre, remarquer par une fermeté de résolution, sur laquelle ni menaces ni prières n'avaient prise et qui n'échappait au risque de passer pour de l'obstination, qu'à raison de la

[1] « En todo este sitio no se a justiciado sino un solo Italiano Senes el qual mando justiciar Melchir de Robles : porque dixo publicamente estando en el mayor aprieto, que mas valiera que tomaramas las quatro pagas que los Turcos nos ofrecian, y el passage. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 128.

nature extraordinaire des événements. On se rappellera à ce sujet l'opiniâtreté avec laquelle, en dépit non seulement des représentations mais de la résistance de la garnison, il voulut qu'elle défendît le fort Saint-Elme jusqu'au dernier moment. C'est ainsi également qu'il refusa, en opposition avec son conseil, d'abandonner la ville et de se retirer dans le château Saint-Ange. Le sort de Malte, on n'en peut douter, dépendit, ces deux fois là, de la décision qu'il prit.

La Valette avait un caractère sérieux et, paraîtrait-il, une certaine disposition à la tristesse. Dans les portraits qui nous restent de lui, ses traits, pleins de noblesse, sont voilés d'une teinte de mélancolie, qui, rapportée aux événements de sa vie, contribue singulièrement à rendre intéressante sa physionomie. Il n'avait pas cette bouillante ardeur qui fait franchir tous les obstacles; cependant il savait ranimer les malades et encourager les timides, non en leur faisant mépriser le danger, mais en les engageant à l'affronter intrépidement, en hommes de cœur. Il ne voulut pas tromper ses compagnons en leur promettant des secours étrangers, après avoir lui-même reconnu la fausseté de ces promesses; il leur apprit, au contraire, à se reposer sur la protection du Tout-Puissant, qui n'abandonnerait jamais les champions de sa cause; il fit passer dans l'âme de tous l'héroïsme des martyrs, cet héroïsme qui, l'armant du mépris de la mort, rend le faible victorieux du plus fort.

Il y a dans l'histoire du siége une circonstance mystérieuse qui n'a jamais été suffisamment éclaircie; c'est la conduite du vice-roi de Sicile. La plupart des écrivains expliquent celle-ci en supposant que don Garcia n'avait fait qu'obéir aux instructions secrètes de son maître, lequel ne voulait pas risquer de perdre sa flotte, en intervenant en faveur des

chevaliers de Malte avant que cette intervention ne fût devenue absolument nécessaire; mais, même dans ce cas là, on ne saurait excuser le vice-roi, car ce n'est qu'à une espèce de miracle que les défenseurs de l'île durent de n'être pas exterminés, avant que l'on fût venu à leur secours; on ne peut guère supposer, d'ailleurs, qu'un prince adroit et prévoyant comme Philippe, qui avait mis tant d'empressement à tenter des conquêtes sur les musulmans en Afrique, eût consenti à laisser passer dans les mains des Turcs cette forteresse de la Méditerranée. Il paraît plus probable que don Garcia, connaissant l'immense force de l'armée ottomane et accablé de la responsabilité qu'il sentait peser sur lui, à raison de sa position officielle, s'effraya à la pensée du danger auquel la Sicile serait exposée par la destruction de sa flotte. A tout point de vue, il est difficile de se rendre compte d'une manière d'agir si peu conciliable avec le plan d'opérations concerté entre le grand-maître et l'Espagnol, ainsi qu'avec les promesses faites par celui-ci dès le commencement de la guerre.

On dit que La Valette se plaignit plus tard à Pie V de la conduite du vice-roi, et que le pontife exposa l'affaire devant le roi d'Espagne. Peu de temps après, don Garcia reçut la permission royale de déposer le gouvernement de Sicile; il se retira dans le royaume de Naples, où il passa le restant de ses jours, sans emploi public d'aucune espèce, et mourut dans l'obscurité [1]. On ne peut, du reste, tirer de cette disgrâce la preuve évidente qu'il n'eût pas agi conformément aux instructions privées de son souverain.

Le lecteur, qui a suivi La Valette à travers les incidents

[1] Pour cet acte de justice distributive, auquel applaudiront nos lecteurs, nous n'avons pas d'autre garant que Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 18.

du siége de Malte, peut être curieux de connaître le sort de cet homme remarquable. La défaite des Turcs causa dans toute l'Europe une profonde sensation. La nouvelle fut annoncée à Rome par des décharges d'artillerie, des illuminations et des feux de joie; les ateliers, les boutiques se fermèrent; il n'y eut plus d'autres lieux ouverts que les églises, où le pape, les cardinaux, le peuple se réunirent en procession et se confondirent en actions de grâces pour remercier le ciel de l'heureux événement. Les réjouissances furent générales le long des rivages de la Méditerranée, dont les habitants avaient si cruellement souffert des ravages des Turcs. Le nom de La Valette était dans toutes les bouches, comme celui du véritable champion de la croix. Les princes comblèrent à l'envi le héros de félicitations et d'honneurs. Le roi d'Espagne lui fit présent d'une épée et d'un poignard, dont la garde était d'or et enrichie de diamants. L'envoyé qui remit au grand-maître ces dons royaux, en présence des chevaliers assemblés, les accompagna d'un pompeux éloge de La Valette, qu'il proclama le plus grand capitaine du temps, et qu'il pria de continuer à employer son glaive à la défense de la chrétienté. Pie V lui envoya le chapeau de cardinal, — compliment assez singulier, dans la position du vieux guerrier. Le grand-maître déclina toutefois cette marque de distinction, par la raison que les devoirs du cardinalat nuiraient à ceux qu'il avait à remplir comme chef de l'ordre. Quelques-uns attribuèrent ce refus à sa modestie, d'autres, avec tout autant de raison probablement, à la répugnance qu'il éprouvait à compromettre sa dignité présente, en acceptant un rang inférieur [1].

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 39, 40. — Calderon,

Mais La Valette n'avait pas le temps de s'occuper de vides compliments et de frivoles honneurs. Son petit domaine était en ruines autour de lui, et il dut penser à le restaurer. L'année qui suivit le siége, les chevaliers eurent de sérieux motifs d'appréhender une nouvelle invasion des musulmans, et Philippe logea dans l'île, pour la protéger, un corps de près de quinze mille hommes [1]. Heureusement Soliman tourna ses armes contre un ennemi plus rapproché, et il mourut la même année dans une expédition en Hongrie [2]. Son successeur, Selim, trouva une autre direction à ses projets ambiteux. Ainsi débarrassé de ses ennemis, le grand-maître put appliquer toute son énergie à la grande œuvre de rebâtir sa capitale déchue, et de placer Malte dans un état de défense plus parfait que jamais. Il résolut de transférer la résidence de l'ordre sur le plateau du mont Sceberras, qui, situé entre les deux ports, en commandait l'entrée. Son coup d'œil rapide lui avait fait facilement reconnaître les avantages de cette position, pleinement démontrés depuis par l'expérience. C'est l'emplacement qu'il choisit pour y fonder sa capitale, qu'il entoura de fortifications, tandis qu'il

Gloriosa Defensa de Malta, p. 189, 190. — De Thou, *Hist. Universelle*, tom. V, p. 91.

[1] « Havia en la Isla de Malta quinze mil hombres de pelea, los quales bastaran para resistir a qualquiera poder del gran Turco en campana rasa. » — Balbi, *Verdadera Relacion*, fol. 129.

Outre les troupes espagnoles, La Valette garda quelque temps à Malte un corps d'aventuriers français, engagé à son service.

[2] Vertot rapporte que l'expédition projetée par Soliman contre Malte fut empêchée par la destruction du grand arsenal de Constantinople, auquel La Valette fit secrètement mettre le feu par un émissaire. — (*Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 41.) Vertot eût bien fait de citer l'autorité sur laquelle repose cet étrange historiette, dont la probabilité n'est guère confirmée par ce que nous savons du caractère du grand-maître.

donnait plus d'étendue et de solidité à celles du fort Saint-Elme.

Mais l'argent manquait. La Valette fit dresser le plan des travaux qu'il projetait et l'envoya aux différents princes européens, en réclamant leur coopération et montrant l'importance qu'il y avait pour tous de garder Malte comme le meilleur boulevard contre l'infidèle. Son plan rencontra une approbation générale; la plupart des souverains répondirent, par l'envoi de sommes considérables, à l'appel qui leur était fait; le roi de France était du nombre, malgré ses relations amicales avec le sultan. Les membres de l'ordre ajoutèrent avec empressement à ces fonds tous ceux que leur propre crédit put leur procurer. Ce total se grossit encore du produit des prises faites par les croiseurs maltais, source inépuisable de revenus.

Les frais étant ainsi couverts, les travaux furent poussés avec vigueur. Le 28 mars 1566, le grand-maître, en costume de cérémonie, posa, en présence d'une foule immense de chevaliers et d'habitants, la première pierre de la nouvelle ville; elle était ornée de ses armes et une inscription latine rappelait le nom de « La Valette, » que la cité devait porter en l'honneur de son fondateur [1]. Plus de huit mille ouvriers étaient employés à cette œuvre, et une bulle de Pie V les autorisa à travailler les jours de fêtes [2]. Il semblait

[1] On ajoutait communément aux noms des villes maltaises, d'après l'usage suivi en Espagne et en Italie, des épithètes caractéristiques; c'est ainsi que La Valette appela la nouvelle capitale « *Umillima*, » — « très humble, » — rappelant ainsi que l'humilité était une vertu des plus précieuses pour la communauté.—Voy. Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*, tom. I, p. 43.

[2] « Plus de huit mille ouvriers y furent employés; et afin d'avancer plus aisément les travaux, le pape Pie V, commanda que l'on y travaillât

que l'on regardât comme un des devoirs du chrétien de contribuer à la restauration de Malte [1]. La Valette surveillait en personne les travaux ; on le voyait toujours mêlé aux travailleurs ; c'est en plein air qu'il prenait ses repas, qu'il discutait avec son conseil les affaires d'État et qu'il donnait même audience aux envoyés étrangers [2].

Au milieu de ces pacifiques occupations, le grand-maître vit se produire certains incidents, qui détournèrent son attention et troublèrent gravement son repos. Ce fut d'abord la conduite déréglée de quelques-uns des plus jeunes chevaliers ; ce fut ensuite une dispute avec le pape qui, fidèle aux traditions usurpatrices du Vatican, s'était approprié la nomination à certains bénéfices appartenant à l'ordre.

Ces contrariétés affectèrent péniblement l'esprit de La Valette, et souvent il chercha une diversion à ses soucis dans la chasse au faucon, qu'il aimait passionnément. Comme il se livrait à cet exercice pendant les fortes chaleurs d'une journée de juillet, il fut frappé d'un coup de soleil ; on le transporta immédiatement au Borgo. Une

sans discontinuer, même les jours de Fêtes. » — Helyot, *Hist. des ordres religieux*.

[1] Le style de l'architecture de la nouvelle capitale paraît avoir été, jusqu'à un certain point, imité de celui de Rhodes, bien que, d'après lord Carlisle, il fût plus orné et plus riche que son modèle. « J'ai souvent reconnu l'architecture militaire de Rhodes, qui, froide et sévère dans cette île, a pris à Malte plus d'ampleur et s'est épanouie en une profusion d'ornements ; c'est ainsi que la chapelle de Henri VII rappelle la cathédrale de Durham. » — *Diary in Turkish and Greekish waters*, p. 200.

La description de Malte n'est pas la partie la moins intéressante de ce charmant ouvrage, auquel les notes de Felton ont donné plus de valeur encore.

[2] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 42.

fièvre se déclara et bientôt il fut évident que la constitution du vieillard, affaiblie par des fatigues et des rigueurs inouïes, se consumait rapidement sous l'effet de la maladie. Le mourant fit appeler autour de son lit certains de ses frères, auxquels la conduite des affaires était principalement confiée, et il leur donna des conseils sur les meilleurs moyens d'exécuter ses projets; il leur recommanda particulièrement de maintenir dans la communauté l'esprit d'unité, s'ils voulaient rendre à l'ordre la prospérité et la grandeur qui le distinguaient naguère. Il affranchit par son testament ses esclaves, au nombre de cinquante, et obtint le consentement de ses frères pour léguer une somme suffisante à l'entretien d'une chapelle qu'il avait fait bâtir à La Valette, en commémoration de sa victoire sur les infidèles. Il l'avait dédiée à la vierge et exprima le désir d'y être enterré. Ces arrangements terminés, il expira le 21 août 1568.

Les dernières volontés du défunt furent scrupuleusement observées. Le cercueil, renfermant ses restes mortels, fut placé à bord de la galère capitane, tendue de noir ainsi que les quatre vaisseaux qui formaient l'escorte. Cette petite flottille portait la famille du grand-maître et les membres de l'ordre qu'il avait illustré; suspendues à la poupe des bâtiments, les bannières qu'il avait conquises sur les musulmans traînaient dans l'eau. Le cortége, descendu à terre, s'avança par les rues de la cité naissante, où les bruits du travail avaient cessé de se faire entendre, jusqu'à la chapelle de Notre-Dame des Victoires. Le service funèbre s'accomplit ensuite avec toute la solennité requise, et la dépouille du héros fut confiée à la tombe, au milieu des larmes de la foule accourue de partout pour

rendre à sa mémoire ce douloureux tribut d'honneurs si bien mérités [1].

Le voyageur, qui s'arrête à Malte aujourd'hui, n'y trouve pas de lieu plus intéressant à visiter que la magnifique cathédrale de La Valette, encore riche en monuments d'art et en souvenirs historiques, dont la rapacité des Français même n'a pu la dépouiller. S'il descend dans la crypte de l'église et qu'il erre dans ces demeures souterraines, il y remarque le caveau où repose l'héroïque vieillard, entouré des braves frères d'armes qui soutinrent, à ses côtés, les combats de la foi. On ne pouvait certainement pas mieux placer sa sépulture qu'au cœur de la superbe capitale créée, il est permis de le dire, par son génie [2].

Les chevaliers de Saint-Jean restèrent généralement fidèles aux recommandations de La Valette et aux principes de leur institution; pendant plus de deux siècles après sa mort, leur épée fut constamment levée contre l'infidèle, et leurs galères rentraient dans le port, chargées des dépouilles des barbares. Leur puissance et leurs richesses continuèrent de grandir rapidement, et, tandis qu'autour d'elle s'élevaient et croulaient les empires, cette petite communauté de moines belliqueux, plus de sept siècles après sa fondation, vivait encore d'une vie propre et indépendante.

Dans la longue suite d'événements éclatants que leurs

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, tom. III, p. 42-48. — Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*, tom. II, p. 232-234.

[2] On trouvera une intéressante description de cette cathédrale, appelée à juste titre, l'abbaye de Westminster de Malte, dans Bigelow (*Voyage à Malte et en Sicile*, p. 190). Dans cet ouvrage, rempli d'érudition, l'auteur, embrassant un champ plus vaste que celui où se renferme le touriste à la mode, étudie sérieusement la situation des pays qu'il a visités, et la critique par une intelligente comparaison avec le passé.

annales enregistrent, il n'y en avait aucun dont les membres de l'ordre fussent plus fiers que de la défense de Malte. Le 8 septembre, fête de la nativité de la vierge, fut célébré jusqu'à leur chute comme leur plus glorieux anniversaire; ce jour là, les chevaliers réunis en corps et la population de la ville se rendaient en procession solennelle, le grand-maître à leur tête, dans l'église de Saint-Jean. Un des frères, revêtu du casque et de la cotte de mailles des anciens temps, portait fièrement déployé au vent l'étendard victorieux de la communauté; à ses côtés, un page étalait l'épée et le poignard offerts par Philippe II. Le moment où la procession entrait dans l'église et où l'on déposait l'étendard au pied de l'autel, était annoncé par des fanfares et par des décharges d'artillerie parties de la forteresse. Le prieur de Saint-Jean officiait, en cette occasion, et, pendant la lecture de l'Évangile, le grand-maître tenait levé en l'air un glaive nu, signifiant que ses compagnons d'armes étaient toujours prêts à combattre pour la croix [1]. La cérémonie terminée, on exposait aux regards de la foule un beau portrait de La Valette, et les frères contemplaient respectueusement la noble figure du héros, qu'ils considéraient comme le sauveur de leur ordre [2].

Mais tout est changé aujourd'hui. Les chrétiens, au lieu

[1] « Lorsqu'on commence l'Évangile, le Grand-Maître la prend des mains du Page et la tient toute droite pendant le tems de l'Évangile. C'est la seule occasion où l'on tient l'épée nue à l'Église. » — Helyot, *Hist. des ordres religieux*, tom. III, p. 93.

[2] Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*, tom. I, p. 35.

Le bon chevalier s'étend avec complaisance sur les détails d'une cérémonie, à laquelle lui-même avait souvent pris part, et qui lui rappelait les jours glorieux d'un ordre qu'il espérait ardemment voir un jour restauré, brillant de son ancien éclat.

de se liguer contre le Turc, s'allient maintenant pour le défendre. Ce n'est plus le temps des croisades contre l'infidèle; les jours de la chevalerie sont passés. La cause pour laquelle la milice des chevaliers hospitaliers avait été instituée a depuis longtemps cessé d'exister, et il était naturel que l'institution, désormais inutile, disparût avec elle. Les chevaliers, qui survécurent à la chute de leur communauté, furent condamnés à errer sur d'autres terres. Leur île a passé dans des mains étrangères, et le drapeau anglais flotte aujourd'hui sur les remparts où se déployait jadis la bannière de Saint-Jean.

APPENDICE.

Note A (Voir page 182).

Pour cette partie de notre histoire relative aux Pays-Bas, nous avons de grandes obligations à deux savants éminents de ce pays. Le premier, M. Gachard, conservateur des archives du royaume de Belgique, fut, en 1844, chargé par son gouvernement de visiter la péninsule, pour y recueillir les documents propres à jeter du jour sur l'histoire nationale. Le principal théâtre de ses travaux fut le couvent de Simancas, dont l'entrée, jusqu'à l'époque de son voyage, avait été rigoureusement interdite aux Espagnols aussi bien qu'aux étrangers. M. Gachard profita des règlements plus libéraux qui, sous certaines restrictions, donnèrent aux érudits accès à ce précieux dépôt historique. Il communique en ce moment au monde savant le résultat de ses recherches, par la publication de la « *Correspondance de Philippe II*, » dont deux volumes ont déjà paru. Cet ouvrage, magnifiquement imprimé, fait honneur au gouvernement sous les auspices duquel il a été publié. Il comprend principalement la correspondance de la cour d'Espagne et des chefs de l'administration des Pays-Bas sous le règne de Philippe II, l'époque de la révolution et aussi la période de l'histoire des provinces la plus féconde en événements. Les dépêches officielles, écrites en français, n'existent plus,

il est vrai, à Simancas, d'où elles ont été envoyées à Bruxelles du temps d'Albert et d'Isabelle; mais les archives espagnoles renferment encore un nombre considérable de lettres échangées entre la cour de Madrid et celle de Bruxelles. Ces lettres, pour la plupart confidentielles et destinées à n'être lues que des personnes mêmes auxquelles elles étaient adressées, sont, par les jugements qui s'y trouvent portés sur les hommes et les choses, d'une inestimable valeur pour l'histoire. Non seulement elles étaient restées complétement inédites jusqu'à ce jour, mais, à l'exception d'une partie qui passa sous les yeux de l'italien Strada, elles n'avaient jamais été soumises à l'examen des érudits. Grâce à cette riche collection, l'historien peut entrer dans bien des détails d'une nature intime et autrefois ignorés, sur les acteurs dans le grand drame de la révolution, et pénétrer quelques-uns des motifs secrets qui les faisaient agir.

M. Gachard s'est consciencieusement et habilement acquitté de ses devoirs d'éditeur. Il se propose de donner dans un prochain volume le texte complet des lettres les plus importantes, mais il s'est borné, dans les deux déjà publiés, à une analyse de leur contenu, plus ou moins étendue, selon les circonstances. Il y a ajouté des notes explicatives, et, comme introduction, une longue dissertation, présentant un aperçu sur la politique de la cour de Castille, ainsi que sur les caractères du roi et des grands dignitaires de l'État. L'auteur ayant puisé ses renseignements aux sources les plus authentiques en même temps que les moins accessibles aux érudits, cette introduction mérite d'être attentivement étudiée par ceux qui voudront écrire l'histoire des Pays-Bas.

M. Gachard a d'autres titres à la reconnaissance du monde savant par différents travaux qu'il a entrepris pour éclaircir l'histoire de son pays. Nous citerons entre autres sa « *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, » dont il a déjà fait paraître trois volumes in-8°, et dont nous nous sommes souvent servi. C'est une collection de lettres du prince, ingénieusement recueillies de différents côtés et qui sont loin d'avoir toutes la même valeur, comme leur grand nombre et leur variété devaient naturellement le faire supposer.

Le second érudit, dont les recherches nous ont été utiles pour cette partie de notre œuvre, est M. Groen van Prinsterer. Sa volumineuse publication, « *Archives et correspondance de la maison d'Orange-Nassau*, » dont la première série embrasse le temps de Guillaume le

Taciturne, est tirée de la collection particulière du roi de Hollande. Ce sont principalement des lettres de personnes qui prirent une part considérable à la conduite des affaires; elles roulent sur un grand nombre de sujets, et aux détails d'un caractère général en mêlent d'autres qui sont purement personnels; elles mettent ainsi fortement en relief la physionomie des principaux acteurs qui jouèrent un rôle sur cette grande scène politique. Un puissant intérêt s'attache à cette correspondance, et c'est en vain que nous demanderions cet effet au froid récit de l'historien. L'histoire nous fait connaître les actes, mais des lettres telles que celles-ci, où les acteurs eux-mêmes prennent la parole, nous révèlent les secrètes pensées des hommes.

M. Groen a heureusement accompli ce travail; il a suivi le texte original avec une scrupuleuse fidélité et donné les lettres dans les différents idiomes où elles sont écrites. L'éditeur a comblé habilement les lacunes qui existent entre les diverses parties de la correspondance, de manière à réunir ces matériaux hétérogènes en un tout compact. Dans ce que l'on peut appeler la partie originale de son œuvre, l'éditeur a fait preuve d'une grande prudence, en puisant ses renseignements à d'autres sources contemporaines; par les éclaircies qu'il a ainsi ouvertes sur la voie des futurs historiens, il a grandement facilité leur marche et leur a permis d'embrasser d'un coup d'œil tout le terrain de l'histoire. L'auteur ne cherche pas à cacher ses propres opinions, et il n'est pas difficile de deviner la secte religieuse à laquelle il appartient; mais il n'en est pas moins vrai qu'il est toujours prêt à rendre justice aux opinions des autres et qu'il a droit à l'éloge d'avoir accompli sa tâche avec impartialité.

On peut noter, dans les appréciations de M. Groen et de M. Gachard, une particularité remarquable, surtout si l'on réfléchit à la nationalité de ces deux écrivains; c'est le soin qu'ils prennent manifestement de placer la conduite de Philippe sous le jour le plus favorable et de défendre la mémoire de ce monarque contre l'accusation si souvent élevée, sous une forme absolue, d'avoir systématiquement tenté de détruire les libertés des provinces. Le lecteur, même non convaincu par leurs arguments, ne refusera pas d'admirer la candeur de ces critiques.

Il y a un troisième ouvrage, récemment paru à Bruxelles, qui renferme, en un seul volume, des matériaux d'une grande importance pour l'histoire des Pays-Bas; c'est la « *Correspondance de Marguerite*

d'Autriche, » publiée par feu le baron de Reiffenberg. Elle comprend une partie des lettres écrites en français qui, nous l'avons dit, furent, dans les dernières années du règne de Philippe II, transférées de Simancas à Bruxelles, mais qui, au lieu de rester dans cette ville, furent déposées, lorsque le pays passa sous le sceptre de l'Autriche, à la bibliothèque impériale de Vienne, où, selon toutes les probabilités, elles se trouvent encore aujourd'hui. Quelques fragments de cette correspondance échappèrent au sort qui l'attendait tout entière, et c'est là que Reiffenberg a glané les documents qu'il a mis au jour.

Heureux le pays qui peut réclamer les services de pareils hommes pour l'éclaircissement de ses annales nationales, de ces hommes qui, à un amour enthousiaste de leur mission, unissent la science la plus élevée et un talent d'analyse critique. Grâce à leur travail persévérant, le précieux minerai est sorti de la mine où il avait secrètement reposé pendant des siècles; il n'attend plus maintenant que la main de l'artiste, destiné à le fondre et à le transformer en monnaie ayant cours dans le peuple.

Note B.

Nos deux principales autorités pour notre récit du siége de Malte sont Balbi et Vertot. Balbi était un des soldats qui prirent part à la défense de l'île, et sa relation, dont il est assez difficile aujourd'hui de trouver un exemplaire, fut imprimée peu de temps après cette époque, et, moins de trois ans après, il en parut une seconde édition, qui est celle à laquelle nous avons eu recours. Comme il était à la fois témoin oculaire des faits qu'il raconte et un des acteurs de ce drame, sur une scène si étroite que rien ne pouvait se cacher à ses yeux, et qu'il écrivait ayant encore dans l'esprit l'impression toute fraîche de ces événements, son témoignage a la plus grande valeur. La confiance qu'il doit inspirer n'est pas amoindrie par le style simple et familier dans lequel cet ouvrage est écrit; c'est le langage d'un homme qui ne s'attache qu'à dire la vérité, sans chercher à exalter la cause ou le parti qu'il a défendu. Sous ce rapport, l'honnête guerrier contraste avec son rival plus brillant, l'abbé de Vertot.

Cet éminent écrivain fut invité à faire l'histoire de l'ordre, et, à

cet effet, les chevaliers mirent leurs archives à sa disposition. Il accepta cette tâche, et, dans son ouvrage, il s'est montré un panégyriste aussi complaisamment élogieux qu'eût pu l'être un chevalier hospitalier. Ce ton enlève certainement une partie de sa valeur à cette histoire, qui d'ailleurs, il faut le reconnaître, repose, pour le fond même du récit, sur les meilleures bases. Le goût de Vertot pour le romanesque a probablement passionné la grande généralité de ses lecteurs, au lieu de les choquer. Son style clair et quelquefois éloquent, l'intérêt de sa narration et l'habileté dramatique avec laquelle il met en scène ses acteurs, avec leurs physionomies particulières, rachètent jusqu'à un certain point sa prolixité et se sont unis, non seulement pour rendre son histoire populaire, mais pour en faire un chef-d'œuvre dans son genre.

TABLE DES MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

LE DUC D'ALBE DANS LES PAYS-BAS.

Projet de voyage du roi. 7
Doutes sur sa sincérité. 8
Discussion dans le conseil royal. 10
Deux lignes de conduite proposées. . . . . id.
Philippe décide d'envoyer le duc d'Albe. 11
Déclare son intention de le suivre. 12
Le duc reçoit ses instructions. 15
S'embarque pour l'Italie. 16
Composition de son armée. . . . . id.
Ordre de marche. 17
Passage des Alpes. 19
Dangers de la route . . . . id.
Discipline admirable 22
Arrivée du duc à Thionville. 24
Son entrée à Bruxelles. 25
Son entrevue avec la régente. . . . . id.
Sa commission. 26
Étendue de ses pouvoirs 27

Dépit de Marguerite 28
Ses inutiles remontrances. 31
Réputation du duc. 33
Appréhensions populaires. 34
Morne physionomie de Bruxelles. 36
Piége tendu aux seigneurs. 37
Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes. 39
Ils sont conduits à la citadelle de Gand. 40
Sensation dans le pays. 41
Marguerite décidée à se retirer. 43
Satisfaction à Madrid. 44
Observation de Granvelle. . . . . id.

CHAPITRE II.

CRUELLE POLITIQUE DU DUC D'ALBE.

L'ordre règne dans les Pays-Bas. 45
L'émigration défendue. 46
Le Conseil de sang. 47
Sa composition. . . . . id.
Sa procédure. 51
Énormité de ses pouvoirs. 52
Son illégalité. 53
Embarras d'argent du duc. 55
Expédients financiers. 56
Sommation faite au prince d'Orange. 58
Son fils conduit en Espagne. . . . . id.
Guerre civile en France. 61
Catherine de Médicis. . . . . id.
Conseils de Philippe et du duc d'Albe. 62
Défaite des huguenots. 63
Situation humiliante de Marguerite. . . . . id.
Sa démission acceptée. 65
Sa dernière demande au roi 66
Ses adieux aux Pays-Bas. . . . . id.
Regret des populations. 67
Elle se retire en Italie. 69
Sa carrière politique. . . . . id.
Difficultés de sa position. 70

CHAPITRE III.

RÈGNE DE LA TERREUR.

Décret rendu par l'Inquisition. 73
Extension des pouvoirs du duc d'Albe. 74
Poursuites dirigées contre les suspects. 75
Nombreuses arrestations. . . . . id.
Implacabilité du duc. 76
Impitoyables persécutions. 77
Héroïsme des victimes. 79
Terreur universelle. 81
Bannissement et confiscation. 82
Affliction générale. 83
Vargas et Hessels. 85
Les Gueux des bois. 86
Remontrances de Maximilien. 88
Fière réponse de Philippe. . . . . id.
Appel fait par le peuple au prince d'Orange. 89
Celui-ci lève des troupes. 90
Il publie sa Justification. 91
Plan d'invasion. 92
Embarras pécuniaires. 93
Défaite du comte d'Hoogstraeten et de Cocqueville. . . . . id.
Le comte Louis à Heiliger-Lee. 94
Il est attaqué par le comte d'Aremberg. 95
Victoire des patriotes. 97
Fureur du duc d'Albe. 98
Il se prépare à entrer en campagne. 99
Il découvre ses sentiments de vengeance. 100
Scènes tragiques à Bruxelles. 102

CHAPITRE IV.

PROCÈS DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

Les prisonniers à Gand. 104
Mise sous séquestre de leurs biens. . . . . id.
Leur interrogatoire. 105

Efforts tentés en leur faveur. 106
Les statuts de la Toison d'or. 108
Intercession de Granvelle. . . . . id.
Acte d'accusation 109
Défense d'Egmont. 111
Mâle langage de Hornes. 113
Défense savante présentée par le conseil des accusés. 114
Démarches de la malheureuse comtesse d'Egmont. 115
Interdiction de tout délai. 116
Condamnation des deux comtes. 117
Les droits de la Toison d'or. 119
Dérision de la justice. 120

CHAPITRE V.

EXÉCUTION DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

Transfert des condamnés à Bruxelles. 125
Ils sont logés dans la Maison du roi. 126
D'Egmont instruit de son arrêt. 127
Son émotion. id.
Ses préparatifs de mort. 128
Sa lettre touchante au roi. 129
Derniers arrangements. 130
Le lieu de l'exécution. 131
Deuil de la ville. 132
Courageuse attitude d'Egmont 133
Le coup fatal. 134
Hideur du spectacle . . . . id.
De Hornes conduit à l'échafaud. 135
Son exécution 136
Enlèvement des cadavres. 137
Caractère d'Egmont 138
Absence de principes fixes. 139
Il est l'idole de ses compatriotes. 141
Inimitié supposée du duc d'Albe. . . . . id.
Politique rigoureuse du duc. 143
Son esprit étroit et inflexible. 144
Sa pitié pour la veuve d'Egmont. 145
Condition lamentable de celle-ci. 147

Elle demande des secours au roi. 148
Reçoit une mesquine pension. 150
Résultats de l'exécution d'Egmont. 151
Leur imprévu pour le duc. 152

CHAPITRE VI.

EXÉCUTION SECRÈTE DE MONTIGNY.

Berghes et Montigny. 154
Conjectures sur leur sort. 155
But de leur mission. 156
Leur répugnance à s'en charger. 157
Leur anxiété au sujet de leur retour. 159
Dilemme embarrassant. 160
Mort de Berghes. 161
Emprisonnement de Montigny à Ségovie. 162
Tentative de fuite. . . . . id.
Découverte du complot 163
Supplications de l'épouse de ce seigneur. 164
Procès intenté à celui-ci. 165
Condamnation secrète. 166
Transfert du prisonnier à Simancas. 168
Espérances illusoires 170
Prétexte mis en avant pour le garder plus étroitement. . . . 171
Instructions données à Arellano. 172
Montigny surpris de son arrêt. 173
Il reçoit les consolations de la religion. 174
Ses dernières volontés. 175
Son exécution 177
Faux rapports répandus. 178
Soupçons populaires. 179
Magnanimité de Philippe. 180
Confiscation des biens de Montigny. 181

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER.

L'EMPIRE OTTOMAN.

Méthode suivie dans ce récit 185
La puissance ottomane au XVIe siècle. 187
Gouvernement de la Turquie. . . . . id.
Enrôlement de jeunes chrétiens 188
Les janissaires 190
Conquêtes des Turcs 191
Leur puissance sur mer . . . . id.
Les corsaires d'Afrique. 192
Terreur des populations du littoral de l'Espagne 193
Guerre permanente dans la Méditerranée . . . . id.
Les captifs dans la Barbarie 195
Dragut 196
Flotte envoyée contre Tripoli. 197
Relâche à Malte. 198
Occupation de Guelves par les Espagnols . . . . id.
Victoire de la flotte turque 201
Attaque de Guelves. . . . . id.
Position critique de la garnison 202
Sortie désespérée 203
Massacre des chrétiens. 204
Les possessions espagnoles en Afrique 205
Naufrage désastreux 206
Expédition d'Alger. 207
Siége d'Oran et de Mazarquivir 208
Assaut du fort Saint-Michel 209
Indomptable courage des Espagnols. 210
Prise d'assaut de Mazarquivir. . . . . id.
Martin de Cordova. 213
Famine chez les chrétiens 215
Arrivée de secours d'Espagne. 216
Levée du siége 217
Conquêtes de Penon de Velez. 219

CHAPITRE II.

LES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN.

Les chevaliers de Saint-Jean 222
Luttes avec les musulmans 223
Prospérité de l'ordre . . . . id.
Ses statuts et son gouvernement. 224
Fidélité aux principes 225
Les chevaliers expulsés de l'île de Rhodes 226
Charles-Quint leur cède Malte 227
Changement dans l'aspect de l'île 228
La flotte maltaise 229
Elle nettoie les mers turques. 230
Soliman s'apprête à se venger. 231
Parisot de La Valette . . . . id.
Préparatifs de défense. 232
Promesse de secours de la part du vice-roi de Sicile. 233
Revue des chevaliers . . . . id.

CHAPITRE III.

SIÉGE DE MALTE.

Description de Malte 234
Ports et ouvrages de défense 235
Forces sous les ordres de La Valette. 237
Le château Saint-Elme 238
Armement des Turcs 239
Débarquement des troupes 241
Escarmouches 242
Siége du fort Saint-Elme . . . . id.
Renforts de la garnison 243
Prise des ouvrages extérieurs. 244
Combat acharné dans le fossé. 245
Établissement de nouvelles batteries. 248
Effet du feu des assiégeants contre le fort 249
La garnison veut l'abandonner . . . . id.
Commission chargée de l'examiner 250

Elle le déclare en état de résister. 252
Humiliation infligée à la garnison 253
On lui permet de garder la position 254
Assaut tenté par les Turcs. 255
Combats sur les brèches 256
Tentative d'escalade 257
Les assiégeants repoussés. 258
Renforts envoyés du Borgo . . . . id.
Les communications coupées 263
Lugubre cérémonie. . . . . id.
Nouvel assaut 264
Dernier triomphe de la garnison 265
Son état désespéré 266
Son héroïque constance 267
Incroyable résistance . . . . id.
Prise du château Saint-Elme 268
Conduite brutale de Mustapha 270
Mort de Dragut. 271

CHAPITRE IV.

LE GRAND-MAITRE LA VALETTE.

Le Borgo et La Sangle 273
Renforts venus de Sicile 275
Propositions faites par Mustapha. 276
Investissement des forts . . . . id.
Préparatifs de l'assaut 277
Approche des vaisseaux turcs. 278
Attaque de « l'Éperon » 280
Courageuse défense. 281
Les embarcations turques coulées 284
Impitoyable carnage 285
Échec de Hassem dans son attaque 286
La canonnade recommence 288
Efforts des assiégés. 290
Politique timide du vice-roi 291
Exhortations de La Valette 292
Assauts successifs 294
Moment dangereux. 296

Attaque de nuit. 298
Pertes subies par les chrétiens. 299
Leur condition critique 300
Esprit résolu de La Valette 301

CHAPITRE V.

LEVÉE DU SIÉGE DE MALTE.

État de l'armée turque 303
Expédients infructueux 304
Démoralisation des troupes 305
Arrivée de la flotte de Sicile . . . . id.
Joie de la garnison. 306
Mustapha s'apprête à livrer bataille . . . . id.
Ardeur des Espagnols 307
Les Turcs défaits. . . . . id.
Repoussés jusqu'à leurs vaisseaux. 310
Départ de la flotte. 312
Arrivée du vice-roi. . . . . id.
Hospitalité des chevaliers. 313
Fureur du sultan 314
Pertes subies durant le siége. 315
Reprise des opérations. 316
Fautes commises par les Turcs . . . . id.
Courage des assiégés 317
Caractère de La Valette 318
Conduite du vice-roi 319
Honneurs rendus à La Valette 321
Il fonde une nouvelle capitale. 323
Sa mort 325
Suite de l'histoire de l'ordre. 326
APPENDICE 329

FIN DU TROISIÈME VOLUME.